

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12680 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 5 NOVEMBRE 1985

Répression sans témoins à Pretoria

Réprimer sans témoins : c'est en substance le sens de la décision du gouvernement de Pretoria d'interdire dorénavant à la presse sud-africaine et étrangère le droit de filmer et de diffuser des images de violence sans autorisation préalable. Les autorités sud-africaines, qui, parallèlement, affirment qu'elles n'ont pas l'intention de « réduire le droit du public à être informé », justifient cet acte de censure en affirmant que la présence sur les lieux d'émeutes des correspondants de la presse ne fait qu'« exciter » davantage les manifestants et prolonger les affrontements.

La réalité est tout autre. Incapable de mettre fin à une violence qui ne cesse de s'étendre, le régime de Pretoria, conscient de la dégradation croissante de son image, espère restaurer son crédit en interdisant à l'opinion internationale de connaître les faits qui provoquent son indignation. Plus de films, plus de photos montrant les forces de l'ordre mettant en joue et tuant des manifestants noirs, plus de dénonciations du régime « raciste » de Pretoria ? Le calcul est évidemment dérisoire. D'abord parce qu'une telle décision n'empêchera pas certains témoignages de la violence de passer au travers des mailles de la censure, ensuite, parce qu'elle va encourager, comme l'ont immédiatement souligné les journaux sud-africains indépendants, une information clandestine et incontrôlable de nature à répandre les rumeurs les plus folles, et donc à favoriser les mouvements de foule, la panique.

Mais cette décision est avant tout symbolique. Partout, sous n'importe quel régime, un pouvoir qui ne peut se faire respecter commence par museler la presse. C'est le propre des dictatures. Elle constitue donc pour le chef de l'Etat sud-africain un aveu d'échec. Contesté par ses propres amis, enfermé dans une spirale de la répression, M. Pieter Botha choisit la fuite en avant, en faisant de la presse le bouc émissaire de son incapacité à surmonter la crise, à gouverner. Ce faisant, il donne des gages aux « ultras », qui demandent encore plus de répression au moment où les violences atteignent les quartiers blancs des grandes villes. Pour ceux-là, la décision de M. Botha est populaire, tout comme la mesure prise ce week-end consistant à décréter – avec effet rétroactif – qu'aucune poursuite judiciaire, pénale ou civile ne pourra être lancée contre les forces de l'ordre.

En rendant ainsi les « porteurs de fausses nouvelles » responsables de la dégradation de la situation, M. Botha cherche, en outre, à discréditer l'ensemble des médias aux yeux de l'opinion sud-africaine. La presse, qui a fait la preuve de son indépendance à l'égard du pouvoir et a pris la tête d'une campagne visant à réclamer le départ d'un chef de l'Etat jugé « au bout du rouleau », est devenue terriblement dangereuse pour M. Pieter Botha. D'autant qu'elle ne fait qu'abonder dans le sens des milieux d'affaires sud-africains, de plus en plus conscients de l'impasse à laquelle mène une politique de refus du dialogue.

Jusqu'où ira M. Botha ? L'état d'urgence, la censure, l'immunité totale accordée aux forces de l'ordre, quoi encore ? Quel espoir peuvent encore caresser les dirigeants sud-africains en s'enfermant davantage dans l'intransigeance ? N'ont-ils rien appris, rien compris, d'un rapport de forces qui leur est défavorable et qui porte en germe la fin d'une domination contre nature ?

VICTOIRE DES RADICAUX AUX ÉLECTIONS

Le président Alfonsin renforcé en Argentine

19 millions d'Argentins se sont rendus aux urnes le dimanche 3 novembre pour renouveler la moitié des 254 députés de l'Assemblée.

Les premiers résultats enregistrés pour ces élections législatives font apparaître une avance importante du Parti radical de M. Alfonsin, ce qui renforce la position du président.

De notre correspondante

Buenos-Aires. – *« C'est une grande victoire de la démocratie »* : cette phrase reprise par la plupart des dirigeants politiques argentins, à l'issue des élections législatives partielles du dimanche 3 novembre, paraît être plus qu'une profession de foi.

L'analyse du scrutin montre en effet que les électeurs ont non seulement renouvelé leur confiance aux radicaux du président Raul Alfonsin, mais qu'ils ont aussi *manifesté leur soutien au courant* rénovateur du parti justicialiste (PJ, péroniste), l'aile modérée et démocrate du mouvement fondé par Juan Domingo Peron. Ils se sont ainsi donné les possibilités d'une véritable alternance démocratique, ce qui, pour l'avenir du pays, est peut-être le plus important.

Les opérations de vote se sont déroulées sans incident, et l'état de siège, proclamé il y a dix jours, n'a pas gêné les électeurs. La participation a été d'environ 85 %, ce qu'elle est habituellement dans ce pays où le vote est obligatoire. Selon les projections officielles portant, ce lundi 4 novembre, sur 50 % des suffrages exprimés, l'Union civique radicale (UCR, parti au pouvoir) a obtenu 45 % des suffrages et, avec cent trente et un députés, augmente de deux sièges la majorité absolue dont elle dispose au Parlement (deux cent cinquante-quatre députés) depuis 1983.

Les péronistes, dans leur ensemble, devraient perdre quatre sièges, mais resteront, avec cent sept députés, l'interlocuteur quasi unique du gouvernement au Parlement. Le parti intransigeant (gauche non marxiste) ne semble, en effet, pas avoir réussi la percée annoncée par les sondages et, avec 6 % des suffrages, il n'enverra que sept députés au Parlement.

La principale surprise vient de l'électorat péroniste. Avec plus de 30 % des voix, le mouvement justicialiste a *limité* la perte d'audience que prévoyaient les sondages. Et, surtout, avec 25 % des suffrages, le courant rénovateur dirigé par Antonio Cafiero et par Carlos Grosso a écrasé les traditionalistes du parti. Le secrétaire général du PJ, M. Herminio Iglesias, qui n'a obtenu qu'environ 7 % des voix, a d'ailleurs reconnu sa *défaite*.

CATHERINE DERIVERY.

(Lire la suite page 6.)

AU PROCÈS D'AUCKLAND

Les Néo-Zélandais minimisent la responsabilité des « Turenge »

Une brève audience aura suffi, lundi 4 novembre, pour mettre fin aux spéculations qui avaient précédé la comparution des « Turenge » devant le tribunal d'Auckland. Les Néo-Zélandais n'accusant plus les deux agents de la DGSE que d'homicide involontaire, leurs avocats ont aussitôt décidé de plaider coupable. L'audience a, de ce fait, tourné court. Verdict le 22 novembre.

Le *Rainbow-Warrior* ayant été coulé par une « troisième équipe » de militaires français qui ont échappé aux recherches, les « Turenge » ne pouvaient être aussi coupables que la Nouvelle-Zélande le prétendait.

La justice et le pouvoir politique néo-zélandais ont fini par l'admettre, dans des termes sans ambiguïté. Je suis persuadé que les « Turenge » ne sont pas directement impliqués dans l'attentat, a ainsi déclaré en substance le premier ministre, M. David Lange, devant la télévision australienne.

(Lire la suite page 11 ainsi que l'article de notre envoyé spécial à Auckland FRÉDÉRIC FILLOUX.)



« Ne soyez pas menteurs... »

par PIERRE DROUIN

« Soyez libéraux, soyez socialistes, mais ne soyez pas menteurs. »

(JACQUES RUEFF.)

Christo avait *embellé* le Pont-Neuf. Avec la toile du libéralisme on se dépêche d'envelopper, à droite *comme à gauche*, des structures et des politiques. Pour quelles raisons ? La mode ? Elle joue, bien sûr, un rôle dans l'évolution des idées, même si la France – et pour cause – prend avec un sérieux retard le train lancé il y a dix ans en Californie.

Mais l'opinion publique a sans doute d'autres raisons qu'une conversion aux idées de l'économiste américain Laffer pour retrouver une jeunesse à l'idéologie libérale. En fait, ce n'est même pas cette idéologie qui l'intéresse, mais la tendance à desserrer d'une manière *ou d'une autre le carcan de* l'Etat.

La crise a sûrement fait beaucoup plus que la mode pour pousser dans ce sens. Dans un premier temps, en France surtout, les citoyens se sont retournés vers les pouvoirs publics pour qu'ils leur épargnent les conséquences des divagations *monétaires* et du premier choc pétrolier qui ont fait basculer le monde dans une autre ère.

Le gouvernement d'alors a parfaitement entendu cet appel qui a détourné vers les entreprises le typhon qui aurait dû normalement toucher les consommateurs et leur pouvoir d'achat. L'Etat-bouclier n'a pas suffi. *Bien pis*, il a montré son impuissance – et pas seulement en France – à amortir les fluctuations conjoncturelles, à endiguer la montée du chômage, à montrer la sortie du tunnel.

La déconfiture de l'Etat régulateur a été si patente que de plus en plus de gens – quelles que soient leurs options politiques – se sont dit qu'après tout l'initiative individuelle, l'imagination créatrice, les *cellules micro-économiques, dont* l'entreprise était le fleuron, pourraient sans doute mieux faire.

Plus grave encore : l'Etat est apparu en ces circonstances comme un monstrueux navire qui, une fois lancé, poursuit sa course sur son erre pendant des années. Alors que la croissance ralentissait considérablement, *on constatait une forte* augmentation de la dépense publique. Et cela, dans tous les pays de l'OCDE.

Pour le tiers d'entre eux, le rapport de cette dépense au produit intérieur brut augmentait plus entre 1973 et 1975 qu'au cours des treize années précédentes (1) ! Ce *manque de souplesse, déjà regrettable* en soi, faisait en outre obstacle au processus d'ajustement de l'économie, dont la nécessité se faisait cruellement sentir.

(Lire la suite page 37.)

(1) Revue économique de l'OCDE, numéro spécial sur « Le rôle du secteur public », juin 1985.

CENT TRENTE-CINQ MORTS SUR LES ROUTES DE LA TOUSSAINT

Les menaces de M. Auroux

M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, n'a pas réussi son opération « Bonne conduite » destinée à réduire le nombre des victimes de la route pendant la Toussaint. Avec cent trente-cinq morts, le bilan du week-end n'est pas meilleur que celui du week-end correspondant de 1984 qui faisait apparaître cent quarante tués.

Il pouvait difficilement en être autrement. La météo et les habitudes de conduite des Français ne se modifient pas à coups de campagne médiatique de dernière heure. M. Jean Auroux avait décidé de se lancer dans l'opération « Bonne conduite » à la fois pour souligner ses nouvelles responsabilités en matière de sécurité routière et pour contrebalancer une tendance à l'augmentation des accidents apparue au mois d'août dernier : + 6,7 % des accidents corporels et + 11,4 % du nombre des tués.

Le week-end de la Toussaint 1985 aura connu les mêmes catastrophes stupides que ceux des années précédentes. Un poids lourd irlandais se déporte sur la gauche à Biniville (Manche) et percute un véhicule venant en sens inverse : cinq morts de la même famille. Un automobiliste ivre emprunte l'autoroute A6 à contre-sens dans l'Yonne et heurte une voiture : trois morts.

M. Auroux s'est déclaré déçu de ce résultat. Il a même haussé le ton en déclarant : *« Un individu qui prend la route en état d'ivresse confond son permis de conduire avec le permis de port d'arme. »* Il a aussi annoncé son intention de demander au premier ministre une réunion du comité interministériel pour la sécurité routière afin d'agir sur les trois causes principales d'accident, c'est-à-dire l'alcoolisme, l'excès de vitesse et l'absence de ceinture de sécurité.

Dans tous les cas, une action efficace passe par une répression accrue. M. Paul Quilès, ministre en charge de la sécurité routière jusqu'au mois de septembre, répugnait à brandir des sanctions pour ne pas conforter l'opinion publique dans son impression que le gouvernement socialiste restreignait les libertés. Il préférait faire appel au sens des responsabilités des conducteurs. Les dernières déclarations de M. Auroux laissent à penser que ce temps de libéralisme a vécu et que le gouvernement a entendu les résultats des sondages qui démontrent tous l'exigence de sécurité routière des Français.

En effet, selon une enquête réalisée il y a quatorze mois par le ministère, 89 % des personnes interrogées sont favorables à une répression renforcée de l'alcoolisme au volant et 67 % souhaitent une multiplication des contrôles des limitations de vitesse. Cette demande collective de sanctions sera-t-elle complétée par une acceptation de ces mêmes sanctions par les individus ? Telle est la vraie question.

ALAIN FAUJAS.

débats

Dynamique

Les références à la dynamique des hommes et des entreprises se multiplient. Les 5 et 6 novembre, les ministres de dix-huit pays européens se rencontrent pour tenter de donner forme au projet Eurêka. Jacques Mallet estime que son enjeu est la survie de l'Europe. Du côté de la France, la dynamique introduite par les technologies nouvelles est certes importante, mais, selon Michel Crozier, la tâche prioritaire est de moderniser l'Etat, qui, jusqu'ici, a surtout « suivi » sur le chapitre du développement.

Faire flèche de tout bois

Il faut que l'Europe de la technologie et l'Europe communautaire tirent dans la même direction

par JACQUES MALLET (*)

LES 5 et 6 novembre prochains, les ministres de dix-huit pays européens vont se réunir à Hanovre pour tenter de donner forme au projet Eurêka, lancé, à l'initiative de la France, par les assises européennes de la technologie au mois de juillet. Tous ceux qui souhaitent développer à la fois l'Europe communautaire et l'Europe de la technologie s'inquiètent de voir ces deux approches diverger. Le problème est de savoir comment les rendre complémentaires.

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni veulent situer Eurêka en dehors de la Communauté. Pourquoi ? Parce que les projets envisagés sont pour la plupart destinés à déboucher rapidement sur le marché et que les entreprises sont jugées les plus aptes à les choisir et à les mettre en œuvre ; parce qu'ils seront à « géométrie variable », autrement dit ne réuniront pas nécessairement tous les pays de la Communauté mais pourront y associer des pays tiers ; parce qu'enfin on se méfie — suprême ironie pour un gouvernement socialiste ! — de l'interventionnisme et de la lourdeur de la « bureaucratie bruxelloise »...

Comme si le programme Esprit — pour les technologies de l'information — n'avait pas démontré l'aptitude de la Communauté à animer et à coordonner, de manière efficace, une action commune avec les entreprises ! Comme si certains programmes communautaires sectoriels ne pouvaient être à géométrie variable ! Comme si une bonne réforme des institutions ne pouvait rapidement restituer à celles-ci leur pleine capacité de décision et d'action !

A ces raisons, plus ou moins convaincantes, s'en ajoute une autre encore plus contestable : à Londres et à Bonn, les gouvernements refusent, en règle générale, de mettre de l'argent dans Eurêka. Ils veulent en laisser le financement au secteur privé. Sans argent frais, les meilleures idées ne resteront-elles pas des velléités ? Et, lorsqu'il s'agit de grands projets à long terme, à haut risque — comme l'espace, ou les recherches préparant l'ordinateur de la cinquième génération — peut-on se passer de fonds publics ? Les Etats-Unis et le Japon, pays très attachés au libéralisme, ne le croient pas. Ils mettent des fonds publics très importants au service de ces grands projets.

Si les pays européens sont vraiment résolus à relever le défi, ne devraient-ils pas faire de même ? Ne devraient-ils pas, demain, se donner l'équivalent du MITI japonais, de la NASA et du SDI américains, pour pouvoir coopérer sur un pied d'égalité avec leurs partenaires ?

Il y a urgence, c'est vrai. Pour rattraper son retard, dans certaines technologies de pointe, l'Europe doit s'organiser rapidement. Faisons flèche de tout bois, dès lors que toutes les flèches vont dans la même direction. Mobilisons tous les moyens disponibles, ceux des Etats, ceux de la Communauté, ceux des entreprises. Encore faut-il que toutes les actions s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie commune, garantissant l'emploi optimum de moyens matériels et humains limités. Encore faut-il que l'Europe technologique soit articulée avec la création du grand marché intérieur européen. On ne peut en effet la dissocier de l'unification des normes, de l'ouverture progressive des marchés publics, d'une politique commerciale commune, tâches qui relèvent de la compétence des institutions communautaires.

Il serait grave que ces deux entreprises s'ignorent et s'entrechoquent au lieu de s'appuyer mutuellement. Si on ne trouve pas les moyens de les conjuguer avec pragmatisme, le projet Eurêka ne sera qu'une occasion manquée, voire un trompe-l'œil.

Eurêka signifie « j'ai trouvé ». Pour l'heure, il serait plus exact de dire : « je trouverai ». Rien n'est encore gagné, rien n'est définitivement compromis. Mais sachons-le : l'enjeu n'est autre que la survie de l'Europe. C'est aussi le destin de la Communauté européenne. Réduite aux acquêts, amputée de ses chances d'avenir, elle serait vouée au dépérissement. Le gouvernement français, qui se veut ou se dit européen, en est-il conscient ?

(*) Député européen, membre de la commission de la recherche et de la technologie du Parlement européen.

D'abord moderniser l'Etat

L'administration peut paraître plus légère même si elle ne diminue pas son personnel

par MICHEL CROZIER (*)

POUR moderniser la Russie, Pierre le Grand ordonnait de couper les barbes. On a trop souvent l'impression que nos gouvernants, qui parlent avec tant de passion et d'assurance de moderniser l'industrie, la science ou même les relations sociales, ont gardé cette vision particulièrement arriérée des mécanismes du développement des sociétés.

La situation paraît plus particulièrement paradoxale dans la France d'aujourd'hui qui a déjà effectué en trente ou quarante ans une mutation extraordinaire qu'aucun expert ou technocrate n'était capable de prévoir alors que le système administratif et politique reste lui englué dans des pratiques d'un autre âge et des idéologies archaïques.

La faiblesse du raisonnement économique et la prédominance des débats politiques ont profondément faussé l'image que les Français ont de leur propre développement. Ils tiennent pour évident que les succès des « trente glorieuses », ce développement fantastique des capacités et des richesses de la société française, sont le résultat de l'action de l'Etat. Ce sont, croient-ils, des technocrates compétents, énergiques et persévérants qui ont réussi à imposer le changement à des chefs d'entreprise malthusiens.

Certes, l'Etat a joué un grand rôle mais il a surtout suivi. Si les Français n'avaient pas passionnément voulu le développement, s'il n'y avait pas eu dans l'industrie des équipes capables de saisir les opportunités ouvertes par le mouvement général de croissance de l'Europe, cette industrialisation n'aurait jamais pu se réaliser. Surtout les succès les plus spectaculaires parce que les plus inattendus se sont produits hors de l'industrie et ne doivent pas grand-chose à l'Etat.

Le plus miraculeux est celui de l'agriculture. Il suffit de relire les commentaires du début des années 50. Pas un expert français ou étranger qui ne soit alors pessimiste. La France ne peut se développer comme une nation industrielle moderne — déclarent-ils — parce qu'elle traîne le boulet d'une agriculture traditionnelle impossible à transformer. La raison : les paysans français, individualistes et conservateurs, sont incapables de coopérer entre eux et de s'adapter. Or, ces paysans individualistes se sont organisés : ils ont pris eux-mêmes la responsabilité de leur propre modernisation et ont effectué en vingt ans la plus rapide transformation sociale que la France ait connue.

Les mêmes contrastes peuvent se remarquer, par exemple, entre les diagnostics de 1950 et les réalités actuelles en matière d'hôtellerie, de tourisme, de loisirs, d'aménagement de la montagne et de commerce de distribution : on croyait alors que le petit commerce poujadiste, cause de la vie chère, ne pourrait jamais changer ; actuellement, les successeurs des technocrates des années 50 s'indignent de constater qu'une grande distribution trop puissante et trop rationalisée impose aux industriels des prix trop bas qui ne leur permettent pas d'investir.

Des réussites humaines

Ces mutations ne sont pas seulement des réussites économiques et financières, ce sont aussi des réussites humaines. Elles n'ont été possibles que grâce au développement de systèmes de décision et de management nouveaux, et plus profondément, peut-être, de rapports humains plus confiants et plus ouverts. Un peu partout, les Français sont devenus plus simples, plus directs et plus tolérants.

Ils ont appris à communiquer et à coopérer, sauf — et c'est là maintenant notre problème numéro un — quand il s'agit de traiter avec le monde autoritaire et confus, compliqué, contradictoire et opaque de l'administration et de la politique, auquel on peut ajouter le monde de l'éducation et de la recherche.

A cette réalité massive, incontournable, que la vieille gauche refuse de reconnaître, les néo-libéraux et une bonne partie de l'opposition répondent par un slogan définitif et vengeur : moins d'Etat. Cette réaction compréhensible, naturelle même, risque de manquer son but. Bien sûr, il faut revenir sur les nationalisations et l'extension anarchique du social et du parapublic qui allaient à contre-courant de la modernisation.

Mais si l'on excepte cet héritage effectivement très dangereux, il faut bien se rendre compte que la France ne souffre pas d'une inflation démesurée des activités collectives publiques. Celles-ci sont là pour rester. La croissance du nombre de leurs agents est à peu près la même partout. Si l'on comptabilise ensemble les agents des collectivités locales, régionales et nationales, il y a probablement plus de fonctionnaires par tête d'habitant aux Etats-Unis et même en Suisse qu'il n'y en a en France.

S'il n'est pas possible de revenir en arrière, c'est tout simplement parce qu'une société plus complexe, plus riche et plus libre a davantage besoin d'organisation.

Il n'est pas nécessaire toutefois, il est même dommageable, que ces services soient assurés comme ils le sont chez nous par un Etat centralisé, stratifié, autoritaire et arrogant. La société française est de ce point de vue effectivement très en retard. Et si une modernisation doit être à l'ordre du jour, c'est d'abord et avant tout la modernisation de cet Etat.

Pour lancer le débat, je voudrais faire seulement quelques premières remarques rapides :

1) On ne fera pas la modernisation de l'Etat contre les fonctionnaires. Une politique de modernisation des pratiques administratives et politiques ne réussira que si on parvient à les mobiliser en tirant parti de leurs qualités.

2) Un des paradoxes du système administratif français actuel, c'est que nos fonctionnaires sont intelligents mais que l'administration est aveugle. Pourquoi ne pas essayer de mobiliser toute cette intelligence pour forcer le système à travailler sur les réalités ?

3) La mise en œuvre d'un système moderne simple et concret des résultats de l'action administrative constitue une deuxième priorité. C'est la seule façon de réussir à mettre l'administration au service du public. Le producteur privé reçoit la sanction du marché. L'apporteur de service public doit disposer d'un substitut. Une troisième priorité devient alors réalisable : une gestion du personnel moderne fondée sur l'appréciation des résultats et la récompense du mérite.

4) Une telle administration apparaîtra plus légère même si elle ne diminue pas beaucoup son personnel. Ce n'est d'ailleurs pas parce qu'on a moins de personnel qu'on est moderne. C'est, en revanche, parce qu'on s'est réellement modernisé qu'on peut accomplir les mêmes tâches avec moins de personnes ou faire plus et mieux en maintenant les effectifs.

(*) Sociologue.

COURRIER DES LECTEURS

Face au guichet

Ayant à régler la somme de 72 francs suisses pour un abonnement de trois mois à la *Gazette de Zürich*, je me suis rendu au bureau de poste Paris 145, rue Corvisart.

Là, j'ai eu droit à un mauvais plagiat de *la Lettre chargée* de Courteline. Pour expédier une somme correspondant à 271,44 francs français par mandat international CCP j'ai dû :

— faire une photocopie de la facture. Heureusement le photocopieur du bureau de poste fonctionnait...,

— présenter une pièce d'identité,

— subir les remontrances faites d'un ton aigre par la guichetière à qui j'avais fait remarquer que pareille procédure ne m'avait jamais été appliquée dans d'autres bureaux de la poste.

On parle beaucoup de liberté, j'en ai connu la couleur à Paris 145. Tout cela pour 271,44 francs !

MARCEL SCHOELER,
(Paris).

L'hypothèque des « grands projets » culturels

Derrière une progression de façade (+ 12,3 %), le budget du ministère de la culture pour 1986, qui vient d'être discuté à l'Assemblée nationale, est, comme le précédent, lourdement hypothéqué par les « grands projets ». Par rapport au budget en cours (1985), la hausse ressort à 1 053 millions de francs (MF), solde de deux écritures contraires : baisse de 136 MF des dépenses ordinaires, hausse de 1 116 MF des crédits de paiement. Ainsi s'affirme le phénomène apparu en 1985 : régression du fonctionnement courant après trois années fastes, accélération des paiements requis par les « grands projets ». (...)

En dehors du parc de La Villette (+ 14 MF) et de la politique du théâtre (+ 17 MF), aucun secteur d'intervention n'échappe à la hache, hormis un rattrapage sur l'enseignement de la musique (+ 7,5 MF après une baisse de 25,3 MF en 1985). Le développement culturel, à lui seul, contribue aux économies pour 112 MF, certaines actions, lancées il y a peu avec grand fracas, disparaissant ou étant mises en sommeil : nouvelles technologies de la communication, fonds spécial de développement culturel, emplois culturels.

En 1985-1986, à la phase des « cent fleurs », à la multiplication des projets, au soutien « tous azimuts », succède le temps du « lâchage » des partenaires, associations et collectivités locales avec lesquels le ministère a toujours monté des financements croisés.

D'ores et déjà, ce spasme a été fatal pour un certain nombre d'organismes, passibles d'une procédure collective de faillite quand une liquidation amiable n'a pu être mise en œuvre. (...)

B. FRECHES,
maître de conférences à l'Institut d'études politiques.

LU

« LES FRANÇAIS A LA CORBEILLE » de Philippe Sassier et François de Witt

L'explosion

« *CE ne sont ni les retraités, ni les petits salariés, ni, plus généralement, le « peuple de gauche », mais, bien au contraire, les trois millions d'actionnaires et les quatre millions de porteurs d'obligations qui ont tiré le meilleur parti du changement.* » Ce constat assez paradoxal, Philippe Sassier, éditorialiste économique à Antenne 2, et François de Witt, collaborateur de *l'Expansion* et rédacteur en chef de ses « Forums », l'ont tiré avec une vigueur et une verve inhabituelles dans un domaine aussi particulier que celui de la Bourse.

En bons journalistes qui chevauchent l'événement, ils analysent ce phénomène sociologique et économique qu'est l'« explosion » de la corbeille, déclenchée par le premier revers de fortune de l'immobilier et l'« électrochoc socialiste ».

Une étonnante performance pour un régime dont ladite corbeille, terrorisée, salua l'avènement, le 11 mai 1981, par la plus forte baisse de son histoire, avant de s'envoler les années suivantes, toute stupéfaite, et ravie de voir la gauche, au contraire de la droite, ne pas décourager spéculation et plus-value, aiguillons de l'épargne.

Et pourtant, ce n'est qu'un timide retour aux fabuleuses années d'avant 1914, lorsque la Bourse de Paris et celle de Londres se disputaient la première place. La France comptait deux fois plus de valeurs mobilières qu'à l'heure actuelle, et les titres étrangers représentaient 55 % du capital nominal des actions et des obligations cotées sur notre place, la « tirelire du monde » (Dieu sait ce qu'il nous en a coûté !).

En des pages colorées qu'il faut lire, les auteurs ont eu la bonne idée de rappeler les années fiévreuses d'un dix-neuvième siècle découvrant le capitalisme, où la Bourse était, aussi, le casino des humbles, dévorés par une folie spéculative qu'on a peine à imaginer aujourd'hui. Pauvres « gogos » croqués par Daumier, « cocus mais contents ». En comparaison, la Bourse et la presse financière d'aujourd'hui sont revêtues de probité candide et de lin blanc !

Dans les descriptions techniques, les auteurs dépeignent avec humour et précision les acteurs du jeu : anciens et nouveaux actionnaires, chefs d'entreprise longtemps imperméables à la Bourse (mais le second marché a changé tout cela), intermédiaires, agents de change, notamment, saisis par un « aggiornamento » galopant qui risque de les emporter, pouvoirs publics moralisateurs sous Pompidou et fiers de voir monter les cours sous Mitterrand.

Dans la partie « mode d'emploi », toujours très attendue, MM. Sassier et de Witt énoncent, souvent avec drôlerie, les neuf principes fondamentaux pour réussir en Bourse, le moindre n'étant pas « sachez désinvestir » et le plus inhabituel « choisissez des titres qui vous font plaisir », sans oublier « l'âge du capitaine », à savoir la cote d'amour des PDG.

En leur dernier chapitre, ils imaginent la Bourse de demain, toute électronique, qui abandonnera peut-être la corbeille, transformée en musée, pour se tenir, en continu, sur les écrans des terminaux d'ordinateurs. Une anticipation audacieuse ou la réalité à portée de main ?

FRANÇOIS RENARD.

★ Editions Robert Laffont, 276 p., 89 F.

étranger

AFRIQUE

République sud-africaine

La censure imposée à la presse provoque de très vives protestations

De nombreuses protestations ont été émises, dimanche 3 novembre, à la suite de la décision des autorités sud-africaines d'interdire à la presse sud-africaine et étrangère le droit de filmer, de photographier ou d'enregistrer des manifestations de violence sans autorisation préalable de la police dans les zones soumises à l'état d'urgence (*le Monde* daté 3-4 novembre). L'association des correspondants de la presse étrangère en Afrique du Sud a qualifié cette décision de *« forme de censure très sévère »*, ajoutant : *« Il est absurde de rendre un groupe de journalistes responsables d'un conflit politique qui dure depuis plus d'un an, a causé la mort de huit cents personnes et a placé un tiers de la population sous le régime de l'état d'urgence. Nous considérons la réglementation annoncée comme le début d'un dangereux dérapage vers une presse totalement contrôlée. »*

Sous le titre « La folie aveugle », le journal libéral *Sunday Star* estime pour sa part que cette censure risque d'aggraver encore la portée des émeutes, dans la mesure où elle aura notamment pour conséquence d'amplifier les rumeurs. De son côté, M. Louis Nel, vice-ministre sud-africain de l'information, s'est élevé contre la réaction de l'association de la presse étrangère, estimant qu'elle est *« un exemple des réactions émotionnelles de la presse étrangère, qui en général ignore ou déforme certains faits significatifs »*, et qu'elle illustre à nouveau un *« non-professionnalisme qui mêle commentaires et demi-vérités au détriment de l'Afrique du Sud »*.

Outre de nombreuses réactions en Afrique du Sud, les trois grandes chaînes américaines de télévision, ABC, CBS et NBC, ont officiellement protesté contre la décision du gouvernement de Pretoria. Dans une lettre adressée au chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, le président d'ABC, M. Roone Arledge, estime que *« cet acte de censure »* est *« particulièrement choquant de la part d'une nation affirmant être libre et ouverte »*. Le président de NBC, M. Lawrence Grossman, pour sa part, compare ces restrictions à celles en vigueur dans les pays communistes.

A Paris, le Quai d'Orsay a publié, ce lundi, un communiqué indiquant *« que la France déplore les graves restrictions apportées à l'exercice des droits d'informer en Afrique du Sud »*. A Londres, le Forein Office s'est déclaré *« très troublé »* par cette décision. Un porte-parole du ministère britannique des affaires étrangères a estimé, samedi, que les restrictions imposées à la presse *« ne feront rien pour faire avancer l'objectif essentiel qui est de promouvoir le dialogue et le changement pacifique dans ce pays »*.

Importante manifestation à Londres

Le gouvernement sud-africain a, en outre, étendu à tout le pays l'immunité qui protège les forces de sécurité et les agents de l'Etat de toute poursuite judiciaire pénale ou civile. Notre correspondant à Johannesburg, Michel Bole-Richard, nous précise que les forces de l'ordre sont ainsi présumées avoir agi de bonne foi. La charge de la preuve incombe désormais à la victime. Cette décision est applicable avec effet rétroactif au 26 octobre. Jusqu'à présent cette mesure ne concernait que les zones placées sous état d'urgence, soit 38 districts sur 265.

A Londres, une importante manifestation contre l'apartheid s'est déroulée samedi, rassemblant de 35 000 (selon la police) à 100 000 personnes (selon le mouvement anti-apartheid).

Trois défilés, composés essentiellement de jeunes, ont convergé vers Trafalgar Square, où est située l'ambassade sud-africaine. MM. Oliver Tambo, président de l'ANC (Congrès national africain), et Jesse Jackson, ancien candidat à l'investiture démocrate pour la présidence des Etats-Unis, ont pris la parole pour demander à Mme Thatcher de réviser sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud. Une partie des manifestants ont lancé divers projectiles (bouteilles, pierres, feux d'artifice, etc.) sur les policiers postés devant l'ambassade et de violentes échauffourées se sont produites. La police britannique a procédé à 114 arrestations et 10 policiers ont été blessés. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Algérie

Agitation en Kabylie pour la fête du 1er novembre

Pour la fête du 1er novembre, anniversaire de l'insurrection, les autorités algériennes n'ont pas réussi à imposer chez elles ce qu'elles avaient obtenu de la France : le silence des contestataires. Pour ne pas *« porter atteinte aux relations internationales de la République »*, comme le dit sans ambages l'arrêté notifié aux intéressés, les responsables français avaient interdit un rassemblement par ceux des Algériens immigrés qui s'opposent à l'Amicale des Algériens en Europe, organe du FLN à l'étranger (*le Monde* daté 3-4 novembre). Comme d'habitude, les plus décidés des contestataires étaient des Kabyles ; ce qu'ils n'ont pas pu faire sur l'« esplanade de la liberté », place du Trocadéro, leurs parents et leurs amis l'ont fait à Tizi-Ouzou.

L'agence officielle Algérie-Presse-Service indique que cette ville *« a connu une agitation intermittente provoquée par de petits groupes d'adolescents et de jeunes à la sortie d'un match de football »* ; elle déplore *« l'incontestable responsabilité des parents de ces jeunes manifestants dont la passivité coupable ne peut que porter préjudice à l'avenir même de leurs enfants »*.

En fait ces « enfants » sont souvent des orphelins de guerre, aujourd'hui adultes, qui constituent le noyau dur de la contestation kabyle sous l'égide de « comités de fils de Chouada » (martyrs) non reconnus par les autorités. Ces jeunes hommes, dont le plus connu, aujourd'hui incarcéré, est le fils du « colonel Amirouche », estiment que *« la révolution a été trahie »* et contestent au FLN le droit de parler au nom des morts. Selon leur habitude, depuis deux ans, à chaque fête officielle, ils ont tenté de déposer leur propre gerbe devant le monument aux morts.

Cette fois-ci, l'intervention des forces de l'ordre a suscité une réaction plus vive que précédemment. Des milliers de lycéens et d'étudiants se sont joints aux contestataires pour protester contre les arrestations opérées ces derniers mois au sein de ces « comités de fils de Chouada » et de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH). Un des facteurs de cette mobilisation a été la condamnation à trois ans de prison du chanteur Aït Menguellet, très populaire dans la région.

De violents affrontements

Selon les milieux proches de la Ligue à Paris, les affrontements, qui ont opposés les forces de l'ordre à la population, ont été violents. Il y aurait eu de nombreuses arrestations, et, samedi, la ville était isolée du reste du pays par les forces de l'ordre. Selon une information téléphonique en provenance de Tizi-Ouzou, il y aurait deux blessés par balles à l'hôpital de la ville. L'agitation s'est étendue à d'autres localités en Kabylie dimanche.

A Alger, un des rares membres du comité directeur de la Ligue encore en liberté, M. Rachid Bellil, un sociologue, a été arrêté samedi à son domicile. Cela porte à onze le nombre des membres de cette Ligue incarcérés sans jugement depuis juillet. Décapitée en Algérie, la Ligue a obtenu un succès à l'extérieur dimanche : *le bureau international* de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), réuni à Paris, a donné un avis favorable à l'affiliation de la Ligue algérienne. Le bureau demande en outre aux *« leaders algériens militant dans les organisations séparées de se regouper d'ici au congrès de 1986 de la FIDH dans une organisation unique dont la diversité sera le gage de l'indépendance »*.

Cet avis favorable à l'affiliation n'est pas encore la reconnaissance, qui ne peut être le fait que du congrès, selon les statuts de la Fédération internationale. Néanmoins, cette décision constitue un échec pour les autorités algériennes, qui avaient tout fait pour l'éviter. Des personnalités, tel le président de l'Assemblée populaire, M. Rabah Bitat, avaient écrit personnellement à des avocats membres de la Fédération et bien disposés à l'égard de l'Algérie parce qu'ils sont d'anciens défenseurs du FLN.

D'autre part, une ligue algérienne concurrente de celle fondée en juillet s'était manifestée début octobre auprès de la Fédération. *« Il s'agissait de jeter le trouble »*, assure un responsable en France du mouvement initié par Me Abdenour Ali-Yahia, le plus résolu des militants pour les droits de l'homme, incarcéré.

Cette ligue concurrente, qui, officiellement, n'est pas encore reconnue, par les autorités, reproche à la LADH d'être *« sortie de la légalité »* en se passant de l'agrément du ministère de l'intérieur pour exister et surtout de *« comprendre uniquement des Kabyles »*. Ce à quoi ceux-ci rétorquent que leur mouvement est ouvert à tous et que *« ce n'est pas leur faute si ceux qui acceptent de prendre des risques sont berbères »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Tunisie

L'offensive contre l'UGTT se heurte à une résistance dans le Sud

(De notre correspondant.)

Tunis. – Les dirigeants de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) ont annoncé dimanche 3 novembre que le gouvernement les avait avisés qu'ils pouvaient reprendre normalement ce lundi leurs activités au siège de la centrale qui avait été fermé le 31 octobre. Aucune confirmation n'a été donnée par les milieux gouvernementaux, qui n'avaient d'ailleurs jamais précisé les raisons de cette fermeture.

Cependant, la tension persiste dans le Sud tunisien où plusieurs locaux syndicaux demeurent encore sous le contrôle des partisans de l'actuelle direction de l'UGTT. Dans les deux plus importants bastions de ce dernier carré, à Gabès et à Gafsa, les syndicalistes joints au téléphone se déclarent décidés à faire face à tout assaut.

Une grève générale est prévue pour mardi à Gabès et dans d'autres gouvernorats du Sud, Tozeur et Medenine, notamment. Dans la région minière de Gafsa, la grève observée vendredi et samedi a été suivie, selon les syndicalistes, à 90 %, non seulement dans les mines, mais aussi dans l'enseignement primaire et secondaire, les industries chimiques, les chemins de fer, les PTT, l'agriculture, etc. Les responsables locaux de l'UGTT affirment qu'une centaine de licenciements de grévistes ont eu lieu à la Compagnie des phosphates et 180 à la société des chemins de fer.

Le travail devrait en principe reprendre ce lundi, mais certains, comme à Metlaoui, demandent la poursuite du mouvement jusqu'à ce que satisfaction soit donnée à leurs revendications : évacuation des locaux de la centrale ouvrière ; libération des syndicalistes arrêtés ; reconnaissance de la légitimité du bureau exécutif sous la direction de M. Habib Achour.

MICHEL DEURÉ.

Tchad

M. HASSANE DJAMOUS EST NOMMÉ COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE

Le président tchadien, M. Hissène Habré, a nommé, samedi 2 novembre, M. Hassane Djamous, au poste de commandant en chef des Forces armées nationales tchadiennes (FANT), en remplacement de M. Idriss Debi qui effectue actuellement un stage en France, à l'école de guerre. M. Djamous, qui est originaire d'Iriba, localité du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET, nord du Tchad), était jusque-là ministre de la fonction publique. Il était l'un des principaux responsables des Forces armées du nord (FAN) de M. Habré avant que celui-ci, en juin 1982, ne prenne le pouvoir.

D'autre part, une rencontre entre une délégation gouvernementale tchadienne, conduite par le ministre des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, et des représentants d'un groupe de l'opposition, le Comité d'action et de concertation du Conseil démocratique révolutionnaire (CAC-CDR) devait avoir lieu lundi à Libreville. Le CAC-CDR s'est signalé récemment par des prises de position violemment antilibyennes et s'est prononcé pour un dialogue avec le président Hissène Habré. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

République d'Irlande du Nord

A LA VEILLE D'UN ACCORD ENTRE LONDRES ET DUBLIN

Le Sinn Fein craint d'être mis hors la loi

De notre correspondant

Londres. – Le gouvernement britannique refusait lundi 4 novembre d'apporter le moindre commentaire aux déclarations faites la veille à Dublin par le président du Sinn Fein, M. Gerry Adams. Au cours du congrès annuel de l'organisation – qui est la branche politique de l'IRA, – M. Adams a accusé les *gouvernements* de Londres et de Dublin de préparer une série de mesures répressives à l'encontre du Sinn Fein. *Selon le leader du mouvement*, ces dispositions seraient l'une des conséquences (ou des conditions) de l'accord qu'après un an de longues et difficiles discussions les deux gouvernements seraient sur le point de conclure pour instituer une consultation permenente sur la gestion des affaires d'Irlande du Nord.

D'après M. Adams, les conversations actuelles ont pour objet de créer *un climat politique favorable* à l'« isolement » du Sinn Fein, sinon sa mise hors la loi, qui a été tant de fois réclamée depuis des années par les partis unionistes protestants d'Irlande du Nord. Ces derniers jugent inadmissible l'autorisation d'un parti *« ne servant que de couverture à une organisation terroriste »*. De source proche du gouvernement britannique, on se contente d'indiquer qu'une telle « exclusion » a souvent été rejetée dans le passé, car elle ne pourrait avoir pour effet que de renforcer l'audience du Sinn Fein dans les milieux nationalistes de la province.

Depuis que le Sinn Fein a décidé en 1981 de participer aux diverses élections en Irlande du Nord, avec pour slogan *« le fusil dans une main, le bulletin de vote dans l'autre »*, le mouvement a remporté d'appréciables succès, concurrençant le parti modéré catholique (Parti social-démocrate et travailliste, SDLP) et s'assurant, cette année, pour la première fois, la présence de ses représentants dans les principaux conseils locaux.

D'après M. Adams, l'ostracisme envers le Sinn Fein serait le résultat d'une sorte de marché visant à apaiser la très forte opposition des partis unionistes à toute forme d'accord *avec Dublin*.

D'ultimes négociations doivent avoir lieu au cours des prochains jours entre les deux gouvernements, et le document lui-même pourrait *être signé avant la fin du mois lors* d'un sommet – longtemps différé – réunissant les deux premiers ministres britannique et irlandais. Mais la date de cette rencontre, pour des raisons de sécurité, ne devrait être annoncée qu'au tout dernier moment.

FRANCIS CORNU.

Grande-Bretagne

Les trotskistes saisis par la débauche

De notre correspondant

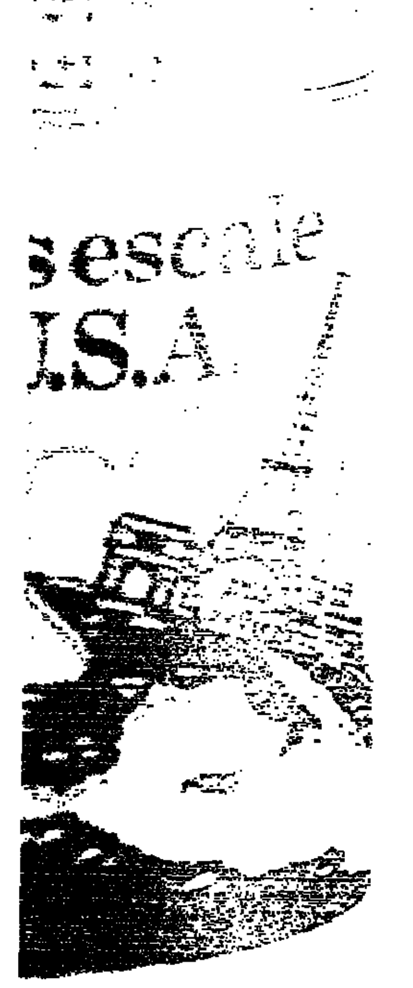
Londres. – Avec des mots tels que *« débauche »* et *« agressions sexuelles »* s'étalant à la « une », *New Line*, l'austère organe du Parti révolutionnaire des travailleurs, a soudain gagné de nombreux lecteurs. En l'espace de quelques jours, son audience aura largement dépassé celle des six mille ou sept mille membres *que compte le mouvement trotskiste* britannique, dont la notoriété tenait surtout jusqu'ici à la *présence de la comédienne Vanessa* Redgrave au sein de son comité central.

Le parfum de scandale est d'autant plus provoquant que l'affaire de mœurs en question implique l'ancien leader et fondateur du Workers Revolutionary Party (WRP), *M. Jerry Healy*, soixante-treize ans. Le vieux routier de la lutte des classes en *Grande-Bretagne vient d'être exclu* parce que la tendance actuellement majoritaire au comité *central l'accuse d'avoir abusé* de son autorité pour attirer dans son lit de jeunes militantes du parti – *vingt-six, indique New Line*.

Devant les dénégations des amis de M. Healy, au nombre desquels figure Vanessa Redgrave, les anti-Healy n'ont pas hésité à publier une lettre dans laquelle l'« accusé » fait en quelque sorte son autocritique, en écrivant : *« Je m'engage sans réserve à mettre immédiatement un terme à ma conduite à l'égard des jeunes. »* Un « faux », ripostent les pro-Healy.

Dans une longue histoire d'exclusions réciproques pour déviationnismes divers, on n'avait encore jamais connu la dénonciation officielle de conduites aussi scabreuses. Pour ajouter à la confusion des militants, *on note l'apparition*, le 2 novembre, de deux publications concurrentes sous le même titre. Le *New Line* des fidèles de M. Healy contre-attaque en affirmant que les nouveaux dirigeants n'ont monté leur *« coup sordide »* que pour mieux engager le mouvement sur la voie de la *« trahison »*, qui consisterait à apporter un *« soutien critique »* au *Parti travailliste* lors des prochaines élections. Les frères ennemis sont prêts à en découdre devant les tribunaux pour se disputer le contrôle des avoirs du parti, qui s'élèveraient à près de 1,5 million de livres (environ 18 millions de francs).

F. C.



EUROPE

Turquie

Fusion des deux partis de gauche

De notre correspondant

Ankara. — Un nouveau tournant important dans le processus de normalisation et du renforcement de l'opposition a été franchi en Turquie durant le week-end par la création du Parti populiste social-démocrate (PPSD), né de la fusion entre le Parti populiste (PP) et le Parti de la social-démocratie (SODEP), entérinée presque unanimement par les congrès extraordinaires respectifs de ces formations tenus dans la capitale turque les 2 et 3 novembre.

Ainsi, « l'anomalie » des élections législatives du 6 novembre 1983, auxquelles, à « gauche », seul le Parti populiste avait été autorisé par le pouvoir militaire d'alors à participer, avec deux autres formations de droite, est-elle en passe d'être corrigée. Le SODEP, qui lui aussi se réclamait de l'ancien Parti républicain dissous en 1981, n'avait pu jusque-là s'introduire dans le jeu politique qu'à l'occasion des élections locales de 1984 (tout comme le parti dit de « la juste voie », héritier, lui, de l'ancien Parti de la justice de M. Demirel).

Cette fusion a été rendue possible surtout grâce à *« l'abnégation réaliste »* des dirigeants du SODEP, le président Inonu et ses amis, dont la formation, bien que non représentée à l'Assemblée, était néanmoins beaucoup mieux implantée dans l'ensemble du pays. Le Parti populiste, qui avait obtenu 30,5 % des voix en novembre 1983, mais qui devait descendre à 8 % lors des élections locales de 1984, tandis que le SODEP recueillait 23,4 %, était en perte de vitesse constante et il avait besoin de ce « bain de jouvence ».

Le premier congrès national du PPSD se tiendra dans le courant de l'année prochaine. En attendant, M. Gurkan, président du PP, assumera la présidence du parti, mais M. Inonu, qui s'est provisoirement effacé, indique qu'il sera candidat à ce poste à l'avenir.

Environ un tiers d'élus de l'ancien Parti populiste, appartenant pour la plupart à l'aile droite, ont démissionné de leur formation durant ces derniers jours pour protester contre cette fusion.

Selon un sondage réalisé dans dix-sept départements représentatifs (sur soixante-dix-sept), publié par le quotidien *Milliyet* du 3 novembre, le mouvement social-démocrate arriverait désormais en tête des intentions de vote, avec 39,2 %, alors que le Parti de la mère patrie, au pouvoir, et qui avait obtenu 45 % des voix en novembre 1983, serait descendu à 30 %. Mais les prochaines élections n'auront lieu qu'en 1988.

Malgré la fusion qui vient de s'opérer, la situation ne s'est pas totalement clarifiée « à gauche ». L'opinion suit attentivement ce que fera l'ancien président du Parti républicain, M. Ecevit, qui semble garder une certaine influence — même s'il reste privé de ses droits politiques — et dont la femme s'apprête depuis plusieurs mois à lancer le Parti de la gauche démocratique. Les Ecevit ont catégoriquement repoussé les appels répétés, surtout ceux de M. Gurkan, président du PP, à une réunion de toutes les forces sociales démocrates dans un même parti.

ARTUN UNSAL.

Italie

CONDAMNÉ EN SEPTEMBRE A DIX ANS DE PRISON

M. Enzo Tortora a été élu président du Parti radical

De notre correspondant

Rome. — L'ancien présentateur vedette de la télévision italienne, M. Enzo Tortora, condamné le 18 septembre dernier à dix ans de prison pour trafic de drogue et association à la bande criminelle « La nouvelle Camorra organisée », a été, dimanche 3 novembre, élu président du Parti radical italien, dont il est par ailleurs député européen depuis juin 1984.

Cette décision a été prise par la petite formation *cactus* » la vie politique péninsulaire lors de son congrès réuni la semaine dernière à Florence. Le 2 PR, né dans les années 50, avait déjà attiré l'attention sur lui en faisant élire député en 1979 un autre accusé de marque, le philosophe Toni Negri, soupçonné d'être l'inspirateur du mouvement de lutte armée Prima Linea, aujourd'hui réfugié en France.

M. Tortora avait annoncé son intention de se démettre très prochainement de son mandat européen pour faire face à ce qu'il considère comme une condamnation inique : le nouveau président des radicaux a, en effet, été impliqué dans le gigantesque procès mené à Naples contre la Camorra, à partir d'accusations portées par des « repentis », c'est-à-dire des criminels de droit commun ayant décidé de collaborer avec la justice en vue d'obtenir une amélioration de leur propre situation. Le PR, engagé dans une véritable croisade pour une « justice juste », comportant en particulier un réexamen du rôle devenu envahissant des repentis, ne pouvait manquer de hisser M. Tortora sur le pavois.

Le PR est une formation minuscule comptant moins de trois mille inscrits. Néanmoins, son impact sur la société italienne est loin d'être négligeable. Il a recueilli 2,2 % des voix lors des législatives de 1983, ce qui lui vaut 11 députés (sur 630) généralement très actifs. Ses mots d'ordre sont en particulier très écoutés dans la jeunesse.

Considéré comme le *« gourou »* du parti, le député Marco Panella n'en a pas moins surpris son auditoire en annonçant, durant le congrès, qu'il conviendrait de dissoudre le PR, pourtant proclamé *« le sel de la démocratie »*, s'il n'avait pas d'ici à un an obtenu de résultats significatifs dans sa lutte contre le régime des partis.

J.-P. C.

Belgique

UN BLESSÉ DANS UN ATTENTAT CONTRE LA BANQUE BRUXELLES-LAMBERT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Un attentat terroriste a causé, lundi 4 novembre à Bruxelles, d'importants dégâts au siège central d'une des principales banques du pays, la banque Bruxelles-Lambert. Il était environ 2 h 30 du matin, lorsqu'une camionnette s'est arrêtée devant la banque. Plusieurs personnes en sont sorties et se sont dirigées vers un véhicule qui devait assurer leur fuite.

A ce moment précis, la voiture d'une société de gardiennage est arrivée également et, pour la première fois depuis qu'a commencé la série des attentats en Belgique, des coups de feu ont été échangés.

Un des gardiens a été légèrement blessé au bras. Le scénario s'est ensuite déroulé d'une manière désormais classique : un message préenregistré a été diffusé à partir de la camionnette, avertissant que celle-ci allait sauter. Quelques minutes plus tard, deux bombes à gaz explosaient et un étage de la banque était fortement endommagé.

L'attentat n'était toujours pas revendiqué lundi en fin de matinée. Il semble cependant — compte tenu de son scénario et de sa cible — porter la signature des Cellules communistes combattantes (CCC), qui ont, en un peu plus d'un an, commis près de vingt actions de ce type contre des sociétés multinationales, le siège du patronat, l'Office des contributions et une société de distribution de gaz. Deux pompiers avaient trouvé la mort le 1er mai dernier au cours d'un de ces attentats.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

URSS

NOUVELLES NOMINATIONS

M. Vsevolod Mourakhovsky, jusqu'à présent premier secrétaire du parti pour la région de Stavropol (l'ancien fief territorial de M. Gorbatchev), a été nommé, vendredi 1er novembre, premier vice-premier ministre. M. Mourakhovsky est âgé de cinquante-neuf ans et occupait ses fonctions à Stavropol, dans le Caucase du Nord, depuis 1968. D'autre part, M. Ivan Silaev, précédemment ministre de l'industrie aéronautique, a reçu une promotion au sein du gouvernement, dont il devient vice-premier ministre.

Le gouvernement soviétique est un organisme extrêmement lourd, qui ne compte pas moins de quatre « premiers vice-premiers ministres », huit « vice-premiers ministres » et un nombre considérable de ministres étroitement spécialisés. Le nouveau titulaire de l'industrie aéronautique est M. Apollon Systsov, lui-même jusqu'à présent premier vice-premier ministre. D'autre part, M. Alexei Antonov (soixante-treize ans) — encore un vice-premier ministre — a été nommé représentant permanent de l'URSS auprès du COMECON (l'organisation de coopération économique du bloc soviétique), en remplacement de M. Nikolaï Talizine, chargé depuis le mois d'octobre de la planification (Gosplan).

Enfin, en Kirghizie, le premier secrétaire local du parti, M. Tourdakoun Oussoubaliev (soixante-six ans), a « pris sa retraite », pour être remplacé par M. Abessamat Massaliev (cinquante-deux ans). M. Oussoubaliev était à la tête du parti kirghize depuis vingt-quatre ans, c'est-à-dire qu'il avait reçu ce poste à l'époque de Nikita Khrouchtchev. — *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT DU CONFLIT

Israël s'interroge sur les intentions jordaniennes

De notre correspondant

Jérusalem. — Dans la délicate partie diplomatique en cours au Proche-Orient, Israël tente une nouvelle fois de scruter les véritables intentions du roi Hussein. Les deux interventions publiques du monarque depuis sa « franche explication » avec M. Arafat — le discours devant le Parlement d'Amman samedi et l'interview accordée dimanche 3 novembre à la chaîne américaine NBC — ne permettent pas de se faire une idée exacte de la stratégie qu'il entend suivre à l'égard de l'OLP pendant les semaines à venir. Faute de certitudes, les responsables israéliens décryptent les propos du souverain en tenant compte de leurs craintes ou de leurs espoirs. Selon qu'ils appartiennent au Parti travailliste ou au Likoud, leurs réactions, pleines de prudence, se teintent ou non d'un optimisme de principe. Chacun relève dans les paroles du roi celles qui confortent sa propre position.

Dans l'entourage du premier ministre, M. Shimon Pérès, on s'est empressé de souligner qu'Hussein, dans son adresse au Parlement, n'avait mentionné qu'une seule fois l'OLP. Une unique référence à la centrale palestinienne, pourtant l'alliée principale, au fil d'un discours de soixante-dix minutes : cette indélicatesse ne témoigne-t-elle pas de l'irritation jordanienne envers M. Arafat ? Peut-être. Mais le souverain, dans son interview télévisée, a accordé une place de choix à l'OLP, *« seul représentant du peuple palestinien »*, tout en pressant son chef de faire le nécessaire pour pouvoir être associé au processus de paix.

Rhétorique

Surtout, le roi, devant le Parlement, a totalement passé sous silence les récentes offres de paix de M. Pérès. Les chefs du Likoud, M. Shamir en tête, ont beau jeu d'en tirer argument pour constater qu'il n'y a décidément, *« à l'Est, rien de nouveau »*. Et l'éditorialiste d' *Haaretz*, d'ordinaire moins péremptoire, affirme qu' *« Hussein a bel et bien décidé de rejeter l'initiative d'Israël »*.

Et les attaques d'Hussein contre *« la plus brutale occupation de l'Histoire contemporaine »* ? Un haut fonctionnaire les balayait dimanche en les tenant pour insignifiantes : *« C'est une rhétorique destinée au monde arabe et non aux oreilles des Israéliens. »* M. Shamir, qui n'a aucune raison de ménager le roi Hussein, lui a répliqué dimanche sans aménité : *« le régime jordanien*, a-t-il dit, *s'est montré infiniment plus cruel que nous envers ses frères arabes. Il n'a pas hésité à faire assassiner des milliers de Palestiniens »*. Le chef du Likoud a rappelé la doctrine traditionnelle de son parti, selon laquelle *« l'échange des territoires contre la paix est un slogan trompeur »*.

Alors, est-ce toujours l'impasse ? *« Il est vrai*, poursuivait le même haut fonctionnaire, *que les deux principaux problèmes en suspens, la participation palestinienne à une éventuelle négociation et le cadre international à lui donner, restent à régler. Mais ils relèvent d'une diplomatie tranquille et quotidienne que nous espérons voir aboutir avant la fin de l'année. »*

L'éditorialiste du *Jerusalem Post* résume assez bien, lundi, les attentes d'Israël : *« M. Pérès*, écrit-il, *a dit que la paix n'était pas dans la poche. Le discours du roi montre à quel point elle est loin, en effet, d'être dans la poche. Si Hussein aspire vraiment à une négociation de paix, son langage et sa propagande officielle devraient le refléter. Le temps est venu pour lui de parler clairement. Car, pour le moment, il ne fait qu'apporter de l'eau au moulin des « Israéliens du refus » qui souhaitent voir échouer l'actuelle initiative de paix. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le roi Hussein souligne la responsabilité de « tous » les pays arabes

Le roi Hussein de Jordanie a indiqué ce week-end qu'il entendait poursuivre son action *« au service de la question palestinienne sur les bases des résolutions internationales et dans le cadre d'une conférence internationale à laquelle participeront toutes les parties concernées »*. Dans son discours traditionnel, samedi 2 novembre, devant le Parlement, le roi a souligné que *« les problèmes arabes majeurs* [la question palestinienne] *étaient de la responsabilité commune de tous les pays arabes »*.

S'il a évoqué le droit de l'OLP à participer au processus de paix, le souverain n'a pas mentionné l'initiative commune lancée en février dernier par la Jordanie et l'organisation de M. Arafat. Tout se passe, souligne notre correspondant à Amman, Emmanuel Jarry, comme si, réalisant les limites de leur coopération avec l'OLP, les Jordaniens cherchaient à en élargir le cadre à l'ensemble des pays arabes. C'est dans cette perspective qu'intervient le rapprochement entre la Jordanie et la Syrie. Dans une interview accordée à la chaîne de télévision américaine NBC, le roi a annoncé, dimanche 3 novembre, que le premier ministre, M. Zaid Rifaï, se rendrait prochainement à Damas et le souverain a évoqué la possibilité d'un sommet entre lui-même et le président syrien, M. Hafez El Assad.

Dans cette même interview, le roi a précisé : *« Pour que l'OLP participe au processus de paix, comme c'est son droit, les dirigeants palestiniens doivent évidemment déterminer les mesures à prendre pour pouvoir jouer leur rôle. »* Il a ajouté qu'il attendait *« une réponse bientôt »*.

● AU CAIRE, où M. Arafat était attendu ce lundi 4 novembre, le président Moubarak a insisté samedi sur l'importance d'associer l'OLP à toute tentative de règlement.

● A JÉRUSALEM, un sondage publié dimanche indique que la cote de popularité du premier ministre, M. Shimon Pérès, est actuellement la plus élevée depuis son entrée en fonctions, avec 67,2 % des personnes interrogées qui se déclarent satisfaites de son action. — *(AFP, Reuter.)*

● *Pas de changement dans la politique française vis-à-vis des Palestiniens, selon Yasser Arafat.* — Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a indiqué, samedi 2 novembre à Abou-Dhabi, que la France *« n'avait pas modifié sa politique vis-à-vis des Palestiniens »*. Dans une conférence de presse, M. Arafat a évoqué une récente rencontre à Amman avec l'ambassadeur de France dans la capitale jordanienne, au cours de laquelle ce dernier lui aurait remis *« une lettre officielle du gouvernement français affirmant que les informations faisant état de changements dans la politique française vis-à-vis du peuple palestinien étaient erronée »*. — *(AFP.)*

DÉÇU PAR LES ATERMOIEMENTS AMÉRICAINS

Amman se dit prêt à acheter des armes en URSS

Correspondance

Amman. — En dépit des récentes déclarations de hauts responsables américains affirmant que le président Reagan n'avait pas l'intention de retirer son projet de vente d'armes à la Jordanie, le roi Hussein a annoncé à deux reprises ce week-end qu'il était prêt à se tourner vers l'Union soviétique pour acquérir les équipements militaires nécessaires à la sécurité de son royaume. Dans une interview accordée à la chaîne de télévision américaine NBC, il a même précisé qu'il *« s'attendait »* à des contacts à ce sujet entre Amman et Moscou ces *« prochains jours »*. Le roi Hussein avait déjà manifesté son irritation lorsque le Sénat américain avait voté le 24 octobre l'ajournement du projet en question.

Ce n'est pas la première fois que le souverain jordanien menace ainsi de s'adresser à l'URSS. Ce ne serait pas non plus la première fois qu'il passerait à l'acte. En 1981, Amman a acheté à Moscou vingt batteries de missiles SAM-8 et dix batteries de canons anti-aériens Shilka-ZSU 23-4. Au début de cette année, la Jordanie a aussi passé commande de missiles anti-aériens soviétiques. Par ailleurs, le royaume hachémite a décidé d'équiper son « armée populaire », actuellement en cours de formation, de fusils d'assaut Kalachnikov, de lance-roquettes RPG, de mortiers de 82 mm et de mitrailleuses lourdes également de fabrication soviétique. Enfin, ces dernières années, Amman a envoyé en URRS un certain nombre de militaires jordaniens afin qu'ils se familiarisent avec les armes fournies par Moscou.

La commande de 1,9 milliard de dollars que la Jordanie a passée auprès de Washington comprend quarante chasseurs bombardiers F-16 ou F-20, trois cents missiles sol-sol, douze batteries de missiles sol-air Hawk « améliorés », soixante-douze missiles anti-aériens portables Stinger et trente-deux véhicules blindés. Il n'est pas sûr que la Jordanie puisse trouver l'équivalent à Moscou, notamment en ce qui concerne les avions. En outre, les Jordaniens n'ont guère envie d'avoir sur leur territoire les conseillers militaires soviétiques généralement assortis à ce genre de marché.

Mais le choix d'Amman est limité. Le royaume pourrait certes s'adresser à deux autres de ses fournisseurs habituels, la France et la Grande-Bretagne, avec lesquelles il a d'ailleurs signé, en septembre dernier, deux protocoles financiers (respectivement de 2,350 milliards de francs et de 270 millions de livres sterling) pour l'achat d'équipements militaires, mais il faudrait alors surmonter le difficile problème du financement. A moins, bien sûr, que les pays du Golfe, en particulier l'Arabie saoudite, acceptent d'aider la Jordanie.

EMMANUEL JARRY.

Washington pourrait extrader vers Israël un ancien criminel de guerre nazi

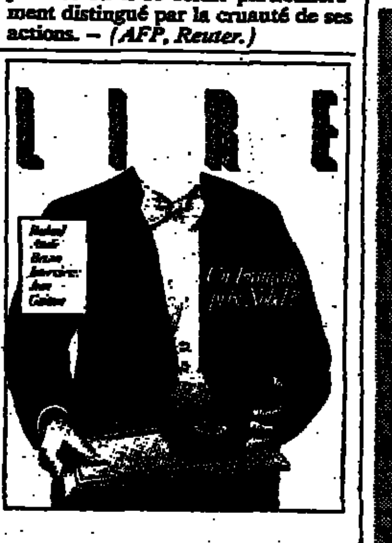
Un criminel de guerre nazi, John Demjanjuk, accusé d'avoir aidé à tuer *« des dizaines de milliers de juifs et de non-juifs »* pendant le dernier conflit mondial, pourrait être extradé par les Etats-Unis vers Israël dans le courant du mois, a affirmé, dimanche 3 novembre à Jérusalem, le quotidien indépendant *Haaretz* citant des sources de Washington.

Une cour d'appel fédérale a décidé, le 31 octobre, à Cincinnati (Ohio), que Demjanjuk, en qui plusieurs témoins ont reconnu un ancien gardien des camps de Treblinka et de Sobibor en Pologne, devait remis au gouvernement israélien, qui a formulé une demande en ce sens il y a près de deux ans. La décision définitive à ce sujet doit être toutefois être prise par le gouvernement américain. D'autre part, Demjanjuk a introduit un recours auprès de la Cour suprême contre un autre arrêt, qui autorise son renvoi en Union soviétique, son pays natal.

Surnommé par d'anciens détenus « Ivan le terrible », en raison de son sadisme, John Demjanjuk est entré aux Etats-Unis en 1951. Trente ans plus tard, un juge devait lui retirer sa citoyenneté américaine en raison de fausses déclarations lors de sa demande de naturalisation. A la fin de 1983, Israël a demandé son extradition en vertu d'un traité bilatéral signé avec les Etats-Unis en 1963. Cette requête était la première de ce genre présentée par le gouvernement israélien contre un ancien criminel de guerre installé aux Etats-Unis.

Agé de soixante-cinq ans, Demjanjuk, qui se trouve depuis le mois d'avril à l'hôpital de la prison fédérale de Springfields (Missouri), nie être « Ivan le terrible ». Il prétend avoir servi pendant la guerre dans l'armée soviétique, avoir été fait prisonnier par les Allemands et être parti aux Etats-Unis après la fin de la guerre.

La justice américaine affirme au contraire qu'il fut gardien au camp de concentration de Treblinka, où ont péri des centaines de milliers de juifs et où il se serait particulièrement distingué par la cruauté de ses actions. — *(AFP, Reuter.)*







ASIE

DANS LA HAUTE RÉGION DU LAOS

Une guérilla oubliée

De notre envoyé spécial

Ban-Houey-Tou (nord de la Thaïlande). — Chaque semaine, Chonthon Keongeun entre en contact radio avec son père adoptif, le « commandant » Chan Souk. Entre eux, il n'y a qu'une cinquantaine de kilomètres et le Mékong. Autrefois, se retrouver n'aurait été l'affaire que de quelques coups de rame. Aujourd'hui, séparant les deux hommes, il y a cette frontière de plus en plus profonde entre la Thaïlande « capitaliste » et le Laos « socialiste ».

Chonthon vit à Ban-Houey-Tou, un petit village d'une centaine de familles de Khmous, niché à une dizaine de kilomètres du Mékong, dans les montagnes de la province thaïlandaise de Chiang-Rai. Il y enseigne l'anglais aux enfants des résistants. Chan Souk, un ancien membre de l'armée royale laotienne, vit de l'autre côté du fleuve, au cœur des « maquis » de la province de Namtha, dans l'ouest du Laos.

Avec ses trois cents ou quatre cents hommes armés, Chan Souk se place dans la mouvance neutraliste dont l'ancien général Kong-Le fut autrefois, au Laos, l'inspirateur et le symbole. Vivant sur le terrain, contrôlant plusieurs villages, Chan Souk illustre bien les forces et les faiblesses de la résistance laotienne.

Réfugié en Thaïlande lors de la proclamation de la République populaire et démocratique du Laos en décembre 1975, Chan Souk, dont tout le passé est militaire, est rentré en 1977 au pays pour faire, ainsi qu'il l'a un jour déclaré, « *de l'agitation antivietnamienne* ». Au début, à la tête de deux mille hommes, il s'est lancé dans de coûteuses opérations qui ont décimé ses forces où se retrouvaient, pêle-mêle, anciens de l'armée royale, déçus du régime communiste, et des Khmous originaires sans doute du sud de la Chine et qui s'établirent dans les montagnes du Laos et du nord de la Thaïlande au cours du treizième siècle.

Après sa rencontre en Chine avec Kong-Le en 1980, Chan Souk a adopté une tactique plus prudente : finies les attaques-suicides, et retour à la guerre psychologique. « *Le 1er mars 1985*, nous a expliqué son second, Vongkham Darasouk, *nous avons encerclé le village de Ban-Dan, une bourgade de deux cents familles. Nous y avons fait six prisonniers, des Pathets. Nous avons capturé un mortier de 60 mm, des AK-47, du riz.* » Mais les résistants, genre de celle décrite par le bras droit de Chan Souk.

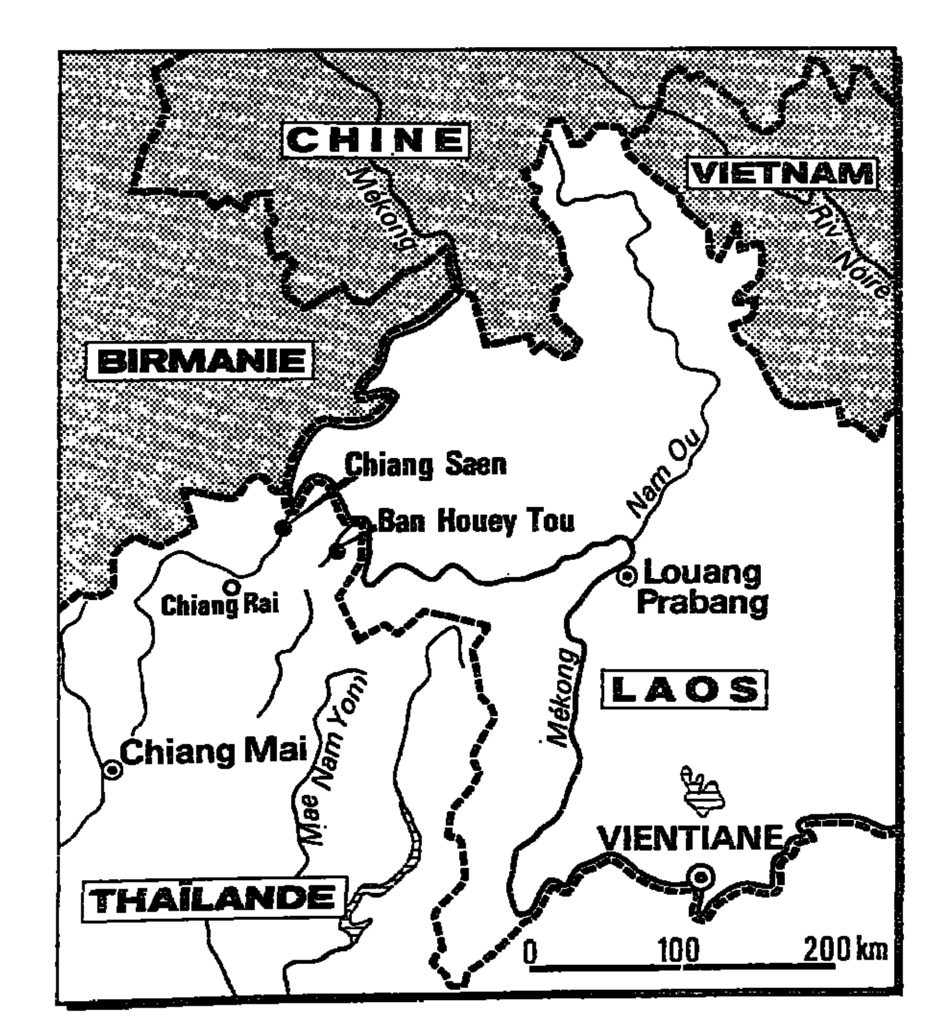
La résistance, au Laos, est avant tout le fait des Hmongs, Yaos, Khmous, ou Müseus, minorités longtemps négligées sinon méprisées par les autorités successives de Vientiane. Les Hmongs sont les plus connus, les seuls peut-être dont la lutte a trouvé un vague écho à l'étranger, en partie parce que, anciens soldats d'une armée financée par la CIA, ils furent la cible d'une campagne très dure menée par les autorités communistes laotiennes, soutenues par leurs alliés vietnamiens.

> *A la tête de trois ou quatre cents partisans armés, Chan Souk, un ancien officier, mène une « résistance anti-vietnamienne » dans les collines du nord-ouest du Laos.*

Inquiétudes

Leur ancien chef, le général Vang Pao, qui vit aujourd'hui aux Etats-Unis, semble toujours bénéficier de quelque crédit auprès des Américains. De temps à autre — c'était le cas il y a quelques semaines — il fait un tour sur la frontière. Mais son prestige est en baisse et ses hommes sont fréquemment accusés de corruption. « *Pour les Hmongs restés à l'intérieur du pays, Vang Pao est un homme pratiquement oublié, une survivance du passé* », nous avait expliqué Pah Kao Her, ancien du Pathet-Lao puis soldat des « forces spéciales » pro-américaines au Vietnam et, aujourd'hui, l'un des nouveaux chefs de file de la résistance hmong.

L'ancienne droite, regroupée au sein d'un Front uni de libération du Laos créé en 1981, ne contrôle sans doute que quelques centaines de rebelles armés, souvent dirigés par d'anciens officiers de l'armée royale. Oubliée ou, plus souvent, décriée, manquant de tout, la résistance laotienne est fragmentée en dizaines de petits groupes dont l'aire d'influence est d'ordinaire limitée à une demi-*douzaine de villages. Elle est pour*tant suffisamment active pour inquiéter les autorités de Vientiane.



selon leur coutume, ont relâché les prisonniers. Les Pathets, ce sont les soldats de l'armée populaire laotienne, seuls représentants du régime de Vientiane dans ces villages oubliés du Haut-Mékong. « *Nous leur avons expliqué pourquoi nous nous battons.* » Ensuite, les hommes de Chan Souk remirent au chef du village les armes et les vivres capturés : « *Ainsi, personne n'a d'ennuis, mais tout le monde sait que nous existons.* »

Pays vaste et peu peuplé, le Laos se prête à la guérilla plus que le Cambodge ou le Vietnam. Mais les conditions d'existence des paysans, qui forment encore près de 90 % de la population du pays, y sont souvent si précaires que, pour éviter de provoquer une répression qui leur ferait perdre tout soutien populaire, les maquisards se contentent le plus souvent de manifester leur présence par des actions psychologiques du

Dans son programme « sécurité publique », la radio laotienne a mis en garde les auditeurs contre les « *ennemis qui n'ont pas encore abandonné leurs plans de sabotage, de subversion et d'invasion en vue d'annexer notre pays* ». Les « *réactionnaires chinois* », « *en collusion avec les impérialistes américains et les autres réactionnaires* », sont notamment accusés de se livrer à une « *lutte généralisée contre la révolution* ». Quant aux résistants, ils mènent une guerre psychologique visant « *les cadres et les combattants* », en vue de « *créer la confusion spirituelle afin d'engendrer le doute à l'égard de la ligne du parti et de l'Etat, encourageant le manque de confiance dans les dirigeants* ».

Dans la mesure, ajoute la radio, où cadres et combattants « *succombent à cette facile ligne de pensée, qui les empêche de distinguer les amis des ennemis, qui leur fait perdre leur ardeur révolutionnaire, diminue leur combativité et les pousse à la défection, la guerre psychologique de l'ennemi est très dangereuse* ».

En effet, dans les rangs de la résistance laotienne, on trouve d'anciens Pathets désenchantés, nationalistes plus que communistes, qui estiment que le régime n'a pas tenu ses promesses. Ils lui reprochent surtout sa dépendance envers le Vietnam et une disparité choquante entre le style de vie des cadres dirigeants et celui de la population rurale. Ils sont entrés en dissidence car ils ne trouvent plus le gouvernement et le parti assez « laotiens ».

L'aide chinoise

La résistance laotienne est également pauvre. Les maquisards se déplacent avec facilité, mais dans des régions frappées par un manque crucial de vivres et de médicaments. A Ban-Houey-Tou, où, depuis 1978, vivent femmes et enfants de la guérilla, les seules armes sont de désuètes mais efficaces arbalètes. Les rares uniformes, d'origine chinoise, sont ceux des malades ou des blessés qui sont revenus, de nuit, en traversant le Mékong, pour se faire soigner.

Ici, en Thaïlande, dans ce district de Chiang-Saen où sont établis tant de Laotiens, les gens de Chan Souk sont tolérés. On ne les empêche pas de vivre et de cultiver quelques arpents de terre fertile. A condition de payer, les blessés les plus graves sont soignés à l'hôpital local. Car à Ban-Houey-Tou, il n'y a ni médecin ni infirmier. Quant aux médicaments disparates qu'on nous montre avec reconnaissance, ils ont été envoyés par des amis laotiens vivant en France.

La Chine est sans doute le seul pays à fournir une aide, modeste mais avouée, à la résistance. Dans la province de Yunnan, il y a un camp d'entraînement, celui de Nouang-La. Les futurs maquisards s'y rendent à pied, traversant une partie de l'Ouest laotien. Selon un Hmong qui y fut entraîné, on reçoit à Nouang-La une formation politique qui paraît être essentiellement un code de bonne conduite auprès des populations et une instruction militaire qui peut durer de quatre à huit mois. Les résistants sont ensuite réinfiltrés au Laos avec un uniforme, une arme, des munitions et un peu de nourriture.

Mais lorsqu'il se rendit dans le Yunnan au début de 1985 pour y demander des médicaments, Vongkham Darasouk fut informé par ses interlocuteurs chinois que le soutien à la guérilla cambodgienne était désormais prioritaire, que la Chine était encore pauvre et qu'il devait chercher ailleurs de l'aide.

« *La résistance laotienne possède de bons capitaines, mais il lui manque un général capable de coordonner les activités d'une vingtaine de groupuscules*, nous a dit un expert militaire occidental. *Le terrain est propice, la population sympathisante, et les complicités ne manquent pas, même à Vientiane.* » Pour un diplomate occidental en poste à Bangkok, « *le drame de la résistance laotienne est son extrême éparpillement. Il lui manque un chef, un symbole, quelqu'un comme Sihanouk au Cambodge* ».

JACQUES BEKAERT.

AMÉRIQUES

DEUX SCRUTINS EN AMÉRIQUE LATINE

Argentine : le président Alfonsin sort renforcé des élections législatives

(Suite de la première page.)

« S'il faut partir, je partirai », dit M. Iglesias. Une évolution importante, dans la mesure où les rénovateurs, s'ils se sont évidemment réjouis de leur succès, ont également tiré les *« enseignements démocratiques »* du scrutin et se sont déclarés prêts à se comporter en opposition *« loyale »* du gouvernement.

La droite libérale, représentée par l'Union du centre démocratique de M. Alvaro Alsogaray, n'a pas réussi à faire plus que les 5 % attendus. Elle pourrait toutefois avoir trois députés, contre deux dans la Chambre sortante.

Les autres, notamment le Front du peuple, regroupant communistes, socialistes, trotskistes et péronistes de gauche, devront se cantonner dans le rôle marginal qui était prévu par les sondages. Pami les premiers enseignements du scrutin, on note également la progression géographique des radicaux qui arrivent en tête dans vingt-deux des vingt-quatre provinces du pays. Un résultat que le ministre de l'intérieur, Antonio Troccoli, s'est plu à mettre en évidence tant, selon lui, il témoigne de la pénétration en profondeur du mouvement radical.

Dès que les radios et les télévisions eurent annoncé leur victoire, les partisans du président ont commencé à envahir les rues du centre de Buenos-Aires en scandant le nom d'Alfonsin. Les cris ont semblé faire renaître une ville qui, tout le jour durant, était restée quasi déserte. Les week-ends sont toujours calmes à Buenos-Aires mais, cette fois, la capitale était pratiquement morte en raison de la loi électorale qui oblige cinémas et débits de boissons à fermer jusqu'à 21 heures les jours de vote.

Le président Alfonsin a voté dans sa ville natale de Chascomus (120 kilomètres au sud de Buenos-Aires). A un journaliste qui lui demandait pourquoi il ne s'était pas fait inscrire sur les listes électorales de la capitale, il a répondu qu'il n'y était que *« temporairement, pour six ans, ni plus ni moins »*. Une manière de dire qu'il a bien l'intention d'aller au bout de son mandat. A moins qu'il n'ait voulu suggérer que, contrairement aux intentions qui lui sont périodiquement prêtées, il ne fera pas réviser la Constitution pour se représenter en 1989.

La prochaine session parlementaire ordinaire doit s'ouvrir en mai 1984. Mais on n'exclut pas que le Congrès soit convoqué en session extraordinaire début décembre. Si cela était le cas, les élus auraient à se prononcer sur l'état de siège instauré le 25 octobre pour deux mois.

Le vice-président, Victor Martinez, a laissé entendre que la vague de terrorisme attribuée à l'extrême droite, qui sévit dans le pays depuis un mois, avait essentiellement pour but de perturber le processus électoral. Elle devrait donc, selon lui, se calmer après les élections.

Si l'actualité semble lui donner raison — aucun attentat n'a été signalé depuis jeudi dernier, — l'enquête, ou du moins ce que l'on en sait, ne semble pas pour autant avoir progressé. Aucun nouvel ordre d'arrestation n'a été lancé en dehors des douze personnes que le gouvernement tient pour responsables du « complot ». Mais, si le président Alfonsin est désormais certain que l'autorité dont il a fait preuve, en décrétant l'état de siège, a été largement approuvée par la population, il ne peut ignorer que ses ennemis ne sont pas disposés à se laisser impressionner par l'opinion publique.

CATHERINE DERIVERY.

Guatemala : nette avance du candidat démocrate-chrétien dans la capitale

Guatemala (*AFP, Reuter, AP, UPI*). — M. Vinicio Cerezo, candidat de la démocratie chrétienne à la présidence, arrive nettement en tête dans la capitale selon les premiers résultats non officiels connus ce lundi 4 novembre, au lendemain des élections générales — présidentielle, législatives et communales, — qui se sont déroulées dans le calme.

Son avance ne lui permettra pas cependant d'atteindre la majorité absolue et un deuxième tour aura sans aucun doute lieu le 8 décembre, ainsi qu'on le prévoyait généralement. L'adversaire de M. Cerezo, le 8 décembre, devrait être M. Carpio Nicole, un centriste, qui fait le second meilleur score dans la capitale. Ce duel pour la présidence était également prévu.

La tendance signalée dans la capitale se retrouve dans les campagnes, encore que les résultats soient très partiels. D'autre part, la participation a été nettement plus faible qu'escompté à l'intérieur du pays, tout particulièrement dans le sud, où de très fortes pluies ont gêné le scrutin.

Selon certaines stations de télévision, on enregistrerait *jusqu'à 60 %* d'abstentions dans certaines régions. Environ 2 700 000 électeurs devaient élire un président, un vice-président, cent députés, des maires et des conseillers régionaux. L'apathie, le scepticisme de la population, les difficultés de transport, les intempéries, expliqueraient cette faible participation. Mais il semble également que les militaires — peu soucieux de voir le retour des civils au pouvoir entériné par un vote massif — n'aient pas, comme ils en ont l'habitude, fait pression pour inciter les paysans à aller voter.

● *République dominicaine : Expulsion de neuf exilés haïtiens.* — Neuf exilés haïtiens qui occupaient les ambassades du Venezuela et d'Italie à Saint-Domingue ont été expulsés samedi 2 novembre sans opposer de résistance. Ils réclamaient depuis la mi-octobre l'asile politique dans un pays tiers, assurant qu'ils étaient persécutés par les polices dominicaine et haïtienne. — *(AFP.)*

● *M. Paul Volker à Buenos-Aires.* — Le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volker, se rendra prochainement en Argentine pour étudier la possibilité d'accorder à Buenos-Aires un prêt entrant dans le cadre de la nouvelle politique américaine vis-à-vis des pays endettés, a indiqué, samedi 2 novembre, le *New York Times*. Le ministre des affaires étrangères argentin, M. Dante Caputo, a déclaré pour sa part que le gouvernement de Buenos-Aires confirmera dans les prochains jours cette visite et l'a qualifiée de *« fait positif et très utile »*. — *(AFP.)*

● *Chili : cinq morts dans des attentats.* — Trois attentats à la bombe, dont l'un a fait cinq morts, ont été perpétrés, dimanche 3 novembre, dans la station balnéaire de Vina-del-Mar, à 140 kilomètres à l'ouest de Santiago. Un premier attentat a totalement ravagé la consigne de la gare de la ville. D'autres explosions, suivies d'un incendie dans lequel cinq personnes sont mortes asphyxiées, se sont produites peu après dans un supermarché de la ville. Une troisième série d'explosions a totalement détruit une autre grande surface. Les attentats n'ont pas été revendiqués. — *(AFP.)*

Etats-Unis

Le « Washington Post » prête à la CIA un projet de déstabilisation du régime du colonel Kadhafi

Washington *(AFP)*. — Le président Reagan a ordonné, dimanche 3 novembre, l'ouverture d'une enquête afin de déterminer l'origine d'une « fuite » ayant abouti à la publication par le *Washington Post* d'informations indiquant que la CIA avait été autorisée à mener une opération de déstabilisation contre le colonel Kadhafi.

Un porte-parole de la Maison-Blanche, M. Bill Hart, qui, dans un premier temps, avait refusé de commenter l'article du journal, n'a ni confirmé ni démenti l'existence ou la crédibilité des documents mentionnés par le *Washington Post*. L'ouverture d'une enquête, a-t-il précisé, ne signifie pas pour autant que le président *« accorde une quelconque foi aux allégations et conclusions »* du quotidien.

Le projet consisterait, selon le *Post*, à faire commetre une erreur au colonel Kadhafi pour donner l'occasion à ses opposants au sein de l'armée libyenne de prendre le pouvoir ou pour justifier de la part d'un pays voisin une riposte militaire. Toujours selon le journal, le président et le vice-président de la commission du Sénat sur le renseignement ont récemment écrit à M. Reagan pour lui faire part de leur opposition à l'opération. Celle-ci aurait cependant reçu le soutien, à une faible majorité, des membres des commissions de la Chambre et du Sénat chargées de ces questions.

DIPLOMATIE

Moscou affirme vouloir mettre l'idéologie entre parenthèses lors du sommet Reagan-Gorbatchev

Alors que le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, venait de quitter Washington pour Moscou, où il est arrivé ce lundi 4 novembre, le président Reagan a confirmé, samedi, que les dernières propositions des Etats-Unis sur le désarmement remises la veille aux Soviétiques à Genève reprenaient l'idée d'une réduction de 50 % des arsenaux nucléaires avancée par M. Gorbatchev. Une telle réduction, a toutefois précisé M. Reagan, devrait s'appliquer à des armes *« comparables, notamment aux systèmes qui donneraient à l'une ou l'autre des parties une capacité déstabilisatrice de première frappe »*.

Les nouvelles propositions américaines impliqueraient aussi l'abandon par les Etats-Unis et l'Union soviétique du déploiement de missiles mobiles basés à terre, SS-24 et SS-25 pour les Soviétiques, Midgetmen pour les Américains. A Bonn, le porte-parole du gouvernement a accusé samedi Moscou d'être à l'origine de la publication par le quotidien à grand tirage *Bild Zeitung* d'extraits d'une lettre de M. Gorbatchev au chancelier Kohl que les deux parties étaient convenues de garder secrète. Dans cette lettre, M. Gorbatchev demande à la République fédérale de modifier son attitude envers les initiatives soviétiques de réduction de 50 % des arsenaux nucléaires de l'Est et de l'Ouest.

De notre correspondant

Moscou. — M. Shultz est arrivé lundi 4 novembre, en fin de matinée, à Moscou, venant d'Helsinki. Il a été accueilli par M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, avec lequel il devait avoir dans la journée deux séances d'entretiens et un déjeuner de travail.

En fin d'après-midi, le secrétaire d'Etat *américain devrait avoir en* mains l'exemplaire des *Izvestia* reproduisant l'interview accordée le 31 octobre par le président Reagan à quatre journalistes soviétiques. Il faut remonter à l'entrevue accordée par John Kennedy à Alexis Adjoubeï, le gendre de Khrouchtchev, le 26 novembre 1961, pour trouver un événement comparable. L'interview aurait dû paraître dimanche, mais les Soviétiques ont invoqué des raisons techniques pour expliquer le retard de publication.

« Partenaires »

Après le déluge de propositions du Kremlin en matière de désarmement, la tentative du président Reagan de « recentrer » la rencontre de Genève sur les « crises régionales » et la contre-offensive américaine de dernière heure sur le terrain même choisi par Moscou, les propagandes semblent s'être apaisées. Il est sans doute trop tard pour que les ouvertures faites de part et d'autre dans le domaine stratégique puissent être « digérées » par les experts avant le sommet. M. Shultz vient plutôt mettre au point l'ordre du jour concret des conversations, et peut-être même le communiqué final qui pourrait être publié.

L'exercice est difficile, mais Moscou et Washington semblent désormais persuadés du désir de l'autre d'éviter un échec à Genève. La presse soviétique, qui n'avait cessé d'accuser ces dernières semaines *l'administration américaine de chercher* à « torpiller » le sommet, a adopté un ton plus serein. *« L'Union soviétique se prononce honnêtement et sincèrement en faveur des négociations avec les Etats-Unis et d'autres partenaires occidentaux et pour un dialogue politique »*, lit-on ce lundi dans l'éditorial non signé figurant en première page de la *Pravda*. Le terme très inhabituel de *« partenaire »* pour qualifier les Occidentaux est à noter. Le quotidien du parti avait développé le même thème la veille.

Un journaliste de la télévision soviétique est allé jusqu'à affirmer, samedi soir, que l'idéologie devait être mise de côté lorsqu'il s'agissait de la survie de l'humanité. *« Les rapports interétatiques doivent être libérés des préjugés idéologiques. Au siècle nucléaire, ces rapports doivent s'appuyer sur l'intérêt réciproque à survivre »*, a déclaré le commentateur. Le propos ne manque pas de sel quand on connaît le poids de l'idéologie dans tous les aspects de la vie institutionnelle soviétique, y compris la diplomatie. Il correspond cependant assez bien au climat actuel.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un soldat soviétique s'est réfugié à l'ambassade américaine à Kaboul

Un jeune soldat soviétique réfugié à l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul devait avoir, ce lundi 4 novembre, un deuxième entretien avec des diplomates soviétiques. Des négociations à son sujet se poursuivent depuis quatre jours, les Américains s'efforçant de *« savoir ce qu'il veut au juste »*.

Dans l'entourage de M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, on déclarait dimanche soir que le soldat, âgé de 19 ans mais dont l'identité n'a pas été révélée, avait eu, un peu plus tôt dans la journée, un entretien *« peu concluant »* de 75 minutes avec l'ambassadeur soviétique à Kaboul. Une deuxième rencontre a alors été fixée pour ce lundi, le soldat ayant demandé du temps pour réfléchir à *« toute décision qu'il pourrait prendre »*, ont fait savoir les américains à Helsinki, où M. Shultz a fait escale sur la route de Moscou.

Le secrétaire d'Etat américain avait indiqué samedi que l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul avait été encerclée par des soldats afghans et quelques soviétiques. Le soldat s'y était réfugié la veille, sans qu'on sache comment il avait réussi à franchir le cordon de police autour de l'ambassade. *« Je n'aime pas cette guerre et je veux rentrer chez moi »*, aurait-il expliqué à ses interlocuteurs américains. *(Reuter.)*

[En avril 1984, un jeune soldat soviétique qui avait déserté trois ans plus tôt, alors qu'il se trouvait en garnison en Pologne, et s'était caché pendant tout ce temps avec l'aide des réseaux clandestins de Solidarité s'est présenté à l'ambassade des Etats-Unis à Varsovie. Le jeune homme était muni d'une lettre en anglais expliquant qu'il sollicitait une assistance pour se rendre en Occident. Il fut éconduit par un diplomate américain qui lui expliqua que l'ambassade ne pouvait rien faire pour lui, d'autant plus que « les bâtiments étaient en travaux » et qu'il n'y avait donc pas de place pour le loger… Le « déserteur » fut alors à nouveau pris en charge par les militants de Solidarité, qui réussirent un peu plus d'un an plus tard à le faire passer clandestinement en Occident. (*le Monde* du 9 août 1985).]

A TRAVERS LE MONDE

MEXIQUE

Vingt et un policiers assassinés par des trafiquants de drogue

Mexico. — Vingt et un policiers mexicains ont été assassinés, samedi 2 novembre, par des trafiquants de drogue qui les avaient capturés à la suite d'une embuscade *dans un village de l'Etat de* Vera-Cruz, au sud-est de Mexico. Les policiers avaient investi le village de Sanchez-Taboada pour saisir un important chargement de marijuana quand ils sont tombés dans une embuscade tendue par une cinquantaine de personnes armées de pistolets mitrailleurs et de fusils automatiques. Après deux heures de combat, deux policiers ont réussi à s'échapper, mais les vingt et un autres ont été faits prisonniers par les trafiquants, qui les ont ensuite abattus froidement. Le responsable d'Interpol au Mexique, M. Florentino Ventura, s'est rendu, dimanche, dans la région pour enquêter, et des centaines de policiers et de militaires se sont lancés à la poursuite des trafiquants. — *(AFP, Reuter.)*

PAKISTAN

Mme Bhutto a quitté le pays

Karchi. — Mme Benazir Bhutto a quitté le Pakistan ce lundi 4 novembre pour Londres *via* Zurich. Elle a été conduite directement de son domicile, où elle était en résidence surveillée depuis le 29 août, à l'aéroport par la police. Dans un communiqué signé de sa main et publié après son départ, la dirigeante du PPP (Parti du peuple pakistanais, interdit) a accusé les responsables du Pakistan de *« bhuttophobie obsessionnelle »* et annoncé son intention de regagner son pays *« dans trois mois »*, soit après la levée de la loi martiale promise pour le 31 décembre par le général Zia Ul Haq.

La fille de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, qui a été exécuté, doit se rendre à Nice, à la demande du magistrat français chargé de l'enquête sur le décès de son frère Shahnawaz en juillet dernier. Sa déposition devant le tribunal doit avoir lieu mercredi. La veuve de Shahnawaz, inculpée de non-assistance à personne en danger, est actuellement détenue dans le cadre de cette enquête. — *(Reuter.)*

PHILIPPINES

M. Marcos envisage des élections anticipées

Manille. — Le chef de l'Etat philippin a annoncé, dimanche 3 novembre, son intention de procéder à une élection présidentielle anticipée, en janvier ou février 1986. Elle était initialement prévue en 1987.

Cette déclaration a été faite à la chaîne de télévision américaine ABC. Elle fait suite à des semaines d'intenses pressions et mises en garde des Etats-Unis, inquiets des progrès de *la guérilla communiste et de la détérioration des positions de* leur allié. M. Marcos a été récemment avisé que la poursuite du soutien américain à son régime dépendrait de sa capacité à promouvoir, sans tarder, des réformes, au premier rang desquelles figurent des élections anticipées, démocratiques et crédibles. M. Marcos vient de s'y résoudre pour, dit-il, répondre aux *« revendications infantiles »* de l'opposition. Des observateurs étrangers seraient invités à contrôler le déroulement des opérations de vote. *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

POLOGNE

Mort d'un étudiant interpellé par la police

Varsovie. — Un étudiant de dix-neuf ans, Marcin Antonowicz, est mort, samedi 2 novembre, des suites de son interpellation par la police, dans la ville d'Olsztyn, dans le nord du pays. Le jeune homme souffrait de graves lésions à la tête, et se trouvait depuis quatorze jours dans le coma. Selon sa famille, il a été victime, après son interpellation, d'un violent passage à tabac. La police affirme, pour sa part, qu'il a voulu s'échapper du fourgon cellulaire et que sa *tête a heurté la chaussée. M. Lech Walesa s'est déclaré « bouleversé »* par ce *« crime »*, qui rappelle à certains égards la mort, au printemps 1984, d'un autre étudiant, Grzegorz Przemyk, roué de coups dans un commissariat de Varsovie.

D'autre part, soixante-dix-sept personnalités, parmi lesquelles M. Lech Walesa, ses anciens conseillers, MM. Geremck et Mazowiecki, le cinéaste Andrzej Wajda, l'écrivain Tadeusz Konwicki, l'ancien recteur de l'université de Varsovie, M. Samsonowicz, ont adressé aux autorités de Varsovie, à l'ONU et au pape une pétition réclamant la mise en liberté des prisonniers de conscience et la reconnaissance d'un statut du prisonnier politique en Pologne. Cette pétition a coïncidé avec l'ouverture, dimanche 3 novembre, d'une Semaine du prisonnier politique, une initiative nouvelle en Pologne. — *(AFP, AP, UPI, Reuter.)*

SUÈDE

Assassinat d'un communiste kurde

Stockholm. — Un Kurde de vingt-neuf ans a été assassiné de trois balles de revolver dans la nuque, dans la soirée du samedi 2 novembre, à Stockholm. Il était, selon la police suédoise, ancien membre du comité central du Parti communiste du Kurdistan, un mouvement clandestin qui a déjà menacé à plusieurs reprises d'exécuter les militants dissidents. L'attentat a été commis lors d'une manifestation culturelle organisée à la Maison des citoyens par un mouvement rival, de tendance social-démocrate, et à laquelle participaient environ 600 personnes.

Lundi matin, les enquêteurs n'avaient toujours pas réussi à déterminer l'identité exacte de la victime, qui résidait illégalement en Suède, ni celle du meurtrier, qui était en possession d'un passeport français et d'autres papiers d'identité portant différents noms. Il ne parle apparemment que le turc. Le 20 juin 1984 déjà, un Kurde de vingt-six ans, Enver Ata, avait été abattu en pleine rue dans la ville d'Upsal. — *(Corresp.)*

SUISSE

Bagarres à Bâle

Bâle. — De violentes bagarres ont opposé, vendredi 1er novembre dans la soirée, deux bandes rivales de plusieurs centaines de jeunes gens, pour la plupart mineurs.

Les hostilités ont été déclenchées alors que l'une des bandes, qui se réunit habituellement dans une maison des jeunes de la banlieue bâloise, a fait une incursion sur le « territoire » d'une bande rivale qui fréquente la boîte de nuit Fairy Tale.

L'affrontement a eu lieu à coups de barres de fer, de pétards, de matraques et de projectiles divers, sous les yeux d'une population nullement habituée à de tels débordements.

Les policiers ont eu beaucoup de mal à maîtriser les jeunes gens, dont certains, armés de couteaux, crevaient les pneus des véhicules de police. Huit personnes ont été appréhendées, dont le chef de l'une des bandes. Un policier a été légèrement blessé et un photographe de presse a été sérieusement atteint. — *(AFP, AP.)*



politique

L'UDF face à la perspective d'une cohabitation Mitterrand-Chirac

L'opposition s'est sans aucun doute sentie ragaillardie par le face-à-face télévisé Chirac-Fabius du dimanche 27 octobre. Le succès du président du RPR a renforcé la confiance de l'opposition dans sa victoire en mars 1986. Curieusement d'ailleurs, alors que M. Chirac et les responsables du RPR affectaient depuis une semaine une certaine modestie et évitaient tout triomphalisme abusif, c'est du côté de l'UDF que sont venues les marques de satisfaction. Coup sur coup, dimanche 3 novembre, trois leaders de cette formation, MM. Jean Lecanuet, président de l'UDF, François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, et Alain Madelin, délégué général du PR, ont insisté sans aucune charité sur la défaite non seulement oratoire mais, selon eux, politique de M. Laurent Fabius. M. Lecanuet, qui conduira en Seine-Maritime la liste d'union de l'opposition face à M. Fabius, n'a pas lésiné sur les adjectifs pour souligner le peu d'estime dans lequel il tient le premier ministre. M. Léotard, qui fut, en 1973, le condisciple du futur premier ministre à l'Ecole nationale d'administration, n'a pas été moins sévère. Tous considèrent en quelque sorte que M. Fabius est désormais en sursis. Il est vrai qu'aucun d'eux ne doute de la victoire en mars prochain. Une victoire dont l'opposition espère qu'elle sera acquise sans l'appoint du Front national. Tous ont donc condamné le comportement de M. Jean-Marie Le Pen, mais tous ont aussi rappelé que, avec l'instauration de la représentation proportionnelle, la responsabilité de M. Mitterrand se trouve engagée dans le succès relatif que remporterait l'extrême droite.

Chacun aussi s'attend désormais, pour peu que le RPR emporte un siège de plus que l'UDF, que M. Chirac se voit offrir par M. Mitterrand le poste de premier ministre après mars 1986.

Car la cohabitation semble inévitable. Plus précisément, les responsables de l'UDF ne voient pas comment elle ne se produirait pas, puisque M. Mitterrand a annoncé sa volonté de terminer son septennat. Tous ont dit aussi qu'elle ne devrait pas se traduire par un compromis sur le programme. M. Lecanuet a toutefois rappelé qu'il souhaite, comme M. Barre, le départ du chef de l'Etat.

En réalité, le président de l'UDF est contraint de ménager les divers courants qui animent sa confédération, et notamment les « barristes », dont l'inspirateur est toujours hostile à toute cohabitation. Mais M. Lecanuet n'en a pas moins souhaité que la plate-forme de gouvernement commune à l'UDF et au RPR soit publiée dès le début de l'année prochaine, aussitôt après la « trêve des confiseurs ». Pour lui comme pour les autres membres de l'UDF qui se sont exprimés pendant ce week-end, la cohabitation sera certes difficile et sans doute conflictuelle, mais néanmoins tout à fait possible. Aucun d'eux n'a, cette fois-ci, évoqué l'avenir plus lointain, c'est-à-dire l'élection présidentielle prévue officiellement pour 1988, alors que tout le comportement de MM. Barre, Chirac – et d'autres – est en réalité tendu vers cette échéance.

ANDRÉ PASSERON.

M. LÉOTARD : l'opposition doit être coresponsable

M. Françoids Léotard, secrétaire général du Parti républicain, invité du « Forum » de RMC le 3 novembre, a évoqué le face-à-face Chirac-Fabius en disant : *« C'est vrai que Fabius a été mauvais. Mais il a été mauvais parce qu'il s'est révélé dans un des aspects de son personnage qui est un aspect très méchant, très cruel. Et, hélas ! très authentique. Et Chirac a été bon. Il a bien défendu les thèses de l'opposition. Chirac est le responsable du RPR. Il y a l'UDF. Et je souhaite pour ma part qu'il y ait dans l'opposition coresponsabilité dans le succès de 1986, comme il faudrait qu'il y ait coresponsabilité dans les conséquences du succès. C'est-à-dire dans l'exercice du pouvoir après 1986. »*

Evoquant l'attitude de M. Barre, hostile à la cohabitation, M. Léotard déclare : *« A partir du moment où l'ensemble de l'opposition fait des propositions, elle ne peut pas dire – et personne ne peut dire, je dis bien personne, et certainement pas M. Barre –* « Voilà mes propositions », *première partie de la phrase, et deuxième partie de la phrase :* « Attention, vous savez, je ne vais pas les appliquer. » *Ce n'est pas possible. Donc, il y a des propositions. Il faudra bien les appliquer. Et je souhaite bien du plaisir à ceux qui s'opposeraient à l'application des propositions qu'ils auraient eux-mêmes formulées. Ils seraient dans une étrange situation de contradiction. »*

M. Lecanuet : il vaudrait mieux que M. Mitterrand s'en aille

Au « Grand-Jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 novembre, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF et maire de Rouen, a évoqué le face-à-face Chirac-Fabius en disant que les gens de la Seine-Maritime qui l'avaient vu s'étaient dit : *« Mais le voilà au naturel »*, en parlant du premier ministre. M. Lecanuet a ajouté : *« M. Fabius est un homme assez impitoyable très soucieux et uniquement de sa carrière. »*

Le maire de Rouen *« approuve entièrement »* M. Chirac d'avoir voulu parler des problèmes de l'avenir. Il soutient ses propositions concernant *« la libéralisation générale de l'économie et la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes »*.

A propos de la réduction du nombre des fonctionnaires, il précise :

« Je suggérerai plutôt d'imposer aux ministres une réduction au départ de 2 % ou 3 % de ce qu'on appelle les « services votés », c'est-à-dire les dépenses revenant chaque année avec les majorations d'usage. La solution qu'avance M. Chirac mérite étude et examen. Elle suppose probablement des exceptions. »

A propos de l'immigration M. Lecanuet estime : *« Les mesures qui sont à prendre concernent tout de même les limitations d'entrées en France. On ne peut pas se laisser déborder. Il faut limiter le nombre des entrées, avoir en même temps une politique extrêmement humaine et fuir toutes les tentations racistes qu'en effet M. Le Pen, quoi qu'il dise, nourrit et entretient. Nous avons élaboré avec le RPR une série de mesures qui me paraissent humaines, modérées mais fermes, pour éviter que la France ne perde son identité. J'ajouterai une autre idée : il ne faut pas qu'il y ait de naturalisations quasi automatiques, à la suite d'une certaine durée de séjour. Il faut que l'étranger qui demande à devenir Français fasse une affirmation d'identité aux valeurs françaises et d'attachement à la patrie française. Il faut aussi reconduire à la frontière les étrangers condamnés chez nous ou qui sont en situation irrégulière et punir les organisateurs et les bénéficiaires du travail clandestin. »*

M. Lecanuet, évoquant les élections de mars 1986, estime : *« Si le RPR a un député de plus que l'UDF, je trouverai en effet naturel que, en cas de cohabitation, le président de la République fasse appel au leader du parti qui a le plus grand nombre de députés. »*

Il rappelle qu'il a déclaré à Strasbourg lors de la réunion UDF du 16 septembre qu' *« un président de la République qui s'est fait élire sur une alliance entre les socialistes et les communistes, sur un programme de rupture de société, comme l'homme de gauche et non pas comme le président de tous les Français, ne peut pas brusquement se travestir en homme de synty̆èse, ne peut pas abandonner sa politique et en choisir une autre de type libéral et social. Il y a là quelque chose d'incompatible. Par conséquent, j'approuve M. Barre quand il déclare que M. Mitterrand, plutôt que d'avoir à se renier et d'humilier sa conviction, ferait mieux de se retirer. (...) »*

Le problème est tranché : *« M. Mitterrand a déclaré qu'il resterait quoi qu'il advienne. Toutefois, c'est ce qu'il dit avant ; nous verrons après. Quoi qu'il en soit, il ne sert de rien de débattre de la cohabitation jusqu'au soir du 17 mars. Il serait bon pour la France que M. Mitterrand se retire s'il perd les élections »*.

M. Lecanuet, qui ne place à droite que M. Le Pen, estime que M. Chirac est *« dans une catégorie toute particulière. M. Chirac est un homme de rassemblement pour une République démcoratique. Il ne rejette pas la volonté sociale qui nous anime. Notre alliance est fondée sur l'essentiel : rétablir le dynamisme de l'économie par les voies libérales et assurer une meilleure sécurité des Français »*.

Au total pour lui, *« le redressement sera rendu plus difficile si M. Mitterrand s'obstine à vouloir faire ses sept années mais il ne sera pas impossible »*.

M. MADELIN : M. Fabius a déposé le bilan

M. Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 3 novembre, a évoqué la cohabitation en ces termes : *« On peut aboutir en 1986 à la situation qui verra un battu à l'Elysée et un battant à Matignon. Il est possible de gérer une telle situation à condition qu'il n'y ait aucune compromission. La condition de la réussite, c'est l'union de l'opposition. De toute manière, l'habit du président sortira rétréci de la cohabitation. En libéral, je pense que ce n'est pas une mauvaise chose. Si nous réduisons les pouvoirs du président en 1986 et 1988, nous aboutirons à un meilleur équilibre entre exécutif et législatif. C'est une bonne chose. Dans une démocratie libérale, le président ne doit pas avoir le même rôle que dans un état dirigiste. »*

A propos du libéralisme et du programme de l'opposition, il a estimé : *« Quelle différence entre le libéralisme d'un Giscard, d'un Chirac ou d'un Barre ? Ils vont tous dans le même sens. Aujourd'hui, tout le monde est libéral. On ne se pose plus le problème du socialisme. Laurent Fabius l'a définitivement enterré lors de son face-à-face avec Jacques Chirac. C'était un peu le dépôt de bilan du socialisme. »*

POLITIQUE

LE CONGRÈS DU FRONT NATIONAL

M. Le Pen se déclare « prêt à faire la paix » avec la presse

En concluant, dimanche 3 novembre, le septième congrès du Front national, réuni depuis vendredi au Palais des congrès de Versailles en présence d'un millier de délégués, M. Jean-Marie Le Pen a brusquement changé de ton à l'égard de la presse.

Le chef de file de l'extrême droite a expliqué qu'il ne voulait pas *« faire la guerre »* aux médias et il s'est même déclaré *« prêt à faire la paix »*, à condition que les journalistes comprennent, quant à eux, *« le sentiment d'injustice ressenti par les militants quand ils voient que la réalité est présentée sous des formes inexactes et quelquefois franchement diffamatoires ».*

M. Le Pen s'est défendu d'avoir indiqué la *« qualité juive »* des quatre journalistes qu'il avait cités le dimanche précédent dans son discours du Bourget, sans aller, toutefois, jusqu'à présenter aux intéressés les excuses réclamées notamment par Europe 1. *« Nous n'avons pas l'intention de vous outrager,* a dit le président du Front national aux journalistes. *Nous demandons à être traités de façon égale. »* Et M. Le Pen a indiqué que *« le Front national souscrit de façon unilatérale, à l'ouverture de cette campagne électorale, à un code de bonne conduite. Jamais nous n'avons troublé la paix publique, nous n'avons jamais appelé à la haine, nous ne sommes pas partisans de transformer la vie politique en guerre civile »*, a-t-il ajouté, en affirmant que le Front national *« entend donner au débat politique un caractère de confrontation des idées »* et que *« les violences et les attaques excessives ne seront pas de son fait ».*

Dans ce discours destiné à présenter de son parti une image modérée, M. Le Pen a longuement traité, d'autre part, de l'immigration, sujet qui, selon lui, *« préoccupe le plus les Français en ce moment »*. Il a notamment dénoncé le *« danger »* de voir se créer en France une *« cinquième colonne »* d'immigrés. *« Le danger réside dans la présence* [en France], a-t-il souligné, *d'éléments dont on peut* a priori, *suspecter la loyauté, le loyalisme à l'égard du peuple français. Comment être sûr que des Algériens, dans le cas où un conflit se produirait entre la France et leur pays, ne choisiraient pas de travailler ou de se battre pour le pays qu'ils considèrent comme le leur ? » « Au cours de la campagne,* a-t-il lancé à ses militants, *abordez le problème sans complexes : il n'y a pas de relation entre immigration et racisme, et on peut être patriote sans être xénophobe. »*

Comme il l'avait fait quarante-huit heures auparavant, le président du Front national a vivement critiqué les autres partis politiques, en s'attaquant principalement à M. Jacques Chirac : *« Si c'est lui qui doit porter les couleurs de l'opposition, celle-ci n'est pas bien partie. Sans l'appui du Front national, on ne voit pas comment cette opposition pourrait franchir la barre des 50 %. »*

Le programme du Front national pour les élections législatives, élaboré à huis clos par plusieurs commissions, a été, selon M. Le Pen, adopté à l'unanimité moins sept abstentions relatives aux propositions concernant la défense nationale. Ce programme tient en quatre points, a indiqué le chef de file de l'extrême droite : *« Rendre la parole au peuple, rétablir les conditions d'une démocratie vivante, permettre aux Français de recouvrer leur dignité de citoyen et rétablir la préférence nationale. »*

M. Le Pen a démenti, d'autre part, l'existence de la moindre *« dissidence »* à l'intérieur de son parti. Il a simplement évoqué certains *« grincements »* provoqués par l'ouverture des listes électorales du Front national à de nouveaux adhérents.

Samedi après-midi, certains contestataires expliquaient, au cours d'une conférence de presse à Angers, que si les animateurs de la fronde interne n'avaient pas pu défendre la motion qu'ils avaient envisagé de déposer, c'était tout simplement parce qu'ils en avaient été empêchés.

Alléluia !

Est-ce l'effet de la croisière nocturne organisée sur la Seine par son parti, samedi, entre le Zouave de l'Alma et les tours de Notre-Dame, ou bien, tout bonnement, la marque d'une brusque révélation intérieure ? Toujours est-il que par l'un de ces miracles dont le Ciel gratifie parfois les grandes âmes, M. Jean-Marie Le Pen, dimanche, à Versailles, s'est subitement *métamorphosé en angelot !*

Fini le *« complot des cloportes »* qu'il dénonçait quarante-huit heures auparavant en accusant les journalistes de déverser sur lui des *« flots de boue »*, de rechercher sa *« mise à mort »*, de pratiquer en permanence *« le mensonge, la désinformation, la calomnie » !* Magnanime, le président du Front national enterre la hache de guerre. Il se déclare *« prêt à faire la paix »*. Il pousse même la générosité jusqu'à proposer à la presse dévoyée — sans aucune contrepartie ! — un *« code du bien-vivre »*. Revêtu de probité candide et de lin blanc, il supplie simplement ses censeurs de se mettre à la place de ses malheureux militants, qui sont si meurtris *par l'« injustice »* et qui ne demandent qu'une chose : être traités *« de façon égale »*.

Certes, la mansuétude du président du Front national ne prend pas encore la forme d'excuses publiques à l'adresse des quatre journalistes dont il avait lancé les noms en pâture, le dimanche précédent, au Bourget, et sa soif de justice et d'égalité épargne pour l'instant les immigrés... Mais cela ne saurait tarder.

Il est clair, en effet, désormais, que M. Le Pen chassera du temple du Front national tous ceux de ses militants qui se hasarderaient dans la rubrique des faits divers racistes, qui agresseraient les journalistes, à Pantin ou ailleurs, qui continueraient à perpétuer dans les journaux du mouvement la tradition antisémite de l'extrême droite, qui prétendraient poser le problème de l'immigration en termes de dis crimination ! Comme il est clair que le programme du Front national va être totalement expurgé en ce sens, que les ouvrages antérieurs de son président à ce dimance 4 novembre seront envoyés au pilon, que le quotidien *Présent* du courant intégriste et l'hebdomadaire *Minute* vont, à partir d'aujourd'hui, faire de la concurrence au *MRAP* et a la LICRA !

Alleluia ! Vite, il faut que Pierre Bellemare invite M. Le Pen à son émission « Au nom de l'amour » !

A. R.

CONSTITUTION D'UN « FRONT FRANÇAIS » EN MAINE-ET-LOIRE

(De notre correspondant.)

Angers. — Comme cela s'est déjà passé en Corse et en Vaucluse, le Front national éclate en Maine-et-Loire, où M. Albert Lépine, l'un des plus anciens militants locaux, récemment exclu par décision du bureau national, et M. Jean-Luc Rampillon, ancien secrétaire de la fédération départementale, *« relevé de ses fonctions »*, ont annoncé, samedi 2 novembre, la création d'une nouvelle formation. Ils espèrent entraîner derrière eux *« 65 à 75 % des trois cents adhérents »* revendiqués localement par le Front national et présenteront leurs propres listes dans le département aux élections législatives et régionales de mars 1986 (1).

Cette nouvelle structure, qui verra aussi le jour en Loir-et-Cher, prendra provisoirement l'appellation de « Front français ». Ses promoteurs veulent lui donner une dimension nationale par le regroupment *« de tous les militants du Front national qui refusent la mainmise sur le parti de son secrétaire général, M. Jean-Pierre Stirbois ».*

Les dissidents angevins ont d'ailleurs vainement tenté, samedi, de faire soumettre au congrès du Front national réuni à Versailles une motion désavouant l'action de M. Stirbois.

Ils refusent toutefois tout rapprochement avec M. Jean-Maurice Demarquet et se déclarent fidèles *« à la doctrine comme au parti »* de M. Le Pen, avec lequel ils n'excluent pas de renoncer *« après le départ de M. Stirbois ».*

CLAUDE-HENRI GAY.

(1) Aux élections européennes de 1984, le Front national a obtenu en Maine-et-Loire 16 500 voix, soit 7,7 % des suffrages exprimés dans le département.

A QUIMPER

M. Marchais accuse M. Fabius d'avoir « capitulé » devant M. Chirac

M. Georges Marchais, qui inaugurait, le dimanche 3 novembre, à Quimper, les nouveaux locaux de la fédération communiste du Finistère-Sud, a qualifié de *« spectacle dérisoire »* le débat du 27 octobre entre M. Laurent Fabius et M. Jacques Chirac. Ce débat a illustré, selon le secrétaire général du PCF, le fait que *« l'accord de fond qui lie le Parti socialiste à la droite »* oblige l'un et l'autre à *« cultiver leurs différences afin de tenter de couvrir l'essentiel du terrain politique ».*

Cependant, M. Marchais a reproché aussi au premier ministre d'avoir, *« sur plusieurs points que Chirac a directement empruntés à Le Pen »* (à propos de l'immigration et de la sécurité), *« purement et simplement capitulé ».* Selon M. Marchais, *« la vraie confrontation sur l'enjeu des élections de mars reste à faire ».* Le secrétaire général du PCF a renouvelé sa demande d'un débat télévisé avec M. Fabius (le premier ministre avait fait savoir, en réponse à une première demande de M. Marchais, qu'il n'entend débattre qu'avec ses prédécesseurs de droite à l'hôtel Matignon).

Les communistes s'inquiètent de la tournure prise par la précampagne électorale, qui tend à les marginaliser par rapport à la confrontation entre le gouvernement et le PS d'une part, l'opposition d'autre part. Les dirigeants du PCF multiplient les propositions de débats (Mme Gisèle Moreau, qui conduit la liste communiste pour les élections législatives à Paris, a lancé l'idée d'une confrontation avec ses homologues, MM. Jacques Toubon pour le RPR et Lionel Jospin pour le PS), leur souci principal étant de disposer d'un terrain d'affrontement avec le Parti socialiste. *L'Humanité-Dimanche* du 3 novembre a publié les résultats d'un sondage effectué par l'IFOP (huit cent une personnes majeures interrogées par téléphone du 28 au 30 octobre), d'où il ressort que 67 % des personnes interrogés (contre 18 %) souhaitent que d'autres débats du genre de celui du 27 octobre soient organisées avant mars 1986 et que 60 % d'entre elles (contre 25 %) estiment nécessaire que le PCF *« puisse participer à un débat de ce type ».*

M. Juquin entre deux feux

Le débat Fabius-Chirac a été critiqué, aussi, par M. Pierre Juquin, invité de l'émission « Sept sur sept », sur TF1, dimanche. Pour l'ancien porte-parole du PCF, le premier ministre, *« en difficulté sur le fond »*, n'a pas su défendre clairement les valeurs de la gauche face à son adversaire. M. Juquin y a vu une preuve supplémentaire de sa thèse, selon laquelle, faute d'un projet commun unissant le PS et le PCF, la gauche est désarmée.

« Il n'y aura pas de marche vers le socialisme sans un Parti communiste influent », a affirmé M. Juquin. L'ancien membre du bureau politique du PCF, toujours membre de son comité central, a répondu ainsi à ceux qui estiment que sa démarche doit le conduire à quitter ce parti. *« Je ne suis pas un personnage en transition »*, a-t-il dit.

M. Juquin avait fait connaître samedi sa réponse à la « lettre ouverte » que lui avait adressée M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes (*le Monde* daté 3-4 novembre). Pour M. Juquin, l'ancien dirigeant de la fédération communiste de Paris *« se trompe d'adresse ».* M. Juquin accuse M. Fiszbin, candidat sur une liste du PS aux élections législatives, de *« capitulation »* devant les forces qui tendent à *« liquider »* l'union de la gauche et toute perspective socialiste en France.

En dénonçant ainsi ceux pour qui l'avenir du courant communiste résiderait dans une sorte de « satellisation » autour du PS, M. Juquin veut démontrer que sa démarche ne peut être attaquée par la direction du PCF comme faisant le jeu du PS. Toutefois, sa sévérité envers ses prédécesseurs immédiats dans la voie de l'opposition communiste l'expose à la critique inverse : celle de faire le *jeu de la direction du parti en incitant* à la patience ceux des communistes qui ne se reconnaissent pas dans sa politique actuelle.

PATRICK JARREAU.

UN APPEL EN FAVEUR DE MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE

« Peut-on condamner pour assistance à liberté en danger ? » Sous ce titre, plusieurs personnalités lancent un appel en faveur de cinq militants d'extrême gauche dont le procès doit s'ouvrir cette semaine à Toulouse. Ces militants, dont deux demeurent incarcérés, sont inculpés de *« destruction de biens immobiliers par l'effet d'une substance explosive, acquisition, détention, transport d'armes et de munitions, détention sans motif légitime d'engins agissant par explosion »*, depuis la destruction par explosif, en juin dernier, de la salle de la piscine du quartier du Stadium à Toulouse, où M. Jean-Marie Le Pen devait présider une réunion.

« Il est impensable qu'un procès soit fait aux camarades toulousains qui ont voulu, par leurs écrits et leurs actions, montrer du doigt l'hydre raciste et fasciste représentée par le Front national », écrivent notamment les signataires de cet appel. *« Accepter qu'ils soient condamnés, ce serait accepter que l'on jette les Arabes par les fenêtres des trains, redorer le blason du pétainisme, cautionner les tortures en Algérie, supporter les sévices dans les commissariats, finalement entériner des valeurs qui ont été bannies depuis la Libération. »*

Parmi les premiers signataires de cet appel figurent notamment plusieurs écrivains, Claude Bourdet, Daniel Guérin, Denis Langlois, Gilles Perrault, l'historien Pierre Vidal-Naquet, des universitaires, Robert Pagès, Luis Sala-Molins, la Fédération anarchiste, etc.

La LCR veut « poser les jalons d'une politique alternative »

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) a réuni son congrès, le septième, pour la première fois dans une municipalité communiste, Saint-Denis, où elle a pu louer la salle de Bourse du travail, du 31 octobre au 3 novembre 1985. M. Alain Krivine, principal dirigeant de la LCR, a indiqué que la *« politique de regroupement anticapitaliste à gauche de la gauche »*, suivie depuis plusieurs mois par la direction de la Ligue, a été approuvée *« à une large majorité ».* Cette stratégie, qui vise à rassembler des militants écologistes, antiracistes et d'extrême gauche, a permis de mettre sur pied des groupements régionaux dans trente-trois départements, selon M. Krivine. Plusieurs de ces associations présenteront des listes pour les élections régionales avec le soutien de la LCR.

Pour les élections législatives, le congrès a donné mandat à la direction de la LCR pour *« discuter et signer avec Lutte ouvrière »*, autre formation trotskiste, un protocole permettant la présentation *« de listes unitaires dans un maximum de départements ».* Une *« grande coalition électorale, allant des « verts » à l'extrême gauche »* aurait sans doute permis d'obtenir *« beaucoup d'élus »*, a affirmé M. Krivine, mais, estime-t-il, il est trop tôt pour que ce rassemblement, encore en gestation, puisse aborder des élections nationales.

Les grands axes de la campagne de la LCR porteront sur *« la dénonciation de la politique d'austérité menée depuis cinq ans »* et *« la nécessité de poser les jalons d'une politique alternative à celle de la gauche officielle ».* Si la LCR dénonce la politique d'austérité du gouvernement actuel, qui *« favorise le retour de la droite et explique, en partie, la montée de Le Pen »*, elle est, aussi, en désaccord avec le PCF, qui développe pourtant des arguments similaires. *« Malgré un langage de gauche, le PCF veut essentiellement redorer son blason, et non organiser une véritable politique unitaire »*, estime M. Krivine. La meilleure preuve en est, selon lui, *« la politique extrêmement sectaire de la CGT et l'orientation qu'elle donne aux conflits ».* Quant à la CFDT, *« la direction d'Edmond Maire développe les thèmes les plus archaïques et les plus ringards de collaboration de classe (...) sous prétexte de recyclage et de rénovation du syndicalisme »*, a dit M. Krivine.

Quelque trois cent cinquante délégués ont participé aux travaux du congrès, auquel assistaient, à titre d'observateurs, Mme Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, des représentants du bureau politique du PSU et des délégations du FLNKS et des partis étrangers de la IVe Internationale, à laquelle appartient la LCR.

« PORTRAIT DU PRÉSIDENT », de Jean-Marie Colombani

Le monarque imaginaire

Que retiendra l'histoire du « quinquennat », de François Mitterrand »? L'intérêt de cet ouvrage se situe aussi à l'intérieur de ce triangle : la personnalité du président, l'avenir du socialisme, les transformations de la société.

Est-ce un effet de la personnalisation du pouvoir ? Aujourd'hui toute explication de la situation politique ou de l'héritage comme tout essai d'anticipation par l'analyse de la psychologie des acteurs qui partage l'attention avec le commentaire de la Constitution. Eclatant retour de fortune pour la biographie, revanche singulière du sujet individuel sur les systèmes qui l'absorbaient dans l'action des masses.

En choisissant de consacrer au chef de l'Etat un portrait en pied, Jean-Marie Colombani a pourtant obéi à d'autres motifs que cette mode intellectuelle : François Mitterrand ayant, bien avant d'avoir accédé à la magistrature suprême, la réputation d'être indéchiffrable, il s'est demandé si pour saisir le vrai Mitterrand, nous ne disposions pas désormais d'un *miroir qui faisait* – et pour cause – défaut avant 1981 : son action à la tête de l'Etat.

Un homme politique s'exprime autant par ses actes que par ce qu'il livre de ses intentions. Le moment n'est-il pas venu de prendre acte de ce qui s'est fait sous son inspiration ? Quoi qu'il advienne en mars prochain, ces quatre années et demie forment déjà pour l'histoire un ensemble complet. Pénétrer l'homme à partir de l'exercice du pouvoir, telle est l'idée de départ : en politique aussi, le style c'est l'homme.

Bilan et avenir

Le livre n'est pas pour autant seulement le portrait d'un président : puisque la psychologie prend appui sur l'action de son gouvernement, c'est aussi une première contribution à une histoire du gouvernement de la gauche depuis 1981 : Jean-Marie Colombani en repère les tournants, y découpe des séquences, en dresse un bilan. Il s'attache même à l'inscrire dans une perspective plus *ample : il évalue ce que ces années* auront apporté à la France et il suppute ce qu'en seront les conséquences au-delà de l'occupation du pouvoir par la gauche sur la vie politique et pour le socialisme. L'intérêt du livre rebondit ainsi à l'intérieur du triangle que dessinent la personnalité du président de la République, l'avenir du socialisme et les transformations de la société française.

Le portrait se compose par touches successives dans une progression dont la subtilité est à l'image du modèle par une succession de balancements qui relancent l'interprétation et suspendent le jugement. Une plume acérée relève sans complaisance les erreurs d'analyse et d'appréciation qui ont hypothéqué en particulier la première année du septennat : trop de réformes en trop peu de temps et dont le président porte la responsabilité personnelle puisque souvent imposées à des ministres qui les jugeaient inopportunes ou erronées : la nationalisation à 100 %, les trente-neuf heures payées quarante, ou encore la décision de revenir sur l'abaissement du taux de l'intérêt servi aux épargnants. Il y a aussi, plus récentes, les fautes stratégiques, celles commises à propos de la querelle scolaire ainsi que le référendum manqué...

Jean-Marie Colombani fait ressortir un autre type de fautes auxquelles on prête ordinairement moins d'attention : celles qui résultent de l'indécision ou de la temporisation et qui condamnent à subir au lieu de prendre l'initiative. François Mitterrand esquive plus qu'il ne tranche ; contrairement à ce qu'on croit, il pratique souvent la valse-hésitation. Autant par fidélité à ses convictions que par tempérament : le portrait fait surgir les contradictions qui font la richesse et la complexité de l'homme : entre une culture de droite et une morale de gauche, entre des sentiments profondément républicains et un style monarchique, qui affecte moins l'étiquette que le comportement.

Si François Mitterrand se refuse souvent à trancher, c'est par un trait hérité pour partie de la IVe République, le respect du bicéphalisme : il *en tend laisser le gouvernement gou*verner. Cet aspect que Jean-Marie Colombani éclaire, apporte à la controverse sur les chances d'une éventuelle cohabitation un élément généralement négligé : habitué à la pratique de la IVe République, conservant toutes ses réserves à l'égard d'un régime dont il a redit qu'avec un autre président il comporterait des risques pour la démocratie, François Mitterrand se prêterait peut-être mieux qu'on ne croit à un partage des compétences et à une expérience insolite de nos institutions. Et pourtant, il a multiplié les interventions inopinées, les initiatives qui venaient subitemnt à la traverse des projets sur lesquels les ministres s'étaient accordés, au risque d'affaiblir l'autorité du chef du gouvernement.

Pierre Mauroy – et c'est une des surprises de ce livre – sort à son avantage de la comparaison. Jean-Marie Colombani fait ressortir son abnégation et sa loyauté , sa lucidité pour comprendre l'urgence en 1982 d'un changement de politique et son courage pour arracher le consentement d'un François Mitterrand qui tardait à en reconnaître la nécessité et à en accepter la responsabilité.

Du Parti à la présidence

De ces faux pas comme de ces contradictions, quelle part incombe aux institutions et quelle responsabilité revient-elle à la personnalité de François Mitterrand ? La pente monarchique découle-t-elle du système tel que l'ont façonné les prédécesseurs ? Mais le premier secrétaire du Parti socialiste ne pratiquait-il pas déjà à la tête du parti qui lui devait sa résurrection un style tout monarchique ? A-t-il fait autre chose que transposer à la direction du pays la tactique et les méthodes qui lui avaient fort bien réussi pendant dix ans dans l'opposition ?

François Mitterrand est le premier président de la Ve République à être passé sans transition de la direction d'un grand parti à la présidence de la République. Pour l'exer*cice de la fonction, fut-ce une bonne* ou une mauvaise chose ? Mauvaise dans la mesure où les affrontements qui avaient opposé les personnes avant 1981 et les tensions entre les factions ont été projetés au sommet de l'Etat ; telle la zizanie avec Michel Rocard : pour qualifier les relations entre eux J.-M. Colombani n'hésite pas à parler de gâchis. Les institutions de la Ve République ne font qu'aggraver les chose : *« dans ce système solaire les rivalités s'acerbent pour le plus grand bien de l'astre central. »*

Ce portrait, tout en contradictions, ne ménage pas les hommages aux éclatantes qualités de l'homme politique : après d'autres Jean-Marie Colombani loue son intuition, son aptitude à prévoir de loin le comportement de l'adversaire et à deviner les effets, proches et lointains, de ses propres initiatives. A cet égard, la remontée des profondeurs du Parti socialiste restera une extraordinaire réussite qui atteste l'intelligence stratégique de l'homme : des premiers, il avait perçu le parti que la gauche pourrait tirer des nouvelles institutions, c'est sa supériorité sur un Mendès France.

Mais cette prescience ne s'est-elle pas émoussée avec la présence prolongée à la présidence comme si l'usage du pouvoir, par l'isolement auquel il condamne le responsable, restreignait sa faculté de prévoir ? Il n'a pas pressenti qu'en laissant à la fraction intransigeante du Parti socialiste la liberté de défaire l'équilibre précaire du projet Savary il donnait à l'opposition l'occasion de marquer *un point décisif et de lui* ravir celle de régler conformément à ses aspirations un problème historique.

L'homme d'Etat, aux yeux du journaliste, vaut l'homme politique : il approuve à peu près sans réserves la conduite de la politique étrangère : choix clairvoyants, décisions courageuses, initiatives de portée historique.

Anticipant sur le jugement de l'histoire, Jean-Marie Colombani estime qu'il a, comme chacun de ses prédécesseurs, fait progresser la construction européenne et qu'il aura influé sur le destin du continent de façon positive à une heure décisive de son histoire. Les contrastes ne sont pas moins prononcés dans l'ordre des convictions. C'est le même homme qui a imposé en 1981, au lendemain de la victoire, des décisions maximalistes par le souci de tenir ses engagements et par volontarisme, et qui, après avoir tardé à cautionner la politique de rigueur, en a fait l'axe de sa politique avant de voir dans la modernisation de l'économie la clé de toute son action.

On goûtera les observations pénétrantes concernant la fascination qu'exerce la modernité technologique sur cet homme dont la culture est essentiellement littéraire : elle a *entraîné le glissement dans les* objectifs : on est, en quatre ans, passé à propos de l'Europe du projet d'un espace social au projet Euréka, et le rattrapage du retard technique a pris le relais de la réduction des inégalités. François Mitterrand aurait-il donc trahi à la fois ses convictions et ses électeurs ? L'explication est moins simple que l'alternative trahison ou fidélité.

Imbu, au départ, d'une confiance absolue dans le pouvoir de la volonté pour renverser les situations, le président s'est convaincu, à l'épreuve du pouvoir, de la résistance des choses : le maximaliste a rendu les armes au principe de réalité, et il a entrepris de moderniser à la fois la gauche et la société. Qu'un tel changement déconcerte des militants qui *s'étaient mobilisés autour d'une* idéologie, la chose est assez naturelle. Sur quel objectif retrouver une identité ? Outre que le programme est un peu court, la modernisation n'appartient pas à la gauche en propre.

Le principe de modernisation

L'histoire, qui a continué de courir après que l'auteur eut posé la plume, a apporté, avec le congrès de Toulouse, deux éléments dont l'un confirme son analyse et l'autre tranche une question : Laurent Fabius a pris une sérieuse option sur la direc*tion de l'appareil*, et *le parti* a amorcé à son tour l'évolution opérée par son ancien premier secrétaire vers l'abandon d'une idéologie purement revendicative et l'acceptation de sa propre modernisation. Par son insistance à faire de la modernisation le principe de sa politique, François Mitterrand rejoint ses prédécesseurs ; Charles e Gaulle n'a-t-il pas été le premier à proposer à la France d'épouser son temps ? Georges Pompidou l'a engagée ensuite dans un grand projet industriel, et Valéry Giscard d'Estaing aspirait à conduire le changement.

La conclusion, où Jean-Marie Colombani s'interroge sue ce que l'histoire retiendra de ce quinquennat en surprendra plus d'un, et pourtant, à la réflexion, elle ne paraît pas *invraisemblable*. Il estime que François Mitterrand aura préparé les esprits à une pratique douce de l'alternance, qui devrait éteindre les vestiges de guerre civile froide hérités du passé. Il aura contraint la gauche socialiste à donner congé à ses utopies archaïsantes et à répudier ses mystiques révolutionnaires ; en ce sens, Mitterrand aura fini d'enterrer 1968. Enfin, il aurait *contribué* à réintégrer dans la société les éléments sociaux ou idéologiques qui vivaient en marge, et, par-là, il aurait efficacement concouru à la stabilisation de la société. Ainsi chacun des présidents qui se sont succédé aurait apporté sa pierre à l'édifice d'une société plus démocratique.

RENÉ RÉMOND.

★ Portrait du président, de Jean-Marie Colombani, Gallimard, « Le monde actuel », 221 p., 70 F.

société

ENVIRONNEMENT

Pollution d'un affluent de l'Allier

Quelque six cents litres de Chrysoline P 100 — un produit utilisé pour le traitement du bois — ont été déversés par erreur le 29 octobre dans la Sénouire, un affluent de l'Allier. L'accident, dû à une *« défaillance dans l'alimentation en eau d'une cuve de trempage du bois »* d'une scierie des environs de la Chaise-Dieu (Haute-Loire), entraîne la destruction de la flore et de la faune à l'aval de la rivière, jusqu'au confluent avec l'Allier à Brioude. La pollution de l'Allier pourrait menacer l'approvisionnement en eau potable de Clermont-Ferrand et Vichy. Ce lundi 4 novembre, la nappe toxique n'était toujours pas arrivée à Brioude, selon la gendarmerie.

SCIENCES

Vol prolongé pour Challenger ?

La mission que la navette spatiale américaine Challenger effectue actuellement pourrait être prolongée de vingt-quatre heures afin d'obtenir de nouvelles informations sur certainess des expériences menées à bord du laboratoire Spacelab. Pour l'heure, le vol se poursuit sans trop de difficultés si l'on excepte la détection, dans la journée du samedi 2 novembre, de deux fuites du mélange oxygène-azote que respire l'équipage. La première était due à un mauvais fonctionnement du système d'évacuation des eaux usées et la seconde paraissait provenir d'une expérience du Spacelab. Ces problèmes et surtout les contretemps dus à la réparation de deux fours destinés ont contrarié la mise en œuvre des très nombreuses expériences d'élaboration de matériaux dans l'espace qui, dimanche 3 novembre, n'auraient été réalisées qu'à 40 %.

PARIS

Plus de car « by night » à Montmartre

Les cars de tourisme n'ont plus le droit d'accéder à la butte Montmartre, à Paris, entre 21 heures et 10 heures du matin. Durant la journée, entre 10 heures et 21 heures, les véhicules peuvent monter mais ils n'ont le droit de stationner que quelques instants, le temps de déposer les touristes. Après la visite de la butte, ceux-ci redescendent à pied et retrouvent leurs cars sur un parking de cent places aménagé boulevard Rochechouard. En revanche les cars recevant jusqu'à cent passagers, c'est-à-dire plus grands que ceux jusqu'ici autorisés seront désormais admis à Montmartre.

Ces mesures applicables depuis le lundi 4 novembre, ont été prises par la préfecture de police, à titre expérimental et pour six mois, à la demande des habitants qui se plaignent du bruit, des vibrations, des pollutions et des encombrements engendrés par l'afflux des cars de tourisme (un toutes les quarante-cinq secondes en période de pointe) dans leur quartier. Les autocaristes et certains restaurateurs protestent contre ces restructions qui, selon eux, vont s'étendre à d'autres sites parisiens et mettre en danger leur profession.

● *Un notaire écroué pour escroquerie dans la Drôme.* — M. Aimé Fabre, notaire et maire (div. opposition) de Taulignan (Drôme), a été écroué dimanche 3 novembre à Valence, après avoir été inculpé de faux et usage de faux en écritures publiques, escroquerie et abus de confiance.

M. Fabre, qui est âgé de cinquante-six ans, avait disparu de son village depuis le 8 octobre ; il s'est présenté dimanche matin aux policiers de Valence, après qu'un mandat d'arrêt eut été lancé contre lui à la suite d'anomalies constatées dans la comptabilité de son étude notariale. Un trou de plus de 1,6 million de francs a été relevé au mois d'octobre dans sa comptabilité par des inspecteurs de la chambre départementale des notaires.

RELIGION

Les « communautés de base » françaises ne veulent plus vivre en marge

Au départ très anarchique, très critique et en marge de l'Eglise, enfant du concile Vatican II, et de mai 68, le mouvement des « communautés de base » sort de sa marginalité. Laïcs, prêtres ou religieux, engagés dans les partis, les syndicats et les organisations chrétiennes ouvrières, leurs membres rêvent d'une Eglise davantage adaptée aux réalités. Leur modèle est celui des communautés ecclésiales de base d'Amérique latine ou d'Asie.

Ce courant a été renouvelé, à partir de 1975, au contact des « communautés de vie », où l'inspiration est celle du renouveau charismatique, où l'engagement est plus radical : il va jusqu'au partage complet - habitat, salaire — d'hommes et de femmes, de célibataires et de couples.

Le point de départ de cette deuxième vague communautaire est le même : il s'agit de chrétiens insatisfaits par le fonctionnement de l'Eglise, par la routine des paroisses et des mouvements. Mais leur trajectoire est différente : moins d'engagements et de discours, plus de références à l'Eglise comme réalité mystique.

Faire converger ces deux courants relevait du pari. Après des tentatives d'approche à Chamerolles, près d'Orléans, en 1979, puis à Maubuisson dans la région de Bordeaux en 1982, ce mouvement communautaire encore très informel a franchi une nouvelle étape les 1er, 2 et 3 novembre à Châtenay-Malabry dans les Hauts-de-Seine, où s'étaient rendues cent quatre-vingts personnes, représentant quarante-huit communautés indistinctement de base et de vie : des communautés anciennes, comme celle du Surgeon à Lyon groupant jusqu'à soixante-dix membres, à celle des Grands-Champs, de Nancy, toute jeune, venue pour s'informer. Mais les grandes communautés charismatiques ne participaient pas plus à ce rassemblement qu'aux précédents.

Communautés de base et de vie ont exprimé un double souhait. Celui, d'abord, d'une meilleure organisation : une *« équipe »* élue d'*« animation et de coordination »* va succéder à un *« collectif »*, structure souple qui existait jusqu'à présent, dont le nom à la résonance soixante-huitarde ne correspondait plus aux exigences du moment. Le désir ensuite d'une intégration plus grande, voire, pour certains, d'une réintégration dans la vie de l'Eglise. On voit ainsi des communautés de base ne plus tourner le dos à des paroisses jugées somnolentes et s'intégrer de plus en plus dans des efforts locaux de catéchèse, d'aumônerie ou d'animation liturgique, à la suite d'une démarche volontaire ou d'un appel de l'évêque, d'une équipe de prêtres ou de laïcs.

Cette volonté de *« démarginalisation »* s'explique par plusieurs raisons. Les communautés réunies à Châtenay-Malabry pensent avoir joué un rôle de révélateur et de précurseur. *« Nous étions regardés hier comme des bêtes curieuses... »* Or aujourd'hui, par mode ou par conviction, la sensibilité communautaire tend à devenir dominante dans l'Eglise. D'autre part, le mouvement communautaire entend ne pas rester absent de plusieurs débats à venir (synode extraordinaire de Rome et préparation du synode sur les laïcs prévu pour 1987). *« Si on ne s'organise pas*, dit Michel Misony, *on sera laminé. »* Soucieuse d'une plus grande *« visibilité »*, son équipe d'animation a reçu le mandat de *« favoriser des regroupements »* et de *« représenter publiquement »* ce nouveau rassemblement. On est loin du vocabulaire des communautés de base d'il y a quinze ou vingt ans.

HENRI TINCQ.

● *Mgr Lefebvre redoute le prochain synode.* — Dans une interview à l'agence italienne Ansa, Mgr Marcel Lefebvre, chef de file des traditionalistes, a déclaré, le 1er novembre, que la prochaine réunion du synode des évêques constituait *« un grave danger pour l'Eglise »*. Ce synode, a-t-il dit, sera *« une nouvelle étape de la révolution provoquée par le dernier Concile, qui ne peut que conduire à l'autodestruction »*. — *(AFP.)*

● *Béatification d'un journaliste.* — Au cours d'une cérémonie, le 3 novembre, à la basilique Saint-Pierre, Jean-Paul II a déclaré bienheureux un carmélite hollandais, Titus Brandsma. Mort en déportation à Dachau le 26 juillet 1942, à l'âge de soixante et un ans, ce religieux était également journaliste : il s'était fait connaître avant l'invasion des Pays-Bas par les troupes hitlériennes en mai 1940 par des écrits antinazis. Il avait maintenu sa position pendant l'Occupation et avait été déporté. C'est la première fois qu'un journaliste est béatifié. — *(Corresp.)*

Trois pavillons sans clôture

Sur le mur s'étire une affiche signée d'une phrase de Bonhoeffer, le grand théologien protestant allemand. *« Dieu est avec nous chaque soir et chaque matin. Nous attendons avec confiance ce qui peut venir. »* Au-delà, les tours de la ville nouvelle de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) s'empilent comme des cubes d'enfants. La « communauté de vie » Chalvron, du nom de ce petit village du Morvan où elle est née en 1971, ce sont d'abord trois pavillons, sans clôture comme il se doit. Elle comprend deux couples mariés, trois religieuses, six enfants. Aline, Xavier, Christiane, Alain, Odile et les autres...

Cela a commencé comme un ras-le-bol d'étudiants parisiens au début des années 70, mal à l'aise dans l'Eglise, le train-train des paroisses et des mouvements. Ils décident de vivre ensemble, occupent jusqu'à cinq appartements d'un même palier à la République. Mais l'échec des formules communautaires qui ont suivi mai 68 les rend prudents : *« Nous avons toujours refusé le partage intégral,* dit Alain Weydert. *Il n'y a pas de contrat entre nous, mais seulement une histoire. »* C'est peu à peu que se forge leur identité et leurs formes de vie communautaire.

Les trois religieuses vont rejoindre en 1979 les couples mariés. Elles viennent de la cCongrégation Notre-Dame-de-la-Charité qui était cloîtrée jusqu'au concile Vatican II. *« On n'a pas le gabarit de religieuses emmaillotées,* dit Christiane. *Si on veut être crédible aujourd'hui, il faut sortir de la vie religieuse unisexuée. »* Elles ont toutes trois une vie professionnelle à l'extérieur.

Les « Chalvron » ne veulent pas de l'expression *nauté de base »* ns l'Eglise, sent le soufre. *« Notre démarche,* dit Alain Weydert, *n'est pas contestataire. Ce que nous voulons d'abord, c'est attester qu'il se passe quelque chose de nouveau, dans ce quartier, dans l'Eglise. Une espèce de recherche qui contraste avec les certitudes toutes faites. »*

Leurs maisons ont des espaces privés et communautaires. Leurs salaires sont affectés pour partie aux dépenses collectives. Ils passent des soirées, mais pas toutes, à réfléchir et à prier ensemble. C'est ce double mouvement d'autonomie personnelle et de disponibilité à la vie commune qui les caractérise. Pas de structures contraignantes : *« Nous ne sommes pas une secte. »* Ni une élite. Ni des originaux ou des marginaux. Leurs appartement hier, leurs pavillons, aujourd'hui, sont des lieux de passage, pour des gens, par exemple, qui n'iraient plus à l'Eglise, *« mais à qui nous offrons,* dit Aline, *un autre visage d'Eglise, plus fraternel, plus cohérent, contrastant avec un monde éclaté »*.

Le mot *« contraste »* revient sans arrêt. Ils se disent appelés, en effet, à être *« ce peuple-contraste que Dieu a rêvé pour nous »*, non inféodé au mouvement du monde, tout en étant de ce monde. *« Nous pensons,* conclut Alain Weydert, *que le mouvement communautaire de l'Eglise n'en est encore qu'à ses débuts. Jusqu'à présent, vous n'avez vu que des flambées »*...

H. T.

هكذا من الأصل

LE PROCÈS DES DEUX OFFICIERS FRANÇAIS EN NOUVELLE-ZÉLANDE

D'intenses négociations ont précédé l'audience du 4 novembre

De notre envoyé spécial

Auckland. — Les pessimistes prévoyaient une interminable et incertaine procédure judiciaire. Les optimistes imaginaient une audience préliminaire *(preliminary hearing)* à l'issue tout aussi hasardeuse. Entre eux, un système juridique néo-zélandais qui permet à un accusé de choisir la manière dont on va le juger. En fait, dès la veille de l'audience, M. David Lange, premier ministre néo-zélandais, avait donné le ton en indiquant qu'il était *« presque certain que ces deux là* [Alain Mafart et Dominique Prieur] *n'avaient physiquement rien eu à faire dans la nuit du 10 juillet ».* Une manière de donner un blanc-seing gouvernemental à une éventuelle clémence du pouvoir judiciaire dont M. Lange, en qualité d'ancien avocat, connaît la jalouse indépendance vis-à-vis de l'appareil politique.

A la sortie de l'audience, M. Rod Hanson, avocat-conseil du président de Greenpeace, envisageait, lui, la possibilité d'un accord entre les différentes parties judiciaires : *« La décision de plaider coupable sur des charges réduites,* a-t-il indiqué, *a été obtenue après des négociations entre la police, les autorités judiciaires et la défense. »*

Officiellement, de telles négociations sont impossibles en Nouvelle-Zélande, où l'articulation entre le politique et le judiciaire est considérée comme inconcevable, de même que d'éventuels « arrangements », par exemple entre le ministère public et la défense. Dans le droit anglo-saxon, pourtant, de telles négociations, pour juger une affaire au mieux des intérêts de tous, sont fréquentes, voire institutionnalisés. Aux Etats-Unis, on nomme cette pratique de *plea bargaining,* que l'on pourrait traduire, en lui enlevant sa connotation péjorative, par marchandages. Elle consiste, pour les deux principales parties, à aboutir à un accord sur une évaluation optimale des charges d'un accusé à partir d'un dossier d'accusation examiné officieusement par l'accusation et les avocats de la défense.

On parvient, dans nombre de cas, à une réduction des charges en échange de l'assurance, donnée par la défense, de plaider coupable du chef d'inculpation nouvellement défini.

Du meurtre à l'homicide involontaire

Dans la salle d'audience, lundi matin, la fébrilité laisse percevoir la possibilité de contacts positifs entre la défense et l'accusation.

A 10 h 26, on introduit les accusés : Dominique Prieur, alias Sophie Turenge, et Alain Mafart, Alias Alain Turenge. Elle, est vêtue d'un tailleur pantalon marron et beige et porte de grosses lunettes teintées, qui rendent son visage inexpressif sauf lorsqu'elle adresse un signe de la main à son mari. Elle a les traits un peu tirés. Le commandant Mafart a son habituelle veste de tweed gris et arbore un air plus détaché que jamais. Immédiatement, Dominique Prieur prend les écouteurs de la traduction simultanée. Alain Mafart, lui, s'en passera. Puis le juge Ron Gilbert fait son entrée.

Un bref échange permet de régler, une bonne fois pour toutes, l'identité des deux accusés. Pour la première fois depuis le début de l'affaire, on les appellera par leur vrai nom. Cette formalité expédiée, la parole est à la défense. Officiellement, celle-ci est assurée par Mᵉ Gerald Curry. D'entrée de jeu, celui-ci présente une requête pour que la charge principale retenue contre les Turenge passe de *murder* (meurtre) à *man's laughter* (homicide involontaire), le dossier ne permettant pas, selon Mᵉ Curry, de maintenir le principal chef d'inculpation. C'est le suspense. Le juge prend acte et donne la parole à l'accusation.

Fait exceptionnel dans les annales judiciaires néo-zélandaises, la couronne est représentée par l'une des plus hautes autorités judiciaires du pays, le *sollicitor general,* Paul Neazor. Dans le système français, son rang équivaut à celui de directeur des affaires criminelles et des grâces sur le plan national. M. Neazor est venu spécialement de la capitale, Wellington, pour l'accusation.

M. Neazor donne à la cour son accord à la requête de la défense et, commentant, lui aussi brièvement, le dossier dont il fait percevoir l'insuffisance, il prononce un *« reassesment of charges in the light of evidence »,* autrement dit, un réexamen — à la baisse — des charges après examen des preuves. La défense a gagné la première manche. Vient ensuite le second acte : les accusés choisissent-ils ou non de plaider coupables ? La question est d'abord posée au capitaine Prieur qui, après une brève hésitation, libérée par un signe de tête de l'assistante de l'avocat, lance un *« coupable »* timide. Le commandant Mafart fait de même et tous deux signent le procès-verbal.

Pas la preuve

L'audience préliminaire est terminée. Pour la forme, le représentant de la couronne prend la parole pour lire le résumé des faits. En dix minutes, il évoque le rôle de chacun des agents français dont l'identité a été formellement établie : Frédérique Bonlieu alias Christine Cabon pour sa mission d'infiltration de Greenpeace ; l'équipage du voilier *Ouvéa* avec la forte probabilité, mais pas la preuve, d'une rencontre avec les « Turenge » dans le nord du pays et, enfin, la présence de Jean-Louis Dormond, alias Pierre-Louis Dillais au moment des faits.

La version présentée par l'accusation exclut le capitaine Prieur et le commandant Mafart de toute participation directe au sabotage du *Rainbow-Warrior* : *« Il ne fait aucun doute,* explique M. Neazor, *que l'installation des explosifs et leur mise à feu ont été opérées par des personnes très entraînées aux opérations sous-marines. En dépit d'une enquête systématique de la police, personne n'a aperçu ces individus ni n'a relevé une activité suspecte autour du navire cette nuit-là. (...) De son côté,* poursuit alors le *solicitor general, l'enquête de la couronne n'établit pas d'autre rôle pour les accusés que celui qui a consisté à servir de support logistique à ceux qui ont réellement placé les explosifs. A part cela,* conclut-il, *les accusés étaient sans doute responsables de la récupération des exécutants du sabotage ».*

Ensuite, il ne reste plus au juge Gilbert qu'à fixer les dates pour le *sentencing,* audience au cours de laquelle seront évaluées les condamnations après les plaidoiries des avocats en faveur des circonstances atténuantes au cours d'une procédure appelée *mitigation.* Celle-ci aura lieu en deux temps : le 22 novembre pour la charge principale (homicide involontaire) et le 25 novembre pour les charges mineures (infractions aux lois d'immigration), dont les peines sont en principe couvertes par la détention préventive.

Lors de l'énoncé des condamnations, le juge aura la possibilité d'assortir les peines d'emprisonnement d'une expulsion dont il pourra ou non fixer la date ; nul doute qu'il laissera ce soin à l'autorité administrative — en l'occurrence le ministre de l'immigration, M. Kerry Burke, qui agira sur instructions du premier ministre, M. Lange. Cette précaution permettra de laisser toute latitude au pouvoir politique de choisir le moment opportun pour l'éventuelle libération des deux agents français, qui pourrait intervenir d'ici à la fin de l'année lorsque auront abouti les négociations diplomatiques qui auront pris le relais sur la procédure judiciaire.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LES DROITS ÉLÉMENTAIRES DE L'HOMME-GRENOUILLE

Créée par le groupe « Jaloux », spécialiste de la dérision, une nouvelle organisation, la Ligue des droits de l'homme-grenouille, appelle à une manifestation « masquée et palmée » qui doit avoir lieu, mardi 5 novembre à 18 heures, à « la Piscine », boîte de nuit parisienne.

Au cours de la manifestation, la Ligue veut exiger la *« libération immédiate »* du faux couple Turenge et exprimer son indignation devant *« les conditions d'inconfort et d'humiliation contraires à l'esprit de la convention de Genève et aux droits élémentaires de l'homme-grenouille »* qui sont faites aux deux officiers français de la DGSE emprisonnés en Nouvelle-Zélande.

L'« attention personnelle » de M. Paul Quilès

M. Paul Quilès, ministre de la défense, *« a eu un long entretien téléphonique samedi 2 novembre à 20 h 30 (heure de Paris) avec le commandant Alain Mafart ainsi qu'avec le capitaine Dominique Prieur »,* a indiqué le service d'informations et de relations publiques des armées. A la veille du procès, a précisé le SIRPA, le ministre *« leur a fait savoir l'attention personnelle qu'il portait à l'évolution de leur situation, ce dont ils ont déclaré avoir été régulièrement informés par leurs avocats.*

» Il s'est par ailleurs inquiété de leurs conditions matérielles de détention, lesquelles paraissent bonnes. Le capitaine Prieur a exprimé sa satisfaction d'avoir pu rencontrer son mari. Comme le commandant Mafart, elle a fait part au ministre de sa sérénité. »

M. Paul Quilès, a indiqué le SIRPA, *« a tenu à ce que l'un et l'autre sachent combien le gouvernement français s'efforçait d'agir au mieux de leurs intérêts. Il a rendu hommage à leur courage exemplaire ainsi qu'à leur attitude digne des plus nobles traditions de l'armée française ».*

« Elle a fait son métier »

Dans sa prison de Mount Eden, le capitaine Prieur a eu, dimanche, deux entretiens avec son mari, le capitaine Joël Prieur, arrivé la veille à Auckland. Celui-ci s'est déclaré agréablement surpris de sa bonne forme physique : *« Mon épouse, que j'ai vue aujourd'hui pour la première fois depuis quatre mois, a très bonne mine, un très bon visage. Je veux rassurer nos parents et nos amis : elle va très bien. ».*

Comme on lui demandait s'il est facile d'avoir une vie de couple normale avec un officier de renseignements, Joël Prieur a été catégorique : *« Je connaissais bien sûr la nature des activités de ma femme. Mais j'ignorais tout des détails de son travail. Nous avions passé un accord : ne jamais parler de cela. Elle me disait parfois laconiquement : je pars en mission. Je ne posais jamais de question. C'était la meilleure façon de protéger notre vie conjugale. »*

« D'ailleurs, a-t-il ajouté, *le soir où elle est partie pour la Nouvelle-Zélande — j'étais alors capitaine des sapeurs-pompiers de Paris, — j'étais en train d'intervenir sur un incendie, et je n'ai pas assisté à son départ (...). » « Ma femme,* a-t-il déclaré, *est un officier de l'armée française. On ne peut pas entrer dans la carrière d'officier sans envisager de sacrifices, même le sacrifice suprême. Elle est consciente de cela. Elle a fait son métier. »*

Joël Prieur pense tout de même à l'avenir : *« Ce fameux enfant qui n'existe pas et dont tout le monde a parlé, nous allons peut-être le faire... quand elle sortira de prison. »*

Auckland minimise la responsabilité des « Turenge »

(Suite de la première page.)

Durant la brève audience de lundi, le *general sollicitor* a exprimé une opinion identique : *« Les « Turenge » n'ont servi,* a-t-il affirmé, *que de support logistique à ceux qui ont posé les bombes. »*

Il n'en fallait pas davantage pour inciter la justice néo-zélandaise à atténuer les lourdes charges pesant contre les « Turenge ». Accusés d'abord de meurtre, ils ne sont plus, depuis lundi, qu'inculpés d'homicide involontaire. La différence est de taille : ils risquaient la réclusion criminelle à perpétuité; ils seront condamnés à une peine qui ne dépassera pas quatorze ans d'emprisonnement.

Les avocats des « Turenge », Mᵉˢ Gerald Curry et Daniel Soulez-Larivière, ont aussitôt saisi la balle au bond, acceptant de plaider coupable et abrégeant, du même coup, le procès, qui ne reprendra que pour le verdict, fin novembre. La condamnation une fois prononcée, il sera possible d'envisager l'expulsion des « Turenge », une solution qu'il appartient aux diplomates de négocier, estime aujourd'hui Mᵉ Soulez-Larivière.

Sans doute faut-il attribuer l'heureux dénouement de lundi au savoir-faire des avocats. Cet hommage rendu, il faut cependant s'interroger sur la solidité du dossier néo-zélandais. Dès lors que les « Turenge » n'ont pas directement participé au sabotage du *Rainbow-Warrior* et que la mort du photographe apparaît comme accidentelle, était-il possible à la police néo-zélandaise de se montrer, au moment de la vérité, aussi assurée qu'auparavant ?

Du coup, le gouvernement français peut envisager avec une relative sérénité la suite des événements. Encore quelque semaines, et, avec un peu de chance, on ne reparlera plus de l'affaire Greenpeace, qu'un long procès aurait relancée. MM. Jean Lecanuet, François Léotard et Alain Madelin (UDF) avaient précisément tenté, à la veille de l'audience de dimanche, de relancer la polémique, le secrétaire général du PR demandant qu'on *« ne tire pas sur des lampistes victimes d'un socialisme à la fois maladroit et irresponsable ».* Maladroit sans doute, mais, depuis lundi, soulagé.

L'AFFAIRE DES IRLANDAIS DE VINCENNES

Michael Plunkett confirme les déclarations de Bernard Jégat

Dans un entretien accordé, samedi 2 novembre, à Gamma-Télévision, Michael Plunkett, l'un des trois Irlandais arrêtés à Vincennes en août 1982, ne contredit à aucun moment le témoignage de Bernard Jégat, qui accuse le capitaine Paul Barril d'avoir apporté lui-même les pièces à conviction lors de l'arrestation (*le Monde* du 31 octobre).

Michael Plunkett reconnaît avoir connu Bernard Jégat dans les réseaux français de soutien à la cause irlandaise, et réaffirme que les armes et l'explosif saisis n'étaient pas dans l'appartement de Vincennes avant l'opération des « gendarmes de l'Elysée ». Il se refuse toutefois à confirmer ou infirmer les affirmations de Bernard Jégat selon lesquelles les armes et l'explosif provenaient d'un lot qu'il aurait lui-même remis à Jégat, et que ce dernier aurait donné au capitaine Barril, qui les aurait, ensuite, apporte à Vincennes.

« Comme ancien président du Parti socialiste républicain irlandais [IRSP), explique Michael Plunkett, *quand je suis arrivé en France, j'ai rencontré beaucoup de gens impliqués dans les affaires irlandaises. J'ai rencontré Bernard Jégat et je lui ai été présenté par l'un de mes amis, Roger Faligot, l'un des meilleurs spécialistes de l'Irlande. » « Je le connaissais. Nous avons été très liés »,* ajoute-t-il à propos de Bernard Jégat, qu'il se refuse un seul instant à critiquer, bien qu'il ait été l'informateur du capitaine Barril.

« A propos des relations de Jégat avec la résistance irlandaise, je n'ai pas grand-chose à dire, insiste-t-il. *Je crois que c'est un devoir, presque une obligation, pour la gauche française d'aider le combat irlandais comme elle le peut. Par loyauté envers ceux qui nous aident, je ne vais donc pas commencer à parler à qui que ce soit de ceux qui ont pu aider la résistance irlandaise. Quant aux relations de Jégat avec le capitaine Barril, Prouteau, etc., c'est une affaire politique française. Nous ne connaissons rien de cet aspect de l'affaire. »*

Sur les « pièces à conviction » saisies, Michael Plunkett répond : *« J'étais à Vincennes, j'ai été arrêté. J'ai été présenté par la presse comme un superterroriste. Les armes et l'explosif n'appartenaient pas..., n'étaient pas dans l'appartement, ils ont été transportés là par quelqu'un. Par M. X... Cela relève d'une information judiciaire en cours et nous y sommes partie civile. »* Mais ces armes vous appartenaient-elles, demande Gamma TV ? *« Je refuserai de parler de quiconque aurait pu aider, de quelque manière, la résistance irlandaise »* se contente de répondre Michael Plunkett, qui ajoute : *« Tout ce que je peux dire est que quelqu'un a planqué les armes dans mon appartement, que cela a été prouvé et que la preuve en est que nous avons été libérés de prison. »*

Michael Plunkett se dit *« horrifié, comme le peuple irlandais »* par les accusations laissant entendre qu'il aurait pu être lié à l'attentat antisémite de la rue des Rosiers d'août 1982 : *« Je réaffirme que nous condamnons ces actions. Elles servent uniquement à étouffer tout débat réel sur le problème palestinien. Si on les lie à l'Irlande, c'est pour tuer toute discussion politique sur ce qui arrive dans notre pays. »* Michael Plunkett et les deux autres Irlandais de Vincennes ont demandé l'asile politique en France, avec l'appui de M. Sean McBride, fondateur d'Amnesty International.

Michael Plunkett et ses amis, qui se sentent *« comme une balle de football entre les différentes fractions du gouvernement français »,* est pessimiste, estimant que les autorités *« veulent seulement se débarrasser de nous ». « Nous somme très déçus par les réactions de la gauche française »,* ajoute-t-il, rappelant *« l'affection historique qui existe entre les nationalistes républicains irlandais et la France ».*

UNE MISE AU POINT DE L'INFORMATEUR

Cité dans un article intitulé : « Le capitaine Barril aurait apporté lui-même les pièces à conviction », *publié dans notre numéro du 31 octobre 1985, M. Bernard Jégat nous demande, conformément à l'article 13 de la loi de 1881, d'insérer la mise au point suivante :*

« Bernard Jégat tient à faire savoir aux lecteurs du *Monde* que, malgré les apparences, l'article intitulé : *« Le capitaine Barril aurait apporté lui-même les pièces à conviction »* et publié dans *le Monde,* daté du 31 octobre 1985, qui le mentionne à de nombreuses reprises, n'est pas la transcription d'une interview réalisée par les journalistes du *Monde* auprès de lui. Ceux-ci ont puisé ailleurs leurs informations. »

TERRORISME

Plusieurs élus ont manifesté leur sympathie à la marche de soutien aux réfugiés basques

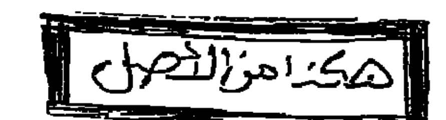
De notre correspondant

Bayonne. — La marche de huit jours à travers le Pays basque organisée par les comités de soutien aux réfugiés basques (*le Monde* du 29 octobre) est parvenue sans trop d'encombre à Hendaye samedi 2 novembre. L'interdiction préfectorale, appliquée avec plus ou moins de rigueur, n'a pas découragé les marcheurs, qui ont essayé, tout au long des 250 kilomètres du parcours, de s'attirer la sympathie des populations des villages traversés. Plusieurs élus n'ont pas craint de mécontenter le pouvoir en recevant les manifestants ou en mettant des salles à leur disposition. En revanche, l'accueil a été plus réservé dans des villes comme Saint-Jean-de-Luz ou Hendaye, deux cités où ont eu lieu la plupart des attentats du GAL visant des réfugiés basques.

Néanmoins, les réfugiés basques s'estiment satisfaits de leur démonstration. La participation d'une partie de la population ou du moins l'absence d'hostilité à leur encontre renforce leur détermination à revendiquer *« le droit de tous les Basques à vivre en Pays basque ».*

L'avocat-écrivain Denis Langlois a accompagné les marcheurs tout au long de leur périple : *« Je ne me sens pas libre dans un pays où on assassine impunément des réfugiés politiques,* nous a-t-il déclaré. *Je ne me sens pas libre dans un pays où on expulse et où on extrade des gens qui demandent asile pour avoir participé à la libération nationale de leur peuple. Tant que l'on continuera à torturer dans les commissariats espagnols et qu'existera à Madrid une Cour de sûreté de l'Etat, les réfugiés continueront d'affluer sur notre sol, et les propositions de réinsertion faites par Madrid ne résoudront pas le problème ».*

PHILIPPE ETCHEVERRY.



sports

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX D'AUSTRALIE DE FORMULE 1

Rosberg finit sur les chapeaux de roue

Disputé à guichets fermés devant plus de cent mille spectateurs, dimanche 3 novembre, à Adelaïde, le premier Grand Prix d'Australie de formule 1 a permis au championnat 1985 de s'achever sur un final étourdissant.

Déjà vainqueur à Detroit, le Finlandais Keke Rosberg a confirmé sa maestria en conduite urbaine, en offrant à l'écurie britannique Williams et au motoriste japonais Honda, qu'il quitte pour passer chez McLaren-Tag-Porsche, un troisième succès consécutif après ceux de Nigel Mansell aux Grands Prix d'Europe et d'Afrique du Sud.

Le revêtement très glissant de ce circuit, spécialement aménagé pour 15 millions de dollars australiens (90 millions de francs) dans les larges avenues et l'hippodrome de la capitale de l'Australie méridionale, a donné lieu à un extraordinaire chassé-croisé entre Rosberg, le roi de la glisse dans la tradition des rallymen finlandais, et le virtuose brésilien Ayrton Senna (Lotus-Renault). Traité par le Finlandais de *« pilote de kart »*, après un accrochage au Grand Prix d'Europe, l'impétueux Brésilien lui a livré un impitoyable duel jusqu'à son abandon, sur ennuis de moteur, dans la dernière demi-heure.

Les principaux bénéficiaires de cette course-hécatombe, avec huit voitures à l'arrivée, sont les deux pilotes de Ligier-Renault, Jacques Laffite et Philippe Streiff, qui ont accédé au podium malgré un accrochage entre eux, dans le dernier tour.

Cette performance vient à point pour le constructeur vichyssois, qui espère encore, avec le concours de MM. Alain Calmat, le ministre de la jeunesse et des sports, et Jean-Marie Balestre, le président des Fédérations française et internationale du sport automobile, convaincre la Régie de continuer à lui fournir des moteurs la saison prochaine. Renault, pionnier du turbo en formule 1, a disputé sans gloire son cent-vingt-troisième et dernier grand prix, que Patrick Tambay et Derek Warwick n'ont pu terminer. Alain Prost, le premier champion du monde français, stoppé sur ennuis de turbo dès le vingt-septième tour, et son coéquipier Niki Lauda, trahi par ses freins alors qu'il venait de prendre la tête et pouvait espérer une vingt-sixième victoire pour son dernier grand prix de formule 1, n'ont pas connu la réussite à Adelaïde. Ces abandons n'ont pas empêché l'écurie McLaren-Tag-Porsche de remporter, pour la deuxième fois consécutive, le titre mondial des constructeurs, doublé de celui des pilotes, avec Lauda en 1984 et Prost en 1985.

GÉRARD ALBOUY.

McLaren et le péril Honda

Keke Rosberg, le bouillant Finlandais, doit se mordre les doigts. Sa victoire et plus encore la supériorité manifestée par les Williams-Honda lors des trois derniers grands prix de la saison ne peuvent qu'aviver ses regrets de s'être un peu précipité pour signer chez McLaren. Au moment de l'annonce officielle du retrait de Niki Lauda, au mois d'août, tout laissait pourtant supposer qu'il avait fait le bon choix en acceptant de devenir le prochain coéquipier d'Alain Prost.

Les monoplaces rouge et blanc ne faisaient plus preuve de l'insolente domination de la saison précédente où elles avaient établi un record en remportant douze des seize grands prix, réussissant même cinq doublés. Mais Alain Prost, qui avait déjà triomphé au Brésil, à Monaco, en Grande-Bretagne et en Autriche, s'apprêtait, dès la mi-saison, à succéder à Lauda pour le titre mondial des pilotes. Pour Rosberg, qui n'avait alors pu terminer que trois grands prix, l'offre de transfert était tentante.

McLaren International, qui emploie moins de cent personnes à Woking, dans le Surrey, à une cinquantaine de kilomètres de Londres, ne bénéficiera sans doute jamais du prestige de Ferrari. L'écurie britannique n'a découvert l'ambition qu'avec l'arrivée de Ron Dennis, son directeur général, en 1980. Mécanicien, et surtout gestionnaire de grande valeur, ce dernier forme, avec l'ingénieur John Barnard, le directeur technique, le meilleur duo à la tête des écuries de F 1 actuellement.

Avec l'apport du moteur Porsche, financé par Mansour Ojjeh le directeur de Tag (Techniques d'avant-garde), les deux hommes avaient mis au point la saison dernière une voiture qui exerça une domination sans précédent. Les motoristes concurrents se devaient de redoubler d'efforts pour réagir. Cette année, la supériorité des McLaren-Tag- Porsche a souvent été contestée. Sur les circuits sinueux ou en ville, les moteurs Ferrari ou Renault offraient plus de souplesse. Dans les grandes lignes droites, la plus grande puissance des moteurs BMW ou Honda permettait d'atteindre des vitesses supérieures. Si les McLaren se sont encore imposées sur des circuits rapides comme ceux de Rio-de-Janeiro, de Silverstone, de Zeltweg, de Zandvoort ou de Monza, c'est en raison de leur fiabilité, de leur tenue de route supérieure dans les grandes courbes, en tirant avantage, selon Alain Prost, du *« meilleur compromis châssis, moteur et suspension »*.

Tout laisse supposer que la concurrence sera encore plus redoutable en 1986. Depuis la création du championnat du monde des constructeurs en 1958, cinq autres écuries ont réussi à se maintenir deux années consécutives au sommet : Cooper, en 1959 et 1960, Brabham en 1966 et 1967, Lotus en 1972 et 1973, Williams en 1980 et 1981 et Ferrari en 1982 et 1983. Mais seule l'écurie italienne a réussi un triplé en 1975, 1976, 1977.

L'année 1986 pourrait consacrer la prépondérance des motoristes. Malgré le retrait des écuries Renault et Alfa-Romeo, les géants de l'automobile viendront en effet en découdre en F 1 pour mettre à l'épreuve leurs turbo. Ford effectuera son grand retour avec l'écurie Beatrice Lola. Renault restera fidèle à Lotus, à Tyrell et peut-être à Ligier. BMW, qui équipait déjà Brabham et Arrows, fournira une troisième écurie, Toleman, rachetée par Benetton. Le plus gros péril viendra pourtant du Japon, avec Honda, dont le moteur surpuissant et désormais fiable devrait souvent porter en tête les deux Williams de Nelson Piquet et de Nigel Mansell.

Porsche n'étant pas un partenaire, mais un fournisseur, McLaren ne disposera pas des mêmes avantages que ses adversaires pour développer ses moteurs, aux bancs d'essai. L'écurie britannique n'a pourtant pas attendu cette montée en force des motoristes pour réagir. Pour accroître le potentiel financier de la société, Mansour Ojjeh a acheté, en début d'année, la majorité des parts de McLaren International, dont il est devenu le président. Une nouvelle usine est en construction, avec piste d'essai privée, comme Ferrari, soufflerie et autoclaves pour confectionner sur place les coques en carbone.

Marlboro, le plus gros commanditaire de la F 1, a renouvelé son soutien pour trois ans. Le savoir-faire britannique résistera-t-il à la technologie et à la puissance financière du géant japonais ? Alain Prost a tenu le pari en signant, en début d'année, un contrat de trois ans avec McLaren. Un véritable quitte ou double, pour la suite de la carrière du nouveau champion du monde.

G. A.

VOILE

BIRCH VAINQUEUR DE MONACO-NEW-YORK

Retour à la bonace

***Formule-Tag*, le catamaran du Canadien Mike Birch, a remporté, dimanche 3 novembre, sa première grande victoire en gagnant la course Monaco-New-York après 21 jours 4 heures et 22 minutes de traversée. Financé par M. Azziz Ojjeh, frère cadet de Mansour, le commanditaire des McLaren de formule 1, et dessiné par l'architecte britannique Nigel Irens, ce maxi-catamaran de 24,38 mètres avait été construit pour la transat Québec-Saint-Malo, où il avait dû se contenter de la quatrième place. *Ker-Cadelac*, le trimaran à foils de François Boucher a pris la deuxième place à un peu plus de douze heures du vainqueur.**

Homme-orchestre de la voile open, Michel Etevenon rêvait d'étonner Manhattan par une grande parade multicoques, ces nouveaux monstres des océans, racés et fins comme des lévriers. Las ! Ce sont les rescapés d'une flotte en déroute qui vont défiler devant l'ancien porte-avions *Intrepid*, devenu un musée de l'espace, ancré sur l'Hudson, à hauteur de la 46e Rue. Après l'été meurtrier de la course de l'Europe, marquée par l'abandon pour « démâtage » deplus de la moitié des vingt-deux engagés, et surtout par la dislocation du catamaran *Fleury-Michon*, vainqueur de la Route de la découverte, beaucoup redoutaient que l'océan n'achève son travail de destruction, à l'occasion de Monaco-New-York.

Si l'anticyclone des Açores a longtemps veillé sur la course,au point d'exaspérer les équipages, quelques coups de vent dépassant les 60 nœuds sur une mer très hâchée à l'approche de l'arrivée ont suffi pour provoquer de nouveaux dégâts. Alors qu'il faisait déjà figure de vainqueur, *Jet-Services*, le dernier-né des maxi-catamarans, a cassé le rod de la martingale de la poutre avant, un câble d'acier pourtant prévu pour résister à une traction de 55 tonnes ! *Ker-Cadelac*, le trimaran à foils de François Boucher, révélation de la course de l'Europe avec trois victoires d'étape, avait lui aussi réduit la cadence pour ne pas aggraver ses problèmes de structures de gréements.

Aucun des grands multicoques n'a donc terminé l'année 1985 sans connaître d'avaries plus ou moins graves et souvent répétées. De quoi faire réfléchir les architectes sur la fiabilité de ces bateaux extrêmes, aussi fragiles que performants. De quoi surtout inquiéter un peu plus les commanditaires, déjà perplexes sur les retombées publicitaires de ces courses, et confrontés désormais aux réticences des assureurs, ou aux sommes exorbitantes réclamées par ces derniers pour couvrir les risques.

Querelles et rivalités

Après l'annulation de La Rochelle-Annapolis, la grande casse de la course de l'Europe, et la participation restreinte à Monaco-New-York, l'existence même de ces courses de multicoques d'obédience trop française pourrait sembler en péril (1). Cette accumulation de revers et de difficultés en 1985 aura pourtant servi à faire taire les querelles et les rivalités pour le contrôle de cette discipline entre les trois principaux protagonistes : l'Association fédérale internationale des promoteurs et organisateurs de courses océaniques (AFIPOCO), l'Association de coureurs internationaux de multicoques océaniques (ACIMO), et l'Association internationale des armateurs et commanditaires de compétitions (AIACC).

Réunis le 18 septembre et le 17 octobre, à l'initiative de M. Jean-Louis Monneron, le nouveau président de la Fédération française de voile, qui veillera désormais sur l'évolution de leur discipline, les principaux responsables de la voile open ont défini les grandes lignes d'un projet accord.

Un calendrier des courses open sera élaboré pour trois ans, à partir de 1987, après consultation de toutes les parties intéressées. Afin de freiner l'escalade des coûts pour la construction et la maintenance des bateaux, leur taille serait limitée à partir du 1er janvier 1987, à deux classes : les 75 pieds (22,80 m), et les 60 pieds (18,28 m).

Les performances des petits trimarans *Ker-Cadelac* et *Apricot (18,28 m)*, vainqueurs de la moitié des étapes de la course de l'Europe, avaient déjà porté un coup aux maxi-catamarans. Le calendrier 1986, qui comporte la Transat anglaise en double et la Route du Rhum en solitaire, se prête à un retour à des bateaux de taille plus humaine. Sans même attendre que ces décisions soient adoptées, Philippe Poupon, le probable successeur de Marc Pajot pour le titre de champion du monde des courses open, a déjà annoncé qu'il remplacera son maxi-catamaran de 25,90 m, par un trimaran de 22 m. Après le temps de la démesure, la voile open a peut-être atteint l'âge de la sagesse.

G. A.

(1) D'autant plus que le Royal Ocean Racing Club, qui régit la voile traditionnelle, vient de modifier la règle 26, qui interdisait de donner aux bateaux des noms de marques commerciales en compétition.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX D'AUSTRALIE DE FORMULE 1

1. Rosberg (Williams-Honda), 309,796 km en 2 h 0 mn 40 s, (154,032 km/h) ; 2. Laffite (Ligier-Renault), à 46 s ; 3. Streiff (Ligier-Renault), à 1 mn 28 s.

Championnat du monde des conducteurs
(Classement final)

1. Prost (Fra.), 73 pts ; 2. Alboreto (Ita.), 53 ; 3. Rosberg (Fin.), 40 ; 4. Senna (Bré.), 38 ; 5. De Angelis (Ita.), 33 ; 6. Mansell (G-B), 31 ; 7. Johansson (Suè.), 26 ; 8. Piquet (Bré.), 21 ; 9. Laffite (Fra.), 16 ; 10. Lauda (Aus.), 14 ; 11. Tambay (Fra.) et Boutsen (Bel.), 11 ; 13. Surer (Sui.) et Warwick (G-B), 5 ; 15. Bellot (RFA) et Streiff (Fra.), 4.

Championnat du monde des constructeurs
(Classement final)

McLaren-TAG, Porsche, 90 pts ; 2. Ferrari, 82 ; 3. Lotus-Renault et Williams-Honda, 71 ; 5. Brabham-BMW, 26 ; 6. Ligier-Renault, 23 ; 7. Renault, 16 ; 8. Arrows-BMW, 14 ; 9. Tyrrel (Renault et Ford), 7.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Deuxième journée)

*Villeurbanne b. Antibes 86-81
*Avignon b. Orthez 92-84
*Monaco b. Caen 97-91
*RCF Paris b. Limoges 95-89
*Le Mans b. Stade Français 98-96
*Challans b. Vichy 89-70

Classement. – 1. Villeurbanne, 20 pts ; 2. Monaco, 17 ; 3. Antibes et Orthez, 16 ; 5. Limoges et Le Mans, 15 ; 7. Avignon et RCF Paris, 14 ; 9. Challans et Vichy, 13 ; 11. Stade Français et Caen, 12.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Dix-huitième journée)

*Monaco et Paris-SG 1-1
*Nantes b. Rennes 1-0
*Bordeaux b. Marseille 2-1
*Strasbourg et Lens 0-0
*Metz b. Nancy 3-1
*Laval et Le Havre 2-2
Auxerre b. *Lille 1-0
*Toulouse et Nice 0-0
*Bastia b. Brest 3-2
*Toulon et Sochaux 2-2

Classement. – 1. Paris-SG, 31 ; 2. Nantes et Bordeaux, 25 ; 4. Lens, Monaco et Auxerre, 20 ; 7. Metz, Laval, Nancy et Nice, 19 ; 11. Toulouse, 17 ; 12. Toulon, Rennes, Brest et Bastia, 15 ; 16. Le Havre et Lille, 14 ; 18. Sochaux et Strasbourg, 13 ; 20. Marseille, 12.

Deuxième division
(Dix-septième journée)

GROUPE A

*Thonon et Saint-Etienne 3-3
*Le Puy b. Alès 3-1
*Sète b. Istres 2-0
*Chaumont et Montpellier 2-2
*Nîmes b. Montceau 3-1
Béziers b. Grenoble 2-0
*Martigues et Cannes 1-1
*Gueugnon et Red Star 1-1

Classement. – 1. Saint-Etienne, 23 pts ; 2. Le Puy, Alès et Sète, 21 ; 5. Nîmes, Montpellier et Lyon, 19 ; 8. Thonon, 18 ; 9. Béziers, 17 ; 10. Tours et Montceau, 16.

GROUPE B

*RC Paris b. Sedan 3-0
*Valenciennes et Guingamp 1-1
*Angers et Mulhouse 1-1
*Reims b. Limoges 2-1
*Rouen b. Abbeville 2-1
*Niort b. Besançon 1-0
*Caen et Lorient 1-1
*Orléans b. Beauvais 5-1
*Quimper b. Dunkerque 1-0

Classement. – 1. RC Paris, 29 pts ; 2. Guingamp, 26 ; 3. Mulhouse, 21 ; 4. Reims, 20 ; 5. Limoges et Niort, 19 ; 7. Abbeville, Caen et Quimper, 17 ; 10. Orléans et Beauvais, 16.

COUPE DU MONDE

En battant le Japon par 1 but à 0, dimanche 3 novembre à Séoul, la Corée du Sud a assuré sa qualification pour le Coupe du monde 1986 au Mexique. La Corée du Sud est le dix-septième qualifié après le Mexique (pays organisateur), l'Italie (tenant du titre), la RFA, l'Algérie, l'Angleterre, l'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, le Canada, l'Espagne, la Hongrie, le Maroc, la Pologne, le Portugal, l'Uruguay et l'URSS.

Handball

COUPES D'EUROPE

En match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, Nîmes a été battu dans sa salle par les Roumains de Baïa Mare (28 à 21).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Sixième journée)

Poule 1

*Boucau b. Romans 21- 3
*Mont-de-Marsan et Narbonne . 18-18
*Graulhet b. Bagnères 21- 7
*Toulouse b. Lombez-Samatan . 34-15
*Béziers b. Brive 14-12

Classement. – 1. Béziers, 17 ; 2. Toulouse, 16 ; 3. Bagnères, 14 ; 4. Narbonne, Graulhet et Romans, 12.

Poule 2

*Biarritz b. Lavelanet 37- 4
*Oloron b. Toulon 18- 9
*La Voulte b. Bayonne 27-17
*Valence b. Pau 22-12
*Hyères b. Castres 27- 3

Classement. – 1. Biarritz, 16 pts ; 2. La Voulte et Valence, 13 ; 4. Hyères, Toulon, Bayonne, Oloron et Pau 12.

Poule 3

*Aurillac b. Montauban 19-12
*Le Creusot b. Tyrosse 10- 3
Agen b. *Tulle 16- 0
*Nîmes b. Hagetmau 22- 6
*Dax b. Lourdes 12- 9

Classement. – 1. Agen, 18 pts ; 2. Nîmes, 16 ; 3. Aurillac, 14 ; 4. Dax et Hagetmau, 12.

Poule 4

*Marmandes b. Bègles-Bordeaux . 16-9
*Tarbes b. Nice 26-8
*Grenoble b. Racing-CF 6-3
*Montferrand b. Bourgoin 19-0
*Perpignan b. Carcassonne 29-6

Classement. – 1. Perpignan, Tarbes et Montferrand, 16 ; 4. Grenoble, 14 ; 5. Racing et Nice, 12.

TENNIS

LENDL REMPORTE LE TOURNOI D'ANVERS

Servie sertie

De notre envoyé spécial

Anvers. – En battant le 3 novembre en quatre manches (1-6, 7-6, 6-2, 6-2) l'Américain John McEnroe, numéro deux mondial, le Tchécoslovaque Yvan Lendl, numéro un mondial, a remporté pour la troisième fois en quatre ans, le tournoi sur invitation d'Anvers.

Cette victoire lui a permis d'empocher 300 000 dollars, et surtout de s'approprier une raquette en or sertie de diamants, estimée à 800 000 dollars.

C'était aussi le vingt-sixième match successif en cinq tournois, gagné depuis août par Lendl, qui s'affirme comme le candidat le plus sérieux au titre de champion du monde 1985.

Non loin des maisons où Rubens et Bruegel peignirent quelques-uns des chefs-d'œuvres de la peinture flamande, on peut découvrir en poussant la porte de petites échoppes, les secrets ancestraux des tailleurs de diamants. Une petite graine servait jadis dans le négoce des pierres précieuses : l'humble caroube qui est à l'origine du riche carat. Et ils pesaient plus de 100 carats, les mille quatre cent quarante et un brillants sertis dans la raquette de six kilogrammes en or fin, qu'Yvan Lendl s'est appropriée dimanche 3 novembre. Les joailliers avaient en effet promis de donner ce trophée, estimé à 800 000 dollars, au joueur qui gagnerait le tournoi organisé depuis 1982, par Pierre Darmon, trois fois en cinq années.

En perdant cette raquette qualifiée de « plus cher trophée sportif au monde », les diamantaires flamands sont, paradoxalement, les grands vainqueurs de la journée.

D'abord parce que, en hommes d'affaires avisés, ils avaient pris la précaution de l'assurer contre le risque de victoire d'un joueur. Ensuite, parce que en quatre ans, ils ont fait de leur tournoi l'un des plus importants du monde, et créé un authentique événement.

Hégémonie

Cent quarante mille spectateurs ont, en effet, suivi les matches de la semaine (20 % de plus qu'en 1984). Cette affluence supérieure à celle du tournoi des Maîtres, qui est le couronnement annuel du Grand Prix dans le cadre prestigieux du Madison Square Garden de New-York, place, désormais, Anvers au quatrième rang mondial, derrière trois tournois du grand chelem, Flushing-Meadow (445 000 spectateurs), Wimbledon (330 000 spectateurs) et Roland-Garros (290 000), mais devant les internationaux d'Australie (120 000 spectateurs). C'est aussi le tournoi d'une semaine qui reçoit le plus de visiteurs.

Au moment où les différends entre les instances internationales du tennis et les promoteurs privés doivent être tranchés par les tribunaux américains, le tournoi d'Anvers crée une situation nouvelle. En l'espace de quatre ans, Proserv, la société promotrice, avec le concours de riches commanditaires mettant en jeu un trophée suffisamment prestigieux pour intéresser les joueurs, a fait la démonstration que des événements d'une véritable valeur sportive peuvent exister, hors du tennis officiel.

La finale Lendl-McEnroe a sans doute été d'un niveau rarement atteint entre les deux hommes, aiguillonnés certes par la perspective, pour l'un, de s'adjuger définitivement le trophée, mais pour l'autre de devenir un candidat sérieux à sa possession, en gagnant le tournoi pour la deuxième fois. L'Américain qui retrouvait le Tchécoslovaque après les internationaux des Etats-Unis, n'avait rien à voir avec le McEnroe indolent qui disputait une exibition à Bercy, le dimanche précédent.

Il avait d'ailleurs fait la preuve de sa détermination, en battant le veille le jeune champion du monde de Wimbledon, Boris Becker. « *J'avais à cœur de lui montrer qu'on ne devient pas numéro un avec deux médailles, à dix-sept ans, juste parce qu'on a gagné un tournoi du grand chelem* », a-t-il dit, après l'avoir battu sèchement en deux manches.

Le lendemain, il avait à cœur de briser l'hégémonie mondiale qu'est en train d'établir Lendl. Mais ce fut en vain. Car après un début de match difficile, le Tchécoslovaque a fait la démonstration qu'actuellement son système de jeu est sans faille, grâce à une condition physique exceptionnelle.

Pour maintenir à l'avenir la qualité du spectacle, les organisateurs envisagent d'ailleurs de mettre en jeu un nouvel objet précieux, tout aussi original que le premier.

Sensibles à la qualité de l'accueil qui leur est réservé, comme au montant des enjeux, les joueurs seraient dans l'ensemble ravis de revenir en 86, si les dates du tournoi ne coïncidaient pas avec celles de Stockholm. Pour les meilleurs Suédois, il y a une obligation morale à soutenir une manifestation officielle organisée dans leur pays. Mats Willander, notamment, l'a clairement fait comprendre.

Si les tractations, engagées avec le conseil professionnel pour déplacer Stockholm, n'aboutissent pas – et ce n'est pas évident en l'état actuel des relations entre Proserv et les instances officielles du jeu – Anvers risque donc d'être privé de plusieurs vedettes, ce qui affecterait son prestige sportif. Pourtant, la vraie menace sur son tournoi est beaucoup plus insidieuse. Elle touche à l'arbitrage. En cas de contestation, il n'y a pas de superviseur pour imposer une décision aux joueurs. Ceux-ci peuvent donc être tentés d'obtenir une décision par les moyens les plus contestables.

Le Suédois Anders Jarryd par exemple, qui estimait samedi avoir servi un ace lors de la demi-finale contre Lendl, alla s'asseoir sur sa chaise, jusqu'à ce que le juge lui ait donné un point. Lendl décida alors de faire de même, pour obtenir un nouveau renversement de la décision. Ce fut sous les cris du public, que la partie a recommencé.

Il ne manque plus à Anvers, théâtre d'un tennis authentique, que la référence au code d'un tennis commun. Ici ce sera beaucoup plus difficile à trouver que des carats.

ALAIN GIRAUDO.

LE TOURNOI DES CANDIDATS

Triomphe soviétique

Triomphe soviétique au Tournoi des candidats. Venus à Montpellier avec sept joueurs (près de la moitié des participants), ils en repartent avec trois qualifiés, et peut-être quatre... sur quatre possibles, soit un score de 75 % ou de 100 %, et ils placent leurs sept représentants aux neuf premières places. Seuls Spassky – mais de quelle école est-il issu ? – et Timman ont pu se glisser dans ce bloc.

Artur Youssoupov, vingt-cinq ans, Rafaël Vaganian, trente-quatre ans, et Andreï Sokolov, vingt-deux ans, ont terminé premiers ex aequo du Tournoi des candidats, qui s'est achevé le samedi 2 novembre à Montpellier. Après application du système de départage (1). Ils ont été classés dans l'ordre précité. Ils sont qualifiés pour les demi-finales, qui auront lieu au début de l'année 1986.

Le quatrième qualifié ne sera connu qu'à l'issue du match de barrage, en six parties, qui opposera, toujours à Montpellier, à partir du mercredi 6 novembre, l'ancien champion du monde soviétique Mikhaïl Tal, quarante-huit ans, et le grand maître néerlandais Jan Timman, trente-quatre ans, qui ont pris la quatrième place du Tournoi. En cas d'égalité, 3 à 3, c'est Timman qui serait qualifié selon le système de départage prévu.

Dans un communiqué publié samedi, la FIDE (Fédération internationale des échecs) indique que les matches des demi-finales se disputeront en dix parties. Ils opposeront Vaganian à Sokolov et Youssoupov à Tal ou Timman. Les finalistes se rencontreront ensuite dans un match en quatorze parties.

Enfin, poursuit le communiqué de la FIDE, si Anatoli Karpov perd le championnat du monde, qui se déroule actuellement à Moscou, contre Garry Kasparov, « *il a droit à un match revanche dans un délai de deux mois* ». C'est le perdant du match revanche qui sera qualifié pour affronter ultérieurement le vainqueur de la finale des prétendants, dans un match en quatorze parties qui désignera le futur challenger du champion du monde en titre (2).

Quinzième ronde. – Short-Portisch, 1-0 (30) ; Spassky-Beliavsky 0,5-0,5 (56) ; Kortchnoï-Tchernine, 0,5-0,5 (21) ; Ribli-Smyslov, 0,5-0,5 (10) ; Timan-Sokolov, 0,5-0,5 (61) ; Vaganian-Nogueiras, 1-0 (37) ; Tal-Spraggett, 0,5-0,5 (63) ; Youssoupov-Seirawan, 0,5-0,5 (41).

Classement final. – 1. Youssoupov, 9 ; 2. Vaganian, 9 ; 3. Sokolov, 9 ; 4. Tal et Timman, 8,5 ; 6. Spassky et Beliavsky, 8 ; 8. Smyslov et Tchernine, 7,5 ; 10. Portisch, Seirawan et Short, 7 ; 13. Kortchnoï et Ribli, 6,5 ; 15. Nogueiras, 6 ; 16. Spraggett, 5.

(1) Sont pris en compte : les résultats contre les participants ayant réalisé un score de plus de 50 % : les résultats des parties entre ex aequo ; le nombre de victoires.

(2) Sur la foi d'informations officielles et comme tous nos confrères, nous avions annoncé (*le Monde* du 14 octobre) qu'un match triangulaire entre les vainqueurs des demi-finales et le perdant du match Karpov-Kasparov désignerait le challenger du champion du monde. La FIDE n'a donné aucune explication à ce changement de règlement.

culture

CINÉMA

Les Noces de Figaro, au grand écran

Ce film-opéra, réalisé en 1976 et diffusé, depuis, deux fois à la télévision française, sort seulement cette semaine dans une salle de cinéma spécialisée. On peut s'en étonner, mais enfin, il y a toujours un public pour *les Noces de Figaro*, sous la direction de Karl Böhm (mort en 1981). La distribution est éblouissante avec Hermann Prey (Figaro), Mirella Freni (Suzanne), Dietrich Fischer-Dieskau (Almaviva), Kiri Te Kanawa (la comtesse), Maria Ewing (Chérubin). Un accord idéal de voix et d'interprétation qu'on retrouverait difficilement aujourd'hui pour Mozart.

La mise en scène filmée conjugue les défauts et les qualités que l'on connaît, dans le genre, à Jean-Pierre Ponnelle (*le Barbier de Séville, Madame Butterfly, la Cenerentola*, par exemple). Qualités : le respect de l'unité de lieu scénique, la lecture « des opéras » accordée à la conception musicale. *Défauts* : la surcharge des décors, et des procédés cinématographiques (ici, un retour en arrière, des monologues intérieurs, des plongées et contre-plongées de la caméra) qui ralentissent le rythme. Mieux vaut, en l'occurrence, passer sur les défauts.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

La Bataille de Waterloo

Homme-grenouille de son état, Chéri-Alexandre est aussi le mari d'une femme qui n'a pas inventé le fil à couper le beurre, et le père de deux enfants. Un jour comme les autres, plein des mille et une choses de la vie et de conflits délicieusement anodins entre la mère (Judith Magre), complice de ses rejetons (Vincent Vallier et Zaïra Benbadis), une voisine (Zazie Delem) aux culottes affriolantes, et le père (Raymond Jourdan), dont les crises d'autorité tombent à l'eau. Bref, il n'y a pas dans cette *Bataille de Waterloo* de quoi fouetter un chat. Mais il se glisse dans les dialogues de Louis Calaferte des incongruités, des bizarreries et des coq-à-l'âne, comme si le mots les plus simples refusaient de retomber sur leurs pieds, bouleversant sur leur passage la banalité de la situation.

La mise en scène de Jean-Pierre Miquel se place exactement en parallèle avec ce texte. Elle suit, docile, le cours des phrases.

C. de B.

★ Studio des Champs-Elysées, 21 heures.

DANSE

Compagnies françaises en Allemagne

Pendant cinq semaines, les compagnies de Dominique Bagouet, Karine Saporta, Régine Chopinot, Maguy Marin, vont présenter dans quatorze grandes villes d'Allemagne un échantillon des diverses tendances de la jeune danse française. Une opération ambitieuse, préparée par le service culturel de l'ambassade de France à Bonn, et inaugurée le 30 octobre à Munich. L'initiative de ce premier festival revient à Chantal Colleux, curieuse de tout et très au fait de l'effervescence créatrice de la danse française.

Pour cette première manifestation, Chantal Colleux a voulu montrer au pays de Pina Bausch les compagnies françaises les plus représentatives (Jean-Claude Gallotta, prévu, s'est désisté). En complément, des films, des vidéos, des expositions de photographies et des rencontres-débats.

C'est Maguy Marin qui a ouvert ce festival au Gasteig de Munich avec *May B*, évocation tragico-clochardesque de l'univers de Beckett, fort appréciée par le public. La tournée se poursuivra jusqu'au 4 décembre (1). Paradoxalement, elle ne passera pas à Bonn, le directeur de l'Opéra de cette ville ayant refusé d'ouvrir son théâtre à une danse « moderne ».

M. M.

(1) Les directeurs de théâtre (Gasteig de Munich, Schauspielhaus de Karlsruhe, Brême, Cologne, Francfort, théâtres municipaux de Ludwigshafen, Stuttgart, Tübingen, Erlangen, Freiberg, Düsseldorf, Heidelberg, Operette Theater de Hambourg, Akademie der Künste de Berlin) acceptent d'assurer l'accueil. Adami s'est chargé de l'affiche.

Deux étoiles sont nées

Rudolf Noureev, directeur de la danse à l'Opéra de Paris, a nommé samedi 2 novembre deux nouvelles étoiles du Ballet, Isabelle Guérin et Laurent Hilaire, à l'issue de la représentation de la matinée du *Lac des cygnes*. Le directeur de la danse, et, à ce titre, « patron » du Ballet, augmente par ces nominations — qui sont son seul fait et non le résultat d'un concours, comme les autres grades de la hiérarchie de la compagnie — le nombre des étoiles de quinze à dix-sept. En fait, ces nominations ont été rendues possibles par la nomination, à sa demande, à compter du 1er janvier, de Patrice Bart comme répétiteur, et du départ, courant 1986, de Cyril Atanassoff, ce qui libérera des postes.

Isabelle Guérin et Laurent Hilaire atteignent, avec ce titre, le grade le plus élevé auquel peut aspirer un danseur du Ballet de l'Opéra de Paris.

Les autres étoiles sont, chez les femmes, Florence Clerc, Claude de Vulpian, Elisabeth Platel, Monique Loudières, Françoise Legrée, Sylvie Guillem. Chez les hommes, Cyril Atanassoff, qui part prochainement à la retraite, Patrice Bart, qui est nommé répétiteur, Georges Piletta, Jean-Pierre Franchetti, Jean Guizerix, Michael Denard, Charles Jude, Patrick Dupond et Jean-Yves Lormeau.

Isabelle Guérin, née en 1961, de Rambouillet, est entrée dans le corps de ballet de l'Opéra en 1978, après être passée par le Conservatoire de Paris et l'école de danse de l'Opéra de Paris. Elle a été coryphée en 1979, sujet en 1981 avant de devenir première danseuse. Elle a été remarquée dans *Raymonda, les Mirages, la Bayadère, Don Quichotte* (Kitri).

Laurent Hilaire, né en 1962, est un pur produit de l'école de danse de l'Opéra de Paris, d'où il est passé au ballet en 1980, coryphée en 1981 et sujet en 1983, dansant rapidement les premiers grands rôles du répertoire : Frantz (*Coppélia*), Bernard (*Raymonda*), Roméo et le prince Désiré dans *la Belle au bois dormant* à l'Opéra de Vienne.

MUSIQUE

« MOISE ET AARON », au Liceo de Barcelone

Les contrastes de Schoenberg

C'est à Barcelone qu'Arnold Schoenberg acheva et signa, le 10 mars 1932, le deuxième acte de *Moïse et Aaron*, qui devait être le dernier. Le tiers de l'œuvre, commencée à Lugano et Montreux, fut ainsi composé pendant les six mois qu'il passa dans la capitale catalane. Samedi, pour ouvrir sa saison, le fameux Théâtre du Liceo (ou plutôt le Liceu, puisqu'il a retrouvé son nom catalan) donnait pour la première fois en Espagne cet opéra dodécaphonique inachevé. Malgré son sujet et son langage austères, il a remporté un vif succès sur cette scène, plus habituée aux chefs-d'œuvre romantiques italiens : « Le Liceu de Montserrat Caballe », comme on dit, où la célèbre cantatrice règne depuis plus de vingt ans.

Le théâtre lyrique a une vieille histoire à Barcelone où l'on représenta dès 1708 un opéra de Caldara, puis de nombreuses partitions italiennes pendant tout le dix-huitième siècle, et *Cosi fan tutte* huit ans seulement après la création à Vienne. Mais on est stupéfait de lire que dès 1847 fut construit ce Liceo de trois mille places, calculé minutieusement pour être légèrement plus grand que la Scala de Milan... Et mieux, que dès le lendemain de l'incendie qui, en 1961, détruisit la salle et la scène, les patriarches et les hommes d'affaires de Barcelone en décidèrent la reconstruction, menée à bien en un an.

Depuis, le Liceo, seul théâtre permanent en Espagne aujourd'hui (1), a connu une histoire tumultueuse, bousculée par la vie économique et politique de la Catalogne (avec même une bombe qui fit vingt morts pendant un spectacle en 1893), mais a tenu bon, en dépit de conditions artistiques souvent déplorables. Pourtant, grâce à cet instrument exceptionnel, Barcelone n'a rien ignoré de l'histoire de l'opéra et de la danse ; elle fut notamment, depuis 1883, une des places fortes de l'art wagnérien et plus tard des Ballets russes. Et l'on a pu voir au Liceo ces derniers temps aussi bien *Wozzeck* et *Lulu* que des chefs-d'œuvre de Janacek, Stravinski, Britten, Prokofiev ou Martinu, sans oublier de nombreuses créations catalanes, en particulier *la Atlantida* de Falla sur le beau poème de Verdaguer.

Bouchons de champagne et contre-ut

Situé sur la fameuse Rambla qui descend jusqu'à la mer, perpétuellement battue par la foule entre deux rangées d'arbres, on conçoit que ce vaste édifice ait, mieux que le Palais Garnier, une double vocation aristocratique et populaire : tandis que les uns font sauter les bouchons de champagne dans les loges, véritables appartements d'un luxe écrasant, les autres, étagés sur cinq rangs de balcons, hurlent de bonheur ou de fureur pour qualifier un contre-ut.

Mais tout le monde jouit de la somptuosité du théâtre, de son atrium grec, de son foyer en style Renaissance italienne, où règne Apollon sur son trône du Parnasse, de cette salle enfin, dorée sur tranche, aux sièges cramoisis, dominée par une rosace ravissante. Au-dessus de la scène, des évocations de *la Walkyrie, Manon* et *Othello* symbolisent les trois styles — allemand, français, italien — qui triomphent au Liceo, dont le monogramme, éclairé avant chaque lever de rideau, évoque curieusement le cygne de Lohengrin.

Sans doute Schoenberg ne pensait-il pas à ce lieu grandiose quand il écrivait non loin de là *Moïse et Aaron*, et le contraste était extrême samedi entre ce théâtre flamboyant, ce public très habillé, comme toujours à Barcelone, et ce spectacle dépouillé, rigoureux, dû à Hans Neugebauer et au décorateur Achim Freyer, de l'Opéra de Cologne.

Point de buisson ardent ni de Sinaï, mais une pièce fermée, un huis clos couleur de sable et de désert, comme tous les costumes de ces juifs regroupés dans quelque ghetto du pharaon. C'est perché sur un escabeau que Moïse entend, à travers les chœurs tout à la fois chantés et parlés, la voix de l'« *invisible et inimaginable Dieu* ». Ainsi commence ce prodigieux dialogue religieux et philosophique sur l'essence divine, l'impossibilité et la nécessité de la traduire en images pour conduire le peuple, l'éternel débat entre mystique et politique.

Dans cette lumière et cet espace abstrait, avec ces chœurs d'oratorio massés en groupes denses, remarquablement modelés, et un minimum de gestes et d'attitudes d'une grande force symbolique (tel le discours d'Aaron, adossé à Moïse, dont il est le porte-parole), l'œuvre de Schoenberg éclate de toute sa puissance abrupte. Certes, les danses et les orgies autour du Veau d'or paraissent-elles un peu anecdotiques et confuses par contraste, problème quasi insoluble que pose cette irruption d'un expressionnisme bigarré dans un opéra aussi philosophique.

Une liberté peut-être illusoire

Mais ensuite l'altercation entre Aaron et Moïse, brisant les Tables de la loi comme le château de cartes de son impuissance à communiquer le message de Dieu, puis la montagne bleutée que découvre une porte dans le huis clos enfin rompu, symbole de la terre promise par Aaron, le beau mouvement de la foule partant vers une liberté peut-être illusoire, tandis que Moïse seul se désespère (*« O parole, parole qui me manque »*), tout cela est d'une beauté aussi fulgurante que cette musique désertique où les mots, les mélodies tendues et le contrepoint instrumental s'enlacent, mais sont soutenus par un dynamisme dialectique prodigieux.

A côté du terrible Moïse de Franz Mazura, de Wolfgang Neumann, Aaron subtil, retord, à la voix éclatante, et de quelques excellents solistes, on retiendra surtout le travail extraordinaire des chœurs du Liceo qui ont assimilé cette œuvre et jouent avec une rare intensité dans un style qui leur est un peu familier, de même que l'orchestre, excellent sous la direction précise et chaleureuse d'Uwe Mund.

Le théâtre avait naguère la réputation de monter des spectacles quelque peu approximatifs. Voici une réalisation de grande classe qui oblige à réviser ce jugement. On s'accorde à dire ici que, depuis quatre ans déjà, le Liceo, sous la direction artistique de Lluis Portabella et l'administration de Lluis Andreu, se montre digne des meilleurs théâtres européens.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il est question cependant de rendre au Théâtre Real de Madrid sa vocation lyrique abandonnée depuis 1925.

★ Prochaines représentations les 5, 7 et 10 novembre.

D'ALBAN BERG A MESSIAEN

Les Troisièmes Journées de Brême

On est surpris du changement opéré dans les mentalités lorsqu'on assiste à ces Journées de Brême. Des journées à dominante française (compositeurs et interprètes), assez largement suivies par un public jeune et visiblement séduit, sans que le snobisme s'en mêle (1). Il s'agit là d'une entreprise assez audacieuse, tentée en solitaire par Bertrand Espouy, directeur de l'Institut français, et par Radio-Brême, à laquelle sont associés à présent tant d'organismes qu'il serait impossible d'en citer seulement la moitié ici, preuve de l'écho rencontré par le festival.

Ne revendiquant pas de compétence musicale particulière, Bertrand Espouy élabore ses programmes en écoutant ses goûts et en suivant, d'une année sur l'autre, un certain nombre de compositeurs avec lesquels s'établissent des liens d'estime et d'amitié. C'est plus sain que les échanges de bons procédés qui règlent souvent, ailleurs, engagements et créations. Ainsi, sans autre motif que de rendre hommage à un compositeur qu'il admire, Bertrand Espouy a placé les Journées 1985 sous le signe d'Olivier Messiaen. On retiendra surtout l'exécution des *Vingt regards sur l'Enfant Jésus*, par Yvonne Loriod, et de *Et expecto resurrectionem mortuorum* par les membres de la Philharmonie de Brême placés sous la direction d'un autre interprète privilégié : Kent Nagano. Les auditeurs de France-Musique ont pu juger en direct de l'accueil réservé par les Brêmois à cette dernière œuvre, fascinante dans son dépouillement grandiose et sa simplicité apparente.

Au même programme figurait le concerto en *la* majeur de Mozart avec en soliste Michaël Levinas qui était, après son maître Olivier Messiaen, le second héros de ces journées. Un concert était consacré à une rétrospective de ses œuvres par les musiciens de l'ensemble Itinéraire.

Sur la clavicule

A travers six partitions échelonnées de 1971 à 1981, on peut prendre la mesure d'un compositeur qui possède un univers acoustique parfaitement original ; on se choquait naguère de ce goût marqué pour les sonorités impures, les vibrations parasites, les cris instrumentaux, l'amplification systématique des sons, mais on en apprécie mieux la saveur aujourd'hui. Toutes ces œuvres existent d'ailleurs en disque grâce à la collection « Musique française d'aujourd'hui » INA-GRM. AM 821.10 et ADES 14.072 ; elles seront bientôt classiques. Cela aiguise d'autant plus notre curiosité à l'égard de ce qui suivra, dans l'espoir que le compositeur élargira son horizon et concevra des ouvrages plus vastes, dont *la Conférence des oiseaux*, que France-culture rediffusera le 20 novembre, donne un avant goût sans échapper pourtant à un certain maniérisme.

Parmi les temps forts de ces journées, il faut encore signaler le récital d'un étonnant violoniste, Igal Shamir, qui après avoir interrompu sa carrière pour repenser complètement sa technique (le violon reposant seulement sur la clavicule, sans mentonnière, et sur le pouce, selon les principes indiqués par Menuhin (2), fait actuellement de nouveaux débuts prometteurs. On a ainsi découvert une page inédite d'Alban Berg, *Chant*, esquisse d'un concerto couché sur le papier en 1925, riche d'enseignement parce que le premier mouvement du *Concerto à la mémoire d'un ange*, composé dix ans après, y est en germe : l'idée initiale des quintes à vide notamment. Berg n'en tire pas encore ici toutes les conséquences stylistiques — il faudra *Lulu* entre les deux, — mais on comprend mieux, sachant que la graine a été plantée si tôt, que le concerto ait pu être conçu et écrit en quatre mois seulement.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Depuis l'an dernier, l'Institut abrite une antenne. Centre de documentation pour la musique contemporaine, où l'on peut écouter et consulter les partitions éditées des œuvres françaises ou créées en France depuis trente ans. (225, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly).

(2) Yehudi Menuhin, *Violon et Alto*, Ed. Hatier, 1978.

THÉATRE

« EMILIA GALOTTI », d'Ephraïm Lessing

L'assassin de sa fille

Jacques Lassalle présente, à partir du mardi 5 novembre, à la Maison des arts de Créteil, sa mise en scène de la pièce d'Ephraïm Lessing, *Emilia Galotti*, qui avait été l'un des grands événements du Festival d'Avignon cet été 1985

Cette « *tragédie bourgeoise* », comme l'appelle l'auteur, qui fut créée en 1772 à Brunswick, est l'un des sommets du théâtre allemand. Elle est d'une beauté et d'une fraîcheur extraordinaires, chaque scène en est captivante. La traduction française de Bernard Dort y est, certes, pour quelque chose.

A un jeune peintre de grand talent, un souverain, le prince de Guastalla, a commandé le portrait d'une comtesse qu'il aime. Quand le peintre, quelques mois plus tard, apporte le portrait, le prince n'est pas satisfait. Il critique l'œuvre, il déclare que ce n'est pas ça, que le modèle a été très embelli. Le peintre ne devine pas, qu'en fait, le prince n'éprouve plus rien pour cette comtesse, parce qu'entre temps il est tombé amoureux, dans un bal, d'une jeune personne, Emilia Galotti, la fille d'un de ses officiers.

Le peintre est jeune, son art le passionne, il ose se rebiffer devant le prince, et, prenant la défense de son portrait, il prend aussi sans le savoir celle de la comtesse. Le prince, lui, n'est sensible qu'aux femmes, pas aux arts. Cette scène, déjà, est très belle, car elle accroche, avec une intelligence intense, plusieurs choses de la vie, et des moments de cet accent, de cette lumière, au théâtre, c'est tout de même très rare.

Les raisons d'un meurtre

Par son chambellan, sorte de ministre parallèle, retors, le prince apprend qu'Emilia Galotti se marie le lendemain avec un autre. Il va sortir, pour inventer un stratagème, un retard, quand paraît l'un des membres du conseil qui n'a pas l'air dans son assiette : il lui faut faire signer au prince une condamnation à mort.

— Très volontiers, dit le Prince, en enfilant son manteau. — Mais, remarque le ministre, c'est une sentence de mort. — J'ai compris, dit le prince, c'est très volontiers. — Ah ! dit le ministre, blessé par tant de désinvolture, j'ai oublié le document. Cette scène aussi, pourtant courte, est d'une tenue rare.

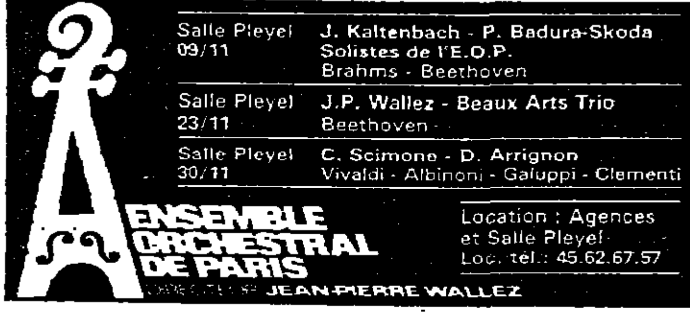
Il en ira ainsi jusqu'à la scène finale. Allant très au-delà des projets du prince, le chambellan, au cours d'une embuscade, a fait assassiner le fiancé d'Emilia, et la jeune fille est amenée, contre son gré, au château. Son père arrive pour la reprendre. Et, cédant à la prière de sa fille, qui veut échapper à la violence du prince, il la tue.

Tous les dialogues de cette pièce, entre Emilia et le prince, Emilia et ses deux parents, le père d'Emilia et le fiancé, etc., sont d'une richesse d'analyse surprenante, et, si l'on peut dire, très « moderne », en ce sens que Lessing, en 1772, entrelace des subconscients singuliers. Par exemple, il apparaît que le père d'Emilia, vieux militaire intransigeant, aime très violemment sa fille, mais plus encore le fiancé de celle-ci, si bien que les raisons du meurtre d'Emilia, qui achève la pièce, ne sont pas toutes simples.

Jacques Lassalle accomplit parfois des mises en scène d'une rigueur, d'une clarté, et d'un tempo qui touchent la perfection. Celle d'*Emilia Galotti* est du nombre. La pièce est merveilleusement jouée par plusieurs acteurs de grande envergure, surtout Alain Ollivier (le chambellan), Claude Degliame (la comtesse), Jean Dautremy (le fiancé), René Garralon (le jeune peintre), Patrice Kerbrat (le prince).

MICHEL COURNOT.

★ Maison des arts de Créteil, 20 h 30.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'AMOUR EN VISITE : Astelle théâtre (42-38-35-53), 20 h 30.

LE PASTAGA DES LOUFS : A. Dejazet (48-87-97-34), 20 h 30.

TRIPLE MIXTE : théâtre Fontaine (48-74-30-68), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33). *Cinéma-vidéo :* à 17 h 30 : Great Weirton Stee-Al, de CP Di Borgo ; 19 h : Romans d'amour, de J.-L. Roy ; à 15 h et 18 h : *Paul Klee. Les années 20 :* Films de W. Grohman et G. Van der Rode, R. Micha + films de H. Richter, V. Eggeling, W. Ruttmann, W. Graeff, L. Moholy-Nagy, M. Ray, M. Duchamp, F. Léger, E. Deslay. *Le Cinéma indien à travers ses stars.* Se reporter à la rubrique Festivals de Cinéma. *Danse :* Forum de la danse : 20 h : Contemporary Dance Company (Grèce) ; 21 h 30 : Kim Bock-Hee/Kim Wha-Suk Dance Company (Corée du Sud) ; 18 h 30 : Extemporary Dance Theatre (Grande-Bretagne).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : *Concerts :* 18 h 30 : Ensemble orchestral de Paris : J.-P. Wallez/R. Streich, Th. Huillet (Rossini, Beethoven, Mozart) ; à 20 h 30 : Philharmonie nationale de Varsovie (K. Kord, E. Leonskaja) (Chopin, Stravinski).

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), 18 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; 20 h 30 : le Pastaga des loufs.

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : Talca, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : le Christ et le Vierge.

SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU XIIIe (47-07-13-13), 20 h 45 : les Baladins de Marly.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : l'Écume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : le Bel Indifférent – le Menteur ; 21 h 45 : Chant d'elles ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

La danse

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 30 : Dance Theater of Harlem.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ESPACE GAITE (43-27-95-94), 20 h 30 : Embrasse-moi idiot.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : A. Harris, D. Antoine, T. Bastild, Nene.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), 22 h : Jeremy. 0 h 30 : M. Maria.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : Wild Bill Davis.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galleazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : G. Badini.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Wayne Shorter Quartet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Toot Thielemans.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : J. Lovano, S. Lazarevitch, M. Benita, A. Romano.

LA PINTE (43-26-26-15), à 22 h : Quartet B. Barbier.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Wilen, Ph. Petit, A. McKee, A. Lewis.

ZENITH (42-40-60-00), 20 h : Venom.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 4 novembre

Les concerts

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : The Stars of Faith.

Théâtre de la Cité internationale, 20 h 30 : E. Musa (Tarrega, Villa-Lobos, Albeniz...).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : S. Ramon (Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Concertgebouw d'Amsterdam (Prokofiev, Debussy).

Théâtre des Mathurins, 20 h 45 : I. Zaritskaya (Chopin, Tchaïkovsky, Scriabine...).

Théâtre de Paris, 20 h 30 : Quator Arcana (M. Poulet ; D. Barbier ; H. Chachereau ; S. Soufflard (Ravel, Beethoven, Milhaud).

Centre d'Action poétique, 20 h 30 : Ensemble Carmina Alterna, dir. : J. Boyer (Vivaldi).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, le 31 à 21 h, le 2 à 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil ; les 30, 1er, 5 à 21 h : Mes souvenirs.

Comédie-Française, le 31 à 20 h 30 : Bérénice.

Hôtel Scipion, le 5 à 20 h 30 : les Tablettes de buis.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (D. soir), 20 h 30, Dim., 17 h : Intérieur (dern. le 3).

En région parisienne

MANTES-LA-JOLIE, salle Duhamel (34-77-52-74), à 21 h : Orchestre de chambre de Bucarest, Orchestre de chambre de France.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M.-Denis, à 20 h 30 : A. Aurio, B. Fanchet, F. Flajolet, Cl. Chevallier, R. Endia (Ichiyanagi, Tiané, Werner...).

VILLIERS-LE-BEL, 2, rue Gounod (49-90-54-86), le 5 à 21 h : Sorcières.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (43-74-81-16) 21 h : les Précieuses.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

En présence de N. Mikhalkov : 20 h 30, Quelques jours dans la vie d'Oblomov (v.o., s.-t. fr.), de N. Mikhalkov.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h Cinéma japonais contemporain : SPH, de M. Tezuka (v.o.) ; 19 h, Carte blanche à Claude Brunel : Ballet mécanique, de F. Léger ; Une œuvre, de M. Lemaître ; La femme qui se poudre, de P. Bokanowsky ; Homage to Magritte, de A. Thatcher ; The vegetarians, de P. Rubin ; L'arbre qui gémit, de M. Hanoun ; Dégringolade, de P. Rebeaud ; Violation, de G. Paita ; Kno, de J.-P. Dupuis.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAS DE FER (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, *UNE FEMME EN AFRIQUE* (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; République Cinéma, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HOLD UP (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; (v.o.-v.f.) Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl., v.o.) : Épée de bois, 5e (43-37-57-47).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

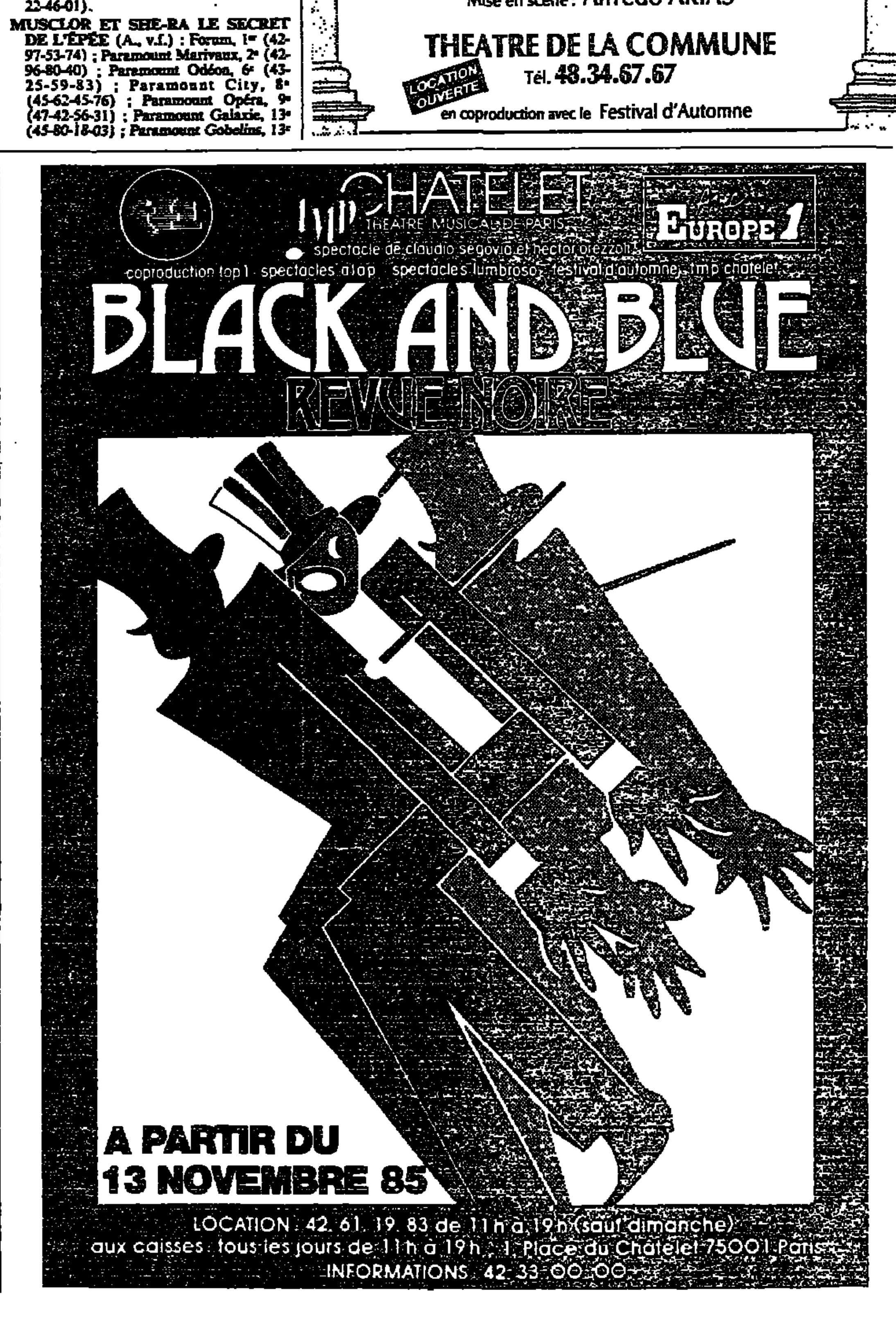
LES FILMS NOUVEAUX

LES BÊTES FÉROCES ATTAQUENT (*), film américain de Franco Prosperi, v.o. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES NOCES DE FIGARO, film allemand de Jean-Pierre Ponnelle, v.o. : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

RETOUR VERS LE FUTUR, film américain de Robert Zemeckis, v.o. : forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Berlitz (2 salles), 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).





4 novembre anniversaire de Canal Plus

هكذا من الأصل

SPECTACLES

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE ROI DAVID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROUS DE MÉMOIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

COMMUNICATION

DEPUIS LE 1er NOVEMBRE

CFM 89 utilise le satellite Telecom 1

Depuis le 1er novembre, *CFM 89* utilise le satellite Telecom 1 pour transmettre aux radios locales privées de province les émissions qu'elles coproduisent avec la station parisienne. Ainsi, les stations de Saint-Nazaire, Lyon, Toulouse et Limoges ont installé une antenne parabolique pointée vers le ciel. CFM Bordeaux sera équipée très prochainement et douze autres stations seront dotées d'une réception satellite d'ici à la fin de décembre. A cette date, le réseau de coproduction lancé par CFM devrait comprendre une vingtaine d'affiliés. Ses responsables comptent l'étendre à une soixantaine de stations dans le courant de l'année prochaine.

Plus économique que la transmission par câbles téléphoniques dès lors que le réseau de stations est important, la diffusion par satellite offre aussi une meilleure qualité sonore. A partir du mois de décembre, Telecom 1 transmettra les émissions de CFM en stéréophonie.

[Il y a un mois, le ministère des PTT avait décidé de ne pas donner suite aux contrats des réseaux radiophoniques avec le satellite Telecom 1. Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de communication entendait ainsi faire respecter la loi obligeant les radios locales à diffuser 80 % de programmes en propre. On indique aujourd'hui au ministère des PTT que ce « gel » du satellite ne concernait pas les contrats déjà signés. Il semble, par ailleurs, que le gouvernement soit sur le point de renoncer *au blocus du satellite qui mettait* dangereusement en cause la transparence nécessaire du transport de l'information par les PTT.]

Canal Plus
premier anniversaire

Canal Plus, la première chaîne hertzienne européenne à péage, fête, ce lundi 4 novembre, sa première année d'existence. C'est à Bercy qu'elle célébrera cet anniversaire — diffusé en direct et en clair — et auquel elle a convié quinze mille personnes, dont plusieurs centaines d'abonnés venus de toute la France.

Parti avec 186000 abonnés, le quatrième canal en compte aujourd'hui 630 000 (dont 50000 ont réservé leurs décodeurs) et prévoit d'en avoir près de 800000 d'ici à la fin de l'année.

Lundi 4 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : Flics de choc.
Film français de J.-P. Desagnat (1983), avec P. Massimi, C. Nobel, J.-L. Moreau, M. Demongeot.
Un commissaire et sa brigade de choc (dont une femme) enquêtent sur de mystérieux assassinats, liés à un réseau de prostitution clandestine. Un polar qui retrouve le rythme de la série B américaine et ne se prend pas au sérieux.

22 h 5 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Un entretien avec Alf Sjoberg, cinéaste suédois ; hommage à Nikita Mikhalkov ; présentation du film Tangos, l'exil de Gardel.

23 h 10 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : le Sang des autres.
Film français de C. Chabrol (1984), avec J. Foster, M. Ontkean, S. Neill...
2e épisode : Une femme dans la guerre, l'Occupation, la Résistance. Suite et fin de la version télévision – plus courte qu'on ne le croyait – pour l'adaptation du roman de Simone de Beauvoir. Ni chair ni poisson.

22 h 20 Série documentaire : le Cerveau.
De M. Tosello, réal. J. Hemingway.
Le deuxième volet de cette série traite de notre « cerveau animal », celui qui nous relie aux grands rythmes du cosmos : les mystères de la chronobiologie.

23 h 5 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : l'Héritier.
Film français de P. Labro (1972), avec J.-P. Belmondo, C. Gravina, J. Rochefort. (Rediffusion.)
L'héritier d'un magnat de la presse et des aciéries enquête sur la mort prétendument accidentelle de son père, tout en essayant de réformer ses entreprises. Etude de mœurs aux implications politiques.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Urba.
Magazine de la ville, de B. Baillaud.
Invité : Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports. Les lois sur les nouveaux droits des travailleurs.

23 h 30 Coup de cœur.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Quatre mélodies de Moussorgski.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

16 h, Première séance (Ciné 16) : Un jour entre chiens et loups ; 17 h 50, Ciné API : La mémoire aux images (Louis Delluc) ; 18 h, Magazine des sports ; 18 h 55, Hello Moineau ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Bercy beaucoup (spécial anniversaire Canal Plus, en direct de Bercy) ; 22 h 40, Kramer contre Kramer, film de R. Benton ; 0 h 25, Maniac, film de M. Lustig ; 1 h 55, Pavillons lointains.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « L'Insurrection », de Michel Diaz.
21 h 30 Latitudes : musiques traditionnelles.
22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Sonate pour violoncelle et piano en ré majeur, de Beethoven ; « Prohadka » pour violoncelle et piano, de Janacek ; Sonate pour violoncelle et piano, de Chopin, par Lynn Harell, violoncelle, et Rudolf Firkusny, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : « Année de l'Inde » ; à 0 h 30, les Hollywoodiens : Victor Young.

Mardi 5 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 20 ANTIOPE 1 ; 9 h 30 Canal FIT/TF1 ; 10 h 55 Le chemin des écoliers (CNDP) ; 11 h 15 La Une chez vous ; 11 h 30 Les jours heureux ; 12 h 2 Tournez... manège.

13 h Journal.

13 h 50 Série : Les faucheurs de marguerites.

14 h 45 Transcontinental. Magazine des voyages.

16 h 10 Reprise : Contre-enquête.
Magazine de Anne Hoang (diffusé le 29 octobre).

17 h 10 La maison de TF 1.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Salut les petits loups.

18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 45 Feuilleton : Santa-Barbara.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Expression directe : L'Assemblée nationale.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
Fausses notes, de P. Andreota (redif.).
Cécile, jeune médecin psychiatre, est persuadée que son père ne s'est pas suicidé, mais qu'il a été assassiné. Le commissaire Moulin enquête...

22 h Document : l'Holocauste nucléaire.
De S. Yasuma et M. Ogahara.
Quarante ans après l'explosion de la première bombe atomique sur Hiroshima, une équipe de télévision japonaise montre, avec l'appui de nombreux scientifiques, les conséquences catastrophiques d'un conflit nucléaire à l'échelle mondiale.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

23 h 45 Tify, magazine de l'informatique.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin. 11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11 h 35 Les carnets de l'aventure (Everest 84). 12 h, Journal et météo. 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Rancune tenace.

14 h Aujourd'hui la vie.

15 h Série : Hôtel.

15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.

17 h 30 Récré A 2.
Ploom ; Image Imagine ; Superdoc ; Il était une fois le cirque ; Robinson Crusoé ; C'est chouette...

18 h 25 Derby.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : La trappe.

20 h 00 Journal.

20 h 30 Loto sportif.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : la Guerre du feu.
Film franco-américano-canadien de J.-J. Annaud (1981), avec E. McGill, R. Dawn Chong, R. Perlman.
Le feu, entretenu par la tribu des Elams, s'étant éteint lors d'une attaque de Néanderthaliens, trois guerriers partent à la recherche d'une flamme pour le ranimer. D'après un roman de J.-H. Rosny aîné, la préhistoire comme si vous y étiez. Epreuves, dangers, animaux monstrueux, balbutiements d'une humanité primitive, éveil du sentiment amoureux. Une belle réussite.

22 h 15 Débat : Il y a 500 000 ans s'allume la flamme de la civilisation.
Avec MM. Yves Coppens, professeur au Collège de France, Jacques Tixier, directeur de recherches au CNRS, André Langaney, biologiste, Mmes Hélène Fisher, anthropologue, Catherine Perles, maître de conférences à l'université Paris X-Nanterre, Raymonde Bonnefille, directeur de recherches au CNRS. Le débat porte sur nos origines : à quoi ressemblaient nos ancêtres ? Comment vivaient-ils et communiquaient-ils ? Comment ont-ils domestiqué le feu ?

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra, sur tout le réseau, la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 15* Dynastie ; *à 18 h 55,* Hello, Moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Cinéma : la Java des ombres.
Film français de R. Goupil (1983), avec T. Karyo, F. Camus, A. Alvaro, J.-P. Aumont.
Un ancien militant de mai 68, devenu terroriste, sort de prison et tombe dans une manipulation politico-policière. Dans ce récit de fiction, l'auteur de Mourir à trente ans *a une manière bien à lui de filmer, avec fièvre, la fatalité, le malheur des idéalistes paumés, les décors urbains piégés.*

22 h 10 Journal.

22 h 40 Emissions régionales.
Chaque station régionale présente son propre programme. L'Alsace, la Lorraine-Champagne-Ardenne et la Provence-Côte d'Azur présentent un dossier sur la presse quotidienne régionale ; l'Ile-de-France célèbre l'« année Ronsard ».

23 h 35 Coup de cœur.

23 h 40 Prélude à la nuit.
« Le joueur de flûte », de Roussel, interprété par Michel Debost et Christian Ivaldi.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 8 h 30, Rue Carnot ; 9 h, Viva la vie, film de C. Lelouch ; 11 h, Pavillons lointains ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, De plein fouet, film de B. Hutton ; 15 h 45, Le Cercle noir, film de M. Winner ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Les sous-doués en vacances, film de C. Zidi ; 22 h 15, New-York 1997, film de J. Carpenter ; 23 h 50, La Dame de Shangaï, film de O. Welles ; 1 h 10, Un chien dans un jeu de quilles, film de B. Guillou.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Jacques Cœur ; (et à 10 h 50 : la tentation du vide) ; 9 h 5, La matinée des autres : La femme voilée ; 10 h 30, Musique : miroirs de Misia (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : Les pièges des décisions de justice ; 11 h 30, Feuilleton : Le loup pendu ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Instantané : magazine musical : l'orchestre de l'Ile-de-France ; 14 h, Un livre, des voix : « Tout l'été », de Jean Blot ; 14 h 30, Les nouvelles du crime : « Erreur sur la victime », de Horace MacCoy ; 15 h 30, Mardis du théâtre : de l'acteur à la compagnie ; 17 h 10, Le pays d'ici : à Antibes ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : M. Tompkins s'explore lui-même ; 20 h, Musique, mode d'emploi : musique dans l'église d'aujourd'hui ; 20 h 30, Le journal du corps ; 21 h 30, Diagonales, Brenda Wotton.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
23 h Gros plan, sur Charles Dullin.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Musiques pour Shakespeare ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 5, Le matin des musiciens : C.W. von Gluck et la « réforme de l'opéra » ; 12 h 10, Le temps du jazz ; 12 h 30, Concert : œuvres de Mozart, Beethoven, Chopin, par Deszö Ranki, piano ; 14 h 2, Repères contemporains : Ernest Bour ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Pour Ronsard – *« De ce qui est français » ; à 16 h 30, Guido Cantelli :* les concerts de la NBC ; 18 h 2, Acousmathèque : « Le vertige de tout » ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Lecture au laser ; 19 h 10, Magazine international ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross : 20 h 20, Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Ouverture d'« Iphigénie en Aulide » de Wagner, Concerto pour violon et orchestre de Dutilleux, Symphonie fantastique de Berlioz par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel sol. I. Stern, violon.
23 h Les soirées de France-Musique : Le chant de Brahms.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 4 NOVEMBRE

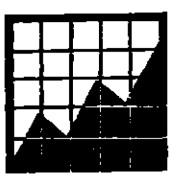
– *M. Charles Pasqua,* président du groupe RPR au Sénat, est l'invité de l'émission « Face au public » de France Inter, à 19 h 15.

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur général P.M.E.

DECORATION DE LA MAISON

Notre entreprise, filiale du 1er groupe industriel français du secteur bricolage, occupe une large part de son créneau de marché, avec un positionnement de produits haut de gamme. Nous fabriquons nos articles, et notre savoir faire "maison" est une de nos forces. La commercialisation de nos articles est assurée auprès des grandes surfaces de Bricolage et des détaillants spécialisés. 30% du CA est réalisé à l'export (USA, RFA...). Nous avons besoin d'un "Patron" pour cette entreprise, capable de conduire son développement commercial au travers de la conception et de la mise en œuvre d'une stratégie marketing, d'une gestion rigoureuse et du choix pertinent des investissements industriels. Ce poste convient à un HEC ou équivalent de 35 ans environ ayant une expérience marketing et vente appliquée à des produits grand public, doté d'une sensibilité pour les produits à forte composante esthétique, capable de devenir un bon gestionnaire. Le poste est basé à Paris. La pratique de l'anglais est indispensable.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons de bien vouloir adresser votre dossier, sous référence 528.85 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES 2

Directeur administratif et financier



Filiale du groupe PUBLICIS, cette société spécialisée dans plusieurs secteurs de la communication est un des leaders sur ses marchés.

Directement rattaché au Président, vous prenez en charge aux plans technique et politique l'ensemble de la fonction (comptabilité, gestion, finance, juridique, personnel...). Bénéficiant de l'appui du groupe vous êtes le conseil des différents managers d'entités autonomes. Vous proposez des solutions, apportez un service, participez aux choix stratégiques et aux négociations diverses.

Vous assurez le reporting auprès du groupe. Sup de Co + DECS ou équivalent, vous bénéficiez à 30-35 ans d'une expérience de fonction polyvalente à dominante gestionnaire et comptable. Vous l'avez vécue au moins pour partie dans un des secteurs du tertiaire. Maîtrisant parfaitement votre technique vous l'avez déjà dépassée. Vous souhaitez continuer dans un contexte tout à fait valorisant.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 100 à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris à qui nous avons confié cette recherche.

ARCOREM

Lyon

Jeune directeur du contrôle de gestion

jusqu'à 300 KF

Devenez membre de notre équipe de direction pour assurer toute la **fonction économique** de notre usine, en coordination étroite avec le contrôle de gestion de notre Groupe.
Filiale d'un très grand groupe multinational français de renommée mondiale et leader en France dans notre spécialité (1 500 personnes - 850 MF de CA), nous fabriquons des produits industriels de grande série destinés au grand public.
Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Gestion et rompu aux développements informatiques. Votre première expérience du **contrôle de gestion en milieu industriel, de préférence de grande série**, est suffisamment riche pour vous permettre de maîtriser un service opérationnel de 11 personnes : Comptabilité Générale et Analytique, Reporting, Trésorerie et Relations Bancaires.
Vos qualités de rigueur et de dynamisme à la fois, votre contact et votre faculté d'adaptation nous sont indispensables pour favoriser les mutations humaines et technologiques que nous concrétisons par de très importants investissements.
L'esprit de notre management et les dimensions de notre groupe sont réellement de nature à motiver de jeunes candidats de grande valeur technique et humaine.
ARCHE CONSEIL, notre Conseil en Recrutement, vous remercie d'envoyer votre dossier complet de candidature (avec votre rémunération actuelle), sous réf. 565 M à François Nicolet. Il s'engagera avec vous en toute discrétion et vous recevra soit à Paris, soit à Lyon.

68, rue Duquesne — arche conseil — 69006 LYON.

PARIS

GROUPE FINANCIER MULTINATIONAL

Directeur technique de l'informatique

Votre mission :
Occupant une position stratégique, en amont de nos secteurs d'applications, vous serez chargé :
- De la conception et de la planification des grands projets techniques de notre Etablissement.
- De l'encadrement d'importantes équipes et de la coordination de leurs réalisations.
- De l'évolution de notre informatique vers les techniques de pointe.

Votre profil :
- Formation supérieure (Ingénieurs Grandes Ecoles).
- Expérience d'au moins 10 ans en informatique.
- Aptitude au management et à l'organisation.
- Esprit créatif développé.
- Anglais courant indispensable.

Notre conseil en recrutement :

CAP SOGETI SELECTION

83-85, boulevard Vincent Auriol - 75103 Paris.
Envoyer votre CV + prétentions + photo à Any Boulade en précisant la réf. NAT 11.

Electrolux

Directeur administratif et juridique

Premier Européen dans le domaine de l'électroménager, le groupe suédois mène une politique industrielle qui remporte d'incontestables succès. Largement associée à son développement, la filiale française recherche pour sa holding un responsable de haut niveau.
Vous êtes juriste d'entreprise, possédez une solide expérience de la fonction acquise dans l'environnement d'un grand groupe, et maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Avec l'appui d'une équipe de collaborateurs, spécialistes du droit et de la fiscalité, vous aurez pour mission de piloter l'évolution des différentes structures juridiques (35 au total), de coordonner toutes les études et actions en matière de droit des affaires, droit des sociétés, fiscalité, assurances. Vous traiterez certains dossiers importants impliquant des relations avec la Banque de France et les Pouvoirs Publics. Enfin vous jouerez un rôle dans les contacts établis avec les sociétés du Groupe. Senlis où se situe le siège social, peut vous offrir les charmes de la province à 60 km de Paris.

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité par notre conseil à qui vous pouvez écrire ou téléphoner en rappelant la référence EF/06 : INFRAPLAN - 83 Bd Raspail - 75006 Paris (Tél. 45.48.14.50).

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Urgent
recherchons

DIRECTEUR PUBLICITÉ

5 ans d'exp. dans société publicitaire, angl., franç. exigés. Tél. : 48-24-19-28.

PROMOTEUR RECHERCHE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vente programmes en bloc gde expérience investisseurs institutionnels exigée.
Adr. C.V. et prét. n° 1.550 à L.T. ASSCOM 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.



hutchinson

10.000 PERS. - 19 USINES EN FRANCE
3 MILLIARDS DE F PAR AN
recrute pour son Département
CARROSSERIE
LEADER NATIONAL DANS SON MARCHÉ
(CARROSSERIE AUTOMOBILE EN MATIÈRE PLASTIQUE, type polyuréthane)

Responsable de la PRODUCTION (110 PERSONNES) Chef d'Etablissement

Près Chatellerault et Poitiers

Dépendant du Directeur du Dépt basé à Paris APRÈS UN STAGE AUX U.S.A.

DOUBLE FONCTION LARGE DE
- RESPONSABLE PRODUCTION : DIRIGE ET GÈRE un ensemble PERFORMANT : 3 ATELIERS budgétés, Ordo/lancement, Méthodes, Devis, Expéditions, Facturation, Entretien-T.N.
- CHEF D'ÉTABLISSEMENT indépendant de 130/150 personnes : relations avec les partenaires sociaux.

POSTE ÉVOLUTIF
au sein d'une équipe jeune et qui fonce.

Indispensable
- INGÉNIEUR diplômé MÉCANICIEN
- JEUNE (– de la quarantaine), parlant ANGLAIS
- DÉJA EU LA RESPONSABILITÉ DE DIRECTION ET GESTION D'UNE PRODUCTION DE SÉRIE (en titre ou en second selon taille de l'Usine)

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8332 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

IMPORTANT FABRICANT
D'APPAREILS MÉNAGERS EN PROVINCE
recherche

UN DIRECTEUR DES VENTES

VOUS AVEZ :
- 30 à 35 ans ;
- Une formation grandes écoles HEC, ESCP, ESSEC ou niveau équivalent ;
- L'expérience réussie de la vente de produits de consommation, électroménager, TV, meubles, chauffage ;
- Une grande autorité naturelle confirmée par quelques années d'expérience de direction d'équipes de terrain ;
- De l'ambition, une bonne organisation, le sens aigu de l'animation.

NOUS VOUS OFFRONS :
- Un poste évolutif dans une entreprise performante ;
- Une gamme de produits leader dans le chauffage ;
- Une force de vente exclusive de haut niveau ;
- L'opportunité de concrétiser vos idées sur le plan « produits-marchés » ;
- Une rémunération attractive.

Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite à Agence PARTENAIRE
27, rue Michel-le-Comte, 75003 PARIS,
qui nous transmettra votre candidature.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(CA 300 MILLIONS)
A FORTE IMPLANTATION MONDIALE
recherche

SECRETAIRE GENERAL

En collaboration directe avec le Président il aura notamment la responsabilité des questions juridiques dont le contentieux, de la fiscalité, des assurances, des relations avec les Administrations et de la gestion du patrimoine immobilier.

Pour être candidat, il faut avoir une formation supérieure (ENA, SCIENCES PO, HEC, MBA...), une très bonne connaissance du droit, une solide expérience (5 à 10 ans) dans un groupe industriel, un cabinet d'avocats, d'affaires, ou l'Administration et un goût prononcé pour les activités au niveau international.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES - 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (réf. 2620).

DISCRETION ET REPONSE ASSUREE.

HILL AND KNOWLTON
AGENCE CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES ET EN COMMUNICATION
recherche

UN DIRECTEUR DE PROGRAMMES SENIOR (H/F)

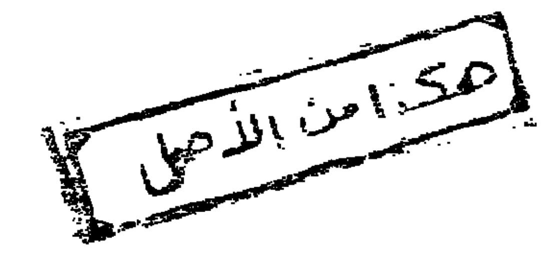
Ce poste nécessite :
- une expérience confirmée de plus de 5 ans acquise dans une société de conseil ;
- l'aptitude au conseil de haut niveau ;
- des qualités de management pour entraîner et motiver une équipe de consultants ;
- la maîtrise de la langue anglaise.

Ce poste doit conduire, en fonction du potentiel du candidat retenu, vers une prise de responsabilité au sein de l'équipe de Direction de la Société.

Carrière motivante et évolutive dans groupe leader dans la communication, disposant d'un réseau international de 60 agences dans 20 pays

Envoyer C.V. + photo à :
HILL AND KNOWLTON France
Direction des Ressources Humaines
84 bis, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un chef du personnel novateur

Bourges

Une entreprise de plus de 500 personnes, spécialisée dans la production d'éléments destinés à l'automobile, l'armement et l'électronique, filiale d'un grand groupe industriel français, recherche un chef de personnel qui soit un véritable responsable des ressources humaines. En plus du rôle classique de la fonction (administration et gestion du personnel, relations avec les partenaires sociaux et les organismes extérieurs), il aura pour mission essentielle d'élaborer et de mettre en place une politique de personnel dynamique et novatrice, particulièrement en ce qui concerne l'évolution du système de rémunération ouvriers et ETAM, et le développement de la communication.
Pour réussir dans cette fonction, outre un intérêt prononcé pour les relations humaines, il faut une formation supérieure, une bonne connaissance du droit du travail, et une première expérience d'au moins 3 ans dans un service de personnel d'usine.

Ecrivez à notre Conseil. Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous référence B 091 M



MEMBRE DE SYNTEC

65 avenue Kléber, 75116 PARIS.

Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

DESSEIN

Entreprise industrielle et commerciale (2 000 personnes), leader sur son marché, recherche dans le cadre de son internationalisation :

Assistante de direction

PARFAITEMENT TRILINGUE ANGLAIS - ESPAGNOL

Vous avez l'expérience réussie d'un secrétariat de direction (BTS ou équivalent minimum - sténodactylo irréprochable), si possible complétée d'une formation universitaire (licence de langues ou commerce international). Volontaire et enthousiaste, parfaitement organisée et *autonome, vous assisterez, en **BRETAGNE NORD**, une équipe de direction jeune et motivée.*

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature rédigée si possible en anglais + C.V. + photo + rémunération actuelle sous référence 8192 a :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

CENTRE

INGENIEUR INFORMATICIEN

ESE - ENST INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Au cœur d'une région verdoyante, notre société (400 personnes), filiale du groupe **ELF AQUITAINE**, conçoit des **appareils de mesure et régulation, des produits de comptage et automates de conduite de process.**
Ayant une formation informatique, diplômé ESE/ENST ou similaire, le candidat recherché possèdera une expérience de quelques années en informatique industrielle et temps réel.
Il supervisera le développement logiciel des nouveaux produits tels que : système de régulation, système de régulation décentralisé, régulateur mono et bi-boucle.
Nous demandons : la connaissance des microprocesseurs 8085/8088/6809/Z.80, des langages ASSEMBLEUR et PASCAL, du système de développement HP 64000 et des réseaux de transmission industriels.
• Anglais souhaité.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 8233 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui trans.

Une opportunité de carrière... au centre de l'hexagone !

Notre société, filiale du groupe **ELF AQUITAINE** *est spécialisée dans la fabrication d'***appareils de mesure et régulation, de produits de comptage et automates de conduite de process.**
Situés au cœur de la France, nous recherchons pour notre Etablissement (400 personnes)

ingénieur d'affaires
position II

Diplômé INSA - AM ou équivalent, avec environ 5 ans d'expérience en Engineering, il possèdera de bonnes connaissances en théorie du comptage industriel et en micro-informatique industrielle. Pour ce poste de bonnes notions de chimie fine, pharmacie et agro-alimentaire seraient appréciées.
Il assistera l'Ingénieur Commercial dans ses négociations avec la clientèle, la rédaction des devis, le planning de réalisation, son suivi financier et sera responsable du cahier des charges fonctionnel.
• Anglais courant.
• Déplacements ponctuels à prévoir en France et à l'Etranger.
• Bonne rémunération pour un candidat de fort pontentiel.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 8234 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

FIELD SERVICE ENGINEER

MOTOROLA, a world wide leader in communications products offers an outstanding opportunity for an experienced service engineer with a solid background in electronics and microprocessors and the desire to travel (over 80 %) out of Europe , (mainly North and Central Africa).
A minimum of 5 years experience in the repair, maintenance and installation of a wide range of communications equipment is a must.
We offer a very attractive travel / R + R plan, and a competitive salary (26 - 32K dollars US).
Send your complete C.V. and detailed work experience to the Personnel Dept., MOTOROLA S.A., 14 allée du Cantal, Z.I. de la Petite Montagne-Sud, 91020 Evry.

MOTOROLA

GROUPE PETROLIER FRANCAIS recherche pour sa filiale ENERGIE

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
DIRECTIONS REGIONALES DE NANCY ET DE BORDEAUX

Animateur de l'équipe technico-commerciale, il assiste la Direction Régionale pour tous les problèmes techniques gaz en clientèle (interventions, réalisations d'études technico-économiques) et collabore aux démarches et négociations commerciales.

Nous souhaitons rencontrer pour ces postes des Ingénieurs diplômés E.N.S.I., A.M., I.N.S.A., I.D.N. et justifiant d'une expérience dans le domaine THERMIQUE.

INSPECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL
DIRECTION REGIONALE DE LILLE

Il aura en charge la conception et la réalisation des études techniques d'installations, le suivi et le développement de la clientèle, la négociation des contrats.
Secteur principal d'activité : l'Aisne (résidence indispensable dans ce secteur).

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste des D.U.T. ou B.T.S. thermique ou électromécanique. Une expérience dans une fonction similaire serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 18823 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Confidentialité assurée.

DES DÉBOUCHÉS OUTRE-MER PÉTROLIERS ET PARAPÉTROLIERS

Overseas Technical Service (Harrow) Limited cherche *des professionnels pétroliers et parapétroliers* pour nos clients en Afrique de l'Ouest, dans les catégories suivantes :
– Ingénieurs de projet et de chantier ;
– Spécialistes de bureau d'études ;
– *Personnel de contrôle* non destructif ;
– Ingénieurs et techniciens de l'instrumentation, de l'électricité, et de la mécanique.

Envoyez votre c.v. (en précisant la référence PAR/GEN/038) à : Overseas Technical Service (Harrow) Ltd (Recruitment Consultants) 468 Church Lane, Kingsbury, Londres NW9 8TQ, Angleterre.

POUR AFRIQUE FRANCOPHONE

Une très importante Société de Service Public (2000 personnes) équipée I.B.M. 4361 système DOS/VSE 4M ø multipartitions, recherche pour son siège situé au bord de la mer dans une grande ville universitaire d'Afrique Noire son

Chef de Projet
en informatique de gestion

Vous aurez la responsabilité d'une équipe pour mener à terme des projets en informatique de gestion (conception, avancement, mise en place de projets).
Ingénieur ou universitaire de formation, vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans comme analyste dans un Service d'études informatique (des connaissances C.I.C.S. DL/1).
Homme de dialogue, apte à comprendre les problèmes des utilisateurs vous aurez en outre une action de formation importante auprès du personnel local.

320.000 +

Logement - Congés 2 mois /10.

Adresser CV détaillé sous réf. 752/04 M à :



22, rue Saint-Augustin 75002 Paris.

Importante société industrielle appartenant à un Groupe multinational 70 kms **NORD PARIS**, recherche

1 CADRE COMPTABLE EXPERIMENTE

Rattaché au Responsable des services comptables, vous serez chargé pour nos filiales françaises de : *la tenue, le suivi et le contrôle de la comptabilité, l'élaboration des résultats mensuels, des déclarations fiscales et de l'analyse des comptes.*

Vous avez environ 30 ans, vous êtes dynamique, *vous possédez un DECS complet, une expérience* pratique dans une entreprise à caractère industriel et multinational, de solides notions de comptabilité anglo-saxonne, de bonnes connaissances fiscales, de la rigueur, de la méthode, le sens du travail en équipe.

Rémunération motivante et perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 56625 à **PROJETS** 12, rue des Pyramides 75001 **PARIS** *qui transmettra.*

AGDE ÉLECTRONIQUE

spécialiste français de la commutation électronique de puissance et de la conversion d'énergie (alimentation à découpage, convertisseurs)

recherche plusieurs



RESPONSABLES COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

très compétents dans le domaine de l'alimentation à découpage et connaissant bien l'ensemble du marché français.

Forte rémunération pour ces responsables particulièrement efficaces.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à

A.G.D.E. électronique

69930 SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET.

Nous étudierons confidentiellement votre candidature.

LYCÉE FRANÇAIS DE NEW-YORK

recherche

PROFESSEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS

Agrégation, CAPES, doctorat 3 cycle, maîtrise

• Lettres classiques
• Allemand
• Espagnol
• Mathématiques
• Histoire et Géographie
• Sciences économiques
• Scienes physiques
• Instituteurs

Bibliothécaires – Informaticiens

Les fonctionnaires devront demander leur mise en disponibilité.

Adresser c.v. très complet photo, diplômés, références et *recommandations en double à :*

Monsieur le Directeur du Personnel
LYCÉE FRANÇAIS DE NEW-YORK
3-5 East, 95th Street, New-York, N.Y. 10128, USA.

ORGANISME DE RECHERCHE recrute

LYON

INGENIEUR GENIE CHIMIQUE
(ENSIC, IGC...)

avec complément de formation ou quelques années d'expérience en :
• Mécanique des fluides ou
• Construction mécanique.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 42724 à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Bechevelin, 69363 LYON Cedex 07, qui transmettra.

PHARMACOCINÉTIQUE OU TOXICOCINÉTIQUE

• Vous êtes un(e) spécialiste dans l'un ou l'autre de ces domaines.
• Vous êtes ingénieur, pharmacien ou vétérinaire.

Si en plus vous possédez une attestation d'études relatives aux applications des radioéléments artificiels, votre candidature nous intéresse.

Il vous sera confié des études expérimentales de cinétique et de métabolisme des produits chimiques industriels.

Lieu de travail : NANCY.

A titre indicatif, pour un candidat possédant 6 années d'expérience professionnelle, le salaire brut annuel ne serait pas inférieur à 224.000 F.

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae à :
C.A. LEMAITRE - Chef du Personnel - I.N.R.S.,
Avenue de Bourgogne, 54500 VANDŒUVRE.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

chef du service
"ETUDES ELECTRONIQUES ET INFORMATIQUES"
CENTRE DE LA FRANCE

Filiale du groupe **ELF AQUITAINE**, nous sommes spécialisés dans la fabrication **d'appareils de mesure et régulation, de produits de comptage et automates de conduite de process.**

Nous créons au sein de notre Etablissement (400 personnes) le poste de Chef du Service Etudes Electroniques et Informatiques. Vous êtes **INGENIEUR** ESE, ENST ou INSA de formation Electronique et possédez une expérience professionnelle d'environ 5 ans en B.E. Vous avez des connaissances en Instrumentation, Micro-informatique (UP 6809/8088) et connaissez les langages **ASSEMBLEUR et PASCAL**. Au sein d'un Bureau d'Études regroupant une quinzaine de personnes, vous veillerez au développement de produits nouveaux en instrumentation industrielle et en bureautique et maîtriserez leurs aspects techniques : Electromécanique, Electronique digitale et analogique et Micro-informatique.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France et à l'étranger.

Si notre offre vous intéresse, merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 8225 à :
Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

CHEF D'AGENCE

DIJON

200 - 220.000 F

Représentation, négoce, distribution

Une Société filiale d'un groupe industriel français et spécialisée dans la représentation, le négoce et la distribution de biens d'équipement du secteur Electricité-Electronique, recherche UN CHEF D'AGENCE pour la région de Bourgogne. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il sera chargé de la gestion complète de cette Agence et de ses résultats en chiffre d'affaires et en marges. Il assurera l'animation et le suivi des équipes commerciales et il sera lui-même chargé des relations avec les principaux clients en particulier ceux du département câbles. Il assurera les relations avec les fournisseurs. Il sera chargé de la gestion des magasins et des stocks. Il sera responsable de l'administration générale de l'Agence suivant les directives et avec l'appui des services comptable et financier du siège. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, possédera une formation de type technique BTS ou DUT (option génie électrique), et il aura acquis plusieurs années d'expérience dans le secteur de la distribution de matériels électriques ou de biens d'équipement intermédiaire destinés à une clientèle industrielle mais aussi de PME. Il sera un animateur d'hommes et un excellent gestionnaire. Ecrire sous référence 749/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

Importante Banque Privée, filiale d'un groupe international recherche pour son agence de Lille

UN EXPLOITANT CONFIRME H/F

Ce collaborateur sera chargé du développement d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales. Le poste comporte à la fois l'entretien d'une clientèle existante et la recherche d'une nouvelle clientèle de bon niveau.

Il nécessite :
- une bonne formation générale (école de commerce, diplôme universitaire ou équivalent),
- de très bonnes connaissances professionnelles acquises grâce à une expérience de 5 ans minimum dans ces fonctions.

Une excellente présentation et un goût prononcé pour la démarche sont indispensables.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et prétentions s/référence 18807 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.trs.

Ingénieur Entretien et Travaux Neufs
dans les montagnes savoyardes

Nous en quelques chiffres
Nous sommes l'un des grands producteurs mondiaux de métaux spéciaux. Notre CA est de 180 MF dont 1/3 à l'export.
Nous employons 250 personnes, notre budget E/TN est de 23 MF par an pour une équipe de 80 professionnels.

Vous en quelques mots
Ingénieur diplômé (génie chimique) d'au moins 28 ans, vous maîtrisez l'ensemble des paramètres technico-économiques de la fonction : gestion du budget, des hommes et des problèmes techniques.

Votre avenir en quelques lignes
Avec l'ensemble des parties concernées, vous prenez en charge les études, l'installation, les essais et la mise en route des installations pilotes ou industrielles, gérez et contrôlez votre budget et animez votre équipe. Bien-sûr, vous parlez anglais.
Et un fait encore : notre maison mère aussi est réputée dans le monde entier.
Merci d'adresser votre dossier sous réf. 413 M à notre Conseil : Alain LEROUX,

SODERHU
22 rue Saint-Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN



laboratoire lachartre
Soin d'hégor — Rogé Cavaillès — Clearasil — VICKS — Milton

LE LABORATOIRE LACHARTRE MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL RECHERCHE SON

RESPONSABLE DISTRIBUTION PHYSIQUE

C'est un jeune ingénieur ou un diplômé d'une école supérieure de commerce ayant déjà une expérience opérationnelle de 2 à 4 ans comme numéro 1 ou 2 dans un service Distribution. Il est bilingue Français/Anglais et a une bonne expérience du Management des hommes sur le terrain. Sous l'autorité du Directeur de la Logistique, il sera chargé de la gestion d'un magasin automatisé, d'un magasin conventionnel, de la préparation des commandes, des expéditions/réceptions et de la négociation avec les transporteurs. Le volume annuel distribué est supérieur à 55 millions d'unités. L'effectif moyen est de 45 personnes. Notre style de management favorise l'initiative et la prise de responsabilités dans une société en développement rapide.

Merci d'adresser votre dossier de candidature au
Laboratoire LACHARTRE — Service du Personnel — 126, av. de Vendôme BP 839 — 41008 BLOIS Cedex.

CONTESSE

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG RECHERCHE UN INGÉNIEUR SUR CONTRAT

ADJOINT A L'INGÉNIEUR
« MOYENS INDUSTRIELS DE LA SECTION PRODUCTION »

1) FONCTIONS :
- Il définira et mettra en application la politique en matière de moyens industriels en tenant compte des perspectives du Plan de Charge à long terme et de l'évolution des techniques ;
- Il étudiera les adaptations nécessaires de l'outil industriel existant ;
- Il participera à la définition de l'infrastructure immobilière du nouveau chantier Construction ;
- Il sera l'élément moteur de l'introduction de techniques nouvelles dans le système de production (FAO, robotisation, commande numérique) ;
- Il procédera à l'élaboration et à l'entretien du plan d'investissement glissant.

2) PROFIL :

Age : 30 à 40 ans.

Formation : Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris ; Ecole Centrale de Lyon ou équivalent ;

Pratique : Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine industriel orienté vers la grosse mécanique ou la chaudronnerie lourde.

Il est proposé pour ce poste une rémunération mensuelle nette de l'ordre de 9 300 F.

Ecrire en adressant c.v. à :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES
Chef de section PERSONNEL
B.P. nº 10, 50115 CHERBOURG NAVAL.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE

envisage de recruter, par voie de détachement

UN INGÉNIEUR (BATIMENT)

chargé de la Maîtrise d'ouvrage des bâtiments départementaux et des collèges.

Expérience professionnelle nécessaire.

Envoyer lettre de cand. avec c.v., av. le 1er déc. 85 à Monsieur le Président du conseil général, 43, av. de la Libération, 87031 Limoges Cedex.

Laboratoire universitaire situé en Alsace recherche, en collaboration avec une société Suisse, chimiste ou physicochimiste pour la préparation d'une thèse de doctorat dans le domaine de la physico-chimie du frottement. Embauche ultérieure très probable.
Ecr. sous le nº 7.990
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

La ville de DELLE (Territoire de Belfort) recrute à compter du 1er décembre 1985

UN ADJOINT D'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Moniteur d'Eveil dans les classes primaires. CONDITIONS STATUTAIRES DE RECRUTEMENT
Les candidatures devront être envoyées à M. le maire de DELLE pour le 15 novembre 1985, délai de rigueur.

URGENT

Société Promotion Immobilière recherche pour commercialisation important programme immobilier haut de gamme à Monaco

NÉGOCIATEUR (TRICE)
des ventes

Expér. dans l'emploi exigée. Pratique courante de la langue anglaise
Adr. C.V., lettre manuscr. à :
SODIMO
32, quai des Sanbarbani
Port de Fontvieille
M.C. 98000 MONACO.

Importante société allemande de la machine-outil, à marché potentiel élevé en France, recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

basé en région LYON-GRENOBLE
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs de machines, il a au moins 5 ans d'expérience industrielle ou commerciale dans le domaine.
Entière responsabilité régionale prévue. Formation à l'usine en RFA. Position à salaire fixe + intéressement.

Merci d'adresser votre dossier complet à notre conseil :
AIM Industrieberatung
am Wasserfall 18
D 7871 FELDBERG (RFA).

Important constructeur machines-outils recherche pour poste de responsabilité nécessitant expér. industrielle

UN INGÉNIEUR

chargé de la sécurité et des conditions de travail.

Ecr. avec photo et prétentions à Société Graffenstaden, 156, route de Lyon, 67401 ILLKIRCH Cedex.

GROUPE IMPORTANT DU SECTEUR DE L'EMBALLAGE

recherche pour l'une de ses papeteries intégrées

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN PAPETIER

Expérimenté ayant une longue pratique de la conduite des machines

Adr. lettre manus. et c.v. à RÉGIE-PRESSE s/nº 313 454 M 7, r. de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 q. tr.

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES
établissement public à caractère industriel et commercial, implanté en région CENTRE, recherche pour son département Informatique à ORLÉANS-LA SOURCE :

UN/UNE INGÉNIEUR SYSTÈME

au sein d'une équipe de 7 personnes,
il/elle aura la responsabilité de l'adaptation, de l'utilisation des systèmes d'exploitation des ordinateurs Mini 6/76 (BULL, PDP 11/44, SEMSIS).
Il/elle participera également aux travaux sur les autres systèmes de l'établissement : DPS 7, VAX, IBM, etc.
Une formation de type ingénieur ou maîtrise informatique est requise, langage FORTRAN exigé, connaissance PASCAL et ASSEMBLEUR appréciée.
Anglais technique nécessaire.
Expérience d'un an exigée (souhaitée 4 à 5 ans).
LE POSTE EST A POURVOIR AU 30 DÉCEMBRE 1985.
Adresser lettre et candidatures avec c.v., références et prétentions sous réf. PEL/AP1 85-44 au : B.R.G.M., B.P. 6009, 45060 ORLÉANS CEDEX.

ENTREPRISE BATIMENT RHONE-ALPES recherche

CONDUCTEUR TRAVX GO

3e échelon — expérimenté. Envoyer c.v. et prétentions nº M 00 991 BLEU 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui tr.

SOCIÉTÉS FABRICANTS de PRODUITS DENTAIRES recherchent

AGENTS COMMERCIAUX

ou VRP multi-cartes.
Toutes régions.
Connaiss. dom. souhait.
Commissions importantes.
Adresser c.v. et photo ref. G. CASTEX, rue du Pré-Commun, 31260 MAZÈRES/SALAT.

Laboratoire universitaire situé en Alsace recherche chimistes et physico-chimistes pour la préparation de thèses de docteur-ingénieur et de troisième cycle dans les domaines de la chimie colloïdale et de physico-chimie de surfaces. Bourse d'un montant élevé.
Ecr. sous le nº 7.990
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

IMPORTANTE COOPÉRATIVE CÉRÉALES-APPROS dans l'EST DE LA FRANCE recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Niveau ESSEC - 5 ans expérience dans la fonction
Age 30 ans minimum - Rémunération suivant expérience

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions à F.F.C.A.C.
Service Recrutement
11 bis, rue des Halles
75001 PARIS
Discrétion assurée.

HOSPICES CIVILS DE LYON recrutent

UN SPÉCIALISTE DE LA FORMALISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Maîtrisant parfaitement les bases de données et l'organisation.
Rémunération 160.000 F/an

Adr. C.V. à Hospice Civil de Lyon
Département de l'information
3, quai des Célestins
69002 LYON.

LA VILLE D'ARLES (BOUCHES-DU-RHONE) 50 000 HABITANTS

Recrute selon conditions statutaires

1 BIBLIOTHÉCAIRE DE 1re CATÉGORIE

Ce bibliothécaire sera responsable de la Médiathèque de l'Espace Van Gogh.

Au-delà des diplômes prévus par l'annexe 1 de l'arrêté du 24 janvier 1986 modifié relatif aux conditions de recrutement des personnels de bibliothèques communales, la préférence sera donnée aux candidats titulaires d'un diplôme d'archiviste paléographe ou d'un diplôme supérieur de bibliothécaire, et ayant une expérience professionnelle dans un emploi de direction.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, des photocopies de diplômes et d'une photo d'identité, doivent être adressées à M. le Maire d'ARLES, Service du personnel, 13637 ARLES, avant le 31 décembre 1985.

Jeune ingénieur Arts et Métiers

Rhône-Alpes - Ce laboratoire pharmaceutique de très bonne notoriété recherche, dans le cadre du développement rapide de son centre de production, un jeune ingénieur. Sous l'autorité du pharmacien responsable de ce centre, il créera, animera et gèrera une structure entretien, participera à l'élaboration des dossiers d'investissement et aux décisions relatives aux besoins futurs en termes de travaux neufs et d'outil de production. Il sera, en outre, chargé de l'implantation et de la maintenance préventive de ce matériel. Cette réelle opportunité s'adresse à un jeune ingénieur diplômé justifiant, si possible, d'une première expérience professionnelle significative de deux à cinq ans, acquise, par exemple, au sein d'un service entretien-travaux neufs. Le rythme de croissance régulier et rapide de la société permettra à un ingénieur de valeur d'assumer assez vite des responsabilités importantes. La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à PH. BONNEFOY en précisant la référence A/3866M

PA
78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur Conseil
votre Domaine : la Productique

CCI de la région Centre, notre rôle ainsi que la qualité de nos services sont reconnus : les industriels de notre région nous sollicitent de plus en plus fréquemment car ils se préparent à passer le cap de la productique.
Ingénieur consultant, vous irez les rencontrer dans leurs ateliers.
L'éventail de vos prestations sera large : de la simple information au conseil, à l'innovation, à l'appui technique dans la mise en œuvre et les conditions d'application des nouveaux processus de la fabrication (automatismes, robotique, GPAO).
Jeune ingénieur INSA, ECAM, ICAM, etc... vous avez déjà une première expérience de la gestion de production et des automatismes.
Sens des relations humaines, disponibilité et créativité vous seront des atouts précieux pour réussir dans cette mission.

Sup de Co HF
à vous le Conseil et le Contrôle de Gestion

Une entreprise qui se crée ou qui investit, une autre qui s'équipe d'un outil informatique ou qui demande un audit de gestion, elles ont besoin de vous car vous avez l'esprit "financier gestion" et vous êtes passionné(e) par le conseil. Au sein d'une petite équipe vous traiterez des dossiers très divers avec une grande autonomie d'action. Intéressant, non ?

Votre dossier de candidature (comprenant photo et prétentions de salaire) portera la référence du poste choisi : productique 8549/10 IP, gestion 8550/10 CG.

Delalandre et Gautier Consultants
3, rue du Maréchal Foch - 37000 TOURS

Le Groupe du CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE vient de créer une banque destinée à compléter et à valoriser les services apportés à ses sociétaires.

Nous recherchons pour compléter notre équipe de responsables régionaux

DES COLLABORATEURS

- Motivés par le développement et les négociations à un bon niveau.
- Ayant une expérience certaine tant dans la gestion de clientèle P.M.E./P.M.I. importantes et performantes que dans la maîtrise des risques et techniques bancaires.
- Diplômés de l'Enseignement Supérieur.

Ces postes, au sein du principal groupe bancaire de la région Bretagne, offrent de réelles perspectives de développement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 3833 à HAVAS — B.P. 412, 29275 BREST Cedex. — *Réponse et discrétion assurées.*

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Organisme collecteur 1 % logement

suite à un départ en retraite

RECRUTE

CHEF COMPTABLE

- 5 à 7 ans d'expérience.
- Sachant utiliser l'informatique.
- Pouvant encadrer équipe 4/5 personnes.
- Poste à pourvoir rapidement sur Paris.

UNE EXPÉRIENCE PRÉALABLE DANS UN C.I.L. EST SOUHAITÉE

Adresser lettre manuscrite + c.v., prétentions et photo à : le Monde Pub., sous nº 310 334, 5, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.

DISCRÉTION ABSOLUE

Important groupement inter-professionnel · recherche son :

RESPONSABLE du DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Son action comporte trois axes :

- concevoir démarches et procédures facilitant créations et rapprochement d'entreprises ;
- amener les entreprises à travailler ensemble autour de projets communs ;
- piloter des interventions impliquant des partenaires multiples (sociaux, financiers, pouvoirs publics).

Il est aidé dans sa mission par une petite équipe d'intervenants et des correspondants régionaux.

?... - Par exemple un ingénieur, formé par la grande entreprise, qui aurait dirigé une PME et souhaiterait faire bénéficier d'autres PME de son acquis.

Merci de signaler votre intérêt à Alain SARTON,



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Paris 8e

JEUNE CHARGÉ D'ÉTUDES

Cette société, filiale d'un puissant groupe français, bénéficie d'une grande notoriété dans le domaine de la presse et de l'édition.

Rattaché au Directeur du Marketing et du Développement, le candidat doit pouvoir conduire de façon autonome les missions suivantes· études de marché (utilisation de l'outil informatique), études de faisabilité de projets de développement, contacts avec d'éventuels partenaires extérieurs...

Nous souhaitons rencontrer un débutant diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, ayant eu, grâce à ses stages, une première approche du marketing grande consommation ou Vente Par Correspondance.

Il est imaginatif, méthodique et capable de travailler en équipe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et prétentions sous réf. M 11/1221 E. à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

Intégrer la direction comptable d'un grand groupe industriel

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Niveau expertise

La maison-mère de l'un des premiers groupes industriels français (C.A. 14 milliards de francs) a acquis dans le domaine des produits de haute technologie une réputation mondiale de premier ordre. Elle propose le poste d'Adjoint du Responsable de la Comptabilité Générale.

Dans ce département de 47 personnes dont 4 cadres, l'adjoint se verra confier des responsabilités importantes : suivi de l'avancement des travaux comptables (usines et siège), établissement des résultats mensuels, bilans, déclarations sociales et fiscales, participation aux réunions de prévision des résultats, suivi des interventions des commissaires aux comptes, etc. Il assurera également la gestion du personnel du service.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur, Grande Ecole de gestion ou expertise comptable. Son expérience professionnelle a été acquise pour partie (5 ans minimum en comptabilité générale et analytique) dans un groupe industriel. Il y a déjà animé une équipe de bon niveau.

Ses compétences et sa personnalité doivent lui permettre de progresser dans le Groupe et de prétendre à des responsabilités encore plus étendues au siège ou dans l'une des unités industrielles.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 11/1296 B à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri, 75008 Paris

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

Conseil de direction

CHARGÉE DE RECHERCHE

Le Groupe ÉGOR, avec sa filiale AGORA, assiste les entreprises dans leurs recrutements de Cadres dirigeants et d'Ingénieurs hautement spécialisés, par la méthode d'approche directe.

Intégrée à une équipe de consultants, la Chargée de Recherche intervient pour définir et mettre en œuvre les stratégies d'analyse de marché, d'identification et de contacts.

Après une formation supérieure (Sciences Po, Sup de Co...) et une première expérience en entreprise ou en cabinet, vous souhaitez valoriser vos qualités d'autonomie, de pragmatisme, d'implication. La diversité des missions et des interlocuteurs, l'ouverture sur le monde industriel assurent à cette fonction un contenu formateur. La taille et le développement de notre Groupe permettent d'envisager après une expérience réussie dans ce poste, une évolution dans les métiers du conseil.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M27/EPAG, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 Paris

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

INFORMATIQUE DE GESTION

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES

250.000 F +

Rechercher et trouver les informaticiens dont les entreprises ont besoin aujourd'hui pour encore mieux se développer demain, conseiller les dirigeants dans la gestion de leurs ressources humaines... Tout cela est difficile mais terriblement passionnant. Cela suppose d'être à l'écoute permanente de l'économie et en relation avec les hommes qui font son succès.

Cela demande opiniâtreté et imagination. En somme, beaucoup de professionnalisme. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis chez un constructeur ou en SSII, dans un poste fonctionnel ou opérationnel, une première expérience réussie de la gestion des ressources humaines (recrutement, animation, etc.).

Vous souhaitez maintenant vous épanouir dans une fonction à caractère libéral et vous partagez nos convictions.

Nous serions heureux de vous intégrer au sein de l'équipe d'EGOR TECHNOLOGIES et nous sommes prêts, à moyen terme, à vous confier la responsabilité du Département Informatique de Gestion.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à Jacques SCARINOFF sous réf. M ET/32 à

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Société service et conseil en informatique

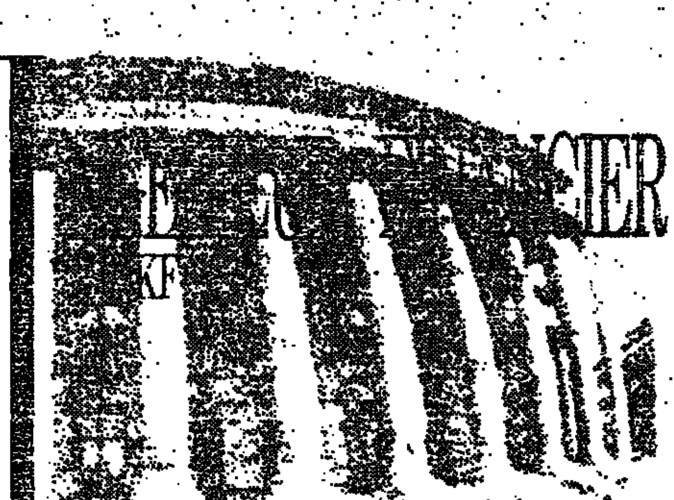
RECHERCHE URGENT

2 JEUNES DIPLOMÉS

Niveau MIAGE, maîtrise ou DEA informatique, débutant ou 1 an expérience.

INTÉRESSÉS PAR PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

Envoyer c.v. et photo et prétentions *le Monde* Pub., sous nº 310 337 M, 5, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.



ALLIEZ VOS CONNAISSANCES TECHNIQUES A VOTRE SENS COMMERCIAL !

Voilà ce que vous propose une importante banque de marchés située au coeur de PARIS.

Votre profil :
- BAC + 4
- 30 ans minimum.
- très bonnes notions des marchés financiers (la connaissance du marché obligataire est un atout supplémentaire).
- bonne pratique de l'anglais

Votre mission :
- conseiller, réaliser et vendre de l'ingénierie financière

Vos qualités :
- un tempérament d'entrepreneur.
- d'authentiques qualités d'écoute et d'analyse.
- une capacité d'autonomie.
- et un sens affirmé de l'esprit d'équipe

Vous vous reconnaissez dans ce profil et vous alliez parfaitement des qualités de technicien en matière financière à celles d'un « battant ».

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 3829, à

MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS

qui transmettra (totale discrétion assurée)

MEDIA PA

---

emplois régionaux

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS POUR L'INDUSTRIE ELECTONIQUE LEADER DANS SON DOMAINE

recherche

2 JEUNES INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

Diplômés grande école ou universitaire

Pour assurer le support technique auprès de la clientèle, en liaison étroite avec les fabricants représentés en exclusivité (U.S.A., Allemagne, G.B., France, ...).

Leurs aptitudes techniques en mécanique, chimie, électronique et leur goût du contact devront leur permettre de s'intégrer dans une équipe commerciale dynamique operant dans un secteur de pointe :

L'INTERCONNEXION.

Anglais indispensable - allemand souhaité.

Ces postes conviendraient à des candidats désireux d'évoluer au sein d'une société en plein développement.

A un salaire fixe s'ajoutera un intéressement aux résultats. Voiture de fonction - Lieu : proche banlieue Sud.

Envoyer C.V. à Nº 41835 COFAP 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

cofap

CREATION DE POSTE

Groupe SOLETANCHE
Leader international dans le domaine des fondations spéciales

Ingénieur Chef de Projet

Arts et Métiers ou formation équivalente

5 à 10 années d'expérience mécanique hydraulique de pointe. Ce technicien prendra en charge une étude détaillée d'un projet de foreuse sous-marine tout en étant intégré à une équipe de travail sur des sujets connexes.

Dans un deuxième temps, le poste devrait évoluer vers une responsabilité au niveau du service conception matériel du groupe.

Salaire en fonction de l'expérience.

Lieu de travail : **Montereau (Bureau d'Etudes Mécaniques). Anglais courant.**



nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS — Réf. 50249

THOMSON SEMICONDUCTEURS

RESPONSABLE MARKETING ACHATS

C'est pour répondre aux exigences de notre secteur d'activité que nous créons ce poste. Société industrielle de premier plan dans le domaine des technologies avancées, nous travaillons sur un marché international concurrentiel évoluant particulièrement rapidement.

Au sein du Service Achats du département Circuits Hybrides, le Responsable Marketing Achats participe à la politique de réduction des coûts, à l'objectif de qualité, et assure la sécurité des approvisionnements. Il recense les besoins futurs du département, suit l'évolution des fabricants et des produits, dialogue avec les fournisseurs français et étrangers, et apporte ainsi son appui technique aux acheteurs.

Notre futur collaborateur doit être Ingénieur électronicien (ENST, ESE, ENSERG...), et posséder une expérience de 6 ans au moins en milieu industriel (fonctions ventes, marketing ou gestion de la production...) qui a confirmé sa rigueur face aux données chiffrées et son talent de négociateur. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Le poste se situe à 80 km au sud de PARIS, dans une région agréable.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 79225 LM, à la DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, 101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

AERONAUTIQUE — ESPACE



1) Direction Organisation et Informatique :

La Direction de l'Organisation et de l'Informatique, implantée à Plaisir, est maître d'œuvre de vastes projets informatiques pour l'ensemble des sociétés du groupe INTERTECHNIQUE.

Organisée en petites équipes sectorielles très proches des préoccupations de chaque société, elle utilise largement les moyens informatiques conçus et commercialisés par la filiale IN-INFORMATIQUE : plusieurs centaines de terminaux déjà connectés sur des IN 5000 (système IN-PICK), bases de données réparties, réseau et bureautique.

L'expansion rapide du groupe permet d'offrir des opportunités à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur intéressés tant par les problèmes des secteurs de pointe que par les aspects techniques de leur solution et possédant l'un des profils suivants :

- **CHEFS DE PROJET** (REF. M/DOI-91)
  Ingénieurs Grandes Ecoles ou MIAGE ayant une première expérience de la conduite d'un projet de gestion industrielle, de préférence dans un secteur de haute technologie.

- **INGENIEURS INFORMATICIENS** (REF. M/DOI-92)
  Ingénieurs ou MIAGE, débutants ou possédant un an d'expérience.

- **ANALYSTES PROGRAMMEURS** (REF. M/DOI-93)
  DUT ou équivalent, ayant au minimum trois ans d'expérience.

2) Département Mesures et Régulation :

- **INGENIEUR ELECTRONICIEN** (REF. M/DA-94)
  Débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience, pour participer en équipe à la conception et au développement d'équipements aéronautiques.
  Bonne connaissance des circuits analogiques et de la micro-informatique demandée.

- **INGENIEUR ELECTRONICIEN AUTOMATICIEN** (REF. M/DA-95)
  Ayant quelques années d'expérience, pour mise au point équipements de régulation aéronautiques.
  Déplacement de longue durée à Toulouse prévu (conviendrait à ingénieur habitant la région sud-ouest).

- **AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN (BTS ou DUT)** (REF. M/DA-96)
  Débutant ou ayant une première expérience pour travail en laboratoire d'étude et de mise au point de systèmes numériques aéronautiques.

3) Direction Qualité :

- **LE RESPONSABLE** (REF. M 2/DQ-91)
  (niveau V de la Convention Collective de la Métallurgie) d'un groupe de contrôle de pièces mécaniques. De formation BTS-DUT micromécanique ou fabrication mécanique, il devra avoir au moins 5 ans d'expérience industrielle et une bonne pratique des techniques de contrôle dimensionnel.

- **AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN** (REF. M/DQ-97)
  Titulaire BP ou diplômé FPA, pour assurer pendant une période de six mois le contrôle final d'équipements électroniques aéronautiques.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1 — 78374 PLAISIR CEDEX

MID

Stratégie - Diversification

Société de conseil en stratégie d'entreprise en forte expansion

- Nous travaillons à l'échelon international pour des grands groupes et des entreprises performantes.
- Nous assistons nos clients dans l'élaboration et le choix de leur stratégie en prenant en compte leurs spécificités culturelles.
- Nous avons la volonté de devenir l'un des leaders du marché.

Nous recherchons des

consultants de haut niveau

Diplômés de l'enseignement supérieur (type grandes écoles scientifiques ou commerciales)

— Possédant, de préférence, également un MBA Américain ou Européen.
— Ayant une expérience professionnelle réussie (même brève) dans les domaines de la stratégie, de la gestion, de la production.
— Maîtrisant parfaitement l'Anglais et une autre langue étrangère (Allemand, Italien).
— Dotés de rigueur analytique et de pouvoir de communication.
— Disponibles pour effectuer de fréquents déplacements en France et à l'Etranger.

Nous offrons d'importantes possibilités de développement à des candidats de valeur désirant s'impliquer fortement dans la croissance de notre société.

Adresser votre dossier de candidature à Mme Dominique LODS
MID
1232, rue Louis Blériot - B.P. 26 - 78530 Buc.

Ingénieur grande école

Patron d'un centre de profit décentralisé

Usine métallurgique

Assumer l'ensemble des responsabilités de planification, de production et de commercialisation d'une gamme de produits métallurgiques ; superviser les fonctions qualité et contrôle de gestion ; assurer le commandement opérationnel d'une centaine de personnes avec leur encadrement.

C'est la mission autonome et complète que vous propose cette société, qui fait partie d'un important groupe industriel français, de dimension internationale.
Cette entreprise connaît une expansion importante qui permet, à moyen terme, une évolution significative de carrière.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur confirmé (Mines, A & M, Centrale, ...) dont l'expérience significative s'est déroulée dans un contexte de fonction opérationnelle. La connaissance de la fabrication de produits métallurgiques non ferreux (marché à caractère spéculatif) serait un plus.

Les conditions offertes et notamment le niveau de rémunération sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.
Le poste est basé dans une ville universitaire, en Province, à proximité de Paris (région Ouest).

ARCOREM

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 4101 B à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

PARIS LYON

Jeunes comptables

De formation supérieure, votre DECS en poche, vous êtes débutants ou vous avez déjà une première expérience d'un à deux ans de la comptabilité en entreprise ou en cabinet. L'outil informatique ne vous fait pas peur et vous souhaitez évoluer dans un groupe performant.

Rejoignez-nous !

Après une période de formation sur le terrain, vous deviendrez responsable au sein de la Direction Comptable de l'une de nos Sociétés (Lyon, Aix-en-Provence ou Paris).

Votre potentiel et votre dynamisme vous permettront par la suite d'évoluer dans notre structure (8 sociétés de 800 personnes en moyenne en France et 40 implantations à l'étranger).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. LM1 à

Service Recrutement/Formation
39 rue du Colisée
75008 Paris



SOURCES

Ingénieurs consultants

SEMA-METRA l'un des premiers groupes en ingénierie informatique (2.300 personnes, 1 milliard de C.A.) renforce ses équipes d'intervention pour concevoir et planifier le développement de systèmes d'informatisation dans les entreprises et recherche des ingénieurs pour :

- **réaliser des missions d'organisation et d'étude** de schémas directeurs dans les secteurs suivants : banque et finance, gestion de production, distribution. Réf. 10634/M
- **conduire des actions de formation et d'assistance méthodologique** au sein d'opérations de schémas directeurs, d'études préalables et d'études détaillées : conception et animation de séminaire, assistance à la conduite d'opérations, monitorat méthodologique. Réf. 10635/M

Nous confierons ces responsabilités à des femmes et des hommes de formation supérieure, expérimentés en informatique ou dans l'un des secteurs cités.

Nous leur proposons de les former à MERISE et RACINES, s'ils ne sont déjà rompus à ces méthodes, ce qui serait un atout pour eux. Leur carrière se déroulera dans le contexte du plein développement d'un groupe à dimension internationale.

Si ces opportunités de carrière vous intéressent, transmettez votre dossier de candidature en précisant la référence à R. COLLETTI, Directeur de la division Etudes et Conception de Systèmes.

SM SEMA·METRA 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.



NCR France, un des leaders mondiaux de la construction informatique recherche pour son siège situé à Paris-La Défense, un

Juriste
de haut niveau

qui prendra en charge le traitement complet des dossiers dans le domaine du contentieux au travers du Droit des Affaires et du Droit Informatique.
De formation supérieure juridique (Maîtrise, DESS, DEA Droit des Affaires), une expérience de 5 à 10 ans dans ce type de fonction a développé les qualités afférentes à un conseil juridique efficace ainsi que vos capacités de négociateur.
D'une grande rigueur intellectuelle, votre esprit d'analyse et votre aisance relationnelle vous permettront d'optimiser votre mission dans le cadre d'une liaison permanente avec l'ensemble de la structure commerciale.
L'anglais courant est indispensable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous réf. 3197/M, à Francis ETIENNE, Service Recrutement, NCR, Tour Neptune, 20, place de Seine - Cédex 20 - 92086 PARIS-LA DEFENSE.

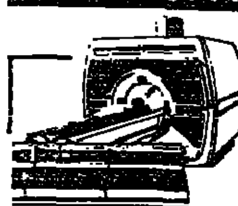
média-system

NÉ POUR GAGNER
NCR
INFORMATIQUE

هكذا من الأصل

مكرر من الأصل





THOMSON-CGR
L'ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ

Nous sommes l'un des leaders mondiaux de ***l'imagerie médicale.*** *Nous concevons, produisons et commercialisons des équipements de haute technologie.*

Nous recherchons pour notre Direction Commerciale FRANCE un(e) :

RESPONSABLE PROMOTION-COMMUNICATION

Vous aurez pour mission la mise en forme, la diffusion des informations et des messages à destination de notre clientèle et de notre réseau de vente :

- *vous participerez à l'élaboration des plans de promotion des lignes de produit.*
- *vous gérerez le plan média.*
- *vous coordonnerez l'organisation des manifestations et serez responsable des publications (lettre au réseau et magazine pour la clientèle).*

Vous avez une formation École de Commerce et quelques années d'expérience du domaine médical acquise dans une direction publicité ou une agence.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à THOMSON-CGR – Service du Personnel – 33, avenue du Maine – B.P. 50 – 75755 PARIS CEDEX 15.



HAVAS CONTACT

BANQUE PRIVEE
Quartier Champs-Elysées

recherche pour sa

DIRECTION INTERNATIONALE ZONE EXTREME-ORIENT

un

EXPLOITANT

Le poste consistera :

– dans un premier temps, à assister le Responsable de zone à Paris pour :
- la recherche et la négociation d'opérations bancaires et financières à réaliser dans la zone concernée,
- l'étude du risque et la supervision du montage,
- l'animation des relations avec les correspondants et les représentants locaux.

– à terme de 12 à 24 mois, à évoluer vers une position en Asie dans le cadre du développement de la Banque dans cette zone en coordination avec ses *actionnaires.*

Le candidat :

- diplôme d'enseignement supérieur,
- experience d'**au moins 3 ans** des pays de la zone concernee acquise :
  - **impérativement dans la banque,**
  - de préférence dans des fonctions similaires en France ou à l'étranger, sinon dans des fonctions (euro-crédits, etudes juridiques, analyse de risque, etc.) l'ayant familiarise avec la pratique des affaires en Extrême-Orient,
- bon négociateur et sens du risque,
- Anglais courant,
- nationalité indifferente,
- pouvant voyager.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous ref. 1319 à PLAIN CHAMPS - 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS.

CREUSOT-LOIRE INDUSTRIE,
nouvelle filiale d'USINOR,
cherche pour son usine du Creusot un

ingénieur métallurgiste

A la tête d'une équipe d'une dizaine de techniciens métallurgistes, il a la responsabilité des spécifications, de l'amélioration des procédés et du contrôle pour les tôles ou « aciers spéciaux de construction ».

Il est en contact permanent avec le service commercial, la production, les clients et le centre de recherche.

Ce poste concerne un ingénieur diplômé (Centrale ou Mines...), de 30-35 ans, ayant une très bonne expérience dans la métallurgie des aciers.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. 425, à Jeanne Faivre d'Arcier - JACQUES TIXIER S.A. 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

---

responsable marketing et commercial
logiciels de formation

Entreprise de production et de commercialisation de logiciels d'ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINATEUR, filiale d'un grand groupe français du secteur tertiaire, nous vous proposons de prendre la responsabilité de notre activité commerciale et marketing.

Homme ou femme, 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur, vous êtes un professionnel des relations humaines et un commercial. Vous avez par exemple, derrière vous, une expérience de conseil en organisation, ou en formation.

Convaincu de *l'importance du développement* de la formation dans l'entreprise et de l'efficacité de l'EAO appliqué à la pédagogie de l'adulte, vous êtes soucieux de mettre votre tempérament commercial au service de cette cause.

Votre tâche consiste à créer un marché autour d'une innovation pédagogique qui s'inscrit parmi les outils modernes de la gestion des ressources humaines.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 439, à notre Conseil JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

Les concepts nutritionnels de demain...
Anticiper, formaliser, convaincre...

Notre groupe, un très grand de la Chimie « hyper fine », se lance dans les produits ALIMENTAIRES INTERMEDIAIRES... Sa puissance financière, son implantation mondiale, ses équipes de recherche (plusieurs milliers de personnes)... l'autorisent à s'entourer des

Senior product managers *

les plus performants de l'AGRO-ALIMENTAIRE. Prévoir la demande des I.A.A. et des consommateurs, l'inventorier, en délimiter les contours, la préciser, définir les gammes de produits, parfois en liaison avec les services marketing des industriels eux-mêmes, les lancer, après avoir bâti le plan publi-promotionnel, voilà le rôle que nous leur assignerons. Un marketing complet : STRATEGIQUE et OPERATIONNEL, une démarche itérative CONSOMMATEURS - INDUSTRIELS, un comportement positif, permettant de tirer le meilleur parti de la relation FORMULATION-PROCESS, permettront à des professionnels de s'investir pleinement. Pourquoi pas vous ?

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/CND/LM.

* Chefs de produits senior

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

Payer, administrer... et être résolument moderne !

Parce que nos Laboratoires Pharmaceutiques - CA 350 MF., 680 personnes, Filiale d'un des premiers Groupes Internationaux de la Santé - sont en pleine expansion et ambitieux pour l'avenir,

Parce que notre équipe est jeune et compétente,

le (ou la) **RESPONSABLE PAIE et ADMINISTRATION** que nous recherchons, maîtrise et développe son action à partir des propres outils informatiques de la Direction du Personnel... ceci dans un souci de prestation de services, de rigueur, de disponibilité et d'ouverture à la communication.

Vous êtes d'un bon niveau de formation - minimum D.U.T. - et votre expérience réussie dans la fonction vous permet d'être responsable et de proposer des solutions concrètes.

Ce poste est basé à 100 kms Ouest de Paris (Evreux).

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) à notre Conseil Michèle DUCHER qui vous garantit toute discrétion.
RAYMOND POULAIN CONSULTANTS 74 rue de la Fédération 75015 Paris.

LABORATOIRES **Glaxo**

SOURCES

GIRAVIONS DORAND INDUSTRIES

Société française à vocation internationale *spécialisée en conception, réalisation* et commercialisation de systèmes de haute technologie pour la simulation et l'EAO, recherche

1) POUR SON SERVICE PRODUCTION

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

DIPLOME (Réf. SP)

Expérience 5 ans minimum. Il sera chargé de l'industrialisation de nouveaux produits et optimisation des moyens existants.
Ce poste requiert le goût des responsabilités, le dynamisme et la rigueur.

2) POUR SON LABORATOIRE D'ETUDES ELECTRONIQUES

INGENIEURS-ELECTRONICIENS

DIPLOMES (Réf. LE)

Ayant minimum 4 à 5 ans d'expérience en étude et conception de matériel (vidéo, asservissements, microprocesseurs).
Des connaissances en micro-informatique seront *appréciées.*

3) POUR SON SERVICE TECHNIQUES NOUVELLES

INGENIEUR

DIPLOME (Réf. TN)

Ayant minimum 4 à 5 ans d'expérience (de préférence en électronique), intéressé par la recherche et la réalisation de solutions techniques originales *appliquées à la simulation.*

Envoyer C.V., photo et prétentions (en précisant la référence du poste) à :
GIRAVIONS DORAND INDUSTRIES
B.P. 30 - 92151 Suresnes Cedex

P.R.

FIDUCIAIRE DE FRANCE
recherche pour Paris et Région Parisienne

Auditeur Confirmé
2 ans de Cabinet minimum

pour missions variées auprès de Sociétés de dimensions nationales et internationales.

Collaborateur Confirmé
2 ans de Cabinet minimum

pour missions d'expertise comptable de haut niveau.

Envoyer C.V., photo et prétentions à FIDEX PARIS 18 Bis rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET

Importante société filiale d'un grand groupe industriel recherche

INGENIEUR CHEF DE PROJET

Formation Grandes Ecoles.
Il dirigera une équipe de techniciens chargés de l'étude du durcissement de structures mobiles et de la réalisation de prototypes.
Anglais souhaité.
Lieu de travail : Région Parisienne.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 18563 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Electrolux

Assistante du Directeur Financier

Filiale d'un groupe suédois de dimension internationale (8000 personnes en France), nous fabriquons et commercialisons des produits de marque renommés dans le domaine des biens d'équipements ménagers : Electrolux, Arthur-Martin, Faure, Tornado, Océanic...

Vous intégrerez un département important du siège (180 personnes) pour y assurer le secrétariat de son directeur. Elément de liaison entre les services de la direction financière, vous aurez un rôle à jouer sur le plan de l'organisation administrative, assurerez les contacts avec les unités opérationnelles et la maison-mère en Suède. Pour les travaux de secrétariat courant, vous pourrez *vous appuyer sur une cellule "bureautique".*

Une parfaite maîtrise de l'anglais ainsi qu'une première expérience similaire au sein d'une direction administrative ou financière étoffée, nous semblent indispensables pour réussir dans ce poste situé dans une structure internationale relativement complexe. Pour assurer vos déplacements à Senlis, il est préférable que vous disposiez d'une voiture.

Merci d'adresser votre candidature (CV + prétentions) sous réf. EJ/05 à notre conseil : INFRAPLAN - 83 Bd Raspail 75006 Paris

INFRAPLAN — MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE
LEADER DANS SON DOMAINE
recherche
SON RESPONSABLE RÉGIONAL RHONE-ALPES

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

Basé à LYON dans une agence autonome (liaison transpac), dépendant directement du siège à Paris, il assurera auprès de la clientèle électronique Rhône-Alpes et Sud-Est la commercialisation des produits des fabricants représentés en exclusivité (U.S.A., Allemagne, G.B., France ...).

Son sens commercial et ses aptitudes techniques (mécanique, chimie, électronique) lui permettront de développer le chiffre d'affaires déjà important de ce secteur.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé grande école ou universitaire (5 ans d'expérience minimum) désireux d'évoluer au sein d'une société en pleine expansion.

Anglais et/ou allemand nécessaire

Déplacements fréquents.
Salaire fixe + intéressement.
Voiture de fonction.

Envoyer C.V. à N° 41834 COFAP 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

cofap

SORESE
INGENIERIE INFORMATIQUE
23, Boulevard des Capucines - 75002 PARIS

Dans le cadre de notre activité **CONSEIL EN RECRUTEMENT,**
nous recherchons des

INFORMATICIENS

pour le compte d'une **GRANDE ENTREPRISE DU SECTEUR PUBLIC (PARIS).**
Ces postes s'adressent à de

JEUNES INGENIEURS
Grandes Ecoles

- Une année d'expérience constituerait un atout supplémentaire.

Rémunération attrayante.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
SORESE - Département RECRUTEMENT sous la référence 1085/RA

Charles of the Ritz

Parfums
YVES SAINT LAURENT

ENTREPRISE RECONNUE PARMI LES 20 PLUS PERFORMANTES DE FRANCE
recherche un jeune cadre pour créer le poste

ATTACHE DE DIRECTION JURIDIQUE H/F

Répondant au Directeur Juridique, il participe à la recherche de solutions, aux décisions et aux actions visant à défendre et à protéger les intérêts du Groupe. Il intervient comme conseil auprès des responsables de nos différents départements.

Cette fonction implique des contacts fréquents avec des conseils extérieurs ainsi qu'avec les membres du département juridique de notre maison mère à New-York.

Nous souhaiterions rencontrer pour ce poste un candidat justifiant d'une première expérience d'environ 2 ans, acquise dans une entreprise multinationale ou en cabinet de conseil après une maîtrise ou un D.E.S.S. de droit des affaires.
L'intégration et la réussite dans notre Groupe nécessitent dynamisme et rigueur intellectuelle, souplesse et ténacité alliés à un sens réel de la communication et bien sûr à la pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 919 M
au Service Central du Recrutement - 28-34, boulevard du Parc - 92520 NEUILLY SUR SEINE.

Pierre Lichau S.A.

DOLMEN FRANCE

DOLMEN FRANCE est la filiale française d'un groupe informatique européen. Le Département **TERMINAUX PORTABLES** commercialise la gamme complète des matériels **NORAND**. Ces terminaux portables ont de nombreuses applications telles que l'enregistrement des ventes en «laissé sur place», la prise de commandes, d'inventaires, le relevé de compteurs, etc., dans les grandes entreprises des secteurs clés.
Pour faire face à une expansion croissante, **DOLMEN FRANCE** recherche pour ce département un (h/f)

INGENIEUR COMMERCIAL

De formation supérieure, il sera chargé de développer le marché existant, ce qui implique: prospection et analyse. Il établira des contacts à de très hauts niveaux. Son expérience commerciale en informatique (3 ans minimum) lui permettra de déterminer les besoins des clients et de les conseiller. Nous prévoyons pour cette fonction une rémunération motivante (fixe + %).

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Diplômé d'une école d'ingénieur, il sera chargé de l'analyse des besoins des clients en termes de logiciel. Expérimenté (il disposera d'une expérience d'environ 4 ans en informatique). Il établira l'étude de la configuration et du réseau de télécommunication. Il participera, en outre, à la mise en place des matériels et des logiciels de télécommunication. Il bénéficiera pour cela d'une connaissance des protocoles de communication (BSC, ACK/NAK,...).
Agé de 25 à 35 ans, il a une bonne connaissance de l'anglais. La rémunération sera fonction de son expérience.

Ces deux postes nécessitent des déplacements courts et fréquents en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (c.v., photo, prétentions) sous la référence RPV à
DOLMEN FRANCE S.A., Centre d'Affaires Paris-Nord,
«Le Bonaparte»,
rue A. Sigonneau,
93153 Le Blanc-Mesnil.
Tél.: 1/48654455.

DOLMEN
COMPUTER APPLICATIONS

SLIGOS

LA DIRECTION DES APPLICATIONS INFORMATIQUES ET TÉLÉMATIQUES DE SLIGOS, recherche

UN CHEF DE PROJET RESPONSABLE DE LA CELLULE DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE

MISSIONS : – Analyse organique des chaînes à passer en production – Automatisation des applications – Planification des travaux – Définition des besoins en matière de logiciels – Dialogue permanent entre Développement et Exploitation – Formation de l'exploitation au bon fonctionnement des chaînes – Animation d'une équipe de 4 personnes.
Ce poste peut convenir à un jeune ingénieur de formation grande école ayant 2 à 3 ans d'expérience et très familier de l'environnement IBM – MVS.
Qualités recherchées : aptitude à l'encadrement, à l'animation et à la formation – savoir hiérarchiser les urgences, définir les priorités – autorité et autonomie. Lieu de travail : PUTEAUX.

Adresser lettre de candidature sous référence 73798 LM (C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée) à Mme CLÈRE, Tour Chenonceaux, 204 Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

HAVAS CONTACT

SLIGOS

La Direction des Banques de Données de SLIGOS poursuit son expansion :
50 personnes, C.A. 1984-1985 : + 30 %.

TÉLÉMATIQUE, MICRO INFORMATIQUE ET BANQUES DE DONNÉES

Vous êtes Ingénieur Grande École avec une première expérience (1 à 3 ans) connaissant les grands systèmes IBM-VM-CMS et si possible APL.
Intégré à l'équipe de Développement de la Direction, vous travaillerez sur des projets complexes, mettant en jeu un grand serveur, des techniques télématiques, les réseaux et les micro ordinateurs.
Votre compétence technique et votre autonomie, vous permettront d'évoluer rapidement vers des responsabilités importantes.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions), sous réf. 1815 LM à notre Conseil **F.M.I. recrutement** – 43, rue Liancourt, 75014 PARIS – Tél. (1) 43.20.69.29.

HAVAS CONTACT

Responsable de la consolidation une mission opérationnelle et d'organisation

Groupe français de dimension internationale, et côté à la Bourse de Paris, nous sommes spécialisés dans la production et la transformation des métaux de base. Nous employons aujourd'hui plus de 15.000 personnes dans 47 filiales, dont 30 à l'étranger, réalisant un chiffre d'affaires consolidé de 18 Milliards de Francs.

Le Chef de service consolidation que nous recherchons est rattaché au Directeur Financier du Groupe. Il remplit une double mission opérationnelle et d'organisation :
- il est chargé d'une part d'établir la consolidation des comptes du groupe, d'en faire l'analyse et les commentaires,
- il détermine d'autre part les méthodes de consolidation, établit le recueil des procédures, en assure la mise en place et le suivi dans les filiales, développe les applications informatiques de son service.

A 30 ans, vous êtes diplômé d'une école de commerce, expert comptable ou mémorialiste. Vous avez acquis une expérience de 4 à 5 ans, qui vous a permis de bien connaître les opérations de consolidation, soit dans un groupe, soit dans un cabinet d'audit en exerçant des missions opérationnelles de définition et de mise en place de procédures de consolidation.

Les fonctions que nous vous proposons vous permettront de bien connaître notre Groupe, ses filiales et ses méthodes de gestion. Vos compétences et votre personnalité nous permettront alors de vous confier de nouvelles responsabilités opérationnelles et de vous offrir une évolution de carrière.

COFROR, notre Conseil en Recrutement, étudiera votre dossier en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Marc SIBOLD, sous la réf. 897/30 M (en indiquant votre rémunération actuelle).

COFROR
Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris la Défense

JOURCLS

SLIGOS

DIVISION DES MOYENS DE PAIEMENT : DE L'INFORMATIQUE À LA MONÉTIQUE

UN JEUNE INGÉNIEUR

SLIGOS, 2000 personnes, 730 MN de C.A., nous sommes une des premières SSII françaises et le leader européen de la monétique.
A Blois, nos équipes de spécialistes assurent la gestion de différents réseaux nationaux et internationaux utilisant les technologies SNA, TRANSPAC, THYMNET, etc., pour les cartes de paiement : compensation bancaire, autorisations, gestion des contrats... sur gros systèmes IBM.
Pour participer au développement de cette activité, nous recherchons un jeune collaborateur chargé d'assurer la recette des connexions informatiques entre le centre d'autorisations et nos nouveaux clients.
Il assurera ces fonctions en collaboration avec les équipes Commerciales, Production, Technique, Études et les services informatiques de nos clients. Il travaillera dans une équipe dynamique et motivée. Nous recherchons un ingénieur (ou niveau d'études supérieures equivalent), motivé par cette activité de pointe et souhaitant intégrer un groupe performant. Il recevra une formation complémentaire et son évolution sera garantie par notre développement.

Votre dossier de candidature, comprenant photo et prétentions de salaire, sera envoyé sous la référence LM 8547/10 X à notre Conseil **DELALANDRE et GAUTIER CONSULTANTS** 3 rue du Marechal-Foch 37000 TOURS

HAVAS CONTACT

261.82.81
oser, c'est réussir

CHARGÉS D'AFFAIRES

Votre expérience : Une réussite dans l'un de ces domaines : Systèmes, Missiles, Radars, Optronique, Transmission de données, Calculateurs, Automatismes, Logiciels.

Vos atouts : Organiser – Maîtriser – Conclure.

Nous avons su oser pour devenir l'un des premiers mondiaux des systèmes de défense. Nous vous donnerons les moyens de réussir.

Appelez Contact Téléphone (1) 42 61 82 81 ou écrivez sous réf. 1/M au Service des Relations du Travail, 1, rue des Mathurins, 92223 BAGNEUX.



HAVAS CONTACT

POUR NOUS L'AVENIR A UN SENS
THOMSON-CSF
DIVISION SYSTEMES ELECTRONIQUES

1er groupe français dans son secteur

Auditeur interne

Prendre en charge au sein d'un jeune service Audit en plein essor, la réalisation complète de missions auprès de nos différents établissements. Participer à l'élaboration du plan d'Audit interne. Contrôler l'application des normes financières et comptables et proposer des actions correctives.
C'est la mission que vous propose ce groupe français de toute 1re importance (CA 13 milliards).

De Formation Supérieure + DECS, vous bénéficierez de 3 à 5 ans d'expérience en Audit comptable, de préférence acquise dans un grand groupe. Vous voulez valoriser cet acquis en intégrant cette entité au moment le plus opportun.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 165 T à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15, rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

AFCOREM

Chef comptable

PROCHE BANLIEUE OUEST — 200/250 000 FRANCS

La filiale française d'un groupe anglo-saxon distribuant en France du matériel informatique recherche à travers son chef comptable un futur CONTROLLER. Avec 150 personnes et 140 millions de Francs de chiffre d'affaires, sa croissance en 1986 sera de 30 %.
Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, le chef comptable, avec une équipe de 5 personnes, aura la responsabilité de la comptabilité française et anglo-saxonne, du reporting, de la fiscalité, de la trésorerie, de la paie ainsi que de l'amélioration de tous systèmes existants.
Le candidat, jeune, aura une expérience comptable en univers anglo-saxon avec responsabilité d'équipe. Il devra parler anglais.
Envoyer C.V. sous référence 8230 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Le Directeur d'une filiale parisienne du BATIMENT D'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANCAIS DU B.T.P. recherche :

CHEF DE SERVICE
FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

Il prendra en charge l'activité commerciale de recherche, montage et négociations d'affaires à haut niveau avec l'aide d'une petite équipe d'ingénieurs d'affaires qu'il animera. Bien entendu, il sera assisté d'un département études de prix de grande technicité.

Ce poste convient à un commercial bâtiment confirmé, animateur d'hommes, à l'aise dans les contacts de haut niveau, habile négociateur, déjà bien introduit parmi les donneurs d'ordres parisiens, aimant l'autonomie et désireux d'élargir ses responsabilités. (réf. 20.1.11.CS)

INGENIEUR D'AFFAIRES

Il renforcera l'équipe commerciale pour la recherche montage et négociation d'affaires sous la direction du Chef de Service Commercial.

Ce poste convient à un ingénieur d'affaires ayant une première expérience réussie de commercial, ayant quelques contacts, maîtrisant bien les prix et désireux de donner un nouvel élan à sa carrière en s'insérant dans une équipe aux méthodes éprouvées et qui favorise l'ascension des meilleurs. (réf. 20.2.11.IAF)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel et souhaité en précisant bien la référence du poste choisi à COFAP 39, rue de l'Arcade - 75008 Paris - qui assurera la confidentialité

cofap

Nous sommes une jeune société, filiale d'un grand groupe industriel, spécialisée dans les **radiocommunications civiles.**

Aujourd'hui pour les communications de demain

Nous investissons dans le développement d'importants projets à vocation nationale et internationale.
Participer à cette entreprise c'est ce que nous proposons à des

INGÉNIEURS PROJETS – AFFAIRES (H/F)

Après une période de formation à nos produits, vous serez chargé de l'élaboration de projets techniques et de la rédaction de propositions en liaison avec les services commerciaux. De plus, vous serez responsable du suivi des propositions et des réalisations d'affaires "FRANCE ET EXPORT."

Ingénieur Électronicien, vous avez acquis une première expérience orientée télécommunications et/ou informatique (SOFT).

Ces postes sont à pourvoir au sein de notre établissement situé en proche banlieue Nord-Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. – photo – prétentions) sous référence 79189/M, à HAVAS-CONTACT, 1, place du palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une société française de rang international spécialisée dans du petit matériel électromécanique de haute technicité destiné aux industries de pointe : *informatique, électronique, aéronautique et armement.*

Nous recherchons pour notre **Service Export**

UN JEUNE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

De formation électronique, électromécanique ou électrotechnique.

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand et une grande disponibilité pour les voyages sont indispensables.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1131 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

Procédures et audit comptables
Chef de service

Une création, structure autonome pour les procédures et l'audit comptable au sein d'une Direction Financière, en plein centre de Paris, dans une institution gérant plus du milliard.

La décentralisation qui s'est accentuée ces dernières années, des systèmes comptables particulièrement complexes nécessitent que soit assurée, avec une plus grande fiabilité, l'exactitude des informations transmises à la Direction Générale. Pour la *garantir s'est fait jour l'obligation de renforcer le contrôle interne comptable et,* en amont, l'organisation et les procédures comptables.

Tout ceci demandera beaucoup de savoir-faire humain dans une maison qui n'a connu jusqu'ici que le contrôle d'auditeurs externes. Ces derniers continueront toutefois leur propre tâche mais en synergie avec le service de l'audit interne (4 personnes) dont est recherché le responsable. Ce poste est une opportunité intéressante pour un diplômé d'études supérieures, DECS, dans la trentaine, travaillant dans un cabinet d'audit depuis cinq-six ans. *Sa candidature sera étudiée avec le plus grand soin par* les consultants du Cabinet CLEAS auquel il écrira sous référence 8589 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SCHENCK S.A.

Filiale française d'un groupe allemand de notoriété internationale dans la commercialisation des biens d'équipement industriel cherche son

FUTUR CHEF COMPTABLE

Nous confierons à celui-ci ayant déjà une expérience acquise :
- la comptabilité générale, budgétaire et analytique, y compris les bilans mensuels et annuels,
- les questions fiscales (déclarat. réglementat., etc...),
- le reporting avec la maison mère en RFA (connaissance de la langue allemande indispensable).

Ce spécialiste animera une équipe de 3 personnes chargée du suivi et de l'élaboration de la comptabilité générale (clients, fournisseurs, trésorerie, etc...) sur système informatisé en temps reel (type Nixdorf 8870).
Le candidat aura déjà l'habitude de ce matériel ou d'un produit similaire en tant qu'outil de travail.
Merci de nous adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions de salaire à :
SCHENCK SA - Service du Personnel -
Mme AICHINGER - BP 17 - 78240 CHAMBOURCY.

Pierre Lichau S.A.

Jeune diplômé

Pour la fonction Personnel, partez du bon pied...

De formation supérieure (sciences politiques...) plus un 3e cycle de gestion de personnel, vous souhaitez « mettre le pied à l'étrier » ou valoriser une première expérience dans un poste formateur, un environnement jeune et performant... Et avec des perspectives d'évolution de carrière.

ASSISTANT A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, vous prendrez en charge *les études juridiques et économiques,* la gestion de la formation, la mise en place de projets (horaires variables, livret d'accueil...), les enquêtes, le suivi de l'expression des salariés, etc.

Nous sommes un Groupe français de sociétés pharmaceutiques et chimiques — effectif : 700 personnes - siège à Fresnes (banlieue Sud) — et recherchons de forts « potentiels » pour faire face à notre expansion.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. S/JFP/LM, à notre Conseil Michèle DUCHER qui vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

AFCOREM

Importante Société filiale d'un grand groupe industriel recherche pour son activité d'entreprise à l'exportation dans le domaine de l'agro-industrie :

CHEF DE PROJET — Réf. A
RESPONSABLE COMMERCIAL — Réf. B

Formation Ingénieur INSA ou Agro.
Anglais indispensable.
Missions :
- appui au réseau commercial export dans la recherche et la sélection des projets,
- études préliminaires technico-économiques,
- suivi technico-commercial et gestion des contrats.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Chef des ventes

Presse - édition - Un grand groupe de presse français employant 2000 personnes, réalisant un chiffre d'affaires de plus de 800 millions de francs et éditant plus d'une vingtaine de publications, souhaite renforcer et développer son activité «ventes au numéro» et en recherche le chef des ventes. Rapportant au responsable du département, il anime une équipe composée de 7 inspecteurs régionaux dont il appuie et contrôle l'action sur le terrain. De plus, en liaison étroite avec les différents titres du groupe, il a pour mission de concevoir et d'organiser des actions promotionnelles auprès du réseau de diffusion (maisons de la presse, kiosques...). Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation commerciale supérieure, et justifiant d'une expérience réussie de l'animation d'un réseau de vente. *La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu.* Le poste peut déboucher, à terme, sur d'autres responsabilités au sein du groupe. Ecrire en précisant la référence S/8010M



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE DE SERVICES
implantation nationale
recherche pour son siège social à BAGNOLET

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
IBM 36

DUT + 4 ans expérience minimum ou équivalent.
Poste évolutif.
Restaurant d'entreprise.
Accès Métro GALLIENI.

Adresser CV, Direction du Personnel
CGST - SAVE
40, rue Jean Jaurès
93170 BAGNOLET.

CONTESSE

GRAND CABINET FRANÇAIS D'AUDIT

Nous sommes réputés pour la qualité de notre clientèle et la variété de nos missions auprès d'entreprises de dimensions nationale et internationale.

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons pour PARIS,

AUDITEURS CONFIRMÉS

Expérience de 3 à 7 ans en Cabinet d'Audit
HEC - ESSEC - ESCP - IEP ou similaire.

Merci d'adresser lettre manus., C.V. et photo à Michel SAVIOZ **SALUSTRO, VINCENT, GAYET et ASSOCIÉS,** *2 avenue Hoche 75008 PARIS. Réponse rapide - Discrétion assurée.*

Curriculum

SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENTS
à vocation internationale, nous recherchons

CHEF DE BUREAU D'ETUDES

Pour prendre la direction d'un bureau d'études de 35 personnes et les activités de ce service (réalisation d'unités industrielles clés en mains, intégrant les spécialisations tuyauterie, chaudronnerie, génie civil et électricité, en conformité avec le cahier des charges). Vous travaillerez en liaison avec les ingénieurs d'études et le service montage.

Ingénieur électro-mécanique diplômé, vous avez une expérience d'environ 10 ans dans les études d'installations générales clés en mains et des connaissances dans les domaines de la chaudronnerie, de la tuyauterie, du génie civil et de l'électricité. Vous avez une bonne maîtrise de la CAO et du dessin isométrique. Votre autorité naturelle, alliée à votre sens de l'organisation, vous permet de vous imposer positivement. La connaisance de l'anglais est souhaitée.

Ecrire avec CV sous réf. 18795 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ADJOINT RESPONSABLE RECRUTEMENT

C'est pour seconder notre responsable D.R.H. que notre groupe puissant et structuré recherche un jeune candidat (licence ou maîtrise psychologie), *témoignant d'un réel intérêt pour la fonction Personnel.*
Sa mission consistera à soutenir notre effort de recrutement de commerciaux dans les nombreuses régions où nous sommes implantés.
Mobilité géographique, aisance dans les contacts seront vos premiers atouts.

MAISON FAMILIALE

Si vous êtes intéressé par ce poste, adressez lettre, C.V., photo et prétentions à Mr DUFORT,
GROUPE MAISON FAMILIALE -
1.461, avenue du Cateau - 59342 CAMBRAI Cédex.

MEDIA BA

Groupe chimique français opérant au niveau international recherche pour sa filiale U.S.A.

UN INGENIEUR CHIMISTE + MBA

pour poste
ADJOINT AU PRESIDENT AMERICAIN

Après avoir fait ses preuves sur le terrain en FRANCE, il sera responsable :
– de la coordination avec l'Europe,
– du développement des ventes aux U.S.A.

Large expérience industrielle et commerciale indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 10651 qui seront transmis par

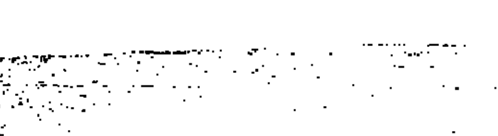
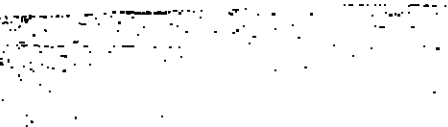
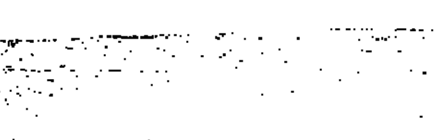
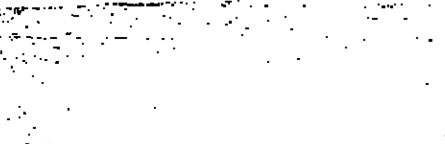
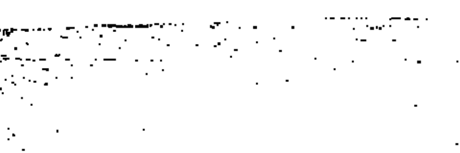
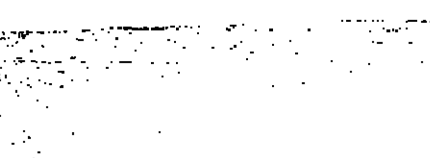
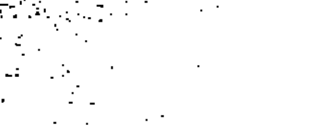
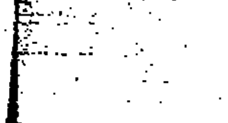
Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

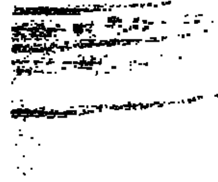
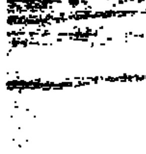
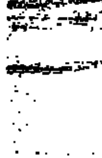
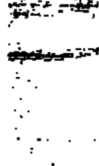
SILEC *recherche pour sa filiale un* **SYSIN**

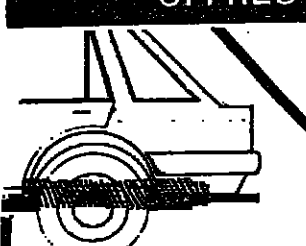
Ingénieur informaticien

Vous concevez et développez des applications spécifiques à partir de cahiers des charges élaborés par les utilisateurs.
Vous possédez une formation supérieure, et avez au moins deux ans d'expérience sur mini-ordinateur.
Le lieu de travail se situe à PLAISIR (Yvelines).
Nous vous offrons l'opportunité de participer à l'expansion de notre filiale.
Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à :
Mme WEBER - SILEC - 69 rue Ampère - 75008 PARIS.

Jonction



DIVISION AUTOMOBILE

LE GROUPE LUCHAIRE
propose à un

ingénieur

SPECIALISTE DES TECHNIQUES DE MISE EN FORME DES METAUX ET PLASTIQUES

- **D'assister son réseau de vente dans :**
  - la définition des produits avec les clients,
  - la détermination du niveau de qualité,
  - la validation technique des offres commerciales.
- **D'assister les usines de production dans :**
  - le choix des techniques de fabrication,
  - l'établissement des prix de revient prévisionnels,
  - l'analyse de la valeur.

Ce poste charnière entre le commercial et la production nécessite des déplacements en usine et en clientèle.
Il s'adresse à un ingénieur diplômé Arts & Métiers, ENSM...
La pratique de l'anglais est indispensable.
Lieu de travail : **PARIS.**

Adresser lettre, C.V. et prétentions sous la référence M.P. à
LUCHAIRE
Direction des Relations Humaines
180, boulevard Haussmann - 75382 PARIS Cedex 08.

GROUPE LUCHAIRE

Pierre Lichau S.A.

Hautes technologies pour ingénieurs de pointe

Intelligence Artificielle
Réseaux de communication multiservices,
Applications Temps Réel,
Logiciels de base, Génie logiciel...

5 domaines de pointe,

5 opportunités de concevoir et développer des logiciels au sein des plus grands groupes sur des projets d'envergure nationale.

5 façons de rejoindre les jeunes ingénieurs d'APSIDE TECHNOLOGIES.

X, Telecom, Supelec, Sup Aéro... Débutants ou déjà confirmés, saisissez cette chance d'acquérir une expérience multiple et de très haut niveau dans un environnement humain varié.

Adressez votre dossier de candidature, sous réf. AT9, à Catherine SCHMITT, 4 rue de Balzac, 75008 Paris.



SOURCES

CHEF DES SERVICES COMPTABILITE ET FACTURATION

280.000 F — **PARIS**
Constructions électriques

Une Société française (C.A. 120 M.F. - Effectif 500 personnes), filiale d'un groupe industriel et spécialisée dans la fabrication de matériels électriques et mécaniques de haute précision, recherche UN CHEF DES SERVICES COMPTABILITÉ et FACTURATION. Sous l'autorité du Directeur Général et en rapport avec le Directeur Financier du Groupe, il sera chargé de la comptabilité générale jusqu'au bilan et de la comptabilité analytique. Il sera responsable des inventaires usine et de la valorisation des stocks. Il établira les prévisions de trésorerie et il en assurera le suivi. Il devra établir mensuellement des tableaux de bord de gestion. Il surveillera la facturation. Il assurera les relations courantes avec les banques et l'administration fiscale. Il sera responsable de la paie du personnel Siège. Il animera un service composé de 6 personnes. Il aura, après analyse, à redéfinir des procédures administratives et comptables et à veiller à leur application. Il sera chargé de la comptabilité de plusieurs petites filiales. Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, de formation type ESC option Finances-Gestion, D.E.C.S. ... possédera impérativement une dizaine d'années d'expérience acquise dans une fonction semblable en milieu industriel et il justifiera d'une expérience réussie dans la mise en place d'une comptabilité analytique «usine».
Ecrire sous référence 787/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

Droit commercial
Droit des sociétés

UNE BANQUE PARISIENNE renommée pour la qualité du service rendu à une clientèle exigeante d'entreprise et de particuliers recherche

JURISTE

pour prendre en charge au sein de la direction juridique les secteurs contentieux et secrétariat des sociétés.

De solide formation juridique (maîtrise minimum) il s'est, au cours de 5 années d'expérience (en cabinet, entreprise ou banque) spécialisé dans le droit commercial et le droit des sociétés. Il connait la comptabilité des entreprises.

Sa personnalité, sa rigueur et son sens des responsabilités lui permettent de s'imposer auprès d'interlocuteurs de haut niveau.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 510 025 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

TEXTUEL

Textuel, Agence de journalistes,

cherche journaliste

(25-35 ans) ayant expérience presse grand public et/ou formation école de journalisme.
Il ou elle assurera enquêtes, reportages, et suivi de réalisation de journaux clés en main.
Envoyer lettre manuscrite + CV + Choix d'articles :
CPM Christophe BAPST,
28 boulevard Poissonnière, 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL PRODUITS VERRIERS

recherche pour PARIS

JEUNE RESPONSABLE COMPTABILITÉ CLIENTS

ET

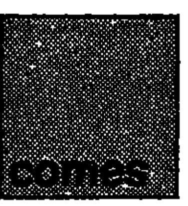
SERVICES GÉNÉRAUX DU SIÈGE

En collaboration avec le directeur des services comptables il devra, avec une équipe de 7 personnes, assurer la gestion informatisée de l'ensemble des comptes clients (1.500 personnes environ) Français et étrangers, le suivi analytique financier d'un échantillon test d'une centaine de clients et la responsabilité des Services Généraux du Siège (180 personnes environ) avec les activités diverses qui s'y rattachent.

Pour être candidat il faut avoir une bonne formation comptable de base (ESSEC, DUT, BTS...) et une première expérience similaire d'une durée suffisante pour avoir acquis la maîtrise des techniques modernes de gestion informatisée.

ANGLAIS COURANT SOUHAITÉ

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR QUI RÉUSSIRA A CE POSTE ET ACCEPTERA LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (réf. 2622).

DISCRÉTION et RÉPONSE ASSURÉES.

Filiale française d'un important groupe américain recherche, pour une durée de 6 mois minimum

Biochimiste

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS
pour effectuer des
TRADUCTIONS ANGLAIS-FRANÇAIS
de fiches techniques "Réactifs et Consommables".
La pratique de la dactylo serait un atout pour assurer le traitement complet des dossiers.
Merci d'adresser votre candidature (lettre man., C.V., photo et prétentions) sous référence 8173 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME SOCIAL A STATUT PRIVÉ
(11 000 personnes) recherche :
DEUX AUDITEURS INFORAMATIQUE
— SYSTÈME
— ANALYSE ET PROGRAMMATION

Ces responsables de haut niveau, de formation ingénieur ou équivalent, justifieront d'une large pratique informatique dans les domaines indiqués.
Ils devront :
— Auditer le bon fonctionnement d'importants centres BULL (DPS 8) et IBM (308 X), travaillant en temps réel et sous bases de données (IMS, IDS).
— Promouvoir les améliorations nécessaires dans la mise en place et l'utilisation des logiciels et matériels de ces centres.
Ces postes sont à pourvoir à PARIS. Une formation complémentaire peut être assurée.
Ecr. sous le nº 7 980
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

Société d'aménagement urbain Créteil,
cherche
pour 1er janvier 1986
CHARGÉ(E) DE MISSION INFORMATION
relations publiques, promotion, expérience indispensable, bon contact, bonne connaissance urbanisme, construction.
Adr. c.v. détaillé, prétentions, photo, à SEMAEC, B.P. 35, 94000 Créteil.

URGENT suppléance française longue durée, 10 h matin.
Tél. : 47-63-46-35.

SOCIÉTÉ
recherche pour Paris

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

pour assurer responsabilité bureau d'études et de dessins. Formation de base en mécanique avec bonnes connaissances en génie civil et hydraulique.
— Diplômé d'une école supérieure d'ingénieurs, âgé d'environ 35 ans, le candidat devra avoir une expérience de quelques années dans la fonction, acquise dans une société d'ingénierie.
— Pratique du dessin informatisé appréciée.
— Bonne connaissance de la langue anglaise.
— Disponible rapidement.

Adr. C.V. + photo et sous réf. 1569,
LT ASSCOM,
31, bd Bonne-Nouvelle,
75083 Paris Cedex 02.

ERIN

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

DUT ou Licence informatique.
3-4 ans d'expérience.

Connaissances PASCAL, Assembleur 68000, Solar, Mitra appréciées.

Ecrire avec C.V. s/réf. 909 à
AXIAL PUBLICITÉ
27, rue Taitbout,
75009 Paris, qui transmettra.

RECHERCHONS AGENT

Voyagiste britannique
recherche
AGENT-REPRÉSENTANT
pour promouvoir des cours de langue anglaise et voyages en Grande-Bretagne. La préférence sera donnée à des professeurs d'anglais, et une bonne connaissance de cette langue est de toute façon essentielle. Pour de plus amples détails, prière d'écr. à :
Olivia Gould
Anglo-European Study Tours Ltd
17 Glen House - Stag Place
Palace Street
LONDON SW1E 5AG
(Angleterre).

Jeune filiale française d'une industrie leader en R.F.A. recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL MÉCANIQUE

Ayant :
— une bonne connaissance en mécanique auto ou autre et éventuellement une expér. des lubrifiants spéciaux ;
— une parfaite connaissance de l'allemand.

Merci d'adresser C.V. détaillé accompagné d'une photo à :
LIQUIMOLY FRANCE
76, quai des Carrières,
94220 CHARENTON.

Responsable comptabilité générale et fournisseurs

Société de communication — 500 MF de CA, filiale d'un groupe international — recherche pour la proche banlieue Ouest, son Responsable Comptabilité Générale et Fournisseurs.

Rattaché au Directeur des Services Comptables, il encadrera une équipe de 6 personnes et sera chargé de traiter la comptabilité générale, de contrôler la comptabilité fournisseurs, d'élaborer les comptes de résultats, le bilan et l'annexe.

Ce poste conviendrait à un praticien confirmé de la comptabilité sur gros Système informatique, ayant une expérience de la comptabilité anglo-saxonne et connaissant l'anglais courant des affaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions, sous réf. 3827/LM, à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Prestigieuse Société française de Parfums et Prêt-à-Porter de luxe
PARIS

Responsable des licences *HF*

Rattaché (e) à la Direction Générale pour : • développer, gérer et suivre les différents contrats de licences existants (prêt-à-porter et accessoires), • coordonner les mises en œuvre des Collections et les actions publicitaires, • rechercher de nouveaux contrats sur le marché international.

Une expérience impérative de 5 ans minimum à un poste similaire dans une société performante est à justifier.

Très bonne maîtrise de l'italien et de l'anglais nécessaire.

Ce poste très opérationnel nécessitera environ 50% de déplacements. La rémunération motivante sera liée à l'acquis professionnel du candidat (e).

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous réf. 25022-M

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.
Toutes les candidatures seront traitées de façon très confidentielle.

LA VILLE DE VINCENNES
(Val-de-Marne)
RECRUTE SUR TITRES

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

rattaché au Cabinet du Maire.

Adresser candidature et curriculum vitae détaillé à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Service du Personnel
94304 VINCENNES Cedex.

Société opérant dans le secteur SÉCURITÉ bancaire, avec nouveaux systèmes à haute technologie

recherche

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Sera élément préférentiel, introduction déjà acquise dans le secteur bancaire.
Offrons intéressant traitement relatif aux capacités.

SURETÉ BANCAIRE
PEDRAZZINI S.A.
35, rue des Ecoles,
77950 VOISENON.
Tél. : 60-68-67-27.

ENTREPRISE DE PRESSE
recrute

JOURNALISTE

Confirmé ou débutant, connaissant et intéressé par les problèmes de la Communication (presse, audiovisuel, relations publiques, publicité), pour s'occuper plus particulièrement du secteur de la publicité.

Adresser candidature à :
S.G.P.
13, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS.

Emplois Cadres

Le Monde

CHAQUE MERCREDI
PRIX 10 F
L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOI

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 10 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Code postal ____________ Ville ____________

Nombre d'exemplaires ______ X 11 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09
Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

هكذا من الأصل

مكرر من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

Pour d'importants projets dans le domaine bancaire

Le Groupe MORIA SSII en forte croissance

recherche

INGÉNIEURS Grandes Écoles

(X, MINES, CENTRALE....)

ayant une expérience d'au moins 2 ans en informatique de gestion pour assurer la conduite d'importants projets

MERCI d'envoyer votre lettre manuscrite, C.V. et prétention (Réf. MI 10/85)

MORIA INFORMATIQUE

23, rue de la Paix
75002 PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU CONTENEUR
1er CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE CONTENEURS

DONT LE SIÈGE SOCIAL ET L'USINE SONT A FEIGNIES (NORD) ET LA DIRECTION COMMERCIALE A PARIS-LA DÉFENSE

recherche pour un meilleur service à sa clientèle

RESPONSABLE APRÈS-VENTE

En contact permanent avec la clientèle, les réparateurs et l'usine, il a en charge le service après-vente et la vente des pièces de rechange.

Il a un excellent profil de vendeur, associé à une formation technique ou une expérience réussie dans un domaine voisin. Il est rattaché au Directeur Commercial.

Autonomie et déplacements fréquents nécessitent un sens aigu de la disponibilité et de l'organisation.

Anglais écrit et parlé indispensable.

Disponibilité rapide souhaitée.

Merci d'adresser C.V., photo, lettre manuscrite et rémunération actuelle à : S.F.C. à l'attention de Mme TOUZARD, Z.I. de Grevaux-les-Guides, 59750 FEIGNIES.

Jeune Sup de co

RESPONSABLE DES ACHATS GÉNÉRAUX

Pour notre siège de Saint Ouen nous recherchons un jeune diplômé ayant une première expérience dans un poste opérationnel ou une connaissance significative de l'entreprise.

Vous serez chargé :
- de négocier les achats d'investissements, d'objets publicitaires et les contrats de service, depuis l'expression du besoin jusqu'à sa réalisation ;
- de participer à l'élaboration du budget, d'en assurer le suivi et le contrôle.

Vos qualités : rigueur, grande ouverture et curiosité, sens de la communication et de la persuasion seront autant d'atouts pour réussir dans votre mission de négociateur.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Martini, Direction des Services du Personnel, 19 avenue Michelet, 93400 Saint-Ouen.



MARTINI



MINISTÈRE DES P.T.T.
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

RECHERCHE

ERGONOME

DOCTORAT TROISIÈME CYCLE
PLUSIEURS ANNÉES D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

(Prise en compte des impacts sociaux dans le développement des applications informatiques, ergonomie de logiciel, participation à la spécification technique des terminaux des postes de travail, etc.)

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
M. DUBONNET CHRISTIAN - MINISTÈRE DES P.T.T.
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
SERVICE DU PERSONNEL - 20, AVENUE DE SÉGUR, 75700 PARIS.



BANQUE LOUIS-DREYFUS

AFFILIÉE AU GROUPE LOUIS DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT

recherche

EXPLOITANTS ENTREPRISES

Classe V - VI

ayant

- une formation supérieure (Centrale ou Grande Ecole de Gestion),
- *3 ou 4 ans* d'expérience réelle de l'exploitation (moyennes et grandes entreprises) et une bonne connaissance des opérations sur l'étranger,
- une forte motivation pour une activité commerciale et une bonne sensibilisation au risque bancaire.

Nous recherchons des candidats rapidement adaptables, évolutifs,à qui nous *offrons* à terme des possibilités d'évolution dans l'exploitation domestique mais aussi internationale et financière.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS - 6, rue Rabelais, 75008 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

PATRON DE PRODUCTION • DIRECTEUR USINE

biens d'équipement - biens industriels

Vous voulez rester LEADER ? Donc améliorer votre productivité, et vous cherchez l'homme capable de promouvoir votre projet d'entreprise et d'entraîner l'adhésion de toutes les forces vives de la Société.

JE SUIS VOTRE MANAGER

44 ans, Arts et Métiers, Homme de production et chef d'entreprise, recherche poste de Directeur de production, Directeur d'usine.

Ecrire sous nº 7 977 *le Monde* Pub., service annonces classées, *5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.*

RECHERCHE EMPLOI DÉSESPÉRÉMENT

- 25 ans, trilingue anglais-espagnol. Etudes supérieures. Formation commerce international. Stage marketing.
- Dynamique et décidée.
- Recherche poste service marketing, commercial, promotion des ventes...
- Disponible de suite et prête à voyager.

Ecrire sous nº 3197, *le Monde* Publicité, 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

HOMME DYNAMIQUE

cherche

REPRÉSENTATION DE PRODUITS EXCLUSIFS

Pour secteur ASIE - PACIFIQUE.

Tél. : 78-44-24-30.

Cadre supérieur polyvalent expérience direction, gestion en secteur privé et public. Très bonne connaissance aff. sociales et contentieux recherche poste haut niveau. Ecr. sous le nº 7.994 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e

J.H. 27 ans, form. éco. + gestion, 3 ans d'exp., ch. poste cadre administratif ou de gestion. Disp. de suite. 60-14-17-18.

PUBLICITÉ PRESSE ÉDITION F. large exp. : planning, fab., relations avec annonceurs, fab., photograveurs, imprimeurs. Gestion dossiers. Etudierait ttes propositions : services publicité, exécution publicité, presse, fabrication, production, etc. Ecr. sous le nº 6828 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e

FEMME 38 ANS
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉE
13 ans expérience, comptabilité bilan inclus, déclarations, paies, trésorerie, budget, situations mensuelles cherche Poste Responsable ou Adjointe au Chef comptable dans grande entreprise. Mme ROUET, 39-94-39-12.

A 28 ANS
diplômé enseignement supérieur économique (option gestion commerciale)
+ préparation d'un certificat de 3e cycle en marketing industriel CNAM Paris
+ DUT Génie mécanique
+ 1re année SUDRIA
+ 5 ans d'expérience responsable technique et relations commerciales dans une petite société ingénierie et sous-traitance B.E.
Je désire exprimer mon dynamisme, ma jeunesse, mes connaissances dans VOTRE SERVICE MARKETING. Etudie toutes propositions. Ecr. sous le nº 3191 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e

Même sans rémunération, 60 ans, ancien dirigeant institution financière, références, résultats, personnalité exceptionnelle, cherche occupation haut niveau conseiller auprès direction générale, chargé relations publiques ou similaire. Ecr. sous le nº 3188 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e

42 a., dipl. Sc. Po, Eco. Finances, 3 a. expér. gest. administr. pers. finance, dynam., sens organis., ch. place respons. secteur public, privé, ttes rég. Tél. : 30-64-75-64.

Jeune ingénieur 24 ans ECL, MSC, MIT recherche opérationnelle, logistique, informatique, ch. emploi ou stage avant départ service militaire début avril 86. Disp. imméd. Antoine JEZEQUEL, 29, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris. Tél. : (1) 47-00-02-63.

Ingénieur agronome péruvien, spécialiste éco agricole, D.E.S.S., D.E.A., préparant thèse, notions informatiques, cherche emploi, étudie ttes propositions. Tél. : 42-37-93-04.

Professionnelle publicité presse, recherche budgets ou travail dans presse. Tél. : 45-63-83-60.

JOURNALISTE
13 ANS EXPÉRIENCE
Grandes responsabilités radio, étudie toutes propositions : presse, communication, édition. Tél. : 48-99-06-81.

H. prof. H.G. exp. cherche poste école privée Paris, banl. Tél. : 39-97-15-63 apr. 19 h.

J.F. 24 ans, sérieuse, BAC A5, avec une année d'école libre, attachée de presse, licence philosophie, maîtrise philosophie, DEA de philo, niveau DEUG pour entrée licence de psycho clinique, ch. emploi mi-temps ou 3/4 de temps dans maison édition ou dans la publicité. Ecrire sous référ. 4 710 à P. LICHAUD S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02 *qui transmettra.*

SECRÉTAIRE COMMERCIALE ADMINISTRATIVE, accueil, contacts tél., goût des chiffres, responsabilités, rech. poste stab. Tél. 39-81-71-86.

J.F. trilingue all. angl., dipl. traduc., exp. secr., ch. poste traductrice-secrét. mi-temps Paris. Tél. : 45-43-82-25.

J.F. allem., bilingue, étud. sup., prof. d'allemand, photographe, bonnes connaissances secteur imprimerie, sens de l'organisation, cherche emploi RP, de préférence dans l'édition. Téléphone : 43-55-75-18.

HOMME 35 ans, TRILINGUE, prof. du voyage, 12 ans activité ASIE DU SUD-EST ET MEXIQUE souhaite exploiter exp. terrain et aptitudes. Etudie toutes propositions commerce ou R.P. internat. export, voyage. Ecr. s/nº 3.175 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

44 ans, diplômé arts-déco., 2 ans droit marketing gest., 10 ans resp. cciale ht niveau, négociat. Fr./étr.-encadrement force de vente, bil. angl.-esp., cherche poste respons. cciale. J.-P. Chevallet, 38, r. Guynemer, 75006 Paris. T. : 42-22-53-86.

Cadre comm. yougoslave, 31 a., 7 ans exp. IMPORT/EXPORT, quadrilingue Franc., Angl., Ital., disponible imm. Basé Belgrade, libre voyager. Cherche emploi en rapport. Ecr. s/nº 7.971 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 30 ans, Dauphine CNAM contrôle de gestion organisation, exp. Tél. : 46-04-67-09.

J.H. 26 ans cherche emploi de comptable s/informatique ou comptabilité à informatiser. Expériences. Disponible immédiat. M. WETZEL. Tél. 45-89-56-40 ou de 9 h à 16 h : 45-63-14-44, p. 1424.

GESTION - FORMATION DU PERSONNEL
H. 40 ans - Autodidacte 5 années d'expérience dans secteur industriel 600 pers. Rattaché au Directeur des Ressources Humaines ch. poste motivant pour seconder nº 1 dans les domaines suivants : Recrutement. Suivi des carrières. Elaboration et gestion du plan de formation. De préf. Paris ou proche banl. Nord. Pour 1er contact, écr. ss nº 41.853 COFAP 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui tr.

JEUNE FEMME, 27 ans, 8 ans d'expérience professionnelle, occupant actuellement un poste dans la gestion du personnel avec secrétariat et relations clientèle depuis 4 ans, notions d'informatique, recherche SITUATION D'AVENIR dans poste à responsabilité : service du personnel relations publiques. Disponible après préavis. Ecr. s/nº 6 824 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE FINANCIER
Possédant solide expérience comptabilité gestion fiscal. Ancien audit auprès groupes ESCP anglais, 56 ans, mais profil et esprit jeunes caract. Pragmatique et dynamique, cherche poste temps complet ou partiel. Ecr. sous le nº 3 168 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e

JEUNE FEMME CADRE SERVICE JURIDIQUE
MAITRISE DROIT DES AFFAIRES, 25 ans dynamique et volontaire. Anglais commercial et juridique (lu, écrit, parlé). Après avoir effectué séjour à l'étranger + différents stages dans importantes entreprises en France, étudierait toutes propositions POSTE STABLE dans service juridique offrant possibilité d'évolution. Accepte formation complémentaire. Ecr. nº 18 560 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra 75001 Paris q. tr.

Etudiants cherchent travaux divers : MÉNAGE, GARDE, LEÇONS, etc. Association protestants interuniversitaire, 33, place Maubert, 43-26-77-51.

J.F. comptable 1 mois et demi exp. saisie inform., ch. m.-tps ou part. T. 46-77-38-74.

propositions diverses

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI : SAVEZ-VOUS QUE LA GRAPHO-PSYCHOLOGIE PEUT VOUS AIDER ?

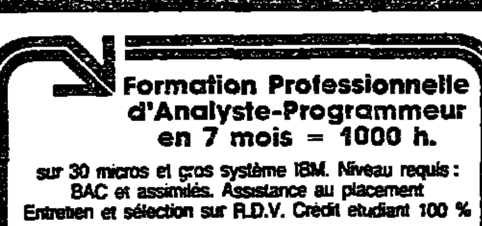
Une bonne analyse grapho-psychologique vous aidera à vous présenter plus facilement chez un employeur potentiel – ou vous permettra de vous orienter vers des domaines plus en *rapport avec votre profil.*

Demandez sans engagement notre formulaire d'analyse. La confidentialité la plus totale vous est garantie.

Ecrivez ou téléphonez en vous référant à cette annonce.

GRAPHOLOGIE ET COMMUNICATION
9, place des Ternes, 75017 PARIS
Téléphone : (1) 763-63-32.

formation professionnelle



Formation Professionnelle d'Analyste-Programmeur en 7 mois = 1000 h.

sur 30 micros et gros système IBM. Niveau requis : BAC et assimilés. Assistance au placement. Entretien et sélection sur R.D.V. Crédit étudiant 100 %

Centre agréé par ERICSSON
Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique

ciefpi
11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740.12.22
Mº Arcueil-Cachan - 10' des Halles

PLURIAL

POUR MIEUX MAITRISER LES NOUVEAUX MEDIAS ET OPTIMISER VOS BUDGETS DE COMMUNICATION

CESCE

PROPOSE TROIS STAGES PRATIQUES DE DEUX JOURS

1 – Nouveaux médias et nouvelles communications d'entreprise. *Mardi 21 et mercredi 22 janvier 1986.*

2 – L'utilisation des radios locales dans une stratégie de communication.
– Mardi 28 et mercredi 29 janvier 1986.

3 – *La vidéo d'entreprise.*
Mardi 4 et mercredi 5 février 1986.

CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE
Établissement privé d'enseignement supérieur
88, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. 47-04-33-78.

occasions

Particulier vend très urgent cause déménagement

CANAPÉ et FAUTEUIL

cuir, chêne rustique, achetés fin octobre 85, remise importante. Tél. : 45-22-85-48.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous *les Français avec ou sans* diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402-09 PARIS.

SOCIÉTÉ VOYAGES RECHERCHE EN EXTRA

CORRESPONDANTS ENSEIGNANTS

Résident en Espagne – Italie France – USA – Allemagne

Env. C.V. à I.C.J. 22, rue Godefroy-Cavaignac, 75011 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS

représentation demandes

REPRÉSENTANTE

55 ans, sérieuses références, cherche place stable, V.R.P. *exclusive, région parisienne.* Ecr. sous le nº 6825 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e

Canadien d'origine française habitant VANCOUVER, cherche représentation pour maisons ou entreprises françaises désirant exporter vers le CANADA. Sera à Paris du 5 au 10 novembre. 1er contact au 46-07-94-36.

automobiles

de 5 à 7 C.V.

A vendre Simca 1307 S (7 cv), année 78, 85 000 km, carburateur double corps, autoradio, lect. cassettes, antibrouillard longue portée. Prix 7 500 F (à débattre). Tél. : 39-92-07-52 (après 20 heures).

Vends Citroën 17 R Diesel, 6 cv, 5 vitesses, 7 300 km, année 85, lave-glace et ess. gl. AR., peinture métal. + vernis bleu romantique, sièges drap gris clair, éq. radio, état impecc. Prix 50 000 F. Tél. : 34-15-86-88 après 19 heures.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

2 PIÈCES SUR JARDIN
48 m², balcon, tout confort Téléphone : 46-44-98-07.

BD PORT-ROYAL, Sud, très bel imm. tt cft, gd et origin. duplex, très calme, s. bns, w.-c., cuis. 680.000 F. 46-55-61-59.

6e arrdt

PROX. LUXEMBOURG
Vends 110 m² + terrasse Achète Rive Gauche 200 m². Téléphone : 47-03-32-44.

7e arrdt

ST-FRANÇOIS-XAVIER
3 pièces, rénovation luxe Téléphone : 47-03-32-31.

VANEAU, 65 m² Imm. récent, séjour + chbre 3e ÉTAGE, BALCON, PARKING GARBI. 45-67-22-88.

15e arrdt

Front de Seine, *Beaugrenelle* 2 pces, vue, stand. 750.000 F Téléphone : 42-80-51-88.

18e arrdt

9, rue Ganneron. Studio 2e ét., asc., chff. centr., imm. pierre. 238.000. Visites ce jr. 13-17 h.

95- Val-d'Oise

CERGY, ORÉE DU BOIS, vds F 4 dans résidence calme, près *toutes commodités, clair, enso*leillé, vue très étendue, comprenant : entrée, cellier, cuis., séjour av. balcon, 3 chbres, w.-c., s. de bns, nombreux placards, cave, parking sous-sol. 400.000 F. (Prêt cessible 50.000 F.) Tél. 16 (1) 30-32-00-83, *après 19 heures.*

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-89-79-73.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur différents logements à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif *Tél. A.P.P.E.L. 75* 42-60-22-30.

RASPAIL, dans très bel imm. pierre de t., 6e ét., asc. Très gd appt. Parfait état, 7 P., cft, 2 s. de bns. 16.000 F + ch. SEGECO. 45-22-69-92, matin.

locations non meublées demandes

Paris

Journaliste du Monde cherche à louer 4 pièces dans Paris ou banlieue Ouest. Ecr. sous le nº 6.827 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS rech. en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE. Corps Diplomatique et *cadres de Stés Multinationales.*
Tél. : 45-62-78-99.

Pour le personnel et cadres supérieurs, importante Cie française électronique rech. en location 2 à 6 P., studios ou *pavillons Paris* et ses environs. Téléphone : 45-04-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

échanges

ÉCHANGERAIS beau mas *provençal, 20' d'Avignon* CONTRE appartement Paris GRANGE - 24, rue de Pontoise, 75005. Tél. 43-29-31-64 avant 9 heures.

viagers

LIBRE DANS 7 ANS
Trocadéro, superbe 265 m² sur Seine. 2.500.00 + 9.000 · 76 ans. LAPOUS. 45-54-28-66.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

BUSINESS BURO
LE CENTRE D'AFFAIRES pour entreprendre à Paris DOMICILIATIONS avec secrétariat partagé
(1) 43-46-00-55.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

GROUPE DE CRÉATEURS offre bureaux équipés domiciliation, siège social secrétariat, 4 langues Constitution de Sté, A.C.E. Téléphone : 48-25-24-47.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 43-59-77-55

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS
AGECO 42-94-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

MICHEL BERNARD
42, AV. VICTOR-HUGO
45-02-13-43
PARIS 7e
165 m², 360.000 F.
300 m², 540.000 F.
PARIS 16e
150 m², 290.000 F.
PARIS 12e
150 m² + 60 m² 180.000 F.
PARIS 19e
200 m², 100.000 F.
PORTE DE GENTILLY
680 m², PKG. 580.000 F.
160 m², PKG. 100.000 F.
HAUTS-DE-SEINE
ASNIÈRES, 90 m², 108.000 F.
DÉFENSE, 180 m², 188.000 F.
SURESNES, 124 m², 150.000 F.
700 m², ENTREPOTS. 280.000 F.

fonds de commerce

Ventes

VDS FONDS DE COMMERCE
RUE PRINCIPALE LE TOUQUET. Tél. : 21-84-50-82.

boutiques

Locations

ODÉON LIBRAIRIE MICHEL BERNARD
Téléphone : 45-02-13-43.

LE CARNET DU Monde

Mariages

— Béatrice JEAN et Olivier BRUE,

ont la joie de vous faire part de leur mariage à Aix-en-Provence le 9 novembre 1985.

1, boulevard L.-Gamarra
13090 Luynes.
17, avenue de Saxe,
69006 Lyon.

Décès

— Mme Henri Cazaux,
son épouse,
M. et Mme Raymond Hassler,
Romain, Emily, Caroline et Géraldine,
M. Thierry Cazaux,
M. et Mme Patrick Masson,
Charlotte et Thomas,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Henri CAZAUX,

le 31 octobre 1985 à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Coutens (Gers), le mardi 5 novembre à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

124, boulevard Péreire,
75017 Paris:
1, rue Lavoisier,
75008 Paris.
23, allée des Jaspes,
97400 Saint-Denis, la Réunion.

— M. et Mme Jacques Duchêne,
M. et Mme Bernard Duchêne,
Le docteur Michel Brocard,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine DUCHÊNE,
docteur en médecine,

disparue en mer le 18 octobre 1985 à l'âge de vingt-neuf ans.

Un service religieux sera célébré le 9 novembre 1985 à 10 h 30 en l'église de Saint-Germain-en-Laye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, cité Ibn-Sina, appartement 12,
Rabat-Agdal (Maroc).
16, rue Félicien David,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
3, rue du Professeur-Judet,
23000 Guéret.

— Les familles Hababou, Assal, Bellaïche, Saada,
Les familles Cohen-Zardi, Solomon, Chaouat, Pariente, Berda
Et la communauté israélite de Savigny-sur-Orge et environs,
ont la douleur de faire part du décès de

Maître Charles HABABOU,
avocat au barreau d'Evry,
président fondateur
de la communauté israélite
de Savigny-sur-Orge et environs.

Les obsèques auront lieu le 4 novembre 1985.

Réunion à la porte principale du cimetière de Thiais-Parisien à 15 heures.

— On nous prie d'annoncer les obsèques de

Yvonne HAGNAUER
(1898-1985),
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
médaille des Justes en Israël,

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 novembre, à 13 h 45, au cimetière de Trivaux, à Meudon.

De la part de
Roger Hagnauer,
son époux,
M. et Mme Even,
ses frère et belle-sœur,
Les anciens et anciennes de la Maison d'enfants de Sèvres,
Ses amis.

(Lire *le Monde* daté 3-4 novembre.)

— Mme Marie-Claire Lévy-Abégnoli,
son épouse,
Maxime et Céline,
ses enfants,
M. et Mme Robert David,
sa sœur et son beau-frère,
Le docteur et Mme Jules Lévy-Abégnoli,
son frère et sa belle-sœur
et leur enfants,
M. Marcel Lévy-Abégnoli,
son frère,
M. et Mme André Wolf,
ses beaux-parents,
Les familles Klunder, El-Haïk,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part de la mort brutale du

docteur Gabriel LÉVY-ABÉGNOLI,

survenue dans sa cinquante et unième année, à son domicile, le 30 octobre 1985.

On se réunira au cimetière de Sceaux, 174, rue Houdan, le mardi 5 novembre à 10 h 45.

18, rue Quesney,
92330 Sceaux.

— Frédérique Mani
a la douleur d'annoncer le décès, dû à un cancer, de sa mère

Marguerite Esther MANI,
née Bel-Aïch,

survenu dans sa soixante-seizième année, le 17 octobre 1985, date anniversaire de la mort de son époux tendrement aimé

Arthur Mosché MANI.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

93, rue du Rocher,
75008 Paris.

— Mme Renée J. Moinet,
son épouse,
Le médecin principal et Mme Claude Rouquette, née Marie-Josèphe Pailles,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Kampmann, Caillaud, Berton et Moinet,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques MOINET,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,

survenu le 26 octobre à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse, célébrée le mardi 29 octobre en l'église Saint-Etienne d'Ars-en-Ré, a été suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Xandre.

34, rue du Havre,
17590 Ars-en-Ré.
10, avenue Georges-Clemenceau,
40160 Parentis-en-Born.

— M. Antoine Perrin,
M. et Mme Antoine Robert,
Emilie et Ségolène,
Mme Edgar de la Fontenelle,
M. et Mme Louis Perrin,
Mlle Marie-Antoinette Perrin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Françoise PERRIN,
née Monique Biret,

survenu le 1er novembre 1985 dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 novembre à 13 h 45 en l'église Notre-Dame de Clignancourt, place Jules-Joffrin, Paris-18e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme André VEIL,
née Alice Léon,

survenu le 1er novembre 1985 dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part de ses enfants,
Janine et Michel Philibert,
Mylaine et Robert Weill,
Simone et Antoine Veil,
Lise et Jean Mansion,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue du Laos.
75015 Paris.

Remerciements

— Mme Sébastien Loste,
née Christine Courrégé,
M. et Mme J. Loste,
Mlle Madeleine Loste,
M. et Mme Breton des Loys,
Valentine et Alexandrine,
M. et Mme Jacques Lambert,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur époux, fils, neveu, frère, beau-frère, oncle et gendre, prient de trouver l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— En ce jour de premier anniversaire du décès de

M. Henri BLAUSTEIN,

tous ceux qui l'ont connu et aimé auront pour lui une pieuse pensée et garderont son souvenir.
3 novembre 1985.

— Il y a trois ans disparaissait

Yves CIAMPI.

Que ceux qui l'ont connu et apprécié aient une pensée pour lui.

— Pour le cinquième anniversaire du décès du

docteur Jacques PODRABINEK-BIERNACKI,

une pensée affectueuse de la part de ceux qui l'ont connu et aimé.

Services religieux

— Un culte à la mémoire de

Pierre BURGELIN,

décédé le 12 octobre dernier, sera célébré le samedi 16 novembre 1985 à 11 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, à Paris-6e.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le jeudi 7 novembre à 18 h 15 à Notre-Dame de Paris, à l'intention de

M. Jean-Pierre LABATUT,
professeur d'université,

décédé le 5 juillet 1985.

— Un service religieux sera célébré le samedi 16 novembre à 15 heures à la mémoire de

M. Jean ROYON,
professeur au Conservatoire national des arts et métiers,

décédé le 4 novembre 1984.

Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, place des Marronniers, Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

Communications diverses

— Mme Bernstein-Gruber, fille de Henri *Bernstein*, auteur dramatique, serait désireuse d'entrer en contact avec toute personne pouvant lui communiquer des documents, lettres, photos ou souvenirs concernant la vie et l'œuvre de son père.

Ecrire : 11, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris.

— Messagère de la Grande Fraternité blanche

Elizabeth CLARE PROPHET

viendra pour la première fois en France avec le message de saint Germain pour l'ère du Verseau.

Soyez présent et apprenez : « Des mantras et méditation pour la purification des chakras », « Les arts perdus de la guérison », « La science du Verbe », « Saint Germain et la flamme violette ».

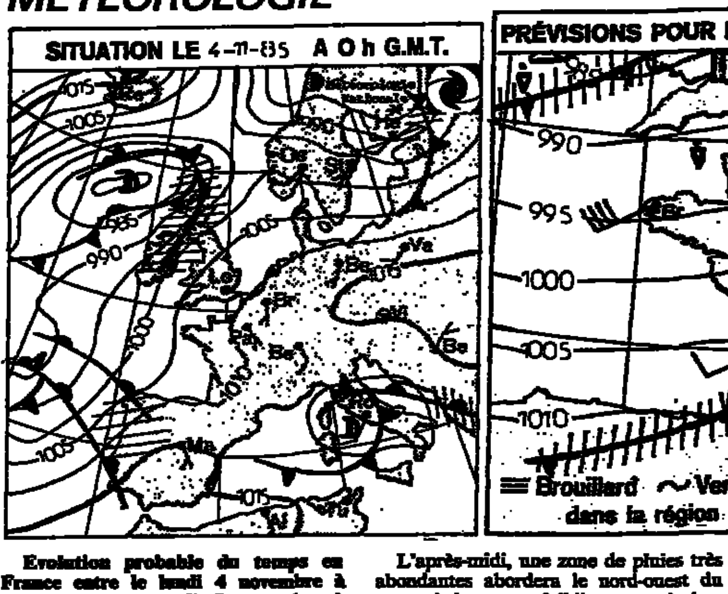
Paris, jeudi 7 novembre 1985, 20 heures-23 heures, 20 francs.

ASIEM,
6, rue A.-de-Lapparant,
75007 Paris.
Métro Ségur.
Informations à Paris : 43-28-95-59.

— Société des Etudes Renaniennes : vendredi 8 novembre à 17 h 15 dans la salle VIII du Collège de France, conférence de M. le recteur Marius-François Guyard, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, sur « Ernest Renan et Victor Hugo ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 novembre à 0 heure et le mardi 5 novembre à 24 heures.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, net renforcement du flux de sud-ouest. Une perturbation importante balaiera le pays en s'accompagnant de précipitations abondantes. Elle sera suivie mardi soir d'un front froid très actif.

Mardi matin, un temps doux et très nuageux prédominera sur la majeure partie du pays, mettant ainsi un terme aux gelées du Nord et du Nord-Est. Des précipitations assez abondantes se produiront des frontières du Nord à l'Alsace, aux Alpes du nord et au Midi. Ailleurs, l'on observera seulement quelques bruines ou petites pluies éparses. Les vents de secteur sud-ouest sur les côtes, à sud dans l'intérieur, se renforceront dès le matin pour atteindre 80 kilomètres-heures sur les côtes bretonnes, et dépasser 60 kilomètres-heure dans l'intérieur.

L'après-midi, une zone de pluies très abondantes abordera le nord-ouest du pays où les vents faibliront en s'orientant au nord-ouest. A l'arrière, les averses seront fortes et nombreuses. A l'avant, persistance des vents forts de sud-ouest.

Les fortes pluies se décaleront rapidement vers de sud-est pour gagner l'Est et la Corse.

Les températures minimales accuseront une hausse avec des valeurs de 6 à 8 degrés dans le Nord, 4 à 6 degrés dans l'Est, 8 à l'intérieur, 10 sur les côtes atlantiques, 10 à 12 degrés dans le Sud-Ouest, 12 à 14 degrés en Méditerranée.

Les températures maximales avoisineront 8 degrés dans le Nord et 10 à 12 degrés dans le Nord-Ouest, 18 à 20 degrés en méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 3 novembre, le second, le minimum de la nuit du 3 novembre au 4 novembre) : Ajaccio, 20 et 12 degrés ; Biarritz, 17 et 12 ; Bordeaux, 16 et 8 ; Bréhat, 12 et 6 ; Brest, 14 et 5 ; Cannes, 18 et 7 ; Cherbourg, 10 et 3 ; Clermont-Ferrand, 10 et 4 ; Dijon, 11 et 0 ; Dinard, 12 et 3 ; Embrun, 11 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 10 et 0 ; Grenoble-St-Geoirs, 10 et 1 ; La Rochelle, 15 et 5 ; Lille, 7 et −4 ; Limoges, 9 et 8 ; Lorient, 13 et 6 ; Lyon, 14 et 3 ; Marseille-Marignane, 12 et 6 ; Nancy, 6 et −2 ; Nantes, 14 et 3 ; Nice, 18 et 10 ; Paris-Montsouris, 11 et 1 ; Paris-Orly, 10 et −1 ; Pau, 17 et 9 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 12 et 2 ; Rouen, 9 et 0 ; Saint-Etienne, 10 et 6 ; Strasbourg, 7 et −2 ; Toulouse, 16 et 7 ; Tours, 13 et −2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 degrés ; Genève, 9 et −1 ; Lisbonne, 20 et 17 ; Londres, 9 et 4 ; Madrid, 15 et 11 ; Rome, 18 et 12 ; Stockholm, 3 et −1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 NOVEMBRE

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, vestibule (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Salons de l'hôtel du maréchal Suchet », 15 heures, 16, rue de la Ville-l'Evêque (C.A. Messer).

« Jardins et cours de la rue Mouffetard », 14 h 30, église Saint-Médard.

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine (sortie Trois Quartiers) (Les Flâneries).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale boulevard de Ménilmontant (Arts et curiosités de Paris).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité, côté marché aux fleurs (Ch. Merle).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul.

« Versailles : le couvent des Ursulines, œuvres de Richard Migue (XVIIIe) », (actuel lycée Hoche), chapelle de l'hôpital civil (XVIIIe), 14 h 30, 1, rue Richaud.

« Le mobilier XVIIe au Musée du Louvre », 14 h 30, porte Denon (Arcus).

« Le Mobilier : Moyen Age, Renaissance », 15 h, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (Association internationale de tourisme culturel).

« Les ateliers en activité des tapisseries des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Approche de l'art).

« Georges de La Tour et les frères Le Nain », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Denon (Mlle Leblanc).

« L'église arménienne et les missions italiennes », 15 h, 23, rue Jean-Goujon.

« L'atelier d'un doreur argenteur », 14 h 30, *métro Arts-et-Métiers* (guichet à billets) (P.-Y. Jaslet).

« Centre de la mer et des eaux », 195, rue Saint-Jacques, 15 h et 16 h, projection : « L'équipe Cousteau en Amazonie : la rivière de l'or ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des samedi 2 et dimanche 3 novembre 1985 :

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la composition et au fonctionnement du conseil scientifique du centre mondial Informatique et Ressource humaine.

UN DÉCRET

● Relatif à l'ordre des géomètres experts.

DÉBAT

THANATOS. — En liaison avec l'exposition « Les danses macabres de Dürer à Dali » que l'on peut voir actuellement et jusqu'au 8 novembre, le Goethe Institut organise le 7 novembre à 19 heures, à Paris, un débat sur le thème « Approches du malade mourant, la situation en France et en République fédérale d'Allemagne ». Y participeront, entre autres, M. Henning Atrott, président de la DGHS (Société allemande pour le droit de mourir dans la dignité), Mme Paula Caucanas-Pisier, *secrétaire générale* de l'ADMD (Association pour le droit de mourit dans la dignité) et Mme Renée Sebag Lanoë, chef du service de gériatrie de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif.

★ Goethe Institut, 17, av. d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-23-61-21.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère : 19 h 30, « Auriculothérapie et équilibre psychobiologique » (docteur Anne Rivière-Rottembourg).

NATIONAL LOTO N° 44

TIRAGE DU SAMEDI 2 NOVEMBRE 1985

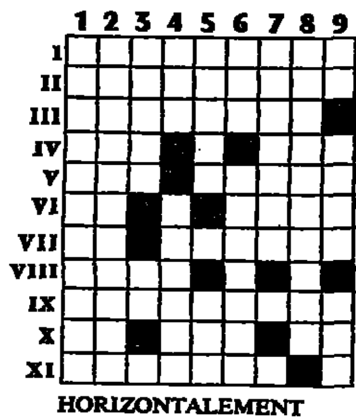
4 6 21 23 25 28 — 18 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 6 NOVEMBRE 1985 ET SAMEDI 9 NOVEMBRE 1985
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE
ATTENTION SAMEDI 9 :
SUPER BONUS DE NOVEMBRE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	10	747 740,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	38	91 825,00 F
5 BONS Nos	2 271	4 825,00 F
4 BONS Nos	107 725	100,00 F
3 BONS Nos	1 874 531	8,00 F

BONUS DU SAMEDI 182 807
3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 8,00 F x 2 = 16,00 F

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL



JEU GAGNANT N° 11 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	1	N	2
1	TOULON	SOCHAUX	1	X	2
2	STRASBOURG	LENS	1	X	2
3	MONACO	PARIS-S.G.	1	X	2
4	METZ	NANCY	X	N	2
5	BASTIA	BREST	X	N	2
6	TOULOUSE	NICE	1	X	2
7	LILLE	AUXERRE	1	N	X
8	BORDEAUX	MARSEILLE	X	N	2
9	LAVAL	LE HAVRE	1	X	2
10	NANTES	RENNES	X	N	2
11	NIMES	MONTCEAU	X	N	2
12	GUEUGNON	RED-STAR	1	X	2
13	CHAUMONT	MONTPELLIER	1	X	2
14	CAEN	LORIENT	1	X	2
15	ANGERS	MULHOUSE	1	X	2
16	ROUEN	ABBEVILLE	X	N	2

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Vendredi 1er Nov. 1985 : 2 6 7 8 9 12 16

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4089

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV				■		■			
V				■					
VI			■		■				
VII			■						
VIII					■		■		■
IX									
X			■				■		
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Un moyen de subsister qui peut nous obliger à nous serrer la ceinture. — II. Grand hôtel parisien d'après-guerre. — III. Traverse une grave crise de l'énergie. — IV. Comme un mauvais devoir. Donne des signes de faiblesse. — V. On la traite comme une gueuse. Lieu de délassement ou un endroit d'enlacement. — VI. Note. Donne des coups mais n'apprécie pas d'en prendre. — VII. Conjonction. Donne des « cours » de géographie. — VIII. Un point ou un coin. — IX. Œuvres pleines « d'esprit ». — X. Bien fait. Bien roulée. Lettre. — XI. Titre désuet.

VERTICALEMENT

1. N'omet pas certains détails. — 2. Ne sont donc bonnes qu'à casser. — 3. Une telle cure devrait porter ses fruits. Un certain agrément. — 4. Peut porter les favoris. Monter une pièce avec l'intention de ne pas la voir jouer. — 5. Ville du nord de l'Ecosse. Faisait partie de la culture gauloise. — 6. Béquille de marin. N'est pas du genre à sacrifier la Vierge au Lion. — 7. S'employer à trouver un arrangement. — 8. Est à l'affût de l'héritage. — 9. Préposition. Branche supérieure de l'Oubangui. A donc mal tourné.

Solution du problème n° 4088

Horizontalement

I. Complication. Or. — II. Amoroso. In. Oise. — III. NN. Ob. Lardoires. — IV. Niamey. Meunerie. — V. Ivresse. CRS. Ela. — VI. Bol. Ovale. Valu. — VII. Ares. Ios. Olé. — VIII. Lèse. Ecru. Pli. — IX. Isatis. Li. Sue. — X. Ste. LSD. Dossard. — XI. Mince. Ruer. Aber. — XII. Ennéade. Ce. NI. — XIII. Ter. Allégées. — XIV. Mi. Cendrier. Us. — XV. Annexionnisme.

Verticalement

1. Cannibalisme. Ma. — 2. Omnivore. Tintin. — 3. Mo. Arlésienne. — 4. Promesses. Cerce. — 5. Lobes. Aléa. Ex. — 6. IS. Ysopets. Déni. — 7. Col. EV. Cidre. Do. — 8. AM. Airs. ARN. — 9. Tire-clou. Déclin. — 10. Indurés. Lorelei. — 11. Ons. Pis. Ers. — 12. Noie. Vol. Sang. — 13. Irréalisable. — 14. Oseille. Ure. Eu. — 15. Réseau. Redressé.

GUY BROUTY.

مكرر من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

LA RÉGLEMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Ces entreprises qui dérogent et dérangent

« *JE sais que beaucoup d'entreprises en accord avec leurs salariés et leurs syndicats sont très près de l'illégalité. Entre l'illégalité et la mort, beaucoup d'entreprises préfèrent l'illégalité.* » Le 22 octobre dernier, cette déclaration de M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, lors d'un débat organisé dans le cadre de *Liaisons sociales*, faisait écho à un propos non moins véhément de M. Edmond Maire qui, quinze jours plus tôt sur France-Inter, s'inquiétait d'une *« déréglementation de fait »* dans les entreprises, *« vivement encouragée par le CNPF »* et *« admise »* par le gouvernement.

Dans le domaine de l'aménagement du temps de travail, un certain nombre d'accords ont acquis leur renommée parce qu'ils s'éloignaient peu ou prou de la réglementation du travail. Jeanneau en Vendée, Pernod-Ricard dans le Val-de-Marne, Socia à Chalon-sur-Saône, sont ainsi devenus, parmi d'autres, les avant-gardes *« exemplaires »* de la flexibilité des horaires...

Dans le monde patronal, des mouvements, comme Ethic et Entreprise et Progrès, se sont faits les promoteurs d'accords dérogeant à un code du travail jugé trop rigide. *« Les conventions de branches,* explique M. Philippe Demaegdt, le président d'Ethic, *sont de moins en moins adaptées à la diversité croissante des entreprises. Elles fixent les normes sociales de la profession, mais dans chaque secteur se côtoient des entreprises très rentables et des entreprises en difficulté. »*

Il faut donc conquérir la souplesse nécessaire pour faire face aux besoins du marché, en confiant à l'entreprise *« le pouvoir de négocier ses propres normes sociales »*. Avec davantage de modération dans sa présentation, Entreprise et Progrès a préconisé des accords collectifs d'entreprises permettant de *« déroger en plus ou en moins favorable aux dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles qui ne sont pas d'ordre public intangible et qui deviendraient ainsi supplétives de la volonté des parties »*.

Alors même que des décrets d'application de la loi de 1936 sur les quarante heures sont encore valables, l'ordonnance du 16 janvier 1982 sur les trente-neuf heures – comme durée hebdomadaire légale – et la cinquième semaine de congés payés a pourtant introduit une certaine souplesse. Des accords collectifs d'entreprise ou d'établissement peuvent déroger aux dispositions de l'ordonnance, mais à condition qu'ils ne se heurtent pas au refus d'une ou des organisations syndicales non signataires *« lorsque celles-ci représentent un nombre de voix supérieur à 50 % du nombre des électeurs inscrits aux dernières élections »* du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel. Mais encore faut-il, pour les heures supplémentaires, les horaires individualisés, la modulation de la durée hebdomadaire ou le travail de fin de semaine, respecter un certain nombre de règles au risque de sortir purement et simplement du cadre légal...

Au bout de l'illégalité

Parmi les accords dérogatoires, il faut donc distinguer ceux qui ne constituent qu'un aménagement négocié de la réglementation et ceux qui dérogent juqu'au bout et deviennent illégaux.

L'exemple de la modulation des horaires hebdomadaires est sur ce plan très significatif. Certaines entreprises ont besoin, pour honorer des carnets de commande plus ou moins fournis selon les cycles de l'année, surtout lorsque leur activité est saisonnière, d'employer leurs salariés pendant des semaines longues durant une partie de l'année, puis sur des semaines courtes lorsque l'activité retombe. Elles ne peuvent ainsi se plier à une durée *légale hebdomadaire de trente-neuf heures.* L'ordonnance de 1982 a donc permis aux seules entreprises saisonnières de conclure des accords modulant la durée hebdomadaire au-dessous et au-dessus de la durée légale de trente-neuf heures, dès lors que sur une année cette durée légale se trouve respectée.

Toutefois, la modulation se heurte à un cactus qui est celui des heures supplémentaires. Les entreprises qui modulent doivent majorer le paiement des heures supplémentaires (de 25 % pour les huit premières heures et de 50 % pour les suivantes), les semaines où les trente-neuf heures sont dépassées, et, au-delà de la quarante-deuxième heure, accorder un repos compensateur... Si elles ne se plient pas à cette règle, elles sont dans l'illégalité.

L'entreprise Jeanneau, qui fabrique des bateaux de plaisance, en Vendée, a conclu un accord avec la CFDT et le syndicat autonome qui fait passer la semaine de travail de trente-quatre heures trente en *« période creuse »* à quarante et une heures trente en *« période forte »* sans que les heures supplémentaires soient majorées uniformément au-delà de la durée légale. Or la direction du travail a donné un *« avis favorable »*. De quoi perdre son latin...

La jurisprudence semble pourtant interpréter avec souplesse le code du travail. En 1983, un arrêt de la chambre sociale de la Cour de cassation a donné raison aux fromageries Bel qui avaient mis en place une modulation avec récupération, *mais non* majoration des heures supplémentaires. La seule condition qui a été prescrite est, pour l'entreprise, de programmer ses cycles d'horaires sur l'année. L'ordonnance est donc quelque peu dépassée par la jurisprudence ; mais, aux yeux de l'administration, une entreprise qui module sans informer son comité d'entreprise ou qui, pour les heures supplémentaires, ne majore pas ou... passe la question sous silence (un cas sur trois), est dans l'illégalité.

La parade officielle

Le mouvement semble en fait beaucoup plus limité qu'on le dit dans le monde patronal. Pour 1985, sur six cents accords environ sur l'aménagement du temps de travail, seuls 10 % « dérogent » *en portant sur la modulation, la récupération des* heures supplémentaires, ou l'annualisation des horaires. Et parmi eux, deux sur trois sont tout à fait légaux. Il n'en est pas moins vrai que le courant d'idées en faveur de ces accords, qui dérangent le cadre légal et qui dérogent, est fort dans des entreprises qui expriment le besoin de pouvoir répondre avec souplesse aux coups d'accordéon conjoncturels. Si nombre de petites sociétés ne contractualisent pas toujours leur flexibilité horaire, il apparaît que l'entreprise moyenne ou grande répugne à l'illégalité ouverte.

Face à cette situation, le ministre du travail, M. Michel Delebarre, a manié le bâton et la carotte. Voyant dans une dérogation systématique *« de graves dangers »*, il a souligné, le 22 octobre, lors de l'ouverture du forum de *Liaisons sociales : « La multiplication des situations particulières conduirait à des évolutions contradictoires et disparates en termes de statut et de protection des salariés au sein d'une même branche d'activité. »* Le ministre a donc trouvé sa parade en se situant au niveau de la branche. Il a préparé un projet de loi – qui pourrait être examiné par le conseil des ministres du 13 novembre, si d'ici là il obtient le feu vert de M. Fabius.

Ce projet prévoit que des accords pourront déroger au code du travail (qui les intégrerait aussitôt), sur la modulation des horaires, la récupération des heures supplémentaires, l'annualisation du temps, etc., dès l'instant où ils seraient conclus au niveau d'une branche. Ils ne pourraient alors s'appliquer que dans la branche concernée.

M. Maire, qui se plaint amèrement que deux accords de branche, que son organisation a signés – dans l'hôtellerie et dans les travaux publics, – ne sont pas appliqués pour non-conformité à la loi, a réagi favorablement, et une consultation des syndicats devrait s'ouvrir prochainement. A travers ce débat, c'est cependant toute l'utilité du code du travail qui est en cause. Un code trop rigide bride la souplesse souhaitée parfois tant par les entreprises que par les salariés. Mais un code réduit à un *chiffon de papier priverait les salariés d'un cadre* minimum de garanties et laisserait les plus forts, les plus habiles dominer complètement le jeu social.

MICHEL NOBLECOURT.

ARCIS-SUR-AUBE : pendant le week-end

Une direction habile et des syndicats réalistes face aux contraintes de la mode.

PENDANT le week-end, dans l'usine déserte d'Arcis-sur-Aube, une partie des métiers de l'atelier de tricotage continuent à tourner, alimentés par une demi-douzaine d'ouvriers : c'est le résultat du dernier accord d'aménagement du temps de travail signé il y a un mois chez Gérard Fortier, une entreprise moyenne de bonneterie (sept cents salariés en deux usines : Arcis-sur-Aube, où se trouve aussi le siège de la société, et Tergnier, dans l'Aisne).

Dans cette entreprise, les accords *aussi sont tricotés serré* : ce n'est pas le moindre paradoxe que cette société, qui avait déposé son bilan le 5 janvier 1981, se retrouve, cinq ans plus tard, plutôt en avance sur le plan de l'organisation du travail et des négociations. Depuis 1982, on n'y a pas signé moins de quatre accords (modulation des horaires, travail de week-end, expression et, récemment encore, mise sur pied d'un fonds salarial), avec l'accord, dans la plupart des cas, de tous les syndicats, dont la CGT.

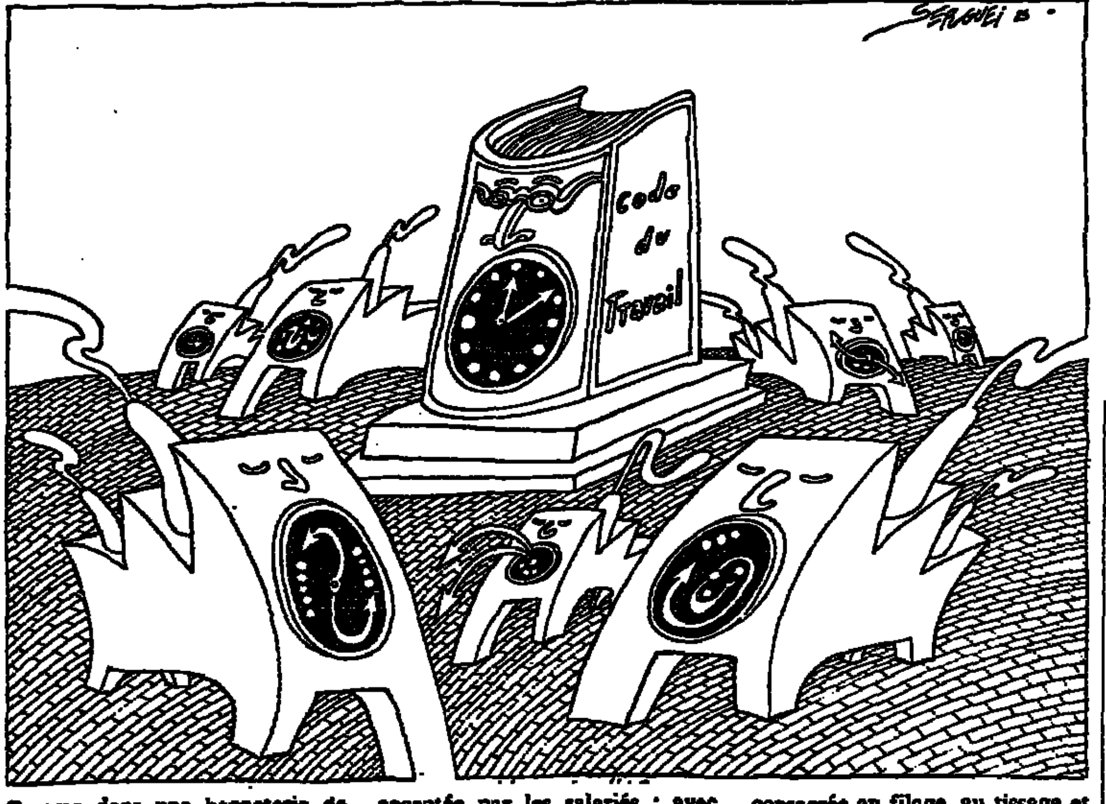
Ce résultat est dû à l'habileté de la direction, qui a su présenter aux salariés des propositions avantageuses pour eux comme pour l'entreprise – *« il faut en donner pour en obtenir »*, dit le PDG, M. Jean Deshayes, – et au réalisme des syndicats, qui, sans renier les principes, ont d'abord pesé les avantages offerts. Des syndicats dont la représentativité est très tranchée, de façon presque caricaturale.

La CGT domine largement chez les ouvriers et les ouvrières – elle détient trois sièges sur cinq au comité d'entreprise et trois postes sur quatre de délégués du personnel dans ce collège. Mais la majorité de ses élus appartiennent à l'atelier de tricotage – un noyau masculin dans une main-d'œuvre aux deux tiers féminine. FO, minoritaire parmi les ouvriers, est en situation de monopole chez les employés, comme la CGC chez les cadres.

L'aménagement du temps de travail répond à la nécessité de suivre les variations de la production sur l'année en fonction des saisons et à la demande, *fortes dans la* bonneterie par suite des phénomènes de mode et de collection : *« A chaque saison, nous remettons en cause 60 % à 70 % de notre activité »*, dit M. Alain Colbois, directeur du personnel.

Tout, cependant, a commencé en 1972 avec *les horaires variables*, une initiative exceptionnelle à cette époque dans la bonneterie. Valables pour tous les salariés, sauf les ouvriers *de l'atelier de tricotage* qui travaillent en 3 × 8, ils permettent chaque jour de jouer sur deux heures, au début et à la fin du service ; on peut accumuler jusqu'à une demi-journée d'avance, récupérable ensuite.

Appliqué avec souplesse (bien qu'il faille en principe annoncer son horaire hebdomadaire à l'avance), le système apparaît aujourd'hui aux salariés comme une conquête : *« Si l'on revenait dessus il y aurait une réaction générale »*, assurent les délégués syndicaux, unanimes.



Comme *dans une bonneterie de* Romilly (à une trentaine de kilomètres), où les salariés en sont pour cette raison, dit-on, à leur cinquième *semaine* de grève...

A travers le jeu des avances et des récupérations, les « horaires souples » permettaient déjà une « flexibilité », mais essentiellement à l'usage des salariés. Le deuxième stade, plus original, a été franchi fin 1982, lors du passage de la durée hebdomadaire du travail à 39 heures. Afin d'amortir les pointes, qui obligent, pour assurer les commandes, à faire des heures supplémentaires, et les creux entre deux collections, qui amènent à pratiquer le chômage technique, la direction a proposé une modulation de cinq heures de l'horaire de travail autour des 39 heures.

Trois heures seulement ont été acceptées par les syndicats : selon les services et les périodes, l'horaire varie donc entre 42 heures (généralement entre avril et juin et à l'automne) et 36 heures ; les heures au-delà de la trente-neuvième sont payées à 25 %. Normalement les modulations doivent s'équilibrer sur l'année : fin mars, on « remet le compteur à zéro ». En fait, si certains salariés ont travaillé moins de 39 heures en moyenne, l'avantage *leur reste à ce moment acquis.*

Cette modulation a été bien acceptée par les salariés : avec l'horaire souple elle permet, en groupant les heures, d'obtenir à certaines périodes des journées supplémentaires de liberté. D'autant que les ouvriers « postés » ont obtenu ensuite une formule spécifique alternant sur six semaines de 40 heures, et de 32 heures en période creuse (pour les ouvriers du tricotage, les modulations sont sur trois ou six semaines).

GUY HERZLICH.

(*Lire la suite page 31.*)

CASTRES : une « fleur » au patron

Il fallait aider au maintien des emplois dans une entreprise qui marche bien.

« *UNE usine qui chôme, c'est pas bon.* » Aussi soucieux du qu'en dira-t-on que de l'avenir de l'entreprise, la déléguée syndicale et le secrétaire du comité d'entreprise, tous deux CFDT, s'appuient sur cette appréciation pour justifier leur signature d'un accord de modulation d'horaires dans la plus grosse des trois usines (1) des Filatures Pierre Mailhé et Fils à Castres (Tarn). *« Pour l'entreprise, la modulation, c'est mieux que le chômage partiel »*, ajoutent-ils sous l'œil approbateur de Mme A.H., élue du comité d'entreprise, qui, comme eux, se refuse à donner son nom par crainte de la répression syndicale dans cette ville tout entière consacrée au filage, au tissage et à la teinture de la laine. *« C'est pas la peine de rameuter toute la France avec ça »*, poursuivent-ils, *plutôt préoccupés d'aider* au maintien des emplois dans une entreprise qui marche bien.

« On l'a accepté pour la bonne santé de l'entreprise », explique M. Jean Valero, ancien syndicaliste Force ouvrière, fâché avec un dirigeant local, qui admet ne pas s'occuper de sa section syndicale *« comme à FO ». « Nous sommes des modérés*, prévient-il, *et si le patron est pour le dialogue, nous on l'est aussi. » « On l'a fait pour notre patron,* continue Mme J. P., un peu crispée, qui pense sans cesse à l'avenir de ses enfants qu'elle élève seule. *Il est très humain, très social, et le contact avec lui est très bon. »*

Et les salariés, qu'en pensaient-ils ? *« Tout le monde était d'accord »*, souligne M. Jean Valero en reconnaissant que, plus réservé, il a finalement *« été pris entre deux feux ». « On lui a fait une fleur, au patron. On a peut-être gagné du repos, mais on y perd de l'argent »*, regrette-t-il en développant un argument de choc : *« Ici, on touche 28 F de l'heure en moyenne et le chômage partiel nous rapporterait 23 F. »* Avec les heures supplémentaires payées pendant la haute saison et qui permettent de faire face *« aux achats exceptionnels comme le réfrigérateur »*, cela finit par faire une sacrée différence...

Seulement voilà, *le chômage*, même partiel, n'est pas un bon indice de vitalité pour une entreprise. Et le « patron » a repris il y a deux ans les filatures dirigées par son père et son oncle, et, un temps, a cumulé les fonctions commerciales, techniques et de gestion. *« Il fallait bien l'aider »*, avouent les syndicalistes, qui, en 1984, ont signé un premier accord prévoyant que 32 h de travail supplémentaire sur l'année, non payées, donneraient droit à 40 h de congés payés au mois de novembre. *« Il fallait bien l'aider »*, répètent-ils pour expliquer le deuxième accord, intervenu pour 1985, qui stipulait cette fois que 56 h supplémentaires, toujours non payées, seraient remplacées par 88 h de congé rétribuées, l'heure de travail étant elle-même revalorisée de 40 centimes.

ALAIN LEBAUBE.

(*Lire la suite page 31.*)

(1) Trois usines composent les filatures Pierre Mailhé et Fils. La première, qui comprend le siège, compte 150 salariés, la deuxième 45 et la troisième 17. Dans chaque établissement, la production s'effectue en trois équipes, dont une de nuit.

La réglementation du temps de travail

TOURS : des horaires à la carte

DANS la zone industrielle de Tours, l'usine Sprague-France (dont la maison mère se trouve dans le Massachusetts, aux Etats-Unis) n'a rien de particulier pour retenir l'attention. Elle n'a pas un « look » plus moderne qu'une autre. Elle n'est pas... à la campagne. Et ce n'est pas le fait qu'elle fabrique des composants électriques passifs — en particulier des condensateurs au tantale — qui peut vraiment raviver la curiosité.

Depuis qu'elle existe, c'est-à-dire depuis 1967, elle n'a connu qu'une « vraie » grève. Le chiffre d'affaires (500 millions de francs en 1985) comme l'emploi (712 salariés à Tours, 200 emplois créés en deux ans) connaissent une croissance régulière. La main-d'œuvre est jeune (trente et un ans de moyenne d'âge) et féminine (65 % de femmes, mais seulement 3 ou 4 parmi les 68 cadres). Une entreprise banale comme les entreprises apparemment sans histoires, celles qui se portent bien...

Cependant, Sprague-France n'est pas tout à fait une entreprise comme les autres. On y cultive, avec autant de perfectionnement que pour les condensateurs au tantale, les systèmes individualisés. Déjà pour les salaires, à partir d'un pourcentage d'augmentations de la masse salariale qui est négocié chaque année (avec des accords pour 1983 et 1984 avec la CFDT, seul syndicat encore présent dans une entreprise fort peu syndicalisée), *« la société récompense en fonction du mérite et de l'efficacité »*. Mais, pour les horaires, le système est presque à la carte avec une dizaine d'horaires différents. A chacun de s'y retrouver.

Le directeur de l'établissement, M. Jean Levasseur, fait partie de ces chefs d'entreprise qui ont été déçus que les négociations sur la flexibilité de l'emploi au niveau national n'aboutissent pas à un accord. *« Le rôle de l'entreprise,* affirme-t-il, *est de servir le marché. »* Ce qui signifie que, dans son esprit, elle doit s'adapter en permanence et en souplesse aux contraintes dudit marché. Pour un peu, M. Levasseur, qui trouve que, *« depuis 1974, les gouvernements se contentent de faire du « rustinage », sans mettre en œuvre un véritable projet »*, descendrait dans la rue pour revendiquer la semaine de 30 heures, mais à condition — et la condition a toute son importance — *« que les équipements tournent plus »*. Pour y arriver, souligne-t-il, il faut *« que le patronat fasse un effort, que les syndicats ne bloquent pas et que le gouvernement soit un moteur »*.

Sept jours sur sept

Loin des négociations d'appareils et des initiatives législatives, l'usine Sprague de Tours auto-aménage son temps de travail. Si l'on met de côté huit jours fériés dans l'année, l'entreprise tourne 24 h sur 24, sept jours sur sept et 52 semaines par an. L'horaire moyen oscille entre 36 h et 36 h 30, mais, en déduisant les pauses rémunérées, il est, selon M. Jean-François Fritz, directeur « logistique », *« en dessous de 35 heures »*, bien en dessous des 38 h 30 de l'accord national sur la durée du travail dans la métallurgie.

Dès 1967, deux équipes travaillaient en 2 × 8. En 1979 est apparue une équipe de nuit. En 1983, grâce à un accord avec la CFTC, alors présente dans l'entreprise, le travail du week-end a élargi la palette d'horaires dans l'entreprise.

Cette palette est aujourd'hui on ne peut plus étendue. Il y a tout d'abord un horaire de base — 38 h 30 comme pour l'ensemble de la métallurgie, — à raison de 7 h 42 par jour pendant cinq jours, qui concerne 226 personnes. 40 autres salariés travaillent également sur cinq jours ouvrés, mais en horaires variables : ils doivent être présents entre 9 h et 15 h 20, mais peuvent arriver le matin entre 7 h 30 et 9 h et partir le soir entre 15 h 20 et 18 h en s'organisant comme ils veulent, à condition de faire 38 h 30 par semaine.

« Plus les horaires sont courts et mieux les gens travaillent »

On trouve ensuite les fameuses « équipes de week-end » : 28 personnes (moitié hommes, moitié femmes) sont employées à l'usine le samedi et le dimanche à raison de 12 h par jour (une équipe de 5 h à 17 h et une autre de 17 h à 5 h). Six ou sept volontaires ont été trouvés dans l'entreprise, les autres ayant été recrutés à l'extérieur. Avantage : 24 h payées 39...

« On a dû repasser cinq ou six personnes dans des équipes de 2 × 8, explique M. Fritz, *et on a eu des difficultés. Une femme qui a des enfants a demandé de travailler le week-end, car elle se trouve toute la semaine chez elle avec un emploi du temps comme si elle n'avait pas d'activité salariée. »*

Les 6 X 6 et la semaine de 30 heures

Une analyse que ne partage pas Mme Yvette Quétin, déléguée syndicale CFDT depuis quatre ans. Lors de la grève de 1981, assure-t-elle, la direction a voulu imposer le travail du samedi aux « bénéficiaires » de contrats à durée déterminée. *« On a réussi à rejeter l'ultimatum. Pour les équipes de fin de semaine, il y a maintenant aussi des contrats à durée indéterminée. C'étaient des chômeurs à qui on a proposé cela et rien d'autre. Tous ceux que j'ai vus, ils auraient choisi un autre horaire s'ils avaient eu le choix. Ce sont surtout des personnes seules, pas mariées, sans enfants. Quand il y a une vie de famille, c'est très mal vécu. »*

Sans que ce système d'horaires fasse l'objet d'un accord d'entreprise, Sprague a ensuite inventé les 6 × 6 : il s'agit d'équipes qui travaillent 6 h par jour pendant six jours par semaine. Elles sont payées 36 h. Quatre équipes se relaient : 120 personnes, hommes et femmes, travaillent dans les trois premières équipes (5 h-11 h, 11 h-17 h, 17 h-23 h) et 26 hommes forment la quatrième (23 h-5 h), alors que selon M. Levasseur, adversaire de la « rigidité » de la réglementation sur le travail de nuit, *« il y a des femmes candidates »*. Une quinzaine de salariés (des femmes à 80 %) appliquent les 6 h par jour, mais seulement cinq jours. Elles expérimentent la semaine de 30 h payée sur la base de 30 h.

Les femmes, qui pour la plupart dans l'entreprise sont ouvrières qualifiées — une cinquantaine étant professionnelles, d'autres techniciennes, — se trouvent aussi parmi les plus intéressées pour travailler cinq jours par semaine, mais en troquant le samedi contre le lundi ou le mercredi. Une dizaine ont adopté ce système. Une dizaine aussi travaillent 32 h par semaine, à raison de 8 h par jour, mais avec un troisième jour de congé, le mercredi pour s'occuper des enfants. Certains services de l'usine (la qualité, les départements commercial, magnétique et informatique, le restaurant) ont échafaudé leurs propres horaires, en jouant sur la plage d'arrivée ou celle de départ, en étendant le temps du déjeuner ou encore en concentrant les heures pour éviter de travailler le lundi... Une gamme très flexible.

Pour appliquer ce système à la carte, Sprague a utilisé les *« souplesses dérogatoires »* de l'accord national de la métallurgie et a *« informé »* le comité d'entreprise, où la CFDT cohabite avec des élus sans étiquette syndicale. *« On est resté,* souligne M. Fritz, *totalement dans la légalité, même si on voudrait faire sauter le verrou pour le travail de nuit des femmes. On a été en marge de la légalité pendant six mois sur le travail du week-end. Mais nous ne sommes pas hors la loi. »*

« On a laissé aux gens la possibilité de choisir un horaire à titre temporaire pour six mois, explique M. Patrick Darnault, chef du personnel, *avec une option pour revenir à l'horaire initial. Cela permet d'adapter ses horaires aux contraintes extérieures. » « La porte est ouverte à toute suggestion,* précise M. Fritz. *Si quelqu'un demande un horaire particulier, il y a un avis favorable si cela ne pose pas de problèmes au service. »*

« Débrouillardise »

Le bilan est pour le moment jugé positif par la direction. Des emplois ont été créés. L'absentéisme — de 5,6 % à 5,8 % — a baissé. La productivité a tendance à s'améliorer — *« plus les horaires sont courts et mieux les gens travaillent »*, assure M. Fritz. Et si M. Levasseur juge *« scandaleux »* qu'un syndicat qui représente plus de 50 % des électeurs inscrits au comité d'entreprise puisse s'opposer à un accord dérogatoire, cela n'a nullement entamé sa liberté de mouvement.

Si elle avait cette force, Mme Quétin l'utiliserait sans nul doute. Déléguée CFDT, elle n'est ni *« moderniste »* ni *« mairiste »* — *« la confédération est devenue un syndicat de gestion, et ne tient pas compte des revendications des travailleurs »*, — voyant dans l'expression des salariés *« un leurre qui court-circuite les délégués du personnel. C'est de la poudre aux yeux, de la démagogie. »* Elle se plaint qu'il n'y a pas de dialogue avec la direction — *« quelle que soit la demande, c'est toujours non. C'est vraiment le mur »* — et dénonce la signature par la CFDT de l'accord sur la durée du travail dans la métallurgie.

Mme Quétin n'est pas davantage sensibilisée à la compétitivité des entreprises : *« Elle se situe au niveau des machines. Je n'ai pas ce genre de logique. Les gens travaillent bien, ils ne viennent pas pour saboter. Que l'entreprise fasse des bénéfices ou non, les salaires sont toujours aussi bas. »* Adepte de l'horaire unique, elle est hostile à des horaires qui *« saucissonnent »* l'entreprise et coupent les salariés les uns des autres.

« C'est la débrouillardise poussée à l'extrême. Je travaille en journée normale. Les salariés de nuit, je ne les vois jamais. Les salariés du week-end disent qu'ils font tout ce que ceux de la semaine n'ont pas fait. C'est le travail en fonction des aléas de la production. Maintenant, il suffit d'informer le comité d'entreprise et on fait ce que l'on veut pour les horaires. On revient sur tous les acquis. C'est lamentable. »

Rien dans le système Sprague ne trouve grâce aux yeux de Mme Quétin, arrivée dans l'entreprise en 1976, ni le *6 × 6* (c'est *« la disparition d'un acquis »*), ni le travail du week-end. *« Dans les ateliers,* affirme-t-elle, *les personnes qui ont accepté de travailler le week-end, ce sont en grande majorité de nouveaux embauchés à contrat à durée déterminée. Ils ont un contrat de six mois renouvelé une fois, et après ils s'en vont. »* L'entreprise emploierait, selon la déléguée CFDT, une centaine de contrats à durée déterminée. Mme Quétin n'est pas *« sûre »* de son chiffre (1), mais elle voit cette précarité comme la sœur jumelle d'une flexibilité d'horaires qu'elle refuse.

M. N.

(1) Selon la direction, ce sont des salariés à contrat à durée indéterminée qui travaillent le week-end. La centaine de contrats à durée déterminée évoquée par la déléguée CFDT existait en début d'année : près de 70 %, assure-t-elle, ont été embauchés à la fin de leur contrat et il reste une « petite dizaine » de contrats à durée déterminée.

NEUF-BRISACH : même le dimanche

Faire tourner l'outil au maximum mais pas à n'importe quel prix

INVESTISSEMENT, production, aménagement du temps de travail : trois notions étroitements liées, au centre des discussions menées depuis plusieurs mois entre la direction et les syndicats de Rhénalu à Neuf-Brisach (Haut-Rhin), leader français de la transformation de l'aluminium. Cette division de Cégédur-Pechiney vise ambitieusement une troisième place mondiale, alors qu'elle se situe actuellement peu ou prou à la sixième.

Un programme d'investissements (7 millions de francs) est actuellement mené à bien. Il doit permettre de doubler la capacité de production de l'usine pour atteindre 350 000 tonnes en 1990. La mise en place de tels investissements (deux fours de fonderie, deux laminoirs à froid, une ligne de dégraissage et un ensemble de fours de réchauffe) nécessite une meilleure organisation du temps de travail, ainsi qu'une augmentation sensible des effectifs. En hausse de 225 unités depuis 1983, ceux-ci devraient s'accroître de 150 autres l'an prochain, pour atteindre les 1 150 salariés.

Après une période de sensibilisation au cours de laquelle la tension au sein de l'entreprise fut parfois très vive (grèves de la faim, licenciements, etc.), tous les partenaires sont aujourd'hui conscients que le développement de l'usine passe par un gain de productivité, à la condition de réaliser simultanément trois choses : investissement, effectifs, organisation du travail. Toutefois, la direction et les syndicats ne se sont pas encore totalement rejoints sur la manière d'organiser le temps de travail.

Pour M. Philippe Aron, directeur des affaires sociales de l'usine, un impératif : faire tourner l'outil au maximum pour une rentabilité accrue. D'accord, répondent les syndicats, et notamment la CFDT, majoritaire, mais pas à n'importe quel prix. Aussi ont-ils donné leur accord négocié au passage de seize postes de huit heures à dix-huit postes. Ce changement, accompagné d'une réduction du temps de travail sans perte de salaire, a permis d'allonger la durée d'utilisation de l'outil en empiétant sur le week-end.

« Un peu de prospective »

Aujourd'hui, l'usine tourne du dimanche 21 heures au samedi 21 heures. Reste une plage de vingt-quatre heures, que la direction aimerait bien meubler en introduisant vingt et un postes. Une nécessité, car, *« dès l'année prochaine, sur certains pivots-clés, nous ne pourrons plus passer »*. Un nouveau cycle de négociations vient d'être entamé, *« avec de notre part,* explique M. Aron, *une volonté d'intégrer dans notre démarche une augmentation du temps de travail »*.

Pour M. Aron, il ne suffit pas de dire aux salariés : *« Vous travaillez le dimanche, voilà ce que vous aurez en plus sur le plan financier. » « Il faut que nous entrions plus avant dans les termes généraux de l'organisation du travail et de la place des hommes dans les années 1987 à 1990. Nous devons faire un peu de prospective. »*

Cette démarche est menée par le biais de groupes de réflexion (créés dans les ateliers et ouverts à toutes les instances de concertation de l'usine, rassemblant les chefs d'atelier, les employés, les techniciens et les agents de maîtrise (ETAM), ainsi que des délégués syndicaux) et d'une équipe de jeunes cadres. Une structure de consultation multidirectionnelle, apparemment lourde, mais génératrice de propositions de solutions aux problèmes recensés. Ce travail de réflexion mené à tous les niveaux du personnel, s'il ne peut qu'améliorer le climat au sein de l'entreprise, n'enlève cependant rien à la *« force revendicative »* des syndicats qui y sont largement associés.

La voie sur laquelle ils avancent est cependant étroite dans une des rares entreprises alsaciennes qui ne licencie pas, mais qui, au contraire, embauche — et pour une part non négligeable sur le plan local — grâce notamment à l'action syndicale. Conscients qu'ils ne peuvent pas s'opposer valablement aux vingt et un postes, donc au travail du dimanche (pratique rejetée en Alsace plus qu'ailleurs en France), les syndicats portent leurs revendications, pour la CFDT notamment, sur la suppression des contraintes dans lesquelles va se trouver le personnel à la suite de l'instauration des vingt et un postes.

Sur cinq équipes, l'horaire théorique passera de trente-six heures à trente-trois heures vingt. Sur une base de trente-cinq heures hebdomadaire — qui est la revendication *sine qua non* pour la CFDT, — il reste une plage d'une heure quarante, qui ne doit pas apparaître comme une contrainte, mais servir par exemple à la formation.

La direction, pour sa part, déclare : *« Oui à la réduction du temps de travail à trente-cinq heures, à condition qu'une part à définir de deux heures, que l'on travaillerait en moins, soit consacrée à la formation par cumul d'heures. »* C'est-à-dire qu'un salarié viendrait à l'usine une ou deux fois l'an pour la formation.

Le fossé qui sépare la direction et les syndicats, même s'il n'est pas infranchissable, est encore bien profond. Mais les derniers mois de cohabitation, et surtout la leçon tirée du passage aux dix-huit postes, ont permis d'arrondir sensiblement les angles. A défaut de laminer les écueils comme des feuilles d'aluminium...

BERNARD LEDERER.

La réglementation du temps de travail

MOREUIL : semaines longues et semaines courtes

Contre la tentation des pouvoirs publics d'intervenir directement.

« *LE 27 décembre 1984, au moment même où les partenaires sociaux enterraient la flexibilité, nous avons signé un accord sur l'aménagement du temps de travail.* » M. Michel Caron (CFDT) ne craint pas le paradoxe lorsqu'il explique comment les syndicats – CGT incluse – de l'entreprise G 10 (spécialisée, avec 280 salariés, dans la vente sur catalogue) à Moreuil, dans la Somme, et la direction de l'entreprise sont parvenus à un compromis sur ce sujet.

En 1981, lorsque les discussions ont commencé, la CGT et la CFDT ont réclamé « *la réduction du temps de travail* ». Mais pour aboutir à un compromis, il a fallu que chaque partie y trouve son compte. « *L'activité de l'entreprise est saisonnière* (G 10 est grossiste de coopératives). *Nous enregistrons des pointes d'activité en février, mars, octobre et novembre* », explique M. René Huret, directeur de la société. Durant ces périodes, les salariés faisaient des heures supplémentaires « *qui coûtaient cher à l'entreprise* ». Les autres mois de l'année, ils respectaient les horaires fixés par la loi, mais « *balayaient les locaux pour s'occuper* ».

En 1982, l'application de la semaine de 39 heures a posé plus de problèmes qu'elle n'en a résolus. Il fallait donc trouver une solution. *La direction propose* alors d'alterner des semaines de 42 heures et des semaines de 36 h 45 ; mais si la CFDT accepte de dépasser les horaires durant la période de pointe, la CGT met son veto.

« *En aucun cas nous n'acceptons de dépasser les quarante heures de travail par semaine* », explique M. Jackie Pommier (CGT). La CGT est majoritaire dans l'entreprise, et une consultation organisée par ses soins auprès des salariés lui donne raison.

Finalement, le 9 décembre 1983 la CGT « *avec l'accord de* [sa] *fédération* », la CFDT, FO et la direction signent un premier accord « *sur l'augmentation des salaires et sur la répartition de la durée du travail* ». Chacun tire son épingle du jeu, mais fait des concessions au nom d'un « *réalisme* » que syndicats et direction mettent aujourd'hui en avant. Les syndicats ont obtenu une réduction du temps de travail (37 h 25 en moyenne par semaine). Seize semaines « longues » (39 heures) alternent avec trente-six semaines courtes et variables, mais les salariés sont payés toute l'année sur la *base de trente-neuf heures. En* échange, les syndicats admettent que l'augmentation des salaires ne dépassera pas le coût de la vie en 1984.

En période de pointe

Pour le personnel, la formule ne manque pas d'avantages, mais les services administratifs, moins soumis aux fluctuations des activités, ont refusé de tenter l'expérience. Pour la direction, « *l'accord est positif, mais il n'est pas suffisant car en période de pointe, 39 heures de travail ne permettent pas de respecter le plan de charge* ». Aussi le recours aux heures supplémentaires assurées par des volontaires est-il venu compléter l'accord. Les syndicats ferment les yeux.

En décembre 1984, l'accord a été révisé. La nouvelle fourchette des horaires tient mieux compte des fluctuations d'activité (1), mais les partenaires sociaux ont ajouté un avenant prévoyant que, durant les périodes de pointe, cinq contrats à durée déterminée (trois mois) seront offerts à « *des chômeurs en fin de droits* ».

Pour les syndicats de Moreuil le cas de l'entreprise G 10 est exemplaire. Il remet en cause les négociations nationales sur la flexibilité, ainsi que la tentation pour les pouvoirs publics d'intervenir directement, en se substituant aux partenaires sociaux. « *De tels accords, de telles décisions doivent se borner à poser des principes,* affirme M. Caron, *sinon, ils bloqueront les possibilités que les partenaires sociaux ont sur le terrain de trouver des solutions aux problèmes de l'entreprise.* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Les semaines longues, les salariés travaillent 40 heures, les semaines courtes de 35 h 45 à 36 h 45.

CASTRES : une « fleur » au patron

(Suite de la page 29.)

« *Cette année, ce ne sera pas pareil,* préviennent-ils tous trois, assurés du soutien des trois quarts du personnel. *A trop tirer sur la corde...* » Un directeur des usines, M. Jean Fontès, est arrivé, qui s'est mis en tête d'améliorer le système obtenu pour un an à chaque fois par M. Alain Mailhé, le PDG. Voilà qu'on leur propose quatre-vingts heures de modulation dans l'année – un maximum – avec des amplitudes de quarante-quatre heures et surtout de quarante-huit heures par semaine au mois de mai pour une durée officielle de trente-neuf heures hebdomadaires avec, en compensation, treize journées de congé. « *Il faudrait travailler le samedi après-midi !* », s'offusquent les syndicalistes, en laissant entendre que ce qui était possible avec « M. Alain » ne le serait pas avec son représentant...

« Valeur pédagogique »

Vue du côté du chef d'entreprise, l'aventure de la modulation ne repose pas sur les mêmes ressorts d'affectivité. M. Alain Mailhé, membre d'ETHIC par hasard, patron par vocation – à une époque où même les descendants d'une famille de filateurs rechignent à embrasser la carrière, – ne croit pas en son charisme, ou à son paternalisme, comme on voudra. Heureux et fier d'avoir survécu dans une profession où l'on compte trop *d'éclopés, décidé* à surmonter la fatalité qui décime les rangs de ses concurrents et confrères d'une « place » renommée – celle de Castres et Mazamet, – il veut croire en ses facultés de gestionnaire toujours prêt à relever les défis et, surtout, se persuade de la « *valeur pédagogique* » des accords exemplaires qu'il signe avec son personnel. « *Ils ont compris que notre métier avait évolué,* affirme-t-il, *et ils sont prêts à s'adapter.* »

De fait, et observées lucidement comme il sait le faire, les conditions d'exercice de la profession de filateur « forfaitier », par opposition au « façonnier » sous-traitant, sont désormais réglées par des lois nouvelles, même si l'on appartient à l'aristocratie, celle qui carde la laine et produit les qualités de haut de gamme « chaude » avec le cachemire, l'angora et le poil de chameau. « *Depuis deux à trois ans maintenant, nos clients ne font plus de stocks, et nous non plus,* explique-t-il. *A moins de travailler à l'export, ce que nous faisons pour 50 % de notre chiffre d'affaires, nous avons une période de forte activité qui commence à la fin de l'hiver et se termine pendant les mois d'été.* »

Au mois de mai, la production bat son plein, à grand renfort d'heures supplémentaires. En octobre et en novembre, les « *réassorts étant aujourd'hui abandonnés* », le volume de travail diminue. D'où l'idée d'un accord qui permettrait de mobiliser tout le monde plus longtemps pendant la forte saison, quitte à fermer les ateliers quand la production est tout sauf indispensable.

La première année, en 1984, et à titre d'expérience, l'objectif fut modeste. Il s'agissait d'abord d'expliquer, puis de convaincre. M. Alain Mailhé présenta un premier projet, accepta qu'il fût combattu, puis modifié, et organisa, pour ce faire, de nombreuses réunions avec les ouvriers. Dans deux des trois établissements, un accord fut finalement signé et l'ancienne prime aux résultats sur le chiffre d'affaires versée.

La deuxième fois, le nouveau patron poussa son avantage et, mieux, obtint l'acquiescement à une voix de majorité de l'usine récalcitrante, où domine le syndicat CGT. En outre, il fit adopter le principe d'une prime individualisée d'efficacité par établissement sur un coefficient lié à l'absentéisme. En moyenne 150 francs par personne et par mois ont été ainsi payés, avec une pointe jusqu'à 270 francs en mai dernier.

Souplesse

Pour le gestionnaire, et M. Alain Mailhé en convient, cette modulation d'horaires présente beaucoup d'avantages et peu d'inconvénients. L'entreprise tourne à son rythme, sans immobilisation coûteuse. Elle y a gagné en souplesse et « colle mieux » à la réalité d'un marché saisonnier. Elle ne paie pas d'indemnités de chômage partiel, « *trop coûteuses pour la collectivité, puisque l'Etat participe à leur financement* », et a limité le recours aux heures supplémentaires majorées.

A l'inverse, certains services liés à la production – le magasin « fils », le magasin marchandises – se plaignent de la disparité ainsi introduite, tout comme une partie de l'administration, semble-t-il. Surtout, les agents de maîtrise et les cadres ont à souffrir d'une organisation du travail qui les oblige à plus de présence. « *Mais nous sommes une entreprise à taille humaine,* note le PDG. *Il y a toujours des arrangements possibles. Quand le contremaître veut faire l'ouverture de la chasse, il n'y a pas de problème...* »

Reste – et il s'agit là du point le plus délicat – que ce type d'accord n'est pas légal. « *Non seulement il prive les salariés d'un supplément de pouvoir d'achat produit par les heures supplémentaires* », ainsi que le reconnaît M. Alain Mailhé lui-même, mais il contrevient à l'obligation de payer les heures supplémentaires au-delà de la durée hebdomadaire légale. « *L'inspecteur du travail, lui, a cependant été favorable dès 1984 dans la mesure où il élimine le chômage partiel,* note le PDG. *L'accord lui a été soumis et remis. Il en a prévenu la direction départementale du travail et de l'emploi ; mais il n'est pas venu sur place pour vérifier.* »

« *Je n'ai rien à cacher* », assure M. Alain Mailhé, qui ne redoute pas les conséquences de son initiative et, au contraire, estime que « *les accords sociaux participent de l'image de marque, de la notoriété* ». En écho, les réactions syndicales sont plus timorées. L'union locale CFDT avait donné un avis favorable à l'accord, puisque la majorité du personnel y était décidée.

« *Quand la fédération Hacuitex l'a appris, elle a envoyé une lettre de reproches,* raconte M. Jean Valéro. *Et à l'union locale on a affirmé ne pas être au courant. On a ajouté que le secrétaire du comité d'entreprise pouvait signer, mais pas la déléguée syndicale.* » Bref, un accord dérogatoire s'accompagne aussi de tout un cérémonial discret où chacun ferme les yeux et ne tient pas à être repéré.

ALAIN LEBAUBE.

ARCIS-SUR-AUBE : pendant le week-end

(Suite de la page 29.)

Comme le note un délégué CGT à Arcis, il se trouve que « *c'est quand il fait beau, en juin ou en septembre, qu'il y a le moins de travail... Tout le monde y trouve son compte* ».

De surcroît, pour les délégués FO comme pour ceux de la CGT, c'est un moyen d'éviter le chômage technique : « *Une précaution* », comme dit Mme Petitjean, déléguée syndicale FO, pour prévenir les difficultés éventuelles et les à-coups d'une entreprise dans un secteur délicat. En fait, s'il n'y a pratiquement pas de chômage technique à l'usine d'Arcis-sur-Aube, il subsiste à celle de Tergnier, qui produit des articles plus saisonniers (les pull-overs).

C'est le même souci qui a poussé la direction à former une équipe de week-end : la nécessité de faire tourner au maximum les machines pour les articles « porteurs ». Une nécessité reconnue par les syndicalistes (« *Il faut en profiter* », souligne un délégué CGT). Là encore, c'est la préoccupation de l'emploi qui a décidé les syndicats à signer (notamment FO).

En effet, la plupart des membres de l'équipe sont de nouveaux embauchés, et ils ont vocation à être intégrés dans les équipes normales et à suivre une formation pour utiliser les nouveaux métiers électroniques que l'entreprise achète. En outre, les travailleurs du week-end reçoivent le même salaire que les autres, pour deux journées de douze heures (avec une heure de pause), ce qui enlève tout soupçon de « déstabilisation » du statut des salariés.

La direction n'entend pas toutefois s'en tenir là en matière de flexibilité. Elle souhaite élargir la plage de modulation jusqu'à cinq heures si possible, ce qui sera plus difficile à faire accepter par les syndicats, et raffiner encore plus cette flexibilité grâce à une nouvelle gestion informatisée des emplois du temps (aujourd'hui, tous les horaires sont établis « à la main », un véritable casse-tête pour le service du personnel). Elle aimerait aussi instaurer un travail à temps partiel « flexible » aussi sur la semaine ou sur l'année. Mais la société pourra-t-elle embaucher à nouveau ?

Recruter

Depuis 1980 et les réductions d'effectifs qui avaient suivi le dépôt de bilan, elle a recruté définitivement une centaine de personnes, dont la plus grande partie à Arcis-sur-Aube : un chiffre considérable dans cette zone où l'on ne compte, hormis Gérard Fortier, qu'une seule entreprise importante – une sucrerie – mais qui n'offre guère d'emplois féminins.

Une égale importance est accordée à deux autres accords récents sur l'expression des salariés et la création d'un fonds salarial. La première a pris le relais d'une pratique qui existait déjà sous forme limitée à l'usine de Tergnier, lors de la présentation des collections. Aujourd'hui, deux fois par an, les salariés sont réunis par équipes ou services, sous la responsabilité des chefs de groupe, pour évoquer tous les problèmes rencontrés dans le travail (les questions de salaire sont exclues).

Toutes les demandes, synthétisées, reçoivent ensuite une réponse (positive ou négative) des services intéressés et de la direction. Celle-ci juge la pratique satisfaisante : elle a permis d'impliquer la maîtrise tout en faisant « sortir » des problèmes ignorés et en habituant les salariés à s'exprimer. Une observation partagée par les syndicalistes FO, de façon inattendue, mais non par la CGT, qui a refusé de signer l'accord parce que celui-ci confiait l'animation des réunions à la hiérarchie.

En revanche, on a retrouvé l'unanimité, le 28 octobre, pour la création d'un fonds salarial. Celui-ci a en effet été constitué par un reliquat de 20 % du treizième mois en 1984 et 1985. La somme, prêtée sur dix ans avec un intérêt supérieur de 1,5 % à celui du livret A des Caisses d'épargne, permettra d'obtenir un prêt du FIM (Fonds industriel de modernisation) pour acheter de nouvelles machines. Un signe pour la direction que les salariés ne sont pas indifférents au sort de l'entreprise « *qu'ils font vivre et qui les fait vivre* ».

GUY HERZLICH.

HALLUIN : à mi-temps

Une formule mal perçue par le personnel.

L'idée de travail à temps partiel au secours de l'emploi peut paraître séduisante, mais elle est très difficile à mettre en œuvre. La direction et le personnel de Decofrance, les établissements Verkingère à Halluin, dans le Nord, en savent quelque chose, qui se sont vu à leur grande surprise citer en exemple dans la presse en *illustration du rapport Taddei sur* l'aménagement du temps de travail.

Deux formules étaient mises en œuvre au début de l'année dans cette entreprise de papier peint (trois cent cinquante salariés) en butte à de graves difficultés économiques. Depuis plusieurs années, cette firme, qui a figuré au premier rang du secteur en France, voit se restreindre sa part sur le marché en raison d'une concurrence étrangère et d'une politique de distribution mal adaptée pour y résister.

En janvier 1985, la direction demande la suppression de 95 postes de travail. Un plan social prévoit des départs en préretraite selon une convention FNE, des départs volontaires (avec une prime de deux mois de salaire en sus des indemnités de licenciement) et une réduction du temps de travail à 35 heures payées 36.

Il s'agit d'un horaire modulable ; en effet, l'entreprise connaît une période de forte activité entre octobre et février, au *moment de la confection des* catalogues. A ce moment-là, le temps de travail peut être porté à 39 heures, toujours payées 36, les heures supplémentaires étant récupérées en temps au cours des autres mois de l'année. Cette diminution d'horaire permet de gagner 24 postes de travail, auxquels s'ajoutent les départs volontaires (16) et les préretraites (24). Cela permet d'abaisser le nombre de licenciements à 31.

La CGT, majoritaire depuis toujours dans l'entreprise, demande alors à la direction de mettre en place un système de *travail à mi-temps. Le contrat* proposé et mis au point par l'entreprise prévoit que les salariés travaillent 900 heures dans l'année pendant la période de forte activité, mais ils sont payés à mi-temps du 1er janvier au 31 décembre. Ils demeurent ainsi membres du personnel de l'entreprise, même en dehors des périodes de travail, et bénéficient de la couverture sociale douze mois sur douze.

La formule, séduisante dans une entreprise de ce genre, sera mal perçue par le personnel, y compris chez les salariés menacés de licenciement. Parmi ceux-ci, 5 seulement, dont 4 femmes, préféreront le mi-temps au chômage. Il est vrai qu'ils se trouvent ainsi licenciés pour la moitié de leur emploi, sans bénéficier des dispositions légales prévues en matière de licenciement.

En couple

L'appel au volontariat et les propositions faites individuellement aux salariés travaillant en couple dans l'entreprise ou ayant une situation jugée satisfaisante (sur quels critères ?) n'aura guère plus de succès. Le syndicat CFDT était hostile à la formule, reprochant notamment à la direction de rejeter ainsi la responsabilité des suppressions d'emplois sur le personnel. Force ouvrière, pour sa part, estimait qu'il aurait fallu donner davantage de garanties aux salariés qui choisissaient le mi-temps quant au maintien de leur emploi.

Finalement 17 personnes ont répondu favorablement à la proposition, 13 femmes et 4 hommes, dont 2 étaient licenciables, et un connaissait des problèmes de santé, la plupart espérant ainsi échapper à de prochains licenciements : mais aucun ne voyait pourquoi il ferait, individuellement, davantage que d'autres les frais d'une solidarité mal comprise. Finalement 22 licenciements ont eu lieu.

Ces propositions venaient après diverses mesures de redressement économique s'avérant, les unes après les autres, insuffisantes : blocage des salaires, réduction du temps de travail, etc. « *Toutes ces mesures ont remis nos salaires au niveau de septembre 1982, soit un recul de trois années* », expliquent les syndicats, qui soulignent que l'effort ainsi consenti par le personnel n'est pas, à leurs yeux, suffisamment reconnu par la direction. Ils reprochent aujourd'hui à celle-ci de ne pas les associer à l'élaboration du plan de restructuration qui doit être de nouveau soumis au tribunal de commerce le 30 novembre prochain, au terme d'une période de suspension provisoire des poursuites de trois mois, plan qui se traduira sans nul doute par de nouvelles suppressions d'emplois.

JEAN-RENÉ LORE.

La chronique de Paul Fabra

La flexibilité du capital

CE n'est pas seulement dans le domaine de la législation du travail que se manifeste un manque de flexibilité dommageable pour le libre développement des entreprises, et donc préjudiciable à l'emploi. Opportunément, un jeune banquier qui aime à réfléchir sur les données de son expérience professionnelle, André Levy-Lang, président du directoire de la Compagnie bancaire (groupe Paribas), s'interroge sur les rigidités, essentiellement d'ordre fiscal, qui s'opposent à la reconstitution des fonds propres des sociétés. Tel est le thème de l'analyse qu'il publie, sous le titre suggestif « Le chômage et l'épargne », dans le dernier bulletin mensuel diffusé par l'établissement qu'il dirige.

La question mérite d'autant d'être posée que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a pris, dans le cadre du budget 1986, deux mesures destinées à favoriser l'autofinancement et les augmentations de capital. L'une est la réduction de 50 % à 45 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinsvestis dans l'entreprise, l'autre la suppression du droit de 1 % sur les augmentations de capital par apports de capitaux en espèce. Comment apprécier la valeur et la portée de ces dispositions, compte tenu du système en vigueur en France ?

A ce système, André Levy Lang adresse deux critiques principales. Il constituerait une *« véritable prime à l'endettement »*, dans la mesure où la fiscalité pèse beaucoup plus lourdement sur les dividendes que sur les intérêts des emprunts ; il formerait un obstacle à la nécessaire mobilité du capital en frappant par des droits de mutation excessifs les transferts de propriété des actifs industriels ou commerciaux.

Les droits peuvent souvent être réduits, mais sous réserve de l'obtention d'un agrément particulier. Tout se passe comme si l'entreprise était *« conçue comme une entité perpétuelle, dont la propriété et l'activité doivent rester immuables »*. Remarquons que le gouvernement vient, par la création des « entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée », assortie précisément d'un droit de cession à taux allégé, de pallier cet inconvénient pour les petites entreprises. La critique de M. Lévy Lang n'en demeure pas moins pertinente dans un grand nombre de cas. L'entreprise française est *« un piège à sous »*. Une fois qu'on y a mis de l'argent, on ne peut le retirer que moyennant des prélèvements souvent prohibitifs. Le principal avantage pratique (il en est d'autres de nature plus fondamentale, mais qui sont en dehors de notre sujet) d'une économie de marché fondée sur l'appropriation privée des moyens de production, à savoir la faculté d'adaptation, s'en trouve amoindri d'autant.

En ce qui concerne l'autre objection soulevée par le directeur général de la Compagnie bancaire contre la fiscalité française des sociétés, à savoir le traitement favorable accordé au financement par l'emprunt, la cause, même si elle correspond à un vrai problème, est plus difficile à instruire.

Pour appuyer son raisonnement, l'auteur cite un exemple chiffré qui en dit effectivement long sur certaines distorsions dont l'économie française et, quoi qu'il en dise, beaucoup d'autres économies souffrent. *« En maintenant, écrit-il, l'imposition à 50 % des bénéfices distribués* (1), *rien n'est changé du point de vue de l'investisseur qui a un choix à faire entre actions et obligations. Le taux marginal d'imposition des dividendes reste environ trois fois supérieur à celui des intérêts obligataires. En effet, pour pouvoir verser 1 franc de dividende net d'impôt à un investisseur, une entreprise doit gagner, avant impôts, 4 F (elle paie 2 F d'impôts, l'investisseur reçoit un dividende de 3 F, avoir fiscal compris (2), et il lui reste un franc environ après impôt sur le revenu des personnes physiques). Pour assurer le même revenu à un obligataire, il suffit à l'entreprise de gagner 1,33 F (il reste 1 F après prélèvement libératoire de 26 %). »*

Remarquons que la comparaison serait un peu moins favorable pour un petit actionnaire, qui, contrairement à celui auquel se réfère M. Levy Lang, ne serait pas imposé au taux le plus élevé du barème de l'impôt sur le revenu. Mais là n'est pas l'essentiel. Pour essayer d'y voir un peu plus clair, il conviendrait de distinguer plus nettement que ne le fait l'auteur de l'analyse l'incidence de la fiscalité de l'entreprise et celle de la fiscalité sur le revenu de l'investisseur (actionnaire ou porteur d'obligation).

Au sujet de la fiscalité de l'entreprise, l'auteur pose implicitement la question de savoir si elle ne devrait pas être « neutre », ou même si, par un complet renversement de situation, elle ne devrait pas avantager le financement par la voie royale de l'augmentation des fonds propres. La question ainsi formulée repose à son tour sur l'idée que le choix est largement ouvert à l'entreprise : pour se procurer des ressources nouvelles, ou bien elle décide d'augmenter son capital par émission d'actions nouvelles, ou bien elle se résout à emprunter devantage. C'est parce que la deuxième solution serait fiscalement plus avantageuse qu'elle serait le plus souvent pratiquée. Mais ne serait-ce pas une longue habitude de l'inflation qui conduit à se représenter les choses de cette façon ?

DANS une économie non atteinte par ce mal, l'accroissement indéfini de l'endettement se heurte à deux limites. D'abord il faut pour emprunter une base suffisante de capital, ce qu'on a eu tendance à oublier quand on comptait sur la hausse permanente des prix pour assurer le service de la dette ; ensuite, les charges occasionnées par cette dernière alourdissent les prix de revient, ce qui constitue un sérieux handicap sur un marché concurrentiel à monnaie stable. Cette double régulation a eu tendance à s'émousser. Elle est en train de renaître de ses cendres à la faveur des progrès de la désinflation.

Le « privilège » fiscal dont bénéficie l'emprunt au regard de l'entreprise tient précisément au fait que cette dernière est habilitée à considérer le versement des intérêts comme une charge déductible de la matière imposable (au même titre que les salaires ou les achats de fournitures). Faut-il accorder aux dividendes le même traitement ? C'est ce que le législateur, sans trop s'interroger sur la légitimité d'une telle assimilation, a commencé à faire depuis 1977. Sont déductibles sous certaines conditions les dividendes correspondant à une augmentation de capital. Plus le temps passera, plus cette disposition, si elle est maintenue, constituera un avantage grandissant pour les sociétés.

En ce qui concerne le régime fiscal appliqué aux investisseurs, le texte cité pose le problème économiquement et politiquement délicat de l'avoir fiscal, dont l'objectif est, on le sait, d'atténuer — ou de supprimer — la superposition d'impôt dont l'actionnaire est censé être la victime, puisqu'il est taxé une première fois (indirectement), au titre de l'impôt sur les bénéfices de la société dont il est un des propriétaires, et une deuxième fois (directement) au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui frappe les dividendes perçus. *L'avoir fiscal à 50 %, en vigueur depuis 1965*, permet à l'actionnaire de récupérer la moitié de l'impôt sur les sociétés qui a frappé la fraction du bénéfice qui lui est distribué.

Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de cette logique et instituer un avoir fiscal à 100 %, comme en Allemagne (ou cette mesure ne joue pas, semble-t-il, à plein en faveur de l'actionnaire, par suite de l'incidence de la fiscalité locale) ? On sait à quelle résistance s'est heurtée jusqu'à maintenant cette suggestion, à laquelle la plupart des libéraux français n'ont pas renoncé. On commence à s'aviser que cette réforme pourrait, dans les années à venir, se faire sans crier gare. C'est ce que montre un simple calcul. Supposons que le taux de l'impôt sur les sociétés soit abaissé dans d'assez fortes proportions, moyennant la suppression d'autres avantages (concernant par exemple l'amortissement accéléré). C'est là une idée dans l'air que Mme Thatcher a déjà réalisée (taux ramené l'an prochain à 35 %) et que M. Reagan a proposée. Si le taux en question était en France ramené de 50 % à 33,33 % sans que soit modifié l'avoir fiscal actuel, l'actionnaire n'aurait plus à supporter le poids de l'impôt sur les sociétés.

Reprenons l'exemple déjà cité. Une entreprise qui encaisserait un profit de 4 F ne paierait plus qu'un impôt de 1,333 F. Dividende effectivement distribué à l'actionnaire : 4 F − 1,333 = 2,667 F ; celui-ci aurait droit à un avoir fiscal de 1,333 F (50 % du dividende), somme égale à la somme versée au fisc par la société sur son bénéfice.

DANS l'état actuel des choses, il n'est pas douteux que l'actionnaire soit défavorisé, car la limitation à 26 % du taux d'imposition des intérêts obligataires, instituée à une époque où l'inflation réduisait ces derniers à pratiquement rien, constitue aujourd'hui un avantage important pour le porteur d'obligation. Mais les récentes mesures adoptées par le gouvernement illustrent l'inconvénient d'une méthode consistant à n'apporter que des changements ponctuels. On prend tantôt des dispositions visant à encourager la rétention *des bénéfices à l'intérieur de l'entreprise*, comme on vient de le faire, tantôt des dispositions destinées, au contraire, à pousser à une large distribution (solution sans doute préférable, car ce devrait être au marché d'arbitrer entre les différents réinvestissements possibles).

On a joué successivement sur l'avoir fiscal et sur la déductibilité des dividendes. Il en résulte une partition quelque peu discordante. La fiscalité des sociétés et de l'épargne appelle une révision d'ensemble.

(1) Par opposition, bien sûr, aux 45 % sur les bénéfices non distribués dont il vient d'être question. Le taux de 50 % est, en France, le taux de droit commun pour l'impôt sur les sociétés.

(2) L'avoir fiscal s'analyse comme une créance sur le fisc, égale à la moitié du dividende perçu. Puisqu'il s'agit d'une créance, elle s'ajoute au revenu imposable. Si donc l'actionnaire touche un dividende de 2 F, il déclarera au fisc 3 F (en ajoutant l'avoir fiscal de 50 %). Cette somme de 1 F lui sera restituée sous la forme d'une diminution à due concurrence de la cotisation due.

économie

REPÈRES

Dollar : nouvelle baisse à 7,90 F

En l'absence d'indications en provenance de Tokyo (le marché des changes et la Bourse étaient fermés le 4 novembre), la monnaie japonaise se traitait aux environs de 206 yens pour un dollar sur les places européennes, soit à l'intérieur de la fourchette définie par les autorités nippones (200 à 210 yens), dans le cadre de la politique suivie par la Banque du Japon pour rendre les placements en yens plus attirants. A Paris, le dollar se traitait aux alentours de 7,90 F en fin de matinée (contre un cours officiel de 7,9740 F le 30 octobre et un cours indicatif de 7,9775 F le lendemain). A Francfort, la devise américaine repassait au-dessous de la barre des 2,60 DM, pour s'établir à 2,5930/5940 DM (contre 2,6040/6060 à la précédente cotation).

Mexique : les intérêts de la dette absorbent 83 % des recettes pétrolières

Au cours du premier semestre 1985, le paiement des intérêts de la dette extérieure a atteint 5,2 milliards de dollars, soit l'équivalent de 83,3 % des recettes tirées des exportations de pétrole (6,24 milliards de dollars), a indiqué, dimanche 3 novembre, le ministère mexicain des finances. Au total, la dette du secteur public vis-à-vis de l'étranger atteint 71 milliards de dollars, soit 3,8 % de la valeur des réserves pétrolières du pays. Elle représente, au rythme actuel, deux ans et huit mois de production de pétrole du pays ; soit 2,74 milliards de barils (375,3 millions de tonnes).

GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE EN AFRIQUE DU SUD

M. de Kock veut restaurer la confiance en son pays

C'est par une reprise de la croissance économique que le gouverneur de la Banque centrale d'Afrique du Sud espère démontrer leur erreur aux entreprises qui se sont retirées du pays par crainte des troubles politiques. *« Que s'est-il passé ?*, s'étonne M. Gerhard de Kock, dans une interview publiée par le *Wall Street Journal* du 30 octobre. *« Un banquier m'a dit qu'il n'aimait pas investir dans un pays qu'il voyait s'enflammer dans son salon, sur son écran de télévision. Je ne suis pas d'accord avec cette vision des choses* [même si] *ce que je pense n'a rien à voir. »*

Toujours est-il que l'Afrique du Sud a révisé sa stratégie économique. Entre la lutte contre l'inflation et le retour à la confiance internationale dans le pays, Pretoria a choisi la confiance et adopté un plan de relance de l'activité, confirme M. de Kock. Le gouvernement a lancé un vaste programme d'emplois, la Banque centrale a abaissé son taux d'escompte à 14 %, provoquant une chute des taux d'intérêts à 17 1/2, depuis un maximum à 25 %. Enfin, le ministre des finances étudie la possibilité de réduire les impôts sur les hauts revenus. *« Nous ne pouvons pas nous laisser aller à la dépression économique,* a déclaré le gouverneur. *Nous devons maintenir la confiance dans les possibilités de croissance de l'économie sud-africaine. »*

Le prix à payer sera un maintien de l'inflation à son niveau actuel, concède M. de Kock, qui, en août, espérait encore réduire le rythme de la hausse des prix. Au moins espère-t-il que la crise, en réduisant la consommation, rendra moins probable une nouvelle flambée des prix.

Quant à l'affaiblissement du rand intervenu à la suite de retraits de capitaux par les entreprises étrangères, le gouverneur précise que la Banque centrale continuera de ne pas intervenir. *« Un rand bon marché n'est pas un baromètre de l'économie, c'est une partie du remède »*, considère-t-il. Il est vrai qu'une monnaie faible entretient l'inflation. Mais elle augmente aussi les revenus gouvernementaux provenant des ventes d'or, encourage les investissements et améliore encore l'excédent de la balance des paiements courants, nécessaire pour rembourser la dette extérieure du pays.

Les banques n'ont pas à craindre un non-remboursement, a expliqué M. de Kock, réfutant les critiques selon lesquelles Pretoria serait responsable de la crise financière en laissant les emprunts à court terme croître jusqu'à atteindre près de 60 % de la dette totale (24 milliards de dollars). *« 14 milliards, ce n'est trop que quand il faut les rembourser* [d'un coup]... *En fait, nous n'aurions même pas pu rembourser 3 milliards »* à la cadence à laquelle les créanciers l'exigeaient, précise-t-il.

C'est pourquoi les créanciers ont tout intérêt à prolonger le moratoire sur le remboursement de la dette sud-africaine, imposé, jusqu'à la fin de l'année, par Pretoria. Ainsi, ils ne pourront pas être accusés d'aider l'Afrique du Sud en signant avec lui un accord de rééchelonnement, et l'Afrique du Sud n'a pas à craindre de retraits de capitaux.

Le gouvernement britannique serait opposé à la reprise des opérations de soutien du marché de l'étain

De notre correspondant

Londres. — Alors que le gouvernement britannique avait, pendant des jours, gardé le silence, ne faisant ainsi qu'aggraver l'inquiétude dans la City, la déclaration faite, le 1er novembre, par M. Léon Brittan, ministre du commerce et de l'industrie, vient de redonner un faible espoir de solution à la crise du marché de l'étain. Mais la position du cabinet de Mme Thatcher — qui à divers titres peut jouer un rôle déterminant — demeure très incertaine, *et les spécialistes continuent de se* demander quelle sera vraiment l'attitude de la délégation britannique lorsque se réuniront, mercredi 6 novembre, les représentants des vingt-trois Etats membres du Conseil international de l'étain (CIE).

M. Brittan a obtenu que cette réunion soit avancée et il a dit que la Grande-Bretagne était disposée à payer sa part pour régler les dettes actuelles du CIE. Mais il a également souligné qu'à son avis cela ne devait pas aller au-delà et que le CIE *« ne devrait pas prendre d'autres engagements »*.

Pour de nombreux experts, cette petite phrase, pour le moins sibylline, signifierait que le gouvernement Thatcher entend arrêter les frais et serait opposé, dans les circonstances présentes, à *la* reprise des opérations de soutien du marché. Il serait donc prêt à voir les prix baisser considérablement, bien en dessous du cours de 8 500 dollars la tonne maintenu jusqu'au moment où a éclaté la crise le 24 octobre — on persiste à parler dans la City d'une possible stabilisation aux alentours de 4 000 dollars au cas où les transactions reprendraient. Certains spécialistes vont même jusqu'à soupçonner le gouvernement d'être favorable à une dissolution du CIE une fois ses « obligations » remplies, c'est-à-dire le paiement des quelque 500 millions de livres de dettes et la création d'un nouvel organisme sur des bases entièrement révisées.

Si le point de vue du gouvernement britannique est difficile à cerner, c'est que ce dernier se trouve lui-même dans une situation délicate et complexe ayant à tenir compte d'intérêts divergents. En général très *soucieux de libéralisme et enclin* à laisser faire les lois du marché quelles qu'elles soient, le cabinet de Mme Thatcher n'a aucune envie de déroger à sa doctrine en donnant l'impression de subventionner des prix, et cela, en l'occurrence, ne l'incite évidemment pas à participer à une coûteuse intervention de sauvetage.

D'autre part, le gouvernement représente un pays à la fois consommateur et producteur, plus exactement grand consommateur et petit producteur. Dans les six dernières mines encore en fonctionnement, en Cornouailles, on extrait avec des moyens onéreux 5 500 tonnes d'étain par an. C'est apparemment insignifiant, mais si les cours s'effondrent (chaque tonne produite coûte plus de 7 000 dollars), c'est la fermeture définitive et le chômage pour près de 2 000 ouvriers dans une région qui manque d'industries. L'opposition ne s'est déjà pas privée de faire valoir ce danger.

Néanmoins la Grande-Bretagne devrait prêter bien davantage attention à ses intérêts de pays consommateur et préférer une baisse sensible des prix. De toute façon, la marge de manœuvre du gouvernement de Mme Thatcher est limitée par le fait que les pays de la CEE doivent en principe s'exprimer avec une seule et même voix dans une organisation telle que le CIE.

Les contradictions deviennent plus embarrassantes encore quand le cabinet doit songer à défendre les banques et les institutions financières de la City, qui risquent d'être rapidement affectées par le prolongement d'une crise dont on dit qu'elle pourrait s'étendre rapidement au reste de la célèbre bourse des métaux, si une solution n'est pas trouvée pour l'étain à brève échéance.

C'est toute la place de Londres qui serait alors menacée. Mme Thatcher ne peut rester indifférente devant une telle perspective d'autant que le développement de la City, comme celui de l'ensemble du secteur des services, est un élément très important dans sa conception de l'avenir économique de la Grande-Bretagne.

Les banquiers anglais impliqués dans le marché de l'étain et inquiets de récupérer leurs créances auprès du CIE aimeraient que le gouvernement et la Banque d'Angleterre apportent une quelconque garantie, mais l'un et l'autre sont très réticents, surtout depuis que la Banque d'Angleterre, l'an dernier, a dû venir *au secours de la Banque Johnson* Matthey, opération qui a été très critiquée et exception que l'on ne voudrait pas du tout renouveler.

FRANCIS CORNU.

● **La Malaisie suspend la perception de la taxe à l'exportation sur l'étain.** — Le gouvernement de Malaisie suspend la perception des taxes à l'exportation sur l'étain jusqu'à ce que les échanges reprennent sur le marché de l'étain de Kuala Lumpur (KLTM), a annoncé samedi 2 novembre un fonctionnaire du département du Trésor.

Les producteurs d'étain devront toutefois payer des droits rétroactifs lorsque l'étain sera à nouveau coté sur le KLTM.

En 1984, les droits à l'exportations sur l'étain ont rapporté au pays 35 millions de dollars malais (14 millions de dollars américains). — *(AFP.)*

● **Offensive espagnole sur le marché britannique.** — Le constructeur automobile espagnol SEAT va s'attaquer à son tour au marché britannique des voitures particulières, déjà approvisionné à 58,5 % par des importations. Il va y lancer, à grands renforts de publicité, deux de ses modèles, l'Ibiza et la Malaga, à des *prix inférieurs d'une centaine de* livres sterling à ceux des principaux modèles concurrents. Son concessionnaire, SEAT UK, fondé par le conglomérat britannique Lonrho, s'est doté d'un budget publicitaire de 2 millions de livres. Cependant, son objectif de vente reste modeste : entre 7 000 et 9 000 voitures pour 1986. SEAT UK veut en effet éviter d'encourager les protestations des constructeurs et syndicats britanniques qui se plaignent déjà constamment du niveau élevé des importations de voitures construites en Espagne par General Motors et Ford.

PLUS DE 1 MILLIARD DE DOLLARS DE NOUVEAUX PRETS ACCORDÉS AU CHILI

Le Chili a signé le 1er novembre à New-York un accord financier avec des banques internationales et la Banque mondiale qui comprend notamment plus de 1 milliard de dollars de nouveaux prêts.

Ce programme prévoit des crédits bancaires de 785 millions de dollars ainsi qu'un programme de cofinancement de 300 millions, assuré par des banques commerciales et dont 150 millions seront garantis par la Banque mondiale. En outre, les facilités financières à court terme de 1,7 milliard de dollars de soutien au commerce extérieur seront prolongées jusqu'en 1987.

Selon un communiqué de la Manufacturers Hanover, cet accord est plus favorable que l'accord de refinancement de 1983/1984, reflétant ainsi les performances de l'économie chilienne et reprend de nombreux principes exposés par le secrétaire américain du Trésor, M. James Baker, lors de l'Assemblée générale du FMI à Séoul.

La « guerre des spaghetti »

PAS DE MESURES DE RÉTORSION ITALIENNES CONTRE LES ETATS-UNIS

Rome. — L'Italie ne prendra pas de mesures de rétorsion unilatérales contre les Etats-Unis, qui ont relancé la « guerre des spaghetti » en décidant de relever les droits de douane sur leurs importations de pâtes alimentaires, a déclaré, samedi 2 novembre, M. Nicola Capria, ministre du commerce extérieur italien. En revanche, il est intervenu auprès de la CEE pour lui demander de rétablir l'aide à l'exportation de 350 lires par kilo, qui n'avait pas été renouvelée. Les ventes de pâtes italiennes aux Etats-Unis représentent 88 % des exportations européennes. En 1984, L'Italie a exporté aux Etats-Unis 460 000 quintaux, soit 30 % de plus que l'année précédente. Les exportations italiennes vers les Etats-Unis représentent 3,5 % de la consommation américaine, évaluée à 13 millions de quintaux. — *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

GRÈCE

● **Pas de demande de rééchelonnement de la dette.** — Le ministre grec de l'économie nationale, M. Costas Simitis, a affirmé récemment que la capacité d'emprunt de la Grèce était *« satisfaisante »* et que *« le gouvernement n'avait aucune raison de demander le rééchelonnement de sa dette extérieure »*. Il a ajouté que la Grèce n'avait pas demandé de prêt à la CEE. Cette question sera étudiée *« dans les prochaines semaines en regard des évolutions »*, a-t-il précisé. — (*AFP.*)

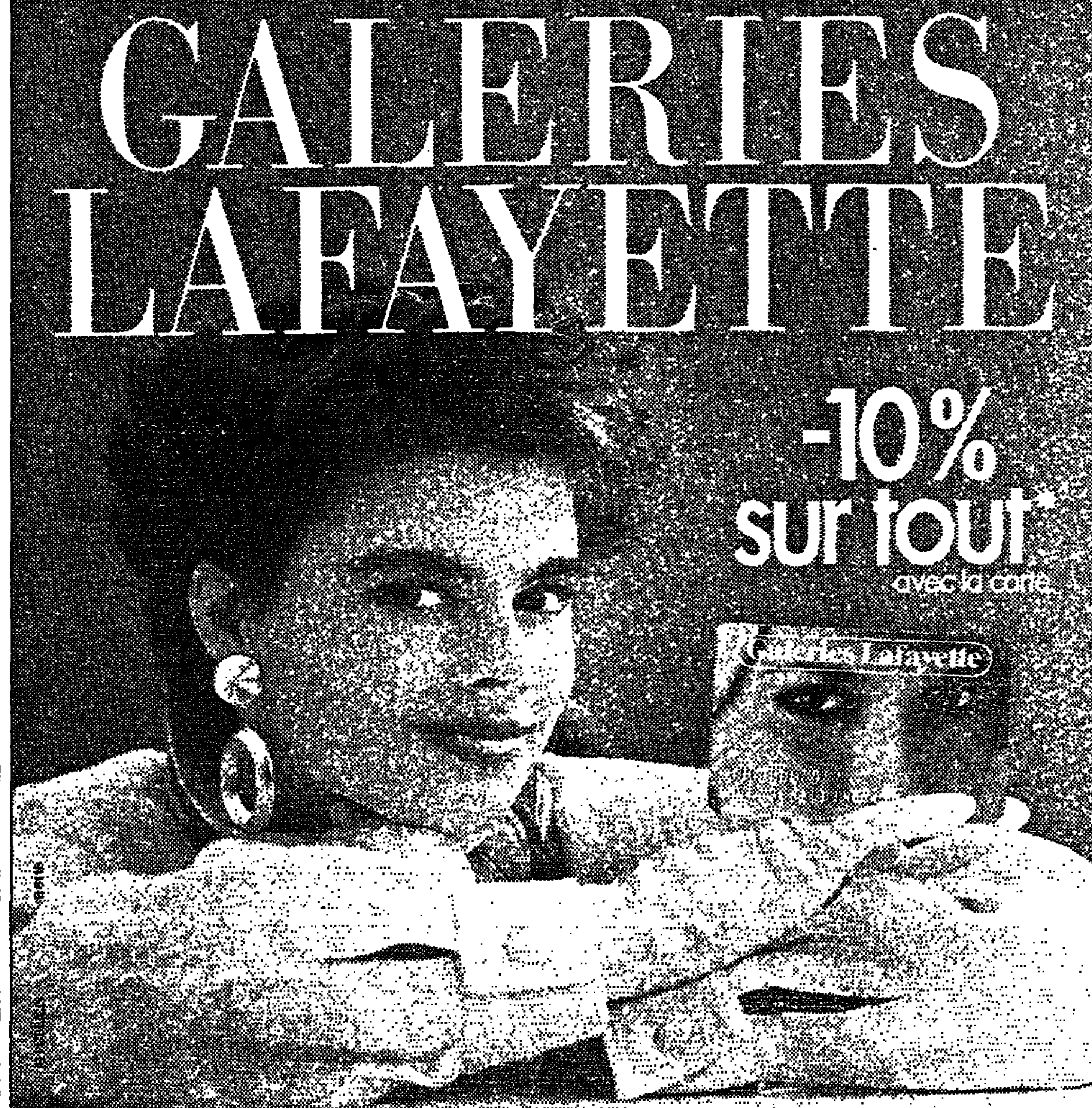
CHINE

● **La Banque mondiale prête 3 milliards de dollars à la Chine sur cinq ans.** — La Banque mondiale accorde à la Chine des prêts pour un montant de 3 milliards de dollars sur les cinq années à venir, a annoncé, récemment à Pékin, le vice-premier ministre des finances, M. Tian Yinong, cité par l'agence Chine nouvelle. Ces nouveaux prêts sont d'un montant équivalent à ceux déjà accordés par l'institution internationale à la Chine depuis qu'elle en est devenue membre en 1980.

Finances

● **Réserves de change : + 4,4 milliards en août.** — Les avoirs officiels de change s'élevaient, fin septembre, à 460,3 milliards de francs, soit une augmentation de 4,4 milliards de francs par rapport à la fin d'août. En un an (c'est-à-dire par rapport à fin septembre 1984), l'augmentation des réserves atteint 12,9 milliards de francs.

En septembre, les avoirs en or ont augmenté de 3 millions de francs à la suite d'achats effectués auprès de la Direction générale des douanes. Les avoirs en devises ont augmenté de 4,3 milliards de francs à la suite des opérations effectuées par le Fonds de stabilisation des changes au cours du mois.



ÉTRANGER

EN TURQUIE

Avec un budget en stagnation Ankara reste fidèle au FMI

De notre correspondant

Ankara. – Le premier ministre, M. Ozal, aura beau déclarer que la Turquie n'éprouve plus le besoin de signer un nouvel accord avec le Fonds monétaire international, le projet de budget pour 1986, qui vient d'être présenté devant l'Assemblée nationale, n'en demeure pas moins très fidèle aux recettes classiques de l'organisation de Washington. Ce budget, qui s'élève à 7 251 milliards de livres turques (soit, au cours actuel de 0,015 F, 108 milliards de francs français), représente 19,9 % du produit national brut et risque d'être encore une fois celui de la stagnation : 17,9 % des crédits sont affectés aux investissements, alors que 42 % iront aux dépenses de fonctionnement (dont 21,4 % pour le personnel) et 40,1 % aux transferts.

Le monétarisme, auquel les dirigeants turcs restent attachés depuis janvier 1980, se reflète surtout dans le rétrécissement progressif des dépenses dites sociales : l'éducation avec 618,4 milliards de francs (8,5 %) et la santé avec 192,7 milliards (2,6 %) sont en dessous des niveaux respectifs de 11 % et 4 % antérieurs au virage libéral de 1980. En revanche, la défense se taille, comme toujours, la part du lion avec 1 307 milliards de livres, auxquelles s'ajoutent 130 milliards pour la gendarmerie, soit 1 437 milliards, représentant 19,8 % du total.

« La politique budgétaire n'est qu'une mauvaise copie de celle des pays capitalistes avancés, incompatible avec les conditions de la Turquie », affirme le professeur Senatalar, de l'université d'Istanbul, soulignant que la réduction du taux de croissance, la progression du chômage et la détérioration de la redistribution du revenu national en sont les conséquences inévitables. Toutefois, le ministre des finances, M. Alptemoçon, a déclaré : *« Nous sommes résolus à poursuivre la lutte contre l'inflation. »*

Un optimisme de rigueur

Il est curieux à ce sujet de constater que le projet de loi de finances – qui comporte un déficit de 500 milliards de livres – est fondé sur une prévision de hausse des prix de 25 % en 1986, alors que le taux risque d'atteindre au moins 45 % à la fin du présent exercice, au lieu des 25 % également prévus l'an dernier. Selon l'Institut national des statistiques, les prix à la consommation ont augmenté, entre septembre 1984 et septembre 1985, de 46,7 %.

L'optimisme officiel est cependant de rigueur : M. Ozal se félicite de l'accroissement de 10,7 % des exportations durant les huit premiers mois de l'année, couvrant 73,4 % des importations, contre 66,3 % pendant la même période en 1984. Il souligne aussi la diminution progressive du déficit de la balance des paiements courants, facilitée par l'accroissement des revenus du tourisme et des mandats envoyés par les ouvriers turcs travaillant à l'étranger.

Toutefois, l'inflation est inévitablement accompagnée de la dépréciation de la livre turque : 34,1 % par rapport à la livre sterling et 19,7 % par rapport au dollar depuis le début de l'année. Cette détérioration rend les importations plus chères, accentuant la dégradation des termes de l'échange. Les taux d'intérêt très élevés aidant, les investissements se ralentissent tandis que s'érode le pouvoir d'achat de la population. Les capitaux étrangers se montrent toujours hésitants, alors que la dette extérieure dépasse 23 milliards de dollars, dont un tiers à court terme.

La diminution du taux de croissance – de 5,9 % en 1984 à 3,8 % en 1985, selon les dernières estimations officielles – ne fut pas une surprise. Pour sa part, le taux de progression démographique annuel est de 2,8 %, comme l'indique le recensement du 20 octobre dernier. Enfin, le chômage, qui représente déjà 20 % de la population active, ne peut que s'aggraver. Les salariés et les agriculteurs, peu sensibles aux fromages hollandais, aux parfums français et aux voitures japonaises, maintenant librement importés, sont les grands perdants de la politique économique actuelle.

ARTUN UNSAL.

Selon une étude de la BRI

Les banques boudent l'Amérique latine

Les banques des pays riches ont repris leurs crédits au reste du monde mais font preuve d'une extrême prudence à l'égard des économies les plus endettées, d'Amérique latine surtout, révèle l'étude trimestrielle publiée le 29 octobre par la Banque des règlements internationaux (BRI). Les banques du monde industriel non communiste ont accru de 5,8 milliards de dollars leurs créances aux autres pays, d'avril à juin, au bénéfice quasi exclusif des pays socialistes, URSS en tête, de l'Asie et du Proche-Orient.

L'Amérique latine, où se trouvent les pays les plus endettés (Mexique, Brésil, Argentine, notamment), n'a droit de son côté à aucune augmentation, et les créances sur cette région des banques qui « déclarent » à la BRI sont restées inchangées au deuxième trimestre. Les banques *« sont restées réticentes à augmenter leurs engagements à l'égard des pays fortement endettés »*, constate la « banque des banques centrales ».

Les experts de la BRI font également écho aux préoccupations sur l'avenir du système bancaire international récemment exprimées par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

L'éclatement par monnaies des opérations bancaires internationales confirme par ailleurs le moindre intérêt porté au dollar. Les créances extérieures des banques des pays industriels (États-Unis compris) libellées dans cette monnaie se sont ainsi réduites de 2,2 milliards au deuxième trimestre.

AUX ETATS-UNIS

Le richissime roi du rabais

Revanche du commerce sur l'industrie pétrolière, de la province sur la grande ville, M. Sam M. Walton, de Bentonville (Arkansas) a été sacré l'homme le plus riche des Etats-Unis par le magazine économique *Forbes*. Le roi du discount — vente au rabais — dont les sept cent quarante-cinq magasins Wal-Mart sont éparpillés dans le Sun Belt américain, a commencé en vendant des chaussures après l'école. Il « vaut » aujourd'hui 2,8 milliards de dollars, estime *Forbes*, soit 500 millions de plus que l'an dernier.

S'il s'est, certes, enrichi, il n'en doit pas moins la première place au démantèlement de la fortune de l'ancien tenant du titre, M. Paul Getty, le magnat pétrolier, ramenée en un an de 4,1 milliards de dollars à 950 millions. Outre 1,1 milliard payés au fisc américain, M. Getty s'est vu contraint par un tribunal à partager avec sa famille l'héritage de son père, décédé en 1976.

Au deuxième rang derrière M. Walton, mais avec 1 milliard de dollars en moins, figure le fondateur de l'empire Electronic Data System (EDS), Henry Ross Perot (1,8 milliard), de Dallas, au Texas. Au début de sa carrière, M. Perot avait démissionné de IBM, où il était représentant, déçu d'avoir été capable de remplir son quota annuel de ventes en dix-neuf jours seulement. Depuis, il a inventé l'EDS, consistant à louer les capacités d'un ordinateur pendant le temps où celui-ci n'est pas utilisé.

Le pétrole continue d'alimenter les grosses fortunes. En tête désormais, des barons de l'or noir — mais en quatrième et en cinquième position du classement général — viennent respectivement Margaret Hunt Hill (1,4 milliard) et sa sœur Caroline Hunt Shoelkopf (1,3 milliard). Les deux héritières Hunt restent donc les femmes les plus riches des Etats-Unis. Mais si le pétrole continue d'alimenter certaines grosses fortunes américaines, il est devenu moins rentable : des soixante-quatre noms présents sur la liste des quatre cents plus riches Américains de 1984, six ont été exclus en 1985.

Les patrons des grands groupes « médias » ont fait, cette année, une formidable montée en puissance. En sixième position ex aequo se trouvent désormais les frères Samuel et Donald Newhouse (éditeurs de *Vogue, Vanity Fair, New Yorker*, et propriétaires de compagnies de câbles). Mais, là encore, le fisc et la famille réclament leur dû au cours d'une série de procès. John W. Kluge (à la tête du groupe Metromedia) est tout juste milliardaire, grâce à la vente de sept stations de télévision à un autre millionnaire, Rupert Murdoch (300 millions de dollars).

Les bonbons aussi prennent du poids. En effet, grâce aux ventes de Milky Way (dont la recette date de 1923) et aux M. & M. — les Smarties américains, — la famille Mars s'est constitué un empire de 2,6 milliards de dollars.

Globalement, l'industrie a fait plus de riches que l'année dernière (103 contre 95), ainsi que l'immobilier (83 contre 71), surtout à New-York, où trente-deux richissimes ont déclaré y avoir fait fortune. Par contre, la Bourse ne paie plus (45 grosses fortunes contre 48), pas plus que l'agriculture (16 contre 21), ni même la haute technologie (12 contre 15).

D'entre toutes les villes américaines, c'est New-York qui abrite le plus de millionnaires (81), contre 25 seulement à Dallas, et 23 à Los Angeles. Enfin, détail important pour toutes les Marilyn cherchant « comment épouser un milliardaire », seuls 41 des hommes (et 38 des femmes) du Who's Who de l'argent ainsi établi par *Forbes* sont célibataires, 113 sont divorcés... et ils ont en moyenne soixante-deux ans et demi.



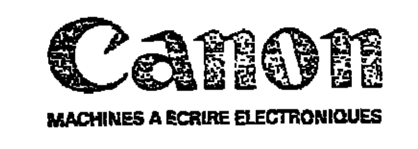
هكذا من الأصل

Empire du Soleil Levant.

La France produit des machines à écrire qui sont parmi les meilleures du monde. En Ille-et-Vilaine. A Liffré. Ce sont des Canon. Canon joue la carte française. Canon joue la carte de l'Europe.

Avec plus de 1800 salariés et une usine ultra-moderne au cœur de la Bretagne, technologie et savoir-faire japonais sont désormais des produits de France. La mise en commun des qualités françaises et japonaises inquiète nos concurrents.

Chez Canon, à Liffré, nous disons simplement: "Que le meilleur gagne". Nous avons notre petite idée sur le nom du vainqueur.



SOCIAL

A LA CAISSE D'ACTIVITÉS SOCIALES D'EDF

L'« apprentissage » syndical de la gestion

De notre envoyée spéciale

Kaysersberg. — M. Louis Bund, maire (sans étiquette) de Kaysersberg (Haut-Rhin), est un homme heureux. Le secret de sa réussite ? Il *« ne fait pas de politique »*. Cela a permis à ce patron de PME (quatre-vingts salariés), qui *« n'a jamais voulu entendre parler de syndicat dans son entreprise »*, d'accueillir à bras ouverts sur sa commune une institution de la CCAS (Caisse centrale d'activités sociales d'EDF-GDF), gérée par la CGT.

La CCAS, qui organisait un voyage avec l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), afin de mettre en relief les retombées économiques de ses activités, ne pouvait pas trouver en la personne de ce maire plus fervent défenseur. *« Les Français*, souligne-t-il, *versent 1 % de leur facture EDF-GDF pour les œuvres sociales de l'entreprise, mais à Kaysersberg les trois mille habitants de la commune en bénéficient également, alors que l'Etat a créé de multiples taxes, dont nous n'avons jamais vu les effets. »*

Depuis 1982, la CCAS a acheté un terrain communal de 3 millions de francs et installé un centre de vacances avec trois cents lits en bungalow ou en maison familiale. Pour certains travaux, elle a fait appel à des entreprises locales. La Caisse emploie neuf habitants de la commune et achète l'essentiel de sa restauration (74 %) dans un rayon de 30 kilomètres. Le nombre de commerces est passé de cent à cent soixante-quinze. L'institution verse des taxes foncières et de séjour. Pour un maire qui défend *« l'économie locale avant tout »*, il vaut effectivement mieux accueillir un tel centre de vacances *« qu'une entreprise bidon qui s'installe pour recueillir des subventions et disparaît à la première occasion »*.

Un budget de 1,7 milliard de francs pour la période avril 1985-avril 1986, plus de 700 000 ayants droit (les salariés et leur famille, les retraités), la CCAS est une véritable entreprise, qui gère selon son président, M. Pierre Rumeau (CGT), *« un salaire social de 6 000 F par salarié et par an »*. Elle est propriétaire de 55 000 lits dans des villages de vacances (de toile ou en bungalow). Elle a assuré, en 1984, 4,2 millions de nuitées.

La CCAS emploie 4 221 permanents et 12 000 saisonniers. Elle a des maisons d'accueil pour les enfants, les handicapés, les retraités. Ele gère 283 points de restauration d'entreprise, dans lesquels elle sert chaque année 4 millions de repas (13 millions avec les centres de vacances). Elle a six centres de soins et met à la disposition de ses 15 000 « sportifs » des stades, des courts de tennis, des piscines. Si, au niveau central, la CCAS gère 75 % du 1 % prélevé sur les factures des consommateurs, les CAS (Caisses mutuelles complémentaires d'action sociale) décentralisés gèrent les 25 % restant.

L'ampleur de ce budget « social » ne fait pas oublier que l'histoire de la CCAS est indissociable de celle de la CGT, qui fait de la caisse un enjeu stratégique et un champ d'action syndical. Au moment de la guerre froide, en 1951, la gestion des activités sociales a été retirée à l'organisme présidé par Marcel Paul, secrétaire de la Fédération de l'éclairage CGT et membre du comité central du PC, ancien ministre de la production industrielle. Mais en 1964 la gestion de la caisse était totalement rendue aux syndicats.

L'affaire de la CGT

Aujourd'hui, en dépit de la diversification syndicale, la CCAS reste l'affaire de la CGT, puisque aux dernières élections qui servent de référence pour la constitution du conseil d'administration de la caisse, en 1983, elle a recueilli 53,9 % des voix, la CFDT 19,1 %, FO 15,6 %, la CFTC 4,1 %, l'UNCM (CGC) 7,3 %. Elle a néanmoins enregistré un recul par rapport aux élections de 1980 (56,4 % pour la CGT, 17,9 % pour la CFDT, 15,7 % pour FO, 6,4 % pour la CGC, 3,9 % pour la CFTC). Plus encore, les salariés de la CCAS sont en majorité cégétistes (deux mille quatre cents parmi le personnel permanent, 72,5 % des voix aux élections des délégués du personnel de la caisse).

Mais le syndicat réfute toute allusion aux liens privilégiés qui pourraient lier la CCAS au PC *via* via la CGT. *« Du reste*, affirme M. Rumeau, *nous avons en permanence dans nos bureaux un représentant de notre ministère de tutelle, qui voit chacune de nos factures et contrôle toutes nos décisions. »* Cela n'empêche pas d'autres syndicats de remarquer que la CCAS traite plus facilement ses marchés avec des associations proches de la CGT.

Au sein d'une telle structure, les autres organisations syndicales ont bien du mal à se faire entendre. La CFDT, notamment, qui souhaite faire de la CCAS (et des CE en général) un lieu d'ouverture pour les salariés, propose qu'à l'acquisition d'un patrimoine immobilier onéreux vienne désormais se substituer des achats de lits en cogestion avec d'autres CE. Dans d'autres secteurs, une CAS à majorité CFDT a cofinancé avec une municipalité (celle de Metz) un équipement sportif ouvert à tous.

La CGT ne cache pas l'importance de l'enjeu que représente pour elle la CCAS. *« Les activités sociales permettent aux syndicats d'apprendre à gérer et de démontrer qu'ils peuvent le faire autrement »*, remarque l'un des responsables de la caissevitrine de la gestion ouvrière, la CCAS est aussi un champ d'action syndicale. La CGT y remet en cause, par exemple, la politique de la direction en matière de cantine (l'entreprise construit les bâtiments, la caisse gère le fonctionnement).

La CCAS est à un tournant de son existence. Elle a souhaité, il y a quelques années, renforcer ses structures (et par conséquent la CGT) sur le terrain, mais elle s'est heurtée à la réticence des pouvoirs publics, qui voulaient en profiter pour réviser totalement le statut et les ressources de la caisse. Devant cette menace, la CGT a préféré le *statu quo*... Jusqu'à quand durera-t-il ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A Beauvais

Locaux délabrés pour l'inspection du travail

De notre correspondant

Beauvais. — Les cordonniers, les plus mal chaussés... Le bon sens populaire aura, une fois de plus, été vérifié à Beauvais, où les locaux de l'inspection du travail sont dans un tel état de délabrement que la section CFDT a décidé récemment de mener une action. Ainsi, la presque totalité des onze personnes qui travaillent dans cette belle maison bourgeoise datant de 1850 a arrêté le travail une demi-heure. D'autres actions sont prévues *si* aucune solution n'est trouvée avant le début de 1986.

En effet, la « maison bourgeoise » n'est belle que de l'extérieur. A l'intérieur, les planchers s'affaissent à cause d'une rupture des solives consécutive à des infiltrations d'eau. Les boiseries sont pourries, les fenêtres ferment mal. A telle enseigne que deux des sept pièces aménagées en bureaux ont dû être interdites d'accès. Le bureau des contrôleurs du travail a été transféré dans une salle de documentation, et la machine de traitement de textes dans un couloir...

« Ici, tout s'effondre, explique une jeune femme inspectrice du travail. *Il m'est arrivé de prendre des morceaux de plâtre sur la tête. Dans l'exercice de ma profession, si je découvrais des locaux en si mauvais état, je demanderais une mise en demeure et dresserais un procès-verbal »*.

En fait, la situation dure depuis fin 1983, date à laquelle deux expertises ont été menées. La première par la direction départementale de l'équipement ; la seconde par la commission communale de sécurité de la ville de Beauvais, qui ne purent que constater le pitoyable état des lieux.

L'administration a proposé diverses solutions de relogement à la direction départementale du travail : la réfection des bâtiments ou la construction de nouveaux locaux, mais rien jusqu'ici n'a abouti. La CFDT qualifie ces propositions de *« poudre aux yeux »*. *« La sécurité n'est-elle plus que pour les autres ? »*, demandent les employés en colère.

PHILIPPE LACOCHE.

● **Une fédération de maisons de chômeurs.** — Une assemblée constitutive d'une fédération nationale des maisons de chômeurs va avoir lieu à la maison des chômeurs de Paris, les mardi 5 et mercredi 6 novembre, annonce M. Michel Vergely, au nom d'un bureau national provisoire constitué, le 26 septembre, par les comités de chômeurs de neuf régions (Aquitaine, Bretagne, Centre, Charente, Franche-Comté, Nord, Normandie, Poitou et Ile-de-France). Ce bureau est né de divergences au sein du Syndicat des chômeurs avec le fondateur de celui-ci, M. Maurice Pagat, à propos du fonctionnement de l'organisation, de ses finances, de la création de « permanents », des structures de la maison des chômeurs de Paris, et de l'administration du château de Bais (Mayenne), qui doit être transformé en maison des chômeurs. Soixante délégués venus de dix-neuf régions doivent participer à cette assemblée, qui doit élaborer les statuts de la fédération et une *« plate-forme minimale »*, examiner la réformé de l'assurance-chômage et les mesures prises contre la précarité.

L'UCC-CFDT DEMANDE UN BILAN DU « CONTRAT DE CONFIANCE » DES CADRES

M. Daniel Croquette, secrétaire général de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT, vient d'écrire à M. Laurent Fabius pour demander à le rencontrer. Il souhaite que le premier ministre accepte de réaliser très rapidement un bilan d'ensemble du *« contrat de confiance »* lancé pour le personnel d'encadrement, avec toute une série de mesures pour cette catégorie, le 18 avril 1984 conformément au souhait du président de la République. M. Fabius étant directement en charge des problèmes de l'encadrement, M. Croquette lui demande de procéder à ce bilan et d'en examiner les éventuels prolongements.

M. Croquette pourrait également être reçu dans les prochaines semaines par M. Yvon Gattaz, président du CNPF, auprès duquel il avait sollicité une entrevue après sa conférence de presse du 25 septembre sur la *« participation active »* dans l'entreprise. Dans sa lettre à M. Gattaz, le secrétaire général de l'UCC-CFDT avait mis en avant quatre conditions à une meilleure participation dans l'entreprise : une *« participation effective »* des cadres à la préparation des décisions, afin de stimuler *« l'initiative, la créativité avec évidemment un droit à l'erreur »* ; la mise en œuvre d'une expression spécifique pour les cadres et la maîtrise ; *« une action continue pour une organisation du travail qualifiante »* ; la reconnaissance des différents acteurs de l'entreprise, ce qui suppose *« une règle du jeu satisfaisante »*, les directions devant être *« des interlocuteurs crédibles pour des partenaires qui doivent jouer pleinement leur rôle de propositions et de contre-pouvoir »*.

TRANSPORTS

Une auto-école « pirate » à Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. — « Votre permis code et conduite pour 990 F » : cette affiche, largement diffusée dans l'agglomération grenobloise ces dernières semaines, a suscité la colère des auto-écoles qui assure la formation des futurs candidats et qui réclament entre 2 000 et 4 000 F, quelquefois plus de 5 000 F, pour amener leurs élèves à l'examen du permis de conduire.

L'auto-école Darsant, créée il y a cinq mois par trois jeunes gens, propose deux formules de formation, l'une « classique » avec un moniteur agréé, l'autre avec un accompagnateur bénévole. La circulaire du 10 mars 1970 autorise, en effet, un membre de la famille ou un ami de l'apprenti automobiliste à lui transmettre l'art de la conduite, à condition que l'accompagnateur soit titulaire depuis plus d'un an du permis B, que le frein à main soit directement accessible et qu'une assurance spéciale couvre les risques encourus. La nouvelle auto-école grenobloise se propose de louer à l'élève au tarif de 60 F l'heure une voiture munie de doubles commandes. Son accompagnateur reçoit un dossier pédagogique confectionné à partir des cours de formation des moniteurs auto-école.

Cette dernière méthode introduite pour la première fois au sein de la profession est aussitôt apparue comme une menace à l'encontre des cent soixante-douze auto-écoles iséroises qui ont fait front contre les trois « jeunes loups », qualifiés de « casseurs » de la profession. Ils font l'objet, depuis plusieurs semaines, d'intimidations de la part de leurs concurrents qui n'hésitent pas, par exemple, à faire en pleine ville des « queues de poisson » aux apprentis pilotes de l'école Darsant, ou à manifester bruyamment lors de l'examen du permis de conduire des élèves de l'école dissidente.

Le préfet de l'Isère, saisi de ce dossier, vient de retirer l'agrément accordé à l'auto-école Darsant afin qu'elle se conforme aux règles de la profession qui interdisent notamment la cohabitation dans un même lieu de deux activités, l'une relevant du secteur artisanal, l'auto-école, et l'autre du secteur proprement commercial, la location de voitures.

Certains membres de la profession reconnaissent toutefois en privé que la « méthode Darsant » constitue une évolution inéluctable à laquelle les auto-écoles classiques ne pourront pas échapper. En effet, de plus en plus les apprentis conducteurs sont initiés par des membres de leur entourage afin de réduire le prix d'une formation coûteuse. Il y a quelques années, la formule des stages accélérés avait déjà ébranlé une profession qui, décidémment, semble avoir beaucoup de mal à accepter une transformation des ses méthodes d'enseignement.

C. F.

FIN DE LA GRÈVE CHEZ CONTINENTAL AIRLINES

Les pilotes de la compagnie aérienne américaine Continental Airlines viennent de battre le record de la plus longue grève jamais menée dans l'aviation, en mettant fin à deux ans d'arrêt de travail. Mille quatre cent cinquante pilotes s'étaient mis en grève le 1er octobre 1983, pour s'opposer au plan de diminution des salaires élaboré par la direction. Continental avait continué à fonctionner grâce aux non-grévistes, et le conflit semblait même lui avoir profité puisqu'elle a renoué avec le profit après six exercices déficitaires.

L'accord intervenu, le 31 octobre, entre la direction et le syndicat des pilotes prévoit que les grévistes pourront soit réintégrer le personnel de la compagnie avec leur ancienneté, soit toucher leurs indemnités de licenciement. En contrepartie, ils retirent leur demande de 2,1 milliards de dollars (16,8 milliards de francs) de dommages-intérêts.

AFFAIRES

ÉLECTRONIQUE

Philips donne la parole aux cartes routières

L'assistance à la navigation routière n'est plus un mythe ni une vue du futur. Elle existe et ça marche. Analogues aux systèmes employés en aéronautique pour guider par tous les temps et en toute sécurité les aéronefs, elle permettra demain aux automobilistes de rejoindre l'endroit préalablement choisi sans avoir à recourir aux cartes routières et aux plans de ville parfaitement incommodes. C'est la dernière prouesse de la fée électronique, prouesse encore au stade de l'enfance, mais que le groupe néerlandais Philips s'emploie à développer très vite et qu'il a présentée en première mondiale le 29 octobre à la presse.

De quoi s'agit-il ? Du mariage judicieux du disque compact (transformé en mémoire morte) et de l'informatique. Au premier revient la tâche, jusqu'alors impossible avec la bande magnétique, de stocker les informations — le technicien parle d'une mémoire de 5 gigabits, ce qui, en langage clair, correspond à l'accumulation de données contenues dans une pile de 15 mètres de hauteur de feuilles au format 21 × 27 — et surtout de les repérer presque instantanément en fonction des besoins.

A lui seul, il est ainsi capable d'emmagasiner toutes les cartes routières d'un pays entier comme la France et, en même temps, de mémoriser les détails du plan d'une ville comme Paris (0,04 % de la capacité de stockage). La charge de gérer cette masse de données est confiée à l'informatique. L'automobiliste n'a plus qu'à dès lors, formuler ses ordres en introduisant ses instructions dans la machine au moyen d'un clavier.

Il devra, dans l'ordre, introduire le disque compact dans l'appareil, fournir les coordonnées de son point de départ et de son point d'arrivée. A partir de là, la machine s'occupe de tout. L'ordinateur calcule le parcours le mieux adapté. Une carte s'imprime sur l'écran où le trajet à suivre est figuré en gras avec un repère mobile matérialisant le véhicule et se déplaçant avec lui. Suprême raffinement : une voix synthétique formule ses conseils (allez tout droit, prenez la première à gauche, la troisième à droite, etc.), suffisamment tôt pour permettre au conducteur d'anticiper.

Le cœur du système est, pour l'instant, constitué d'une boussole électronique sur laquelle l'ordinateur se recale pour ne pas perdre le nord. Ultérieurement, CARIN (prononcez Carine), puisque tel est le nom donné à ce nouvel équipement (pour Car Information and Navigation) sera équipé des moyens de capter des informations fournies par satellites, ces nouveaux radiophares de l'espace, pour la conservation de cap, ainsi que par diverses balises terrestres procurant des renseignements sur la circulation, l'état des routes, la météo, etc., dont l'installation en France fait notamment l'objet d'études entre la régie Renault et TDF dans le cadre du projet « Atlas ».

Philips travaille-t-il en liaison avec Billancourt ? *« Nous avons des lettres d'intention avec divers constructeurs »*, se borne à dire M. D. Bothof, directeur du marketing de la division « industries automobiles » de Philips. Avec CARIN, Philips ambitionne de prendre de vitesse tous ses concurrents (le groupe allemand Bosch, les Japonais), qui travaillent sur l'assistance routière.

Equipé d'un prototype, un véhicule sillonne déjà les rues d'Eindhoven, mais une expérience en vraie grandeur sera faite à Paris au début de 1986. Le lancement du produit est programmé pour la fin de 1987. D'ici là, Philips devra miniaturiser ce système, encore volumineux — pas de problème, assure-t-on à Eindhoven — et en abaisser le coût (près de 18 000 F).

Est-ce la fin des cartes et des guides, Michelin notamment ? Philips ne se pose pas en concurrent de la firme de Clermont-Ferrand, mais cette nouvelle et prometteuse application du disque compact pourrait bien, à l'horizon 2000, porter un coup sévère à une activité qui a fait la notoriété de Bibendum.

ANDRÉ DESSOT.

ENTREPRISES

Paribas crée une société américaine de courtage sur marchés à terme

Le groupe Paribas a créé une société de courtage chargée de négocier des contrats sur les marchés à terme de produits financiers et de matières premières. Baptisée Paribas Futures, cette société, filiale de Paribas North America, et dont le siège est à New-York, va s'intéresser, dans un premier temps, aux contrats pétroliers négociés sur l'une des places spécialisées, le New-York Mercantile Exchange. Première banque à se lancer dans ce type d'activité (montage des dossiers de financement des transactions pétrolières, conseil sur les couvertures de risques, mise en place de ces geranties par intervention sur les marchés à terme), Paribas Futures prendra appui sur le réseau international du groupe français en collaboration avec Paribas Suisse, qui a été la première banque à s'intéresser au financement des activités de négoce pétrolier. La Suisse est d'ailleurs l'un des grands centres internationaux de transactions sur le brut.

L'Abeille Paix Réassurances double son capital

Cette filiale de la Compagnie financière du groupe Victoire a décidé de doubler son capital pour le porter à 150 millions de francs afin de faire face aux exigences du marché international et d'être en mesure de profiter *« de la reprise qui semble s'annoncer après des années très difficiles »*, explique la compagnie. En 1984, celle-ci a réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs. Abeille Paix Réassurances qui pratique la réassurance au niveau international, va procéder à une incorporation de réserves à hauteur de 15 millions de francs et une émission de 60 millions de francs entièrement souscrite par le groupe.

Rallye reprend en partie les Coop de Bretagne

L'Union des coopérateurs de Bretagne (UCB), dont le siège se trouve à Lorient (Morbihan), vient d'accepter le plan de reprise partielle présenté par le groupe Rallye, dont le siège est à Brest (Finistère). Ce plan prévoit 270 suppressions d'emplois (que les organisations syndicales estiment à 400) sur les 850 salariés de l'UCB. Rallye reprendra à son compte les 79 millions de francs de dettes de l'UCB, investira 40 millions de francs et acquerra les 2 hypermarchés Rond-Point de Lorient et de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), ainsi que 8 supermarchés, un Maxicoop et 24 des 133 petits magasins du groupe. L'UCB, qui connaît des difficultés financières depuis 1977, avait déposé son bilan au début de 1982 et connu une restructuration sous la houlette des instances centrales coopératives. Les difficultés du groupe Coop expliquent les décisions actuelles. Le groupe Rallye emploie 7 500 salariés et réalise environ 7 milliards de francs de chiffre d'affaires.

M. Christian Pierret : le programme exposé par M. Giscard d'estaing est tout à fait irréaliste

Rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Christian Pierret nous fait part de ses observations à propos de l'entretien que nous a accordé M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Valéry Giscard d'Estaing estime, tout d'abord, à 200 milliards de francs le montant « réel » du déficit budgétaire pour 1986. Il reprend ainsi le chiffre avancé par M. Raymond Barre dont les experts s'évertuent, année après année, à reconstruire le budget selon la structure de la loi de finances pour 1980. Mais il souligne, dans le même temps, – et sur ce point, je suis parfaitement d'accord avec lui – que la comparaison des *« budgets à définition constante n'a plus beaucoup de sens »*.

L'ancien président de la République n'apporte de précisions ni sur le montant de la réduction du déficit budgétaire qu'il souhaite, ni sur les moyens qui devraient être mis en œuvre pour atteindre cet objectif. Il se contente d'appeler de ses vœux un *« freinage de la dépense suffisamment vigoureux pour que la modération de la recette »*, qu'il préconise par ailleurs, *« soit compatible avec une diminution du déficit »*. Il estime, en outre, qu'il faudrait concentrer l'effort d'économies sur les dépenses d'intervention. Il reconnaît ainsi, implicitement, que près de 70 % des dépenses de l'Etat sont pratiquement incompressibles à court terme.

En effet, les dépenses d'intervention économique et sociale représentent environ 31 % du total des dépenses du budget de l'Etat en 1986. Mais il serait honnête de rappeler que certaines de ces dépenses ne peuvent être diminuées de façon massive dans l'immédiat : il en est ainsi des dépenses de bonification, dont la décrue n'est qu'amorcée en 1986, et qui s'élèvent à environ 40 milliards de F.

Je crois qu'il faut également faire savoir que, parmi les dépenses d'intervention, figurent les concours de l'Etat à la protection sociale, soit 82 milliards de francs dont 22 milliards de francs pour le Fonds national de solidarité et 14 milliards de francs pour l'allocation aux adultes handicapés. Enfin, les dépenses d'intervention comprennent les crédits liés à la politique de l'emploi pour un montant d'environ 40 milliards de francs. Il serait du plus grand intérêt de connaître celles de ces dépenses que M. Valéry Giscard d'Estaing souhaite amputer.

J'ajoute que, lors de son intervention devant l'Assemblée nationale sur le projet de budget pour 1986, l'ancien président de la République avait formulé des propositions qui conduisaient à une réduction du déficit budgétaire de 100 milliards de francs sur deux ans. Si l'on reprend cette hypothèse chiffrée, il faudrait, pour atteindre le résultat annoncé, réduire de près de 20 % les dépenses d'intervention que je viens d'évoquer. Encore faut-il souligner que M. Valéry Giscard d'Estaing considère, par ailleurs, que *« les dépenses d'équipement ont été ramenées à l'étiage minimum »*. Il apparaît donc clairement que le programme exposé par votre interlocuteur, empreint d'un flou certain, est tout à fait irréaliste.

Je relève également que M. Valéry Giscard d'Estaing considère que le fait que l'Etat se porte preneur *« de 150 milliards de francs d'épargne pour financer son déficit est incompatible avec le maintien de la confiance des pays étrangers »*. J'observe, cependant, que l'Etat français vient de renégocier et de réduire, dans des conditions extrêmement favorables, sa dette extérieure. J'ajoute que, selon les chiffres fournis par l'OCDE, le montant de la dette des administrations publiques rapportées au produit intérieur brut est, en France, l'un des plus faibles de tous les pays industrialisés. Enfin, lorsque l'ancien chef de l'Etat évoque *« l'effet d'éviction du secteur concurrentiel »* du marché financier dû au financement par l'Etat du déficit budgétaire, je pense qu'il peut être utile de rappeler que, toujours selon l'OCDE, le taux de prélèvement de l'épargne privée par le secteur public est, en France, inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE et à celle des pays de la CEE.

EN BOURSE

Bolloré : l'ultra-mince au second marché de Paris

« Very, very small is beautiful », tel semble être le nouvel adage de Bolloré Technologies, cette entreprise familiale qui occupe dans son secteur – les composants pour condensateurs (films de polypropylène, produits métallisés, papiers spéciaux et électrolytiques) – le premier rang mondial, et qui fait son entrée le 5 novembre au second marché de la Bourse de Paris.

Le tout petit, l'ultra-mince (de 5 à 20 microns), c'est en effet la spécialité de cette société, fondée en Bretagne en 1822, et qui a su s'adapter à l'évolution de ses secteurs traditionnels (le papier à cigarettes en butte à la campagne anti-tabac, le papier carbone détrôné par la photocopieuse, et ... le papier bible, dont la chute a accompagné celle de la soutane). Les papeteries Bolloré et la forêt de Brocéliande, c'est déjà une bien vieille – mais fort belle – histoire. A présent, Bolloré Technologies ne réalise plus que 10 % de son chiffre d'affaires (480 millions de francs en 1984) dans le papier ; encore ne s'agit-il essentiellement que de papier statique ou destiné à des condensateurs électrolytiques.

Pour le reste, la société, qui détient 30 % du marché mondial des composants pour condensateurs (accumulant et restituant la chaleur), réalise le dernier tiers dans les produits pour emballages sépciaux tels que les sachets à thé, les filtres pour cigarettes, les films d'emballages... Outre son incontestable avance technologique, acquise au prix de coûteux investissements (une centaine de millions en cinq années), qui ont permis, à partir de 1981-1982, le véritable essor de l'entreprise de Quimper, la principale caractéristique est sa très forte position exportatrice (90 % de la production). Présente dans une centaine de pays, elle a créé deux usines aux Etats-Unis sous forme de filiales locales (Bolloré Inc et Bolmet Inc) et une au Japon (Bolloré K. K.). La firme détient enfin une participation indirecte importante dans Job, le fabricant de papier à cigarettes, producteur unique de cigarettes pour toute l'Afrique francophone.

Animée par un jeune président de trente-trois ans, M. Vincent Bolloré, cette société, qui emploie 850 personnes, dont plus d'une centaine aux Etats-Unis, a été baptisée meilleur accord « salariat-patronat » lors du dernier magazine économique d'Antenne 2, « Actions », par un jury composé de MM. Michel Delebarre, ministre du travail, Yvon Gattaz, président du CNPF, et Louis Viannet, secrétaire de la CGT.

Elle prévoit de réaliser cette année un chiffre d'affaires voisin de 550 millions de francs et un bénéfice net de 38 millions (contre 28 millions en 1984). Ses actions seront introduites au prix d'offre minimum de 235 F (soit douze fois le bénéfice net estimé pour 1985), sous l'égide de Lazard Frères et Cie, de la BNP, de la Compagnie financière (Edmond de Rothschild) et de la charge d'agents de change J.-C. Melendès. La part mise à la disposition du public portera sur 15,2 % du capital et 12,6 % après conversion d'obligations.

S. M.

« Ne soyez pas menteur... »

(Suite de la première page.)

La force de ces constatations élargissait le cercle de ceux qui avaient toujours bataillé contre l'omnipotence de l'Etat. La gauche récupérait pour les besoins de sa gestion une partie des remèdes libéraux, pendant que l'opposition, obligée de renchérir, sortait des cartons les propositions qu'elle n'avait jamais osé appliquer du temps où elle était au pouvoir. Car c'est bien là que se noue aujourd'hui ce que d'aucuns appelleraient la confusion des langues, et d'autres les voies vers le consensus. La gauche, inutile d'insister, a vécu son « chemin de Damas » en 1982-1983, et depuis, comme beaucoup de néophytes, s'est empressée de jouer avec les mécanismes libéraux, parfois plus hardiment que la droite, qu'il s'agisse de la désindexation, de la déréglementation financière et bancaire, de la baisse des prélèvements obligatoires, de l'entrée de capitaux privés dans des firmes nationalisées, de la libération des prix des carburants.

Mais qui pourrait oublier que la droite n'appliquait en rien – ou presque – les recettes libérales lorsqu'elle était au pouvoir ? Pour ne prendre qu'un exemple, celui de la politique industrielle, on vivait alors dans un paysage constellé de comités et de fonds marquant l'emprise de l'Etat tentaculaire. Quatre ou cinq furent créés entre 1975 et 1979 alors qu'existaient déjà l'ANVAR, pour valoriser la recherche, la DATAR et le Fonds de développement économique et social (FDES).

Les libéraux, qui n'ont pas plus de bonnes recettes que les socialistes d'aujourd'hui pour faire tourner efficacement la machine économique, doivent donc balayer devant leur porte s'ils veulent être crus dans la campagne idéologique qu'ils lancent essentiellement pour des motifs électoraux.

Crédibilité

La question de la crédibilité est centrale aujourd'hui. L'opinion est beaucoup plus mûre qu'il y a quelques années. Déjà elle avait compris, au temps de la campagne de la gauche pour les nationalisations, que ce n'était pas là une « pierre d'angle » de la nouvelle construction. De même ne voit-elle pas motif à s'enflammer pour les dénationalisations : elle sait fort bien que l'important n'est pas de savoir qui est le propriétaire des plus beaux fleurons des banques ou des industries financières, mais qui est le meilleur gestionnaire. Il ne suffit pas d'être une firme privée pour faire des bénéfices et créer des emplois.

Secouons donc tous les slogans qui fleurissent, gonflés de vent dans les joutes ouvertes pour la conquête du pouvoir. Que de déchets dans le face-à-face Fabius-Chirac ! La droite et la gauche existent, on les rencontre dans le fin fond des mentalités françaises au moins depuis deux siècles et l'on ne voit pas par quel miracle, au reste peu souhaitable, ces sensibilités se dissiperaient dans on ne sait quel nirvana de l'an 2000.

Mais il est aussi vrai qu'on assiste pour nombre de raisons (mondialisation de l'économie, complexité des régulations, massification des opinions publiques) à une convergence des *pratiques* de politique économique. On le constate non seulement à l'intérieur d'un pays, entre la majorité et l'opposition, mais entre les nations. Depuis quelques années, tous les grands pays cherchent par exemple à contracter les dépenses publiques.

Aux Etats-Unis, les aides fédérales aux collectivités locales et aux personnes défavorisées ont été réduites de 20 % de 1981 à 1985. En Grande-Bretagne, le nombre des fonctionnaires a diminué de 15 % de 1979 à 1984 ; en Allemagne fédérale, les dépenses publiques au titre de l'aide sociale, les prestations familiales et les allocations-chômage auront été réduites de 15 % en monnaie constante de 1983 à 1985 ; au Japon, les dépenses d'intervention économique auront diminué de 15 % en monnaie constante de 1981 à 1985 (2).

On ne peut dire que l'effort ait été aussi considérable en France ni sur les prélèvements obligatoires ni sur le déficit public du fait du « coup de fièvre » de 1981-1982 long à guérir. Mais le courant va dans le même sens.

Il faut plus que jamais avoir des chiffres dans la tête pour empêcher les débordements démagogiques d'avant-élections. Ce n'est pas drôle mais c'est indispensable. La phrase de Jacques Rueff – *« Soyez libéraux, soyez socialistes, mais ne soyez pas menteurs »* – prend aujourd'hui tout son sel. Ainsi purifiés, les responsables des partis pourraient, chacun selon ses options, inviter les citoyens à se prononcer sur la grande question du jour : comment l'Etat peut-il assumer son rôle de gardien des règles du jeu économique et social en même temps que sa fonction d'impulsion, sans succomber à la tentation du pouvoir bureaucratique ?

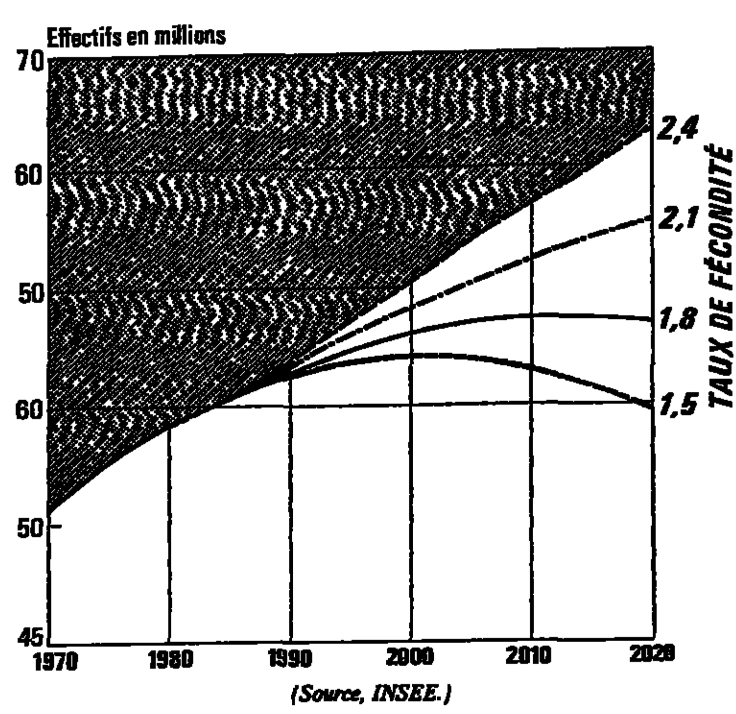
PIERRE DROUIN.

● **De petits commerçants ouvrent le dimanche.** – A Valence (Drôme), soixante-cinq des soixantes-dix commerçants de la galerie commerçante de l'hypermarché « Rond-Point » ont ouvert leurs boutiques dimanche 3 novembre. L'opération menée avec une action publicitaire importante et accompagnée d'une brocante, était destinée à faire pièce à l'ouverture de magasins de grande surface dans la région. L'Intermarché de Montélimar a, ainsi, ouvert le 3 novembre pour le troisième dimanche de suite. Les petits commerçants comptent ouvrir tous les dimanches de novembre.

DÉMOGRAPHIE

LA FRANCE APRES L'AN 2000

Un vieillissement inexorable selon les prévisions de l'INSEE



(Source, INSEE.)

Que sera la population de la France au début du troisième millénaire ? L'INSE vient de publier ses projections en prolongeant l'évolution de la mortalité (ce qui amène en 2000 à une espérance de vie de 73,1 ans pour les hommes et de 81,5 pour les femmes) et selon plusieurs hypothèses de fécondité : chute à 1,5 enfant par femme (taux actuel en Italie) ; maintien au taux français actuel de 1,8 ; remontée au taux de renouvellement des générations,soit 2.1 ; remontée (très improbable) à 2,4.

Dans toutes les hypothèses envisagées, le nombre d'habitants est supérieur aux 55 millions actuels. Il varie de 56,7 millions à 60,2 millions selon l'évolution de la fécondité. Les prévision s'écartent à plus long terme : de 55 millions à 66,3 millions en 2020. Mais ce n'est qu'à cette date que la population commencerait à baisser, et seulement dans l'hypothèse la plus pessimiste.

Dans tous les cas, la France vieillira : le nombre des plus de 60 ans passera de 10 millions en 1985 à 12 millions environ en 2000. L'augmentation s'accélérera à partir de 2007 pour dépasser les 15 millions en 2020, avec l'arrivée à cet âge de la génération du « baby-boom » de 1946. La part des 60 ans et plus dans la population passera de 18 % en 1985 à une proportion allant de 19,6 % à 20,8 %, selon l'évolution de la fécondité, de 23 % à 27,8 % en 2020. Le nombre des 85 ans et plus passera de 700000 en 1985 à plus de 1 million en 2000 et , 1,4 million en 2020.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EURAFRANCE

Le conseil d'administration d'Eurafrance, réuni le 30 octobre 1985 sous la présidence de M. Michel David-Weill, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 18 décembre 1985.

Ces comptes font ressortir un résultat net courant après impôt de 62,91 millions de francs contre 68,88 millions de francs pour le précédent exercice. A ce résultat courant s'ajoute un résultat exceptionnel de 3,53 millions de francs contre 454,62 millions de francs pour l'exercice précédent ; ce montant s'expliquait par les plus-values réalisées sur les cessions d'actions SOVAC intervenues en 1983-1984.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire un dividende global par action de 35,25 F dont 11,75 F d'avoir fiscal, contre 33,75 F dont 11,25 F d'avoir fiscal pour l'exercice précédent.



CAMPENON BERNARD

Après avoir participé à la phase d'études, CAMPENON BERNARD est entré, en octobre 1985, dans le Groupement de constructeurs du projet EUROROUTE qui remettra une offre, fin octobre, pour la réalisation de la liaison TRANSMANCHE.

INTERTECHNIQUE

ACTIVITÉS COMMERCIALES AU 30 SEPTEMBRE 1985

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Intertechnique s'est élevé à 760,7 MF contre 580,9 MF au 30 septembre 1984 (plus 31 %), le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 932,1 MF contre 739,3 MF (plus 26 %), le carnet de commandes consolidé est de 1 005,0 MF.

Pour la société Intertechnique et ses filiales dans le domaine de l'aérospatiale et des systèmes, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 358,9 MF contre 315,0 MF (plus 14 %), le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 428,2 MF contre 341,4 MF (plus 25 %), le carnet de commandes consolidé est de 683,4 MF.

Pour la société In-Informatique et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 401,8 MF contre 265,9 MF (plus 51 %), le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 503,9 MF contre 397,9 MF (27 %), le carnet de commandes consolidé est de 321,6 MF.

Situation du Crédit Lyonnais au 1er octobre 1985

La situation au 1er octobre 1985 s'établit à 744 333 millions contre 732 074 millions au 3 septembre 1985.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 39 779 millions de francs et les comptes d'Institutions Financières à 264 654 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 259 464 millions de francs.

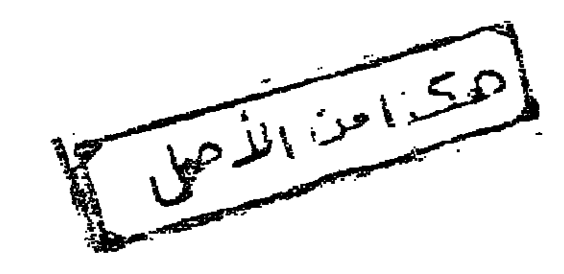
A l'actif, les comptes d'Institutions Financières s'élèvent à 277 010 millions de francs, les Crédits à la clientèle à 262 120 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 33 648 millions de francs.

Europartenaires : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

CREDIT LYONNAIS
LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 24 octobre
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	415 588
dont :	
Or	246 370
Disponibilités à vue à l'étranger	87 720
ECU	66 899
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 375
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	31 242
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	153 974
dont :	
Effets escomptés	80 668
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 613
5) DIVERS	10 026
Total	689 224

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	203 832
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 377
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	24 567
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	81 838
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	18 613
5) ECU A LIVRER AU FECOM	66 899
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	8 727
Total	689 224

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	25 oct.	31 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	119,2	121,1
Valeurs industrielles	107,4	109,2
Valeurs étrangères	93,5	94,3
Pétroles-Énergie	88,9	91,4
Chimie	114,9	118,7
Métallurgie, mécanique	128,2	131,3
Électricité, électronique	121,1	123,6
Bâtiment et matériaux	129,9	133,2
Ind. de consommation non alimentaire	99,9	101,5
Agro-alimentaire	96,8	97,4
Distribution	118,6	121,2
Transports, loisirs, services	116,4	118,1
Assurances	198,5	198,7
Crédit banque	128,8	131,8
Sicomi	114	114,1
Immobilier et foncier	128,3	128,5
Investissement et portefeuille	169,7	173,8
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	103,4	103,6
Emprunts d'État	102,8	103
Emprunts garantis et assimilés	103,7	104
Sociétés	103,1	103,3
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1 891,9	1 891,6
Valeurs étrangères	2 954,6	2 979,8
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	268,6	272,8
Valeurs étrangères	399,7	403,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	113,6	113,8
Emprunt d'État	113,1	113,4
Emprunts garantis et assimilés	113,6	113,9
Sociétés	114,5	114,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	217,2	221
Produits de base	160,7	163,9
Construction	154,3	158,2
Biens d'équipement	218,7	221,7
Biens de consom. durables	211	213,5
Biens de consom. non durables	266,8	273,7
Biens de consom. alimentaires	238,2	239,5
Services	195,1	197,9
Sociétés financières	327,5	333,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	215	217,7
Valeurs industrielles	200,4	204,1
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	186,1	190,2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

TÉLÉMÉCANIQUE : MAINTIEN DU DIVIDENDE SUR UN CAPITAL AUGMENTÉ. – Compte tenu des résultats au 30 juin dernier (*un bénéfice de* 69,44 millions de francs, contre 49,89 millions en juin 1984, pour la société mère et un bénéfice net consolidé de 96,88 millions, contre 84,13 millions), Télémécanique envisage la possibilité du maintien du dividende total de 52,50 F par action sur un capital augmenté de 25 %. Dans le même temps, le chiffre d'affaires de la société mère, avec 1,07 milliard de francs, est en progression de 14,4 %, et celui du groupe, avec 2,99 milliards, de 20,9 %. L'intégration d'ICD Gould pour les quatre mois d'activité au sein du groupe et le retrait de la société Ferraz de la consolidation rendent nécessaire une comparaison à périmètre homogène, qui indique une progression *pour le groupe de 16 % sur le semestre.* Ce taux de 16 % devrait être maintenu pour l'ensemble de l'exercice 1985, estime la société.

LÉGÈRE PROGRESSION DES ENCOURS DE SICAV COURT TERME. – L'encours total des SICAV court terme a augmenté de 2,5 milliards de francs (1 %) fin octobre, pour s'établir à 210,1 milliards, selon les statistiques fournies par la société TGF (Techniques de gestion financière). Ce montant représente un accroissement de 75,8 milliards (56 %) en un an.

REVLON INC NE S'OPPOSE PLUS A L'OFFRE DE PANTRY PRIDE. – Le conseil d'administration et la direction de Revlon Inc. ont annoncé qu'ils ne s'opposaient plus à ce que les titres de la société soient acquis par Pantry Pride. Parallèlement, cette dernière, qui gagne ainsi la bataille engagée pour prendre le contrôle du fabricant américain de cosmétiques, vient d'annoncer une perte nette de 7,8 millions de dollars pour l'ensemble de son exercice fiscal, contre un bénéfice net de 9,9 millions l'année précédente.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	30 oct.
Valeurs françaises	117
Valeurs étrangères	94,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 oct.	31 oct.
Indice général	219,4	221

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 novembre .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 oct.	1er nov.
1 dollar (en yens)	211,40	clos

BOURSE DE PARIS Comptant 31 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 65	0 255
5 %	47 10	3 740
3 % amort. 45-54	....	0 756
Emp. 7 % 1973	8100	..
Emp. 8,80 % 77	122 65	3 908
9,80 % 78/93	97 35	3 007
8,80 % 78/86	99 15	7 812
10,80 % 79/94	100 20	1 716
13,25 % 80/90	106 60	6 482
13,80 % 80/87	106 33	0 605
13,80 % 81/89	108 50	10 954
16,75 % 81/87	110 75	2 386
16,20 % 82/90	117 85	12 980
16 % juin 82	118 60	6 356
E.D.F. 7,8 % 61	147 70	11 890
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 80	5 578
Ch. France 3 %	165 50	..
CNB Bques janv. 82	101 53	3 731
CNB Paribas	102 85	3 731
CNB Suez	102 80	3 731
CNI janv. 82	101 55	3 731

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	145	145
A.G.F. (St Cent.)	4500	4320
Amrep	32 40	27 o
André Roudière	230	230
Applic. Hydraul.	380	390
Arbel	70	70
Artois	1295	1294
Avenir Publicité	1070	1060
Bain C. Monaco	487	499
Banque Hypoth. Eur.	377	374
B.G.L.	275	275
Blanzy-Ouest	400	416
B.N.P. Intercontin.	158	155
Bénédictine	3110	3110
Bon-Marché	380	378
Calif	585	580
Cambodge	281 70	....
C.A.M.E.	154	157
Campenon Bern.	165	165
Carbone-Lorraine	320	330
Caves Roquefort	1280	1280
C.E.G.Frig.	462	460
C.E.M.	52 80	52
Centen. Blanzy	800	876
Centrest (Ny)	120 60	120
Cerabati	40	40
C.F.C.	240	249 80
C.F.S.	605	....
C.G.V.	294	294
Chambon (M.)	420	421
Chambourcy (M.)	1016	1067
Champex (Ny)	137	139
C.I. Maritime	515	516
Citram (B)	182	182
Clause	711	706
Cofradel (Ly)	532	532
Cogifi	340	334 50
Comiphos	225	223
Comp. Lyon-Alem.	320	320
Concorde (La)	716	716
C.M.P.	9 35	9
Crédit (C.F.B.)	289	288 50
Créd. Gén. Ind.	630	630
Cr. Universel (Cie)	600	578
Crédital	145	145 10
Darblay S.A.	384	370
Darty Act. d. p.	1300	1300
De Dietrich	805	815
Degremont	1 12	....
Delalande S.A.	800	800
Delmas-Vieljeux (Fin.)	805	805
Didot-Bottin	510	530
Drag. Trav. Pub.	90	87 10
Duc-Lamothe	135	135
Eaux Bass. Vichy	1470	1480
Eaux Vittel	1115	....
Economats Centre	525	515
Electro-Banque	316	327 80
Electro-Financ.	594	594
Elf-Antargaz	275	280
E.L.M. Leblanc	340	340
Ennelli-Bretagne	178	175
Entrepôts Paris	430	430
Epargne (B)	1260	1183
Escaut-Meuse	824	840
Europ. Accumul.	59 60	59 60
Eternit	1300	1296
Exor	2085	2090
Finalens	181 50	175
FIPP	219	210 20 o
Fnac	504	504
Foncière (Cie)	362	370
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2470	2520
Foncina	330	330
Forges Strasbourg	300	300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	1080	1080
Fougerolle	95 50	93 85
France I.A.R.D.	339 60	344 20
France (La)	3250	3250
From. Paul Renard	517	510
GAN	6000	5760
Gaumont	605	605
Gaz et Eaux	1750	1780
Gerry S.A.	450	450
Gér. Arm. Hold.	93	94 80
Gévelot	320	333
Gr. Fin. Constr.	325	325
Gds Moul. Paris	435	430
Groupe Victoire	1940	1870
G. Transp. Ind.	190	192
H.G.P.	14510	15000
Hydroc. St-Denis	130	130
Immindo S.A.	344	343
Immivest	253	251
Immobail	448	436
Immobanque	687	687
Immob. Marseille	5060	5100
Immofice	439	440
Industrielle Cie	1728	1750
Invest. (Sté Cent.)	1238	1240
Jaeger	155	155
Lafitte-Bail	419	425
Lambert Frères	60 80	60
La Brosse-Dupont	410	415
Lille-Bonnières	353 80	360
Locabail Immob	769	765
Loca-Expansion	283	287
Locafinancière	390	390
Locatel	284 70	284 50
Lordex (Ny)	145	146
Louvre	1488	1498
Machines Bull	50	50
Magasins Uniprix	138	138
Magnant S.A.	83 10	....
Maritimes Part.	217	....
M. H.	87	90
Métal Déployé	355	360
Moro	135	131
Navel Worms	142 80	....
Navig. (Nat. de)	100 50	101 50
Nicolas	421	....
OPB Paribas	209 80	205
Optorg	135	135
Origny-Desvroise	170	170
Palais Nouveauté	448	435
Paris France	213 20	215
Paris-Orléans	200	203
Part. Fin. Gest. Im.	927	918
Pathé-Cinéma	194	....
Pechiney (cert. inv.)	219	218 50
Piles Wonder	870	866
Piper-Heidsieck	521	521
P.L.M.	151	149
Porcher	193 90	188
Providence S.A.	868	831
Publicis	1680	1690
Raff. Souf. R.	136	133 50
Révillon	396	402
Rhône-Poul. (c. inv.)	318	319
Ricqlès-Zan	140	135
Rochefortaise S.A.	269 80	269 80
Rochette-Cenpa	33 50	....
Rosario (Fin.)	216 60	....
Rougier et Fils	82 40	81 30
Sacer	60 30	....
Sactor	26 30	26
SAFAA	264	264
Safic-Alcan	368	370
SAFT	1019	1060
Saunier-Duval	24 50	23
Salins du Midi	335	338
Santa-Fé	144	145
Satam	159	161
Savoisienne (M)	116 50	....
SCAC	240	241
Senelle Maubeuge	430	447 20
S.E.P. (M)	177	170 o
Serv. Equip. Véh.	32 50	33
Sicli	54	54
Sicotel	368	368
Sintra-Alcatel	680	....
Sinvim	183 60	189
Siph (Plant. Hévéas)	259	259
SMAC Acieroïd	78 70	73 20
Sté Générale (c. inv.)	749	746
Sofal financière	952	935
Soffo	232	233
Soficomi	640	641
S.O.F.I.P. (M)	90 10	....
Sofragi	820	820
Soudure Autog.	214 50	218
Sovabail	731	733
Speichim	119 20	117
S.P.I.	510	510
Spie Batignolles	239	239
Suez (Fin. de)-C.I.P.	735	735
Stemi	456 50	458
Taittinger	1645	1645
Testut-Aequitas	560	570

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner S.M.D.	402	402
Ugimo	333 50	....
Unibail	760	761
Unidel	135 50	....
U.A.P.	6300	6050
Un. Imm. France	397	....
Un. Ind. Crédit	940	940
Usinor	5 75	6 20
U.T.A.	1150	1120
Vicat	347 20	347 20
Virax	97 40	101 50 d
Waterman S.A.	370	368
Brass. du Maroc	164	151
Étrangères		
A.E.G.	865	786
Akzo	339	334
Alcan Alum	182 10	....
Algemene Bank	1420	1437
Allied Corp.	338	355
American Brands	454	454
Am. Petrofina	390	....
Arbed	292	470 d
Asturienne Mines	125	....
Bco Pop Espanol	93	93
Banque Ottomane	855	....
B. Régl. Internat.	27000	27000
Br. Lambert	361	397
Canadian-Pacific	94 45	95
Commerzbank	819	849
Dart. and Kraft	310	320
De Beers (port.)	32 20	....
Dow Chemical	290	288
Dresdner Bank	1039	1030
Gén. Belgique	358	360
Gevaert	680	....
Glaxo	167	....
Goodyear	215 10	....
Grace and Co	304	....
Gulf Oil Canada	115	115
Honeywell Inc.	465	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Hoogovens	155	....
I. C. Industries	280	283
I.H.C. Caland N.V.	74	70 20
Inc. Min. Chem	305	....
Johannesburg	580	515
Kubota	14 40	14 40
Latonia	234	238
Mannesmann	799	820
Midland Bank Plc	48	48 50
Minerals-Ressourc.	52 60	52 10
Noranda	82 85	82
Olivetti	25 85	25 10
Pakhoed Holding	190	193
Pfizer Inc.	388	375
Procter Gamble	480	500
Ricoh Cy Ltd	39	40
Rolinco	187	188 20
Robeco	207 60	208 20
Rodamco	364 50	370
Shell fr. (port.)	79 40	....
S.K.F. Aktiebolag	250	246
Sperry Rand	388	393 50
Steel Cy of Can.	114	....
Stilfontein	47 50	....
Swedish Match	214	....
Tenneco	303	299 30
Thorn EMI	42	40 10
Thyssen c. 1 000	400	460 d
Toray indust. inc	19 65	19 50
Vieille Montagne	1065	1055
Wagons-Lits	600	620
West Rand	24	20 50 o
SECOND MARCHÉ		
Paternelle-R.D.	2580	....
BAFIP	630	630
Belfond	126	126
B.I.P.	594	598
Calberson	301	303
Cardif	745	749

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cap Gemini Sogeti	1034	1034
C.D.M.E.	893	893
C. Equip. Elect.	256	256
C. Occid. Forestière	129 50	130
Dafsa	229	229
Dauphin O.T.A.	1580	1585
Devanlay	630	630
Deville	705	705
Elect. S. Dassault	790	794
Filipacchi	500	500
Guy Degrenne	719	715
Merlin Immobilier	360	368
Métallurg. Minière	240	241
M.M.B	312	316
Navale-Delmas	410	412
Om. Gest. Fin.	321	325
Petit Bateau	282	283
Petrofigaz	720	720
Pochet	1720	1715
Poron	285	285
Rezel	535	539
St-Gobain Emballage	785	783
S.C.G.P.M.	178	178
S.E.P.	780	786
Sofibus	230	233
Sovac	904	920
Valeurs de France	260 30	260
Hors-cote		
Cochery	51 80	51 80
Coparex	500	502
Hydro-Energie	285	275
Roranto N.V.	124 20	124 10
S.P.R.	135	140
Thann et Mulhouse	559	205 o
Ufimex	350	....
Union Brasseries	138	138 20

SICAV 31/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	514 67	602 31
Actions France	310 36	296 29
Actions-Investiss.	270 64	258 37
Actions sélectives	439 01	419 10
Aedificandi	492 73	470 39
A.G.F. 5000	352 12	339 15
Agfimo	494 60	472 17
A.G.F. Interfonds	375 92	358 87
Altefi	210 33	200 79 ◆
A.L.T.O.	189 58	180 99
Amérique Gestion	381 27	363 98
Argonautes	273 75	261 34 ◆
Assoc. St-Honoré	13059 35	12994 38
Associc	23940 93	23940 93
Bourse-Investiss.	340 49	325 05
Bred Associations	2442 43	2436 12
Capital Plus	1479 64	1479 64
Columbia (ex W.I.)	691 19	659 86
Convertimmo	292 25	281 01
Cortal court terme	10995 93	10995 93 ◆
Cortexa	867 10	827 78
Credinter	364 45	347 92
Croiss. Immobil.	454 89	434 26
[illegible]	12683 17	12683 17 ◆
Drouot-France	422 12	402 98 ◆
Drouot-Investiss.	782 52	747 04 ◆
Drouot-Sécurité	204 16	194 90 ◆
Drouot-Sélection	117 80	112 46 ◆
Ecusic	1025 76	1010 60
Eficoop Sicav	10335 48	10309 71
Energie	228 98	218 60
Eparcic	80340 09	80219 64
Eparcourt Sicav	7208 44	7190 46
Epargne Associations	23953 59	23881 94
Epargne-Capital	6760 28	6693 33
Epargne-Croiss.	1269 81	1212 23
Epargne-Industr.	487 71	465 59
Epargne-Inter	561 19	535 74
Epargne-Long-Terme	1269 43	1211 87
Epargne-Oblig.	187 50	179 ◆
Epargne-Unie	899 80	869
Epargne-Valeur	343 87	328 28
Eparoblig	1223 75	1221 31
Eurosic	8355 09	7976 21
Euro-Croissance	430 49	410 97
Europe Investiss.	1342 31	1281 44 ◆
Financière Plus	22451 68	22229 39
Foncier Investiss.	846 47	808 09
Foncival	204 83	195 54
France-Garantie	289 19	288 61
France-Investiss.	442 99	422 90
France-Net	117	114 37
France-Obligations	399 21	396 28
Francic	268 83	256 81
Fructidor	225 43	222 10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	512 44	489 20
Fructivar	680 99	679 29
Fructi-Première	11368 37	11200 36
Gestilion	57716 13	57671 20
Gestion Associations	116 42	113 58
Gestion Mobilière	561 61	536 14
Gest. Rendement	466 05	444 92
Gest. Sél. France	500 44	477 75
Haussmann Associat.	59159 89	59159 89
Haussmann court terme	58910 45	58910 45
Haussmann-Epargne	1155 39	1155 39
Haussmann Obligations	58041 18	58041 18
Haussmann Obligation	1334 57	1274 05
Horizon	919 63	892 84
I.M.S.I.	470 16	448 84
Indo-Suez Valeurs	602 39	575 06
Ind. françaises	13072	12815 69
Interoblig.	10061 11	9674 14
Intersélect France	327 42	312 57
Intervaleurs Indust.	424 29	405 05
Invest. net	12823 33	12797 73
Invest. Obligataire	16174 39	15144 10
Invest. Placements	868 29	828 92
Japacic	113 71	108 55
Laffitte-crt-terme	119137 97	119137 97
Laffitte-Expansion	648 45	619 06
Laffitte-France	238 30	227 49
Laffitte-Japon	223 97	213 81
Laffitte-Oblig.	147 71	141 01
Laffitte-Placements	116530 95	116414 54
Laffitte-Rend.	195 43	186 57
Laffitte-Tokyo	926 47	884 48
Lion-Associations	11783 29	11783 29
Lion-Institutionnels	25516 60	23467 56
Liorplus	62762 53	62141 12
Livret portefeuille	483 41	469 33
Mondiale Investissem.	362 85	346 40
Monecic	54523 99	54523 99
Multi-Obligations	434 95	415 18
Mutuelle Unie Sél.	119 20	113 79 c
Natio.-Assoc.	5978 16	5967 23
Natio.-Epargne	13204 75	13074 01
Natio.-Inter.	922 64	880 80 ◆
Natio.-Obligations	469 24	447 98 c
Natio.-Patrimoine	1065 35	1031
Natio.-Placements	64067 63	64057 63
Natio.-Valeurs	543 57	518 92
Nord-Sud Développ.	1065 09	1092 98
Oblicoop Sicav	1231 82	1207 67
Oblilion	1148 36	1096 29
Orient-Gestion	111 38	106 33
Pareurope	639 32	610 33
Paribas Epargne	13772 47	13717 80
Paribas Gestion	509 61	485 55
Parnasse-Valor	1041 78	1040 74

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine-Retraite	1403 48	1375 94
Phenix Placements	247 44	246 21
Pierre Investiss.	540 44	515 93 ◆
Placement crt-terme	61677 61	61877 51
P.M.E. St-Honoré	299 37	285 79
Priv'Association	21038 20	21038 20
Province Investiss.	350 65	334 94
Rentacic	150 76	148 53
Revenus Trimestriels	5524 34	5469 64
Revenu Vert	1051 94	1051 93
St-Honoré Bio-aliment.	519 47	495 91
St-Honoré Pacifique	379 51	362 30
St-Honoré Réel	10652 49	10559 48
St-Honoré Rendement	11818 26	11759 48
St-Honoré Technol.	604 39	576 96
Sécuricic	10397 17	10386 78
Sécur. Mobilière	415 85	336 99
Sél. court terme	11918 57	11827 86
Sélec. Mobil. Div.	351 47	335 53
Sélection-Rendem.	170 13	171 83
Sélect. Val. Franç.	230 74	220 28
Sicasden (Casden EP)	889 48	879 29
Sicav A.G.F. ECU	1029 52	1014 31
Sicav-Associations	1261 86	1259 34
S.F.I. fr. et étr.	467 68	446 45
[illegible]	604 43	577 02
Sicav 5000	245 22	234 10
Silvafrance	371 62	354 77
Sivam	333 48	318 38
Silverente	201 74	192 59
Silvinter	348 56	332 75
S.I.-Est	1071 26	1022 70
S.I.G.	760 98	726 15
S.N.I.	1044 16	996 81
Sofinvest	434 49	414 79
Sogepargne	331 35	319 41
Sogevar	875 16	835 47
Sogister	1071 07	1022 50
Soleil Investiss.	421 37	402 26 ◆
Technocic	999 21	953 90
U.A.P. Investiss.	335 21	320 01
Uni-Associations	114 71	114 71
Unifrance	307 01	293 09
Unifoncier	906 75	885 63
Uni-Garantie	1311 39	1284 39
Unigestion	662 71	632 66
Uni-Japon	1037 21	990 18
Uni-Régions	1508 14	1521 61
Univente	1925 11	1881 81
Univer	159 66	159 66
Univers-Obligations	1163 05	1148 96
Valorem	392 95	376 13
Valorg	1334 45	1333 12
Valreal	71625 64	71455 18

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1584	4,5 % 1973	1560	1590	1590	+ 1 92
4038	C.N.E. 3 %	4108	4100	4100	– 0 14
936	B.N.P.	933	936	936	+ 0 32
984	C.C.F.	985	985	985	....
1390	Electricité T.P.	1427	1429	1429	+ 0 14
1031	Renault T.P.	951	984	962	+ 1 15
1523	Rhône-Poul. T.P.	1520	1523	1523	+ 0 19
1135	St-Gobain T.P.	1129	1129	1129	....
1153	Thomson T.P.	1180	1180	1180	....
250	Accor	271	273	273	+ 0 73
745	Agence Havas	725	749	750	+ 3 44
530	Air Liquide	533	550	550	+ 3 18
725	Ala. Superm.	750	740	740	– 1 33
137	A.L.S.P.I.	154	156	156	+ 1 29
300	Alsthom-Atl.	312 50	312 60	313 50	+ 0 32
820	Arjom. Prioux	807	810	815	+ 0 99
50	Aussedat-Rey	50 10	50 30	50 70	+ 1 19
970	Aux. Entrepr.	980	990	993	+ 1 32
1160	Av. Dass.-Br.	1240	1278	1270	+ 2 41
345	Bail-Equipem.	348	340 10	345	– 0 86
785	Bail-Investiss.	786	786	786	....
695	Cie Bancaire	700	699	699	– 0 14
250	Bazar H.-V.	270	275	275 60	+ 2 03
250	Béghin-Say	250	250	250	....
255	Berger	249	252	252	+ 1 20
430	Bic	471	477	470	– 0 21
620	B.I.S.	638	633	640	+ 0 31
1310	Biscuit (Géné.)	1370	1350	1350	– 1 46
1530	Bongrain S.A.	1480	1480	1480	....
710	Bouygues	759	772	775	+ 2 10
2150	B.S.N.	2305	2305	2305	....
610	Carnaud	642	642	641	– 0 15
2260	Carrefour	2380	2381	2385	+ 0 21
875	Casino	900	900	900	....
675	Casino A.D.P.	869	876	875	+ 0 69
680	Cedis	671	675	675	+ 0 59
700	Cetelem	725	732	734	+ 1 24
1060	C.F.A.O.	1065	1069	1070	+ 0 46
176	C.F.D.E.	175	175	175	....
670	C.G.I.P.	755	767	767	+ 1 58
695	Chargeurs S.A.	736	729	725	– 1 36
53	Chiers-Châtill.	50	50 30	50 80	+ 1 60
330	Ciments franç.	332 90	348	347	+ 4 23
1170	C.I.T. Alcatel	1175	1195	1199	+ 2 04
415	Club Méditer.	446	449 90	451	+ 1 12
135	Codetel	139	139	139 20	+ 0 14
285	Cofimeg	288	290	291	+ 0 89
290	Colas	317 50	314 60	314 50	– 0 94
158	Compt. Entrepr.	166	165	165	– 0 60
310	Compt. Mod.	314 50	319	319	+ 1 43
740	Créd. Foncier	754	763	772	+ 2 38
290	Crédit F. Imm.	300	305	306	+ 2
650	Crédit Nat.	662	661	662	....
187	Crouzet	197	191	195	– 1 01
1480	Damart-Servip	1730	1750	1750	+ 1 15
1580	Darty	1620	1650	1650	+ 1 85
205	Dév. Rég. P.d.C	209	205 50	205 60	– 1 67
230	D.M.C.	248 10	253	252	+ 1 57
1100	Docks France	1125	1102	1102	– 2 04
715	Dumez	743	744	744	+ 0 13
640	Eaux (Gén.)	651	660	660	+ 1 38
1440	Ecco	1520	1540	1540	+ 1 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
177	Elf-Aquitaine	184	190	192	+ 4 34
174	– (certific.)	178	183	185	+ 3 93
1220	Epeda-B-Faure	1235	1265	1260	+ 2 02
1820	Essilor	1867	1868	1868	+ 0 05
430	Esso S.A.F.	455	465	470	+ 3 29
1610	Eurafrance	1660	1730	1720	+ 3 61
685	Eurocom	687	678	678	– 1 31
1000	Euromarché	1030	1059	1059	+ 2 81
790	Europe n° 1	825	829	825	....
1100	Facom	1200	1200	1200	....
640	Fichet-Bauche	639	641	641	+ 0 31
196	Finextel	200	205	204	+ 2
310	Fives-Lille	346	346	347	+ 0 57
59	Fonderie (Gén.)	60 05	60 90	60 50	+ 0 74
81	Fraissinet	76 50	79 80	79 80	+ 4 31
345	Francarep	347 80	344 80	344	– 1 09
820	Fromageries Bel	752	756	756	+ 0 53
645	Gal. Lafayette	691	690	690	– 0 14
560	Gén. Géophys.	555	550	550	– 0 90
480	Gerland	530	559	559	+ 5 47
285	GTM-Entrepose	264	264	266	+ 0 75
350	Guyenne-Gasc.	347 50	349 90	349 90	+ 0 69
1290	Hachette	1375	1378	1378	+ 0 21
470	Hénin (La)	490	505	508	+ 3 67
71	Imétal	70 60	70 10	70	– 0 84
510	Imm. Plaine-M.	565	560	560	– 0 88
1810	Inst. Mérieux	1870	1868	1868	– 0 10
510	Interbail	518	515	515	– 0 57
1780	Intertechnique	1760	1780	1780	+ 1 13
300	J. Lefebvre	320	311	313	– 2 18
1090	Lab. Bellon	1125	1125	1125	....
520	Lafarge-Coppée	544	549	554	+ 1 83
1040	Lebon	1046	1051	1050	+ 0 47
2020	Legrand	2030	2040	2038	+ 0 39
710	Lesieur	697	715	720	+ 3 29
395	Locafrance	418	423 10	425	+ 2 16
835	Locindus	840	845	845	+ 0 59
735	L. Vuitton S.A.	755	760	760	+ 0 66
440	Luchaire	500	501	501	+ 0 20
650	Lyonn. Eaux	880	900	900	+ 2 27
162	Mais. Phénix	165	170	170	+ 3 03
720	Majorette (Ly)	730	732	732	+ 0 27
103	Manurhin	105	102 10	102 50	– 2 38
255	Mar. Wendel	323	323	323	....
1310	Martell	1383	1370	1370	– 0 93
1560	Matra	1500	1500	1500	....
1990	Merlin-Gerin	2140	2178	2179	+ 1 82
1020	Michelin	1115	1119	1120	+ 0 44
3160	Midi (Cie)	3335	3345	3345	+ 0 29
285	Midland Bk S.A.	291	290	291	....
540	M.P.C. Salsigne	580	582	582	+ 0 34
54	M.M. Penarroya	56 50	56	55 60	– 1 76
1850	Moët-Hennessy	1918	1900	1901	– 0 88
550	Mot. Leroy-S.	573	585	587	– 1 04
51	Moulinex	60 20	62 40	63	+ 4 65
420	Navig. Mixtes	440	444	442	+ 0 45
106	Nord-Est	106 30	106 30	105 90	– 0 37
465	Nordon (Ny)	458	460	460	+ 0 87
150	Nouvelles Gal.	154	155	155	+ 0 64
645	Occident. (Gén.)	662	672	673	+ 1 66
1090	Omn.F.Paris	1100	1135	1135	+ 3 18
180	Olida-Caby	160	164	164 •	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
240	Opfi-Paribas	246 90	249	248	+ 0 85
2270	Oréal (L')	2395	2390	2383	– 0 50
126	Papet. Gascogne	141	141	141	....
1010	Paris-Réescompte	1050	1050	1050	....
420	Pechelbronn	431	431	433	+ 0 46
875	Penhoet	915	918	918	+ 0 32
665	Pernod-Ricard	720	723	724	+ 0 55
88	Pétroles B.P.	88	86	85 80	– 2 50
370	Peugeot S.A.	387	385	389	+ 0 51
60	Poclain	65 80	65	65	– 1 21
690	Poliet	640	649	650	+ 1 56
182	Pompey	184	185	185	+ 0 54
470	P.M. Labinal	486	501	501	+ 3 08
1700	Presses Cité	1626	1625	1630	+ 0 24
1160	Prétabail Sic.	1185	1189	1189	+ 0 33
325	Primagaz	325	331	346	+ 6 13
280	Printemps	290 10	287 10	287 10	– 1 03
1000	Promodès	995	1000	1000	+ 0 50
171	Prouvost S.A.	186	192 60	194 40	+ 4 51
325	Radiotechn.	335 10	336	336 20	+ 0 32
60	Raffin. (Fse)	61	59 90	59 90	– 1 80
1470	Redoute (La)	1554	1540	1537	– 1 09
1380	Roussel-Uclaf	1470	1506	1495	+ 1 70
1050	Roussel-C.N.I.	1040	1055	1055	+ 1 44
2820	Rue Impériale	2845	2860	2860	+ 0 52
210	Sade	223	225	225	+ 0 89
1700	Sagem	1785	1800	1800	+ 0 84
290	St-Louis B.	284	280	280	– 1 40
1920	Salomon	1825	1850	1850	+ 1 36
680	Salvepar	719	716	715	– 0 55
585	Sanofi	613	614	614	+ 0 16
310	S.A.T.	337	340 50	341	+ 1 18
400	Saupiquet Cie	412	412	412	....
240	Schneider	244 20	249	248 80	+ 1 88
101	S.C.O.A.	104 30	104 50	104	– 0 28
97	S.C.R.E.G.	85 10	86	86	+ 1 05
296	Seb	286	300	300	+ 4 89
350	Sefimeg	348 80	352	352	+ 0 91
1150	S.F.I.M.	1220	1195	1200	– 1 63
84	S.G.E.-S.B.	61 30	62 40	65	+ 6 03
380	Sign. Ent. El.	355	363	363	+ 2 25
730	Silic	760	760	760	....
440	Simco-U.P.H.	455	455	455	....
265	Simnor	265	270	270	+ 1 88
1240	Skis Rossignol	1300	1313	1313	+ 1
665	Siminco	690	696	696	+ 0 89
172	Sodero	174	174	174	....
1910	Sodexho	1905	1910	1915	+ 0 52
430	Sogerap	459	460	460	+ 0 21
585	Sommer-Allib.	582	581	582	....
415	Source Perrier	458	459	458	....
210	Synthélabo	228 90	238	243	+ 6 15
485	Talcs Luzenac	500	505	504	+ 0 80
2460	Tél. Elect.	2515	2550	2560	+ 1 78
530	Thomson-C.S.F.	573	569	568	– 0 87
255	Total (CFP)	268 50	267 80	265 80	– 1
81	– (certific.)	83 50	83 80	83 80	+ 0 47
1620	T.R.T.	2020	2030	2030	+ 0 48
555	U.F.B.	605	595	590	– 2 47
790	U.I.S.	790	785	785	– 0 63
315	U.C.B.	342	363 60	360	+ 5 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
230	Valéo	257 80	250 30	250 30	– 2 90
127	Vallourec	141 20	143 10	144 30	+ 2 19
2850	V. Clicquot-P.	2710	2710	2710	....
345	Via Banque	354	347	349	– 1 41
956	Elf-Gabon	961	956	957	– 0 41
86	Amax Inc.	90	85 50	85 50	– 5
365	Amer. Express	363	373	373	+ 2 75
171	Amer. Teleph.	170	168 50	168 50	– 0 88
80	Anglo Amer. C.	78 50	78	78	– 0 63
460	Amgold	449	444	444	– 1 11
820	BASF (Akt)	805	823	821	+ 1 98
770	Bayer	794	800	799	+ 0 62
188	Buffelsfont.	171 50	171 20	171 20	– 0 17
23	Charter	25	24 60	24 60	– 1 60
455	Chase Manh.	482	487	487	+ 1 03
295	Cie Pétr. Imp.	296 50	292	292	– 1 51
34	De Beers	33 50	33 35	33 35	– 0 44
2050	Deutsche Bank	2180	2175	2175	– 0 22
89	Dome Mines	71 70	69 30	69 70	– 2 78
118	Driefontein Cal	113 10	110 60	113	– 0 08
470	Du Pont-Nem.	478	482	482	+ 0 83
340	Eastman Kodak	348	346	346	– 0 57
37	East Rand	38	37 95	37 50	– 1 31
305	Electrolux	169 20	164	164	– 3 07
205	Ericsson	206 50	204 50	204 60	– 0 96
430	Exxon Corp.	432	428	428	– 0 92
380	Ford Motors	372	376 20	376 20	+ 1 12
165	Free State	162	163 80	164 20	+ 1 35
70	Gencor	68 10	67 10	68 10	....
485	Gén. Electr.	476	465	469	– 1 68
325	Gén. Belgique	356	347	350	– 1 68
540	Gen. Motors	528	532	532	+ 0 75
51	Goldfields	58	58	58	....
40	Gd Métropolitain	41	41 60	41 60	+ 1 46
74	Harmony	73	71 50	72	– 1 36
26	Hitachi	26 75	26 55	26 55	– 0 74
765	Hoechst Akt.	775	790	790	+ 1 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
75	Imp. Chemical	72 60	74	74	+ 1 92
83	Inco. Limited	86 50	87	87	+ 0 57
1040	IBM	1050	1054	1058	+ 0 76
285	ITT	273 20	267	270	– 1 17
116	Ito-Yokado	114	115 60	115 50	+ 1 31
45	Matsushita	45 60	45 40	45 50	– 0 21
920	Merck	919	933	933	+ 1 52
630	Minnesota M.	611	612	610	– 0 16
245	Mobil Corp.	251	257 50	257 50	+ 2 58
28250	Nestlé	28930	29190	29100	+ 0 58
138	Norsk Hydro	153	152 50	150 20	– 1 83
965	Petrofina	1021	1038	1043	+ 2 15
595	Philip Morris	585	589	585	....
131	Philips	135	134 30	134 30	– 0 51
138	Pres. Brand	132	132 10	132 10	+ 0 07
156	Président Steyn	150 50	153	153 30	+ 1 86
305	Quilmès	332	329 80	333	+ 0 30
530	Randfontein	527	518	518	– 1 70
610	Royal Dutch	510	509	508	– 0 39
61	Rio Tinto Zinc	63 60	63 20	63 10	– 0 78
86	St Helena Co	86 20	85	84 20	– 2 32
255	Schlumberger	270	268 50	268 50	– 0 55
79	Shell transp.	81	80 80	80 80	– 0 24
2020	Siemens A.G.	2082	2072	2072	– 0 48
137	Sony	147 30	147 10	147 10	– 0 13
146	T.D.K.	156 90	153 50	153 50	– 2 16
14	Toshiba Corp.	14	13 85	13 90	– 0 71
900	Unilever	961	972	975	+ 1 45
320	Unit. Techn.	320 60	321 60	321 50	+ 0 31
465	Vaal Reefs	450	450 10	450 10	+ 0 02
225	Volvo	244 80	237	233	– 2 77
230	West Deep	230	221	228	– 0 85
191	West Hold.	188 20	185	188	– 0 10
330	Xerox Corp.	399	393	399	....
1 35	Zambia Corp.	1 35	1 35	1 36	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 974	....	7 800	8 250
ECU	6 729	....	....	....
Allemagne (100 DM)	304 930	....	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 039	....	14 460	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 200	....	282	277
Danemark (100 krd)	84 120	....	79	87
Norvège (100 k)	101 430	....	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 505	....	11 100	11 800
Grèce (100 drachmes)	5 187	....	4 100	5 800
Italie (1 000 lires)	4 513	....	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	372	....	3 610	3 770
Suède (100 krs)	101 430	....	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 390	....	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 985	....	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 908	....	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 841	....	5 800	6 050
Japon (100 yens)	3 773	....	3 630	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/10
Or fin (kilo en barre)	84050	83700
Or fin (en lingot)	84100	84400
Pièce française (20 fr)	533	518
Pièce française (10 fr)	421	430
Pièce suisse (20 fr)	540	521
Pièce latine (20 fr)	486	433
Souverain	622	609
Pièce de 20 dollars	3400	3405
Pièce de 10 dollars	1880	1850
Pièce de 5 dollars	1350	1300
Pièce de 50 pesos	3165	3170
Pièce de 10 florins	516	520
Or Londres	326 80	325 75
Or Zurich	327	326
Or Hongkong	327 25	326 25
Argent Londres	6 13	6 14

Le Monde

En Chine

La ruée sur les obligations

Pour la première fois depuis la fondation de la République populaire de Chine, en 1949, une banque vient de proposer au public une émission d'obligations qui a déclenché une véritable ruée sur les guichets de cet établissement.

Cet engouement confirme l'évolution de ce pays, marquée récemment par la création de la première société d'investissement depuis la dynastie Mandchoue (*le Monde* daté 3-4 novembre). De même, la première filiale d'une banque étrangère à s'installer en Chine, la Hongkong and Shanghai Banking Corporation, vient d'ouvrir ses portes dans la zone économique de Shenzen.

Trois autres banques étrangères (dont la banque française Indosuez) ont également reçu l'autorisation de s'installer dans ce pays.

La première émission d'obligations effectuée par la Banque industrielle et commerciale de Shanghai depuis la fondation de la Chine populaire provoque, depuis lundi dernier, un véritable vent de folie devant les quatorze guichets de cette banque, rapporte le *China Daily*. Les milliers de personnes qui se pressent devant les succursales ont acheté jusqu'à présent 10 millions de yuans (3,14 millions de dollars) d'obligations qui comportent un intérêt annuel de 9 %, l'émission totale devant porter sur 15 millions de yuans (4,7 millions de dollars), a précisé le quotidien de langue anglaise.

M. Mao Yindong, directeur de la banque, a indiqué que chaque client pouvait acheter un maximum de 2 000 yuans (627 dollars) d'obligations, dont le taux d'intérêt annuel est sensiblement plus élevé que celui des comptes d'épargne, qui sont généralement de 7,2 % à Shanghaï. Les entreprises d'Etat ne peuvent acquérir ces obligations, dont le produit de la vente doit servir à financer des projets d'entreprises collectives, selon un article récent du *Xinmin Wanbao*, le quotidien du soir de Shanghaï.

L'enthousiasme de la population a même dépassé celui enregistré la semaine dernière lors de l'introduction d'une loterie dans les guichets de la Banque industrielle et commerciale et dont les billets gagnants, selon le *China Daily*, récompensaient les épargnants avec un appartement deux pièces tout confort. Le quotidien ajoute que l'émission de ces obligations faisait partie des expériences financières tentées par la ville de Shanghai pour collecter des fonds pour son développement industriel.

Shanghai était avant 1949 la principale place financière de Chine et la ville capitaliste par excellence du pays. Peu après leur arrivée au pouvoir, les autorités communistes avaient fermé la Bourse des valeurs et mis un terme à tout ce qu'ils considéraient comme des « activités capitalistes ».

Une entreprise de Shanghai avait été, en février, dernier la première du pays depuis 1949 à émettre des actions aux particuliers. La population s'était alors précipitée dès les premières heures de la matinée aux portes de la société Yan Zhong Industrial Ltd pour acquérir les cent mille actions d'une valeur nominale de 50 yuans (15,6 dollars). Certains acquéreurs en avaient acheté deux cents à la fois.

La Banque industrielle et commerciale, l'une des quatre grandes institutions bancaires de Chine, doit émettre un total de 500 millions de yuans (156,7 millions de dollars) d'obligations pour les particuliers, rémunérées à 9 % pour financer des prêts spéciaux.

La Banque agricole a, de son côté, annoncé récemment l'émission cette année de 1,5 milliard de yuans (470 millions de dollars) pour les particuliers pour le financement des entreprises rurales. Les taux d'intérêt sont de 12 % à 14 %. Ces deux organismes financiers ont souligné vendredi dans un entretien téléphonique que ces émissions d'obligations étaient les premières depuis 1949. — *(AFP., AP.)*

L'OPPOSITION ET LE PCF COMMENTENT LA SANCTION PRISE CONTRE LE GÉNÉRAL ARNOLD

Les propos du général Philippe Arnold sur le retard de l'équipement de l'arme blindée en France et la décision gouvernementale de le suspendre de son commandement de la 1re division blindée (*le Monde* daté 2 et 3-4 novembre) ont suscité les commentaires de nombreux hommes politiques, dans l'opposition et au PCF, qui, dans leur majorité, relèvent que les arguments développés par l'officier général ne sont pas démués de fondement technique.

Pour M. Jean Lecanuet, sénateur UDF de la Seine-Maritime et président de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, *« le général Arnold n'a rien dit qui mérite sanction, et je crois que M. Quilès est allé au-delà de ce qui était nécessaire. A mon avis, le général Arnold n'est pas sorti de son devoir de réserve. Il a franchement parlé d'un matériel qui est maintenant insuffisant. Il n'a pas critiqué la stratégie choisie par le gouvernement »*. M. François Léotard, député UDF du Var et secrétaire général du PR, estime, de son côté, que *« malheureusement le général Arnold a dit des choses qui sont perçues comme vraies par la plupart des cadres militaires français aujourd'hui »*.

Enfin, le député communiste de la Corrèze et rapporteur du budget de l'armée de terre à l'Assemblée nationale, M. Jean Combasteil, a donné raison *« sur le fond »* au général Arnold, mais pas *« sur la forme »*. *« Un officier a à respecter le devoir de réserve »*, a-t-il ajouté, tout en reconnaissant *« le retard technologique des chars ancienne formule et les retards dans l'équipement des forces en raison de la priorité donnés à la Force d'action rapide »*.

Pékin adopte le système métrique

Pékin (AFP). — La Chine va abandonner son ancien système de poids et de mesures pour adopter les grammes et les mètres, a annoncé l'agence Chine nouvelle.

L'application graduelle du nouveau système débutera en janvier 1986, avec les coupons de rationnement des céréales et des huiles de cuisine, quantifiés jusqu'alors à partir du système traditionnel. Les mesures de poids actuelles, le catty (500 grammes) et l'once chinois (un dixième de catty) seront remplacées par le kilogramme et les grammes.

Le pied chinois (un tiers de mètre) et le pouce chinois (un dixième du pied chinois) seront remplacés par le mètre et le centimètre. La Chine utilise déjà, dans certains cas, le système métrique, mais le système traditionnel est préféré pour la plupart des transactions.

Le système ancien avait été instauré par le premier empereur de Chine, Qin Shihuangdi, il y a plus de deux mille ans.

Au Liban

RETARD DANS LA CONCLUSION D'UN ACCORD ENTRE LES MILICES

Les négociations entamées il y a plus d'un mois à Damas entre les trois principales milices libanaises pour mettre un terme à dix ans de guerre au Liban ont achoppé sur différents problèmes, dimanche 3 novembre, retardant la signature d'un accord. Tous les participants — druzes du PSP, chiites d'Amal, chrétiens des Forces libanaises — ont tenté de minimiser ces obstacles de dernière minute. Selon une source proche des négociateurs musulmans, la délégation des FL a fait samedi plusieurs remarques quant à la durée de la période transitoire devant précéder la mise en œuvre d'une réforme profonde du système politique au Liban et quant aux prérogatives du chef de l'État (qui doivent être diminuées).

Selon d'autres sources, la signature de l'accord — qui aurait dû intervenir dimanche — a été retardée du fait de réserves émises par les représentants de la communauté sunnite, le premier ministre M. Karamé, et deux anciens chefs du gouvernement, MM. Selim Hoss et Rachid Solh. Tous trois ont été reçus samedi par le vice-président syrien, M. Abdel Alim Khaddam, à qui ils ont fait valoir le point de vue de la communauté sunnite qui n'a pas été partie aux négociations.

D'autre part, une voiture bourrée de 200 kilos d'explosifs a sauté lundi 3 novembre au Liban du Sud, à Arnoun, ne tuant apparemment que le conducteur. — *(AFP, Reuter.)*

● *Explosion d'une voiture piégée à Téhéran.* — Plusieurs personnes ont été blessées dans l'explosion d'une voiture piégée, dimanche 3 novembre, dans le quartier Youssef-Abbad, au nord de Téhéran. L'explosion, entendue dans un large périmètre, a été confirmée par les services de sécurité, qui n'ont fourni aucun autre détail. D'autre part, l'agence officielle IRNA a annoncé qu'une tentative de détournement d'un avion des lignes intérieures iraniennes, entre de sud du pays et Téhéran, avait été déjouée samedi par les Gardiens de la révolution qui se trouvaient à bord.

Sur le vif

Pauvres mecs

Dura, dure, la condition masculine ! Tuante. Littéralement. Dire qu'il y a des femmes qui veulent avoir un garçon ! Elles sont complètement folles. C'est fragile, le garçon, c'est délicat, ça vit moins longtemps que la fille. Ça n'a pas de santé, c'est pas résistant. Ça claque au moindre courant d'air, et ça se démolit pour un rien. C'est condamné dès la naissance. Et même avant. Un faux mouvement et c'est la fausse couche.

Je lisais l'autre jour dans *24 heures*, le journal de Lausanne, un article intitulé : « Une espèce en voie de disparition : l'homme ». Ils citaient des chiffres effarants : un gamin de moins d'un an a deux fois plus de pépins qu'une gamine. Forcément, il est plus casse-cou, plus touche-à-tout, tout ce qui coupe, brûle, infecte, étouffe et supprime.

Après, c'est pareil. Les adolescents n'arrêtent pas de se tuer. La moto, le cinquième étage, la bagnole, le fusil de chasse, le solex, le kalachnikov, les barbituriques... Ou ils se suicident ou ils se battent ou ils se bousillent sur les routes. Le jour des morts, c'est l'hécatombe. A la fleur de l'âge... Tchlac ! Ensuite l'alcool, la bouffe, le tabac, les sports violents, le stress, les métiers à risques, la course au rendement, le plan de carrière et la retraite-couperet vous les détruisent très efficacement. Un vrai massacre.

Autre cause de surmortalité masculine : le chômage. Et, encore plus meurtrier, le divorce. Ça, ils ont beau crâner, ils ne supportent pas. Ils trépassent au bout de six mois. Nous, pas. Nous, on geint, on pleurniche, on se plaint, mais on survit. Et on les enterre, à tous les coups.

Le plus marrant, c'est l'indignation des Suisses — la protection de la nature, ils ne pensent qu'à ça — devant la conspiration du silence qui entoure les résultats catastrophiques des études entreprises depuis vingt ans sur ce sujet tabou. On n'ose pas le leur dire, aux mecs, qu'ils n'en ont pas pour longtemps. Déjà qu'ils se chochottent comme c'est pas permis, au moindre bobo, un coryza, un panaris, un lumbago, ils s'alitent. Là, ce serait la panique.

Ils sont débiles, mais ils ne sont pas idiots. Si on en fabrique plus que de filles, c'est à cause de la casse, justement. Ils le savent. Maintenant, avec les banques de sperme et l'insémination artificielle, la demande va diminuer et la production va baisser. Ils le savent aussi. Non, ils sont mal partis, les pauvres. Partis pour l'autre monde. Le meilleur des mondes.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Gamma TV retrouve son matériel.* — Le matériel utilisé par Gamma TV pour ses reportages autour de Mururoa lors de la campagne de Greenpeace et qui avait été saisi par les douanes de Papeete puis restitué après jugement en référé est arrivé en France. Ce matériel de transmission et de prise de vues avait été embarqué sur un appareil de l'UTA, puis débarqué à Los Angeles et embarqué, à nouveau, sur un avion d'Air France à destination de la métropole, ce qui entraîne, pour Gamma TV le paiement des frais de location supplémentaires (*le Monde* du 31 octobre).

● *Nouvelle-Calédonie : trois blessés à Lifou.* — Trois habitants de l'île de Lifou ont été blessés, lundi 4 novembre, en Nouvelle-Calédonie, au cours d'une fusillade entre militants de fractions rivales du mouvement indépendantiste. Selon les premiers éléments de l'enquête, les coups de feu ont été tirés dans la tribu de Hnaeu, à l'est de l'île, et les trois blessés seraient membres de l'Union calédonienne. Le 20 octobre, une fusillade avait fait dans la même île une dizaine de blessés par balles parmi les militants du PALIKA.

● *Le président salvadorien Duarte en visite privée à Paris.* — M. Duarte, président du Salvador, est arrivé ce lundi 4 novembre à Paris, venant des Etats-Unis, pour un bref séjour privé, avant de se rendre à Madrid. M. Duarte devait être reçu dans l'après-midi par MM. Poher et Roland Dumas.

Les universités réforment leurs statuts

Une course de lenteur

Les universités sont-elles encore dirigées par des instances représentatives ? La question se pose lorsque l'on constate que leurs conseils, normalement renouvelés chaque année, ne l'ont pas été depuis trois ans. Des enseignants ont changé d'affectation, de nombreux élus étudiants ont fini leurs études et ont donc quitté les instances où ils étaient censés représenter leurs camarades. Bien des conseils ont du mal à obtenir le quorum lors de leurs réunions. Dans huit universités, des administrateurs provisoires ont été nommés pour remplacer des présidents démissionnaires ou appelés à d'autres fonctions. Ailleurs, à présidents ont été maintenus dans leur poste après la fin de leur mandat. Les universités françaises semblent oublier un des principes de la loi de 1968 : la participation.

Le ministère examine les nouveaux statuts rédigés par les universités en application de la loi Savary. Mais plusieurs d'entre elles sont toujours en panne.

Cette situation figée depuis 1983 tient aux difficultés d'application de la loi Savary sur l'enseignement supérieur, promulguée en janvier 1984, qui modifiait le nombre et la composition des organes de gestion des établissements. En attendant sa mise en place, l'administration avait invité les établissements à ne pas modifier leurs instances et donc à ne pas procéder à des élections.

L'article 22 de la loi du 26 janvier 1984 précisait que les établissements déterminent eux-mêmes leurs statuts et leurs structures internes. Une disposition transitoire (article 67) ajoutait que *« le mandat de l'ensemble des membres des conseils actuellement en fonction ne prend fin qu'après l'élection des nouveaux conseils suivant la réforme des statuts »*.

Or cette réforme des statuts s'est effectuée sans enthousiasme dans les établissements. L'organisation des instances centrales en trois conseils (le conseil d'administration, le conseil scientifique, le conseil des étudiants et de la vie universitaire), la définition de nouvelles unités de formation et de recherche demandaient un travail précis. Il fallait définir le nombre de représentants de chaque catégorie de personnels ou d'usagers et doser les équilibres entre les disciplines.

« Désuète et impopulaire »

Le ministre de l'éducation nationale n'ayant jamais fixé clairement de date ultime à une révision des statuts, les conseils ont pris leur temps. Les associations d'universitaires proches de l'opposition ont aussi appelé les enseignants à s'abstenir de collaborer. *« La loi elle-même,* explique le président de l'Union nationale interuniversitaire (UNI), organisation anti-marxiste, *permet aux universités de ne pas adopter de statuts en prenant le risque de s'en faire imposer par le ministre. Dans la pratique, la période pré-électorale est peu propice à l'emploi de la contrainte gouvernementale pour faire appliquer une loi désuète et impopulaire. »*

Mais les enseignants se sont montrés finalement plus légalistes que contestataires. Au printemps, puis lors de la rentrée des conseils d'université, certains ont révisé leurs statuts pour les mettre en conformité avec la loi. A la mi-octobre, M. Roger-Gérard Schwartzenberg affirmait que, sur soixante-quatorze universités, cinquante-huit avaient adopté leur projet de statuts à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Quatre universités (Lille-III, Montpellier-I, Paris-I et Paris-V) ont adopté leurs statuts article par article, mais n'ont pu se mettre d'accord sur l'ensemble du texte, souvent pour des raisons d'équilibre entre les grandes disciplines. Dans cinq établissements, aucune majorité ne s'est dégagée pour approuver de nouveaux statuts (Amiens, Bordeaux-II, Paris-II, Poitiers, Toulouse-I). Une université (Paris-IV) n'a pas élaboré de statuts et d'autres (Lille-II et Nantes) ont déclaré *« ne pas être en mesure d'adopter actuellement un projet de statut »*. Enfin, dans quatre établissements (Aix-Marseille-II, Angers, Rennes-I et Valenciennes), les conseils doivent délibérer prochainement.

Les propositions des universités sont actuellement examinées par la direction des enseignements supérieurs. Elle déterminera leur conformité avec la loi. M. Schwartzenberg est confiant : *« Les établissements ne peuvent demeurer indéfiniment en situation transitoire. »*

Alors, les élections universitaires pourront-elles avoir lieu en décembre ou en janvier ? C'est possible pour les établissements qui se seront mis en règle. Pour les autres, il faudra que le ministre tranche. Mais, à quelques mois d'échéances électorales nationales, une intervention brutale est peu envisageable.

SERGE BOLLOCH.

Le numéro du « Monde » daté 3-4 novembre 1985 a été tiré à 416032 exemplaires

A B C D E F G



